IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

A NOGENT-LE-ROTROU.

HF
18637

CORRESPONDANCE

DU

MARÉCHAL DE VIVONNE

RELATIVE A L'EXPÉDITION DE MESSINE

PUBLIÉE

POUR LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PAR

JEAN CORDEY

TOME DEUXIÈME

(1676-1678)

162.95-0
9|6|21

A PARIS

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

46, RUE JACOB

M DCCCC XX

396

1.4.95

EXTRAIT DU RÈGLEMENT.

Art. 14. — Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un Commissaire responsable, chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du Commissaire responsable, portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

Le Commissaire responsable soussigné déclare que le tome II de la Correspondance du maréchal de Vivonne, *préparé par* M. Jean Cordey, *lui a paru digne d'être publié par la* Société de l'Histoire de France.

Fait à Paris, le 25 septembre 1920.

Signé : H. STEIN.

Certifié :

Le Secrétaire de la Société de l'Histoire de France,

R. DELACHENAL.

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/correspondancedu02vivouoft

INTRODUCTION

Au cours du printemps de l'année 1674, la situation du royaume de France ne laissait pas d'être grave. Louis XIV assistait à l'écroulement du système d'alliances que la diplomatie de Lionne avait élaboré contre la Hollande. Tous les alliés avaient à se plaindre du roi et se sentaient dupés. Les uns après les autres, ils passaient à l'ennemi et se déclaraient partisans de Guillaume d'Orange. L'Angleterre avait commencé. Charles II, contraint par le Parlement de se dégager des promesses faites à Louis XIV, fit la paix, le 19 février, avec la Hollande. Les évêques de Munster et de Paderborn, les archevêques de Mayence et de Cologne suivirent et traitèrent avec les Provinces-Unies. Le duc de Brunswick-Lunebourg, le 20 juin, l'électeur de Brandebourg, le 1er juillet, rompirent à leur tour avec Louis XIV. A la France, « entourée d'une multitude d'ennemis, tous intéressés à sa défaite », il ne restait guère comme alliés que l'électeur de Bavière, soudoyé par Louis XIV, et le roi de Suède; encore ce dernier n'était-il engagé que sous certaines conditions à une action commune. Ainsi isolée en l'Europe, la France avait à défendre presque partout ses frontières, dans les Pays-Bas, sur le haut et le bas Rhin et en Roussillon, où l'Espagne l'attaquait.

Tandis que Turenne et Condé luttaient avec avantage contre les coalisés, qui, d'ailleurs, s'entendaient mal

ensemble, la diplomatie française sut trouver de nouveaux alliés pour remplacer ceux que le roi avait perdus. Elle s'efforça de prendre les ennemis à rebours et de les affaiblir en les occupant ailleurs. Les Hongrois réfugiés en Transylvanie s'étaient insurgés contre l'empereur, qui, pour se venger d'un complot, avait institué en Hongrie un régime de terreur. Louis XIV envoya des hommes et de l'argent aux révoltés, dont le chef, Tékéli, remporta de grands succès. En Pologne, il favorisa l'élection, en mai, d'un noble polonais, Sobieski, dont la femme était française[1], et qui s'engagea par traité secret, moyennant subsides, à soutenir les mécontents de Hongrie et à faire la guerre à l'électeur de Brandebourg dans le duché de Prusse. Vers la fin de l'année, la Suède allait, de son côté, entrer en scène et envoyer 15 000 hommes dans la marche de Brandebourg.

Sur ces entrefaites, l'occasion se présenta à Louis XIV d'inquiéter l'Espagne comme il inquiétait l'Empereur et l'électeur de Brandebourg ; ce furent les Messinois qui la lui offrirent.

Ce n'est pas sans peine ni sans à-coups que les Italiens du royaume de Naples et de la Sicile supportaient la domination espagnole. Au milieu du XVII^e^ siècle, l'Italie méridionale fut le siège de plusieurs révoltes graves, mais qui toutes échouèrent. Le caractère à la fois léger, impulsif et versatile des habitants, la jalousie et la discorde qui les séparaient avaient été les meilleurs agents de l'Espagne pour les ramener à l'obéissance. Aussi bien était-ce un

1. Marie-Cazimire d'Arquien, femme de Jean III Sobieski. Cf., sur la politique polonaise de Louis XIV en 1674, Martine Rémusat, *Un ambassadeur de France en Pologne (1674-1680)* dans la *Revue de Paris* du 1^er^ octobre 1919, p. 563 et suiv. Cet ambassadeur était le marquis François-Gaston de Béthune.

principe essentiel de la politique espagnole appliquée depuis Ferdinand le Catholique au gouvernement des Deux-Siciles que de diviser pour régner. La tâche était aisée, car Messine et Palerme se haïssaient et toutes deux détestaient Naples, qui, de son côté, avait pour les Siciliens le plus irréductible mauvais vouloir. Dans chaque ville, la noblesse et le peuple s'entre-déchiraient.

Messine, très jalouse de ses privilèges, qui faisaient d'elle une sorte de république aristocratique, était pleine de ressentiment à l'égard du gouvernement espagnol. Assailli par les réclamations de tous les autres ports de l'île, le roi d'Espagne avait suspendu l'un des privilèges les plus chers aux Messinois et les plus avantageux pour eux, le monopole de l'exportation des soies siciliennes. Puis il n'avait pas voulu recevoir les députés de Messine à Madrid comme les ambassadeurs des têtes couronnées. Enfin, son représentant à Messine, le capitaine général ou *stratigo*, don Luis de Hojo, en excitant le menu peuple contre la noblesse et en provoquant un conflit sanglant (30 mars 1672) à la suite duquel il comptait s'emparer des bastions de la ville, gardés de tout temps par la milice urbaine, suscita de légitimes méfiances. Deux partis se formèrent : les *Merli*, favorables au *stratigo* et à l'Espagne, et les *Malvizzi*, défenseurs des libertés publiques.

Le prince de Ligne, vice-roi de Sicile, intervint pour ramener la paix. Il désavoua les agissements des complices du *stratigo* et, par là, le *stratigo* lui-même. Mais, désavoué à son tour par le gouvernement de Madrid, il résigna la vice-royauté de Sicile. La faction des *Malvizzi* faisait des progrès tous les jours. Un incident au cours de la fête de la Madone *della Lettera*, le 6 juillet 1674, fit éclater dans les rues de Messine une violente insurrection. Le

marquis de Bayona, successeur du prince de Ligne, accourut de Palerme par mer. Mais, comme il refusait de faire aux Messinois la concession d'entrer dans la ville sans troupes et d'exiler le *stratigo*, sa galère fut accueillie à l'entrée du port à coups de canon. La guerre était déclarée et la révolution déchaînée. Le *stratigo* continua à se défendre jusqu'au 29 juillet, mais, contraint de capituler, il quitta la ville le 4 août avec ses gens et ses bagages.

Les chefs des insurgés ne se dissimulèrent pas que Messine ne pouvait lutter toute seule contre le roi d'Espagne. Ils appelèrent à leur secours le roi de France. N'était-il pas l'ennemi naturel de la monarchie espagnole et en guerre avec elle précisément à cette époque? N'était-il pas déjà intervenu à diverses reprises dans les affaires des Deux-Siciles en favorisant le mécontentement des Italiens et leurs tentatives de révolte contre leurs maîtres? L'héritier des prétentions séculaires de la monarchie française sur le royaume de Naples resterait-il indifférent à l'appel de secours contre l'ennemi commun et à l'occasion qui s'offrait d'agir dans les anciens domaines de Charles d'Anjou lassés de la domination espagnole?

Dès le 21 juillet 1674, les Messinois envoyèrent deux députés, Antonio Caffaro et Lorenzo di Tommaso, au duc d'Estrées, ambassadeur du roi à Rome, sous prétexte d'acheter du blé à Gênes. Ils furent introduits au palais Farnèse par deux exilés de Messine réfugiés à Rome, Giuseppe Balsamo, baron de Cattani, et Filippo Cigala[1].

A Rome, plus encore que le duc d'Estrées, le cardinal César d'Estrées, son frère, évêque de Laon, veillait aux inté-

1. C. Rousset affirme à tort qu'une députation fut envoyée au roi de France directement (*Histoire de Louvois*, t. II, p. 378). Les lettres que nous citons plus loin indiquent le contraire.

rêts de la France[1]. Il était, en somme, le véritable ambassadeur. Fin diplomate, très averti et avisé, entreprenant et actif, il avait été formé de bonne heure à l'école de son père, ambassadeur à Rome sous Louis XIII. Le but de la politique qui lui était personnelle était de frapper mortellement la puissance espagnole en Italie. Les deux députés messinois reçus dans le plus grand secret au palais Farnèse trouvèrent donc les d'Estrées tout disposés à écouter les propositions des Messinois.

Le duc d'Estrées se hâta d'écrire au roi (le 2 août 1674) pour lui rendre compte dans les plus grands détails de ses rapports avec le baron de Cattani et Filippo Cigala, et des demandes des deux ambassadeurs messinois. Il lui rapporta tout ce qu'il savait par eux de l'état de Messine et du reste de la Sicile, des dispositions prises par les Espagnols et les révoltés, et des forces de chaque parti. La ville pouvait attendre cinq semaines un secours de France. Le duc d'Estrées envoya sans délai à Messine une felouque pour engager les Messinois à persister dans leur révolte et fit partir sur-le-champ pour Marseille, *via* Livourne, Antonio Caffaro et son compagnon, « afin que, écrivait-il à Louis XIV, si Votre Majesté juge à propos de les secourir de quelque manière qu'Elle veuille le faire, ils se trouvent sur les lieux pour donner toutes les lumières nécessaires, tant pour l'abord de Messine que pour les autres conduits, et qu'ils se prévalent en même temps pour la sûreté de leur retour ».

En même temps, le duc d'Estrées remit aux deux Messinois une lettre pour le duc de Vivonne, s'en remettant à lui pour faire ce qu'il jugerait « de plus convenable au service de Sa Majesté[2] », et engagea Antonio Caffaro et son

1. Il avait le titre de chargé d'affaires.
2. Cf. la lettre nº I.

compagnon à joindre en tout premier lieu le général des galères là où il se trouverait.

Le duc d'Estrées songeait assurément à l'influence dont Vivonne jouissait à la cour grâce à ses sœurs, Mmes de Montespan et de Thianges, et à ses relations personnelles avec le roi, en vue de faire appuyer la démarche des Siciliens, mais il espérait surtout que Vivonne détacherait quelques vaisseaux de son escadre pour les envoyer aussitôt à Messine. L'intendant Pierre Arnoul le dit expressément (29 août) : « Il n'y a pas longtemps qu'ils [les Messinois] avoient dépêché deux gentilshommes à M. le duc de Vivonne pour l'obliger à en détacher quelques-uns [des vaisseaux] de l'armée qu'il commande[1]. » Il importait, en effet, d'agir sans retard et d'arriver à Messine avant que les Espagnols eussent accablé la révolte. Celle-ci produisait déjà ses premiers effets et contraignait la régente d'Espagne à faire passer en Sicile une partie des troupes du duc de San Germano, obligé de se replier sur la Catalogne, bien que vainqueur du général français Le Bret dans deux rencontres importantes.

Aux lettres qu'ils envoyaient à la cour, les d'Estrées ajoutèrent un mémoire composé par un Génois, l'abbé Scarlatti, fort bien vu au palais Farnèse, et destiné à exposer à Louis XIV la faiblesse extrême des Espagnols en Sicile, tandis qu'il ne manquait aux Messinois pourvus d'armes et de vivres que des munitions et des officiers capables et expérimentés.

La nouvelle de la révolution de Messine avait précédé en France l'arrivée des deux députés[2], mais l'idée d'une inter-

1. Cf. p. 5, note.

2. Cf. la lettre du 2 août envoyée par le duc d'Estrées au roi (Eug. Sue, *Histoire de la marine*, t. III, p. 111).

vention ne fut d'abord accueillie par Louis XIV qu'avec méfiance et froideur. Malgré l'avantage certain qu'il avait à favoriser la sédition sicilienne contre l'Espagne, il redoutait de s'engager dans une entreprise que le caractère versatile et la mauvaise foi des Siciliens pouvaient rendre des plus hasardeuses. Le roi et Pomponne avaient, en effet, des Italiens du Sud l'opinion la plus fâcheuse, la plus défavorable. Le vieux souvenir des Vêpres siciliennes, qui demeurera présent à la mémoire des Français pendant toute la campagne depuis le premier jour jusqu'au dernier, s'imposait déjà à leurs esprits. L'ambassadeur vénitien Ascanio Giustinian rapporte dans ses dépêches que Pomponne ne parlait que de la « mala natura » des Siciliens, de l'ineffaçable impression produite par leur ancienne mauvaise foi et de l'impossibilité de leur faire confiance[1].

En outre, Louis XIV ne croyait pas la révolte sérieuse et durable. Il ne voulait pas s'engager avant d'être certain que les Messinois auraient assez d'esprit de suite pour persister dans leur volonté de secouer le joug de l'Espagne. Il attendait donc avec une prudente et sage réserve la suite des événements. Le 10 août, il écrivait à d'Estrées : « Bien que ces commencements puissent paraître assez favorables pour causer un embarras à l'Espagne, il semble important d'en attendre les suites avant que je puisse reprendre la pensée de m'y engager... Enfin, quelque résolution que je puisse prendre sur ce sujet, il importeroit de voir que cette affaire prit un établissement plus solide et que je fusse même convié de m'y intéresser par les habi-

1. « Della indelebile impressione della mala fede praticata nei tempi passati, della mala procedura di quei popoli, che non vi si poteva prestare alcuna fede » (Galatti, *la Rivoluzione di Messina*, 3e éd., p. 120-121).

tants de Messine que l'on vous a assuré me devoir être députés[1]. »

Pour trouver la cause de ce scepticisme quant au succès d'une expédition en Sicile, il faut remonter jusqu'aux premières années du règne de Louis XIV et se souvenir des diverses campagnes organisées au temps de Mazarin contre les possessions des Espagnols en Italie. Toutes avaient abouti à un échec, à une déception.

En 1646, une première expédition, qui avait pour objectif Orbetello et ensuite Naples, échoua par suite de la mort de son chef, le duc de Brézé; la seconde n'eut que des résultats éphémères, Piombino et Portolongone, dont s'était emparé le lieutenant général de La Meilleraye, ayant dû être évacués pendant la Fronde après quatre mois d'occupation.

En 1647, la révolution de Naples éclata. Sollicité par les Napolitains d'intervenir, pressé par le marquis de Fontenay-Mareuil, qui exposait dans ses lettres à la cour les avantages et les facilités d'une expédition, Mazarin se décida à agir après une longue attente et des hésitations, bien que le candidat à la couronne de Naples ne lui inspirât qu'une médiocre confiance. Le duc de Richelieu, qui commandait la flotte, manqua de décision, agit mollement, et l'expédition fut manquée.

En 1654, Mazarin revint à son idée de conquérir le royaume de Naples. Le chevalier Paul, à la tête d'une flotte nombreuse, fut chargé de conduire à Naples le duc de Guise. Mais les Français ne purent rester à terre qu'une dizaine de jours et à la fin de l'année rentrèrent à Toulon.

Ainsi, soit par la faute des circonstances, les vicissitudes de la politique intérieure, l'insuffisance du commande-

1. Voir, p. 13, note 1, le passage entier de cette lettre.

ment ou la lenteur de l'exécution, ces diverses campagnes échouèrent assez misérablement. Dans la Méditerranée italienne, les armes de Louis XIV, pendant la première partie de son règne, jouèrent de malheur[1].

En 1674, la situation n'était pas sans présenter certaines analogies avec celle où s'était trouvé Louis XIV en 1647. Comme alors une guerre continentale était engagée, la France était aux prises avec l'ennemi sur plus d'un point, la population d'une ville italienne sujette de l'Espagne se révoltait, appelait le roi de France à son secours, et l'ambassadeur à Rome poussait à une intervention.

Les hésitations de Louis XIV, les méfiances de Pomponne cédèrent devant le désir de ne pas laisser échapper l'occasion qui s'offrait de faire une utile diversion et d' « obliger les Espagnols, intéressés à la conservation d'une île où leurs plus grands seigneurs avaient leurs plus riches domaines, à consacrer à sa défense l'argent et les hommes destinés d'abord aux Pays-Bas et à la Catalogne, tandis qu'il suffisait d'un très petit nombre de troupes françaises à Messine pour tenir en échec des forces dix fois plus considérables[2] ». Il semble de plus que Seignelay se montra, dès le début, grand partisan d'une intervention, représentant même à Louis XIV que la conquête de la Sicile entière, plus aisée qu'on ne voulait le croire, lui donnerait l'empire de la Méditerranée. Il exposait aussi à son père que de grands succès maritimes contre-balanceraient avec avantage le prestige et l'autorité que Louvois pouvait retirer d'une guerre continentale et de grands suc-

1. Sur ces diverses expéditions, cf. Ch. de la Roncière, *Histoire de la marine française*, t. V (*La guerre de Trente ans. Colbert*), paru en 1920 au moment où le présent volume achevait de s'imprimer.

2. C. Rousset, *Histoire de Louvois*, t. II, p. 379-380.

cès militaires[1]. Il est, de plus, vraisemblable qu'il était secondé en cela par deux alliées, M^mes^ de Montespan et de Thianges, qui formaient avec lui ce qu'on appelait la *coterie messinoise*[2]. Vivonne, alors sur les côtes de Catalogne, se rattachait-il à cette *coterie messinoise?* C'était son intérêt et Vivonne n'était pas homme à le négliger.

Mais ce fut surtout une lettre envoyée au roi par d'Estrées qui détermina Louis XIV. En effet, alors que le 31 il était encore peu disposé à intervenir[3], il écrivait à son ambassadeur, le 7 septembre, qu'il était décidé à secourir Messine. Il disait vrai; depuis peu de jours sa résolution était prise; le 3 septembre, il avait notifié au chevalier de Valbelle qu'il l'avait choisi pour commander l'escadre destinée à Messine. Le lendemain il avertissait Vivonne qu'il voulait faire partir avec la plus grande diligence possible une escadre de six vaisseaux et trois brûlots « en attendant que je puisse leur envoyer des secours plus considérables, après que j'aurai été informé de ce que les deux habitants de cette ville qui sont à présent à Marseille auront à me faire savoir[4] ».

L'expédition décidée le 3 septembre était essentiellement une diversion. Le roi ne lui accordait alors que ce caractère.

1. C. Rousset, *Histoire de Louvois*, t. II, p. 380. — A propos de la chaude réception d'une escadre française à Messine en 1671, M. Ch. de la Roncière, dans son *Histoire de la marine française*, t. V, rappelle (p. 598) l'affirmation de l'ambassadeur vénitien, Giovanni Morosini, que le but secret de Colbert était de réserver sa flotte pour de grandes entreprises à la mort du roi catholique en vue de la conquête de Naples et de la Sicile. Cf. *Relations des ambassadeurs vénitiens*, série II (France), t. III, p. 215.

2. Galatti, *op. cit.*, p. 122.

3. Cf. Affaires étrangères, *Rome*, vol. 431, fol. 229.

4. Cf. lettre n° VI.

Il ne songeait aucunement à conquérir la Sicile, ni même à une occupation durable de Messine; sa protection était toute momentanée. Son but était, comme l'écrivait l'ambassadeur vénitien Giustinian dans une dépêche du 17 octobre, d'accroître les embarras des Espagnols et de les obliger par tous les moyens à consentir à la paix[1], et Giustinian ajoutait un peu plus tard (19 décembre) que, lorsque les Français auraient obtenu les conditions qu'ils désiraient des Espagnols, ceux-ci feraient sans doute payer aux rebelles le prix de leurs soucis et de leur amertume, « il fio della loro tristitia[2] ».

Le 3 septembre 1674, Louis XIV composa donc les états-majors des vaisseaux qu'il désignait pour Messine et plaçait sous les ordres de Valbelle. L'escadre fut mise très promptement en état de gagner Messine, et, peu de temps après, douze galères furent armées avec une égale rapidité, afin d'arrêter au passage des galères espagnoles qu'on croyait devoir se rendre en Sicile. « Vous connoissez assez par ces commencements, écrivait le 28 octobre Louis XIV à Vivonne, que j'ai fait une grande réflexion sur tout ce qui se passe à Messine et que je veux y donner une application tout entière[3]. » Cette application se manifesta aussitôt par l'ordre d'armer en hâte tous les vaisseaux à Toulon et le désir que Vivonne « rendit publiques les grandes assistances » que le roi préparait pour soutenir les Messinois et leur donner les moyens nécessaires pour secouer le joug de l'Espagne. Louis XIV suivait en cela les avis du

1. « Render maggioremente imbarazzati Spagnuoli ed obligarli con tutti i mezzi a disporsi ad acconsentire a quella pace, che hanno procurato di divertire sino al presente. » Cité par Galatti, *op. cit.*, p. 122.

2. *Ibid.*, p. 122.

3. Lettre n° XI.

cardinal d'Estrées, ceux de Valbelle[1] et de Vivonne, non moins ardent partisan d'une intervention considérable[2].

A cette époque, l' « état des affaires » ne permettait guère d'autres dépenses que celles de la guerre continentale, mais le désir de profiter de l'occasion offerte de faire une diversion dans la Méditerranée, d'occuper Messine, qui se donnait à lui, et de profiter des troubles très graves qui venaient d'éclater dans le royaume de Naples[3] l'emportait dans l'esprit du roi sur toute autre considération. Il ne s'agissait toujours que d'une diversion. Dans le Conseil, Louvois, Le Tellier et Pomponne ne pensaient pas qu'on pût raisonnablement songer à davantage; et Colbert, craignant un surcroît de dépenses, se ralliait à leur avis. Néanmoins, peu à peu l'espérance de conquêtes et de victoires navales germait dans l'esprit du roi, « bien résolu, écrivait Le Tellier à Turenne le 2 novembre, à faire tout ce qui dépendra de lui pour maintenir ceux de Messine contre l'Espagne et de donner occasion au roi catholique d'employer une partie de ses forces inutilement de ce côté là ». Et il ajoutait : « Il seroit bon que pendant cette guerre ci l'Espagne perdît Messine et le reste de la Sicile, comme il pourra bien arriver, pourvu que l'armement naval que Sa Majesté emploiera de ce côté là puisse avoir d'heureux succès[4]. »

C'est ainsi qu'à l'expédition du chevalier de Valbelle, chef d'escadre, qui était allé en quelque sorte tâter le terrain à Messine (27 septembre-14 octobre 1674) et avait apporté un secours momentané et un réconfort moral aux

1. Valbelle lui conseillait de prendre pied à Messine pour s'agrandir en Italie quand il lui plairait. Cf. p. 26, note 2.
2. Cf. p. 28 et 33.
3. Cf. p. 8, note.
4. Cf. C. Rousset, *op. cit.*, t. II, p. 381.

insurgés, succéda l'expédition du marquis de Vallavoire, lieutenant général, qui arriva le 3 janvier 1675 dans la ville, que les Espagnols serraient de très près. Vallavoire, dès le 9 janvier, dépeignit au roi la nécessité de faire quelque sacrifice d'argent et de troupes s'il voulait faire utilement diversion en Sicile. Il parlait même de la conquête de l'île comme aisée, mais, huit jours plus tard, il mandait à la cour qu'à Messine, assiégée depuis sept mois, on manquait de tout et qu'un corps de troupes considérable était indispensable « si Sa Majesté veut maintenir ce poste et y faire des progrès. De toutes parts, comme de Catane et de Syracuse, on n'attend pour se déclarer en faveur de Sa Majesté que la venue de ses troupes. Une partie de la Calabre est dans les mêmes sentiments[1] ».

Louis XIV n'avait pas attendu la réception de ces messages pour décider une expédition plus importante encore et en donner le commandement au duc de Vivonne.

En effet, tandis qu'il pressait le départ de Vallavoire pour Messine, le roi ordonnait de préparer pour le mois de janvier suivant le départ d'une escadre de six vaisseaux avec un régiment de mille hommes de vieilles troupes, et pour le mois de mars celui des galères avec un nouveau millier d'hommes. Seignelay en avertit Vivonne le 24 novembre en ajoutant : « C'est à vous à voir sur ce pied[2] s'il vous convient de demander le commandement de ce qui débarquera et si vous voulez partir avec les vaisseaux au commencement de janvier, ou attendre de partir avec les galères au mois de mars prochain. En tout cas, disait-il, vous pourrez compter essentiellement que tout ce que mon

1. Cf. C. Rousset, *op. cit.*, t. II, p. 386.

2. Il devait y avoir à Messine, en avril 1675, 12 vaisseaux, 24 galères et 2 500 hommes de troupe.

père et moi pourrons faire pour votre satisfaction, nous le ferons sans réserve[1]. » Il pouvait écrire le surlendemain : « Vous ne devez pas douter que Sa Majesté ne vous accorde le commandement de terre et de mer, mais je vous prie de n'en point parler encore. » Et, enfin, le 21 décembre : « Je vois que vous êtes déjà informé que Sa Majesté vous donne le commandement des troupes de mer et de terre et que vous êtes bien persuadé de la joie que j'en ai eu[2]. »

La nomination de Vivonne, en effet, s'explique et l'intervention de Seignelay ne dut pas être aussi indispensable que le laisse penser Camille Rousset. Il fallait un officier de marine qui fût aussi un officier de l'armée de terre. Or, Vivonne, lieutenant général dans l'armée de terre et vice-amiral du Levant, était l'un et l'autre. Il fallait un grand personnage. Vivonne, frère de M^mes^ de Montespan et de Thianges, ancien enfant d'honneur de Louis XIV, comblé de dignités et de faveurs, très bien en cour et depuis longtemps habitué au commandement, répondait aux exigences voulues. Enfin, les Messinois ne lui avaient-ils pas adressé dès les premiers jours de l'insurrection des ambassadeurs, ne continuaient-ils pas à se mettre sous sa protection, à lui adresser des suppliques[3]? Vivonne n'était-il pas au courant de tout ce qui concernait Messine et n'avait-il pas été intéressé directement, en raison de sa charge, à l'armement et à l'expédition des vaisseaux de Valbelle et de Vallavoire?

Vivonne, nommé vice-roi par Louis XIV pour donner

1. Lettre n° XVIII.
2. Lettre n° XXII.
3. Lettre n° XIII.

satisfaction aux députés messinois à la cour[1], se confondit en témoignages de reconnaissance et ne rêva que de voler au secours de « cette pauvre ville » de Messine[2] et « d'ajouter à la conquête du Rhin celle d'un royaume qui rendrait pour ainsi dire tributaire toute l'Italie[3] ». Il demandait donc de la cavalerie, de l'infanterie, des munitions en quantité et du matériel de siège, enfin un intendant et un munitionnaire.

Or, le roi s'était laissé persuader que, si son armée navale sous les ordres de Vivonne parvenait à chasser les Espagnols des côtes de Sicile, non seulement Messine serait aisément ravitaillée, mais que la seule vue d'une escadre « aussi puissante et composée d'aussi bons vaisseaux » suffirait à déterminer le soulèvement du plus grand nombre des villes siciliennes, peut-être même celui du royaume de Naples[4]. Toutefois, Louis XIV n'entendait faire aucun effort particulier pour conquérir la Sicile et le royaume de Naples au cas où l'espoir de voir les populations de ces contrées se donner à lui serait déçu. « Il n'est pas question d'une guerre de campagne », écrivait Seignelay le 18 janvier[5]. Le secours envoyé à Messine « n'est pas à autre intention que de garder les châteaux de la dite ville et de faire retirer l'armée navale d'Espagne qui est à présent dans les mers de Sicile », et Vivonne se vit refuser la cavalerie, les mortiers, tous les sacs à terre et munitions qu'il avait sollicités.

1. Voir p. 26, note 1, et p. 58, note 1. Sur le désir des Siciliens d'avoir un roi, voir aussi p. 148, 170, note.
2. Lettre n° XXXII.
3. Lettre n° XXXIV.
4. Cf. p. 50 et note.
5. Lettre n° XXXVII.

Vivonne mit à la voile le 29 janvier 1675 à Toulon, dut relâcher aux îles d'Hyères, et ne parvint à Messine que le 12 février[1]. A peine débarqué, il réclama avec une nouvelle insistance et en connaissance de cause 6 000 hommes d'infanterie, une brigade de cavalerie, de l'argent pour payer les troupes et du blé pour la ville, représentant au roi que la porte de la Sicile lui était ouverte et que la conquête de ce beau royaume ne pouvait manquer pourvu qu'il voulût la soutenir avec application. Il faisait même prévoir que la chute du royaume de Naples et celle de la Sardaigne ne tarderaient pas à s'ensuivre[2]. Quel avantage le roi n'en retirerait-il pas? Il serait maître d'un magnifique royaume, maître du commerce dans la Méditerranée, maître enfin de la Barbarie? Au cas où, au contraire, le roi n'accorderait pas le secours demandé, Vivonne déclarait hautement qu'il ne retirerait de son intervention à Messine ni profit ni honneur, et qu'il valait mieux abandonner l'entreprise en lui envoyant sans tarder l'ordre de se retirer.

Louis XIV était déjà résolu à envoyer à Messine ce qu'il appelait « un secours considérable[3] ». La lettre de Vivonne l'engagea à ordonner le départ immédiat de 3 400 hommes des meilleurs régiments d'infanterie, 350 cavaliers et 400 dragons, sans parler des 6 000 charges de blé pour Messine. Quant à l'intendant, il n'était autre que le cousin germain du grand ministre, Colbert de Terron, le fondateur de Rochefort[4].

Louis XIV était, en effet, de plus en plus pénétré de

1. Sur le combat du Stromboli livré en cours de route à la flotte espagnole, cf. la lettre n° XL et Ch. de la Roncière, *Histoire de la marine française*, t. V, p. 603 et suiv.
2. Cf. p. 82.
3. Lettre n° XLV.
4. Lettre n° LIV.

l'idée que la conquête de la Sicile était possible. Les Messinois en députation à la cour, le cardinal d'Estrées à Rome lui représentaient certaines villes de Sicile, comme Palerme et Trapani, les Calabrais et les Abruzzois, prêts à se révolter, à se donner au roi ou plutôt à un souverain français que Louis XIV désignerait lui-même, et dont ils réclamaient la prompte arrivée parmi eux. Mais Louis XIV, très prudemment, refusait de satisfaire à ce désir tant que les Italiens des Deux-Siciles ne se seraient pas eux-mêmes mis en état de recevoir ce roi, car il se méfiait, à juste titre, des prompts enthousiasmes et des non moins promptes aversions de ces populations méridionales. Néanmoins, pour favoriser une révolte générale, il mit à la disposition de Vivonne l'armée navale de France presque tout entière, vaisseaux et galères, dans le but de couper totalement les communications des Espagnols avec leurs domaines italiens. Cette mesure devait suffire, pensait-il, à déclencher la révolte et par suite poursuivre la conquête du « magnifique royaume ». Il serait ainsi inutile de distraire de grands corps de troupe des armées continentales, ce qui satisfaisait Louvois, et de faire de grandes dépenses, ce qui satisfaisait Colbert.

A Messine, Vivonne ne pensait plus de même. Il ne voyait que la réalité immédiate, la ville bloquée et sans pain, la population attendant tout de Louis XIV au lieu d'essayer de contribuer elle-même à son salut, l'obligation de maintenir sur les lieux de fortes garnisons, tant à cause des Espagnols qui cernaient Messine que de leurs partisans, encore nombreux dans la cité, où ils excitaient le mécontentement et organisaient des séditions. Vivonne s'estimait donc en fâcheuse posture, en quelque sorte sur un volcan, et trouva bien faible le renfort que lui annonçait

le roi[1]. « Je vous avoue, écrivait-il à l'intendant Arnoul, que je passe ici des jours qui me font venir des cheveux gris en abondance. J'ai les ennemis aux portes, j'ai des conjurations dans la ville, j'ai très peu de soldats, dont la moitié sont malades. Je suis sans un sol. Il me semble que cette situation n'est pas trop agréable[2]. » Et il déclarait : « A cela je ne saurai que faire, sinon qu'agir de mon mieux. »

Il se rendait aussi compte que les villes de Sicile, quoique bien intentionnées, ne voulaient pas s'exposer à un danger certain, disant : « Venez avec des forces capables de nous empêcher de retomber dans les mains cruelles des Espagnols et nous nous donnerons à vous[3]. »

Aux réclamations de Vivonne, le roi fit répondre par Louvois qu'en effet le renfort envoyé était faible[4], mais qu'il ne pouvait faire davantage. Il reconnaissait que Vivonne était insuffisamment outillé pour conquérir le pays et déclarait qu'il ne désirait pas autre chose que la conservation de Messine, tout en désirant que Vivonne cherchât à « s'étendre un peu[5] », ne fût-ce que pour trouver dans l'île de quoi ravitailler Messine[6].

Vivonne, dès l'arrivée des renforts annoncés, chercha à « s'étendre un peu ». Avec les faibles moyens dont il disposait, il n'avait de chances de réussite que dans une succession de petites opérations conçues en secret, menées avec décision et hardiesse, et surtout très rapidement,

1. Lettres nos LXVI et LXXI.
2. Lettre no LXXII.
3. Lettre no XC.
4. Certaines compagnies envoyées à Messine ne comptaient qu'un effectif dérisoire. Il fallut les réformer et punir sévèrement les coupables (lettre no LXXV).
5. 20 juin 1675. Cf. p. 134.
6. Cf. p. 141.

pour bénéficier à chaque occasion des avantages de la surprise. Mais Vivonne, méticuleux, scrupuleux et lent, n'avait pas ces qualités nécessaires à un grand chef, le coup d'œil et l'esprit de décision. Il manquait de *mordant* et d'*allant*. Ses opérations n'eurent qu'un médiocre succès. Il combina d'abord un coup de main assez hardi sur Milazzo, quartier général des Espagnols. L'armée de terre fit bien son devoir, mais l'armée de mer laissa passer des renforts, ne parut pas au bon moment et la tentative aurait été entièrement manquée sans la prise au retour, par les troupes de Vallavoire, de Gesso et de Spadafora.

Le mois suivant (juillet), Vivonne, à la tête d'une flotte importante, se présenta devant Palerme, puis devant Naples, où il voulait surprendre la flotte espagnole. Cette expédition devait coïncider avec un mouvement populaire et était conforme au plan de Louis XIV, qui pensait que l'apparition d'une puissante armée navale encouragerait les révoltés. Mais Vivonne commit la faute impardonnable de ne pas livrer bataille et de se retirer sans coup férir. Il s'ensuivit que les Napolitains, quoique très agités, ne se révoltèrent pas[1].

Ainsi la campagne de Sicile débutait d'une manière fort médiocre. Tout le monde à Messine était mécontent et aigri. Vivonne, découragé plus que nonchalant, négligeait d'écrire à la cour, ce dont Louis XIV, à diverses reprises, se plaignit vivement. Vivonne eut pourtant la satisfaction d'annoncer la conquête de l'importante place maritime d'Augusta, qui défendait Catane, brillante revanche de l'échec subi devant Milazzo. Il eut ainsi une porte ouverte sur l'intérieur de la Sicile, l'espérance de réquisitions de denrées dans un riche pays, et enleva aux ennemis un point

1. Cf. p. 148, note.

d'appui, un port très sûr où l'on pouvait redouter que Ruyter ne vînt s'abriter[1].

Sur ces entrefaites, Vivonne fut promu par le roi maréchal de France. Il devait cette dignité, au dire unanime des contemporains, à sa sœur, la maîtresse du roi, mais la pensée de donner au vice-roi une autorité plus grande encore à l'égard de ses subordonnés, qui ne se faisaient pas faute de le critiquer sévèrement dans leurs lettres à la cour, ne fut peut-être pas sans influer sur Louis XIV.

Or, à cette époque, Vivonne, en proie à de vives préoccupations, harcelait Louis XIV et ses ministres de demandes. Il lui fallait des troupes; celles dont il disposait étant trop peu nombreuses, décimées en outre par la maladie et la désertion. Il lui fallait du blé à tout prix, sinon c'était la famine et la révolte contre les Français. Ce souci du pain quotidien le hantait à juste titre. Le roi, habitué à voir ses armées se nourrir aux dépens des contrées où elles séjournaient, faisait les plus grandes difficultés à envoyer du blé à Messine, et, d'autre part, les marchands, malgré les invitations pressantes qu'on leur adressait, hésitaient à en transporter. Le commerce du blé à Messine n'étant pas libre, leur intérêt dans cette opération leur apparaissait d'autant moins considérable qu'ils avaient grand'peine à se faire payer.

Le roi ne songeait plus à conquérir la Sicile par les armes. Après avoir souhaité que Vivonne « entreprît quelque chose de considérable[2] », il lui faisait notifier par Louvois de se servir du corps expéditionnaire pour conserver Messine, de prendre « de bonnes précautions pour la sûreté des troupes, que, si les Messinois venaient à changer

1. Lettre n° CXII.
2. 29 juin. Lettre n° LXXXVIII (p. 139).

de sentiment, il ne pût rien arriver aux dites troupes[1] ». De toutes façons, il lui était impossible à ce moment de renforcer encore le corps que commandait Vivonne.

La diplomatie ferait-elle à l'égard des Siciliens et des Napolitains ce que les faibles moyens du roi à Messine ne pouvaient accomplir? Les Siciliens ne cessaient d'affirmer qu'ils se révolteraient contre les Espagnols si Louis XIV leur envoyait un prince sous l'autorité duquel ils constitueraient un royaume autonome. On parla du duc du Maine[2], de Monsieur[3], du comte de Vermandois, d'un prince de Conti. Il fut même question d'un prince de la maison de Savoie[4]. Louis XIV, sans désigner personne, fit, en octobre 1675, aux Siciliens la promesse de leur donner un prince de son sang. Mais cette déclaration théorique n'amena pas le soulèvement que le duc d'Estrées et son frère le cardinal, plus que tout autre, espéraient. La raison s'aperçoit aisément. Cette déclaration n'était pas appuyée par la force. La vue des troupes insuffisantes, dont Vivonne disposait, faisait soupçonner que Louis XIV ne ferait jamais grand sacrifice pour les Siciliens. Ceux-ci donc avaient aussi peu de confiance en Louis XIV que Louis XIV témoignait peu de confiance en eux.

L'année 1676 débuta par une offensive des Espagnols contre Messine. L'ennemi voyait les troupes de Vivonne dispersées en des garnisons isolées et très peu nombreuses et la plus grande partie de l'armée navale hors des mers de Sicile, mais surtout il avait l'appui de Ruyter et de la flotte hollandaise, dont la navigation jusque dans la

1. 14 septembre. Lettre n° CXVI.
2. Cf. p. 58, note 1.
3. Cf. p. 171, note.
4. C. Rousset, t. II, p. 407-408.

Méditerranée avait été suivie comme pas à pas par les agents de Louis XIV[1]. Vivonne avait été tenu au courant de son avance, de sa prochaine arrivée, et le roi témoignait de quelque inquiétude au sujet du combat naval qu'il allait avoir à livrer, recommandait à Vivonne de prendre le commandement effectif de la flotte que Du Quesne amenait en toute hâte.

L'alerte fut chaude. Le poste de Gesso et quelques villages furent perdus (2 janvier). Messine même fut directement menacée et Augusta inquiétée[2]. Vivonne reconnaissait la gravité de la situation, la peine qu'il aurait à défendre ces deux villes, et envoyait à la cour des messages alarmants. A Messine, tout le monde était mécontent. Certains notables conspiraient[3]. Les soldats, aidés par les Messinois, désertaient[4]. Les subordonnés de Vivonne accusaient leur chef de négligence, d'incurie, de corruption même à propos des blés et surtout de la présentation ou nomination à certaines charges messinoises alors vacantes. Des intrigues se nouaient; l'une d'elles faillit interposer Vallavoire entre Vivonne et le Sénat en lui faisant conférer le rang de *stratigo*. Colbert de Terron, dès le premier jour, n'avait cessé de manifester sa mésintelligence à l'égard du vice-roi. Vivonne s'en plaignait vivement à Louvois[5], à Seignelay, à Du Fresnoy, le premier commis

1. Sur l'intervention de la flotte hollandaise dans la Méditerranée en 1676, voir les documents publiés par Colenbrander, *Bescheiden uit vreemde archieven omtrent de groote Nederlandsche Zeeoorlogen*, t. II (1919), p. 365 et suiv.

2. Lettre n° CLXVIII.

3. Les frères Lipari. Cf. lettre n° CXCIV.

4. Lettre n° CXCIX.

5. Lettre n° CLXXXVI. — « Je n'ai pu résister à l'impulsion que j'ai ressentie de vous écrire pour vous éclaircir l'esprit sur

de Louvois, accusa même Colbert et Seignelay de le trahir ou, tout au moins, de l'abandonner. Colbert et Seignelay s'en défendirent sur-le-champ, protestèrent de leur amitié et de leur dévouement[1], et le roi ne manqua pas de soutenir le maréchal contre les médisants et les intrigants. Colbert de Terron fut rappelé et un important renfort de troupes promis à bref délai à Vivonne.

Cependant Du Quesne approchait. Il rencontra la flotte de Ruyter au large des îles Lipari, le 8 janvier 1676, et, dans un combat qui fut rude, battit l'amiral hollandais[2]. Ruyter, quand il eut réparé ses forces, tenta avec les Espagnols une attaque générale de Messine par terre et par mer, le 28 mars, mais sa flotte ne put approcher et soutenir les troupes espagnoles. Celles-ci étaient parvenues à s'emparer un moment d'un couvent sur la côte, aux portes mêmes de Messine, mais durent bientôt s'enfuir, poursuivies par les Messinois et les Français. Ruyter alla mouiller ensuite devant Augusta. C'est là que pour la seconde fois Du Quesne le rencontra, et l'on sait quelle importante victoire remporta le lieutenant général français (22 avril). Ruyter mortellement blessé et la flotte hollandaise désemparée obligée de chercher refuge dans le port de Syracuse, où son chef ne tarda pas à mourir[3].

La victoire de Du Quesne fut complétée par celle, non

cet excès de médisance qui s'est, dit-on, répandu à la cour au retour des vaisseaux et des galères en Provence. » Cf. Rousset, t. II, p. 415.

1. Louvois les imita. Lettre n° CCXXIX.

2. Ce fut le combat d'Alicuri. Cf. la lettre n° CLXXI et Ch. de la Roncière, *Histoire de la marine française*, t. V, p. 606 et suiv.

3. Sur la bataille d'Augusta ou du mont Gibel (d'Etna), cf. p. 295, note, et Ch. de la Roncière, *op. cit.*, t. V, p. 627 et suiv.

moins brillante, de Vivonne devant Palerme[1]. Le 2 juin, le maréchal, en coulant douze vaisseaux et six galères, porta un coup décisif à la puissance navale des Hollandais et des Espagnols. Le retentissement de cette victoire fut considérable. Le roi fit frapper une médaille : Le Brun peignit aux angles du plafond qui dominait le grand degré au château de Versailles des proues de navires pour commémorer cette gloire navale[2], et Vivonne fut comblé d'éloges. Mais le maréchal ne put, faute de troupes suffisantes, exploiter sa victoire en attaquant Palerme elle-même. Aucun mouvement populaire, soit en Sicile, soit en Calabre, ne vint, malgré la conviction du duc d'Estrées[3], attester le désir réel et sincère des populations des Deux-Siciles de secouer le joug de l'Espagne. Et, pour la conquête de la Sicile ou simplement pour la situation des Français à Messine, la victoire de Palerme n'eut pas les conséquences qu'on eût pu en attendre. Les Espagnols, qui avaient, après la bataille d'Augusta, renouvelé leurs attaques contre un faubourg de Messine, ne tentèrent plus aucune attaque et n'inquiétèrent plus la ville par les armes tout au moins. Ils essayèrent de fomenter un complot, qui fut découvert à temps[4].

Vivonne, qui aurait dû sentir son autorité accrue par le succès qu'il venait de remporter, se crut au contraire, à tort ou à raison, en but au mauvais vouloir de certains subordonnés et se plaignit très vivement à ses sœurs, M^mes^ de Thianges et de Montespan, des procédés de Vallavoire et de l'intendant d'Oppède à son égard[5].

1. Cf. la lettre n° CCXXXVII, et Ch. de la Roncière, *op. cit.*, t. V, p. 627 et suiv.

2. Cf. P. de Nolhac, *La création du château de Versailles* (1901), p. 116.

3. Lettre n° CCXV.

4. Lettres n^os^ CCLV et CCLXVI.

5. Lettre n° CCLII. Cf. C. Rousset, t. II, p. 340 et suiv.

Ainsi, faute de troupes, faute d'argent, faute de blé, Vivonne se voyait non seulement hors d'état d'exploiter sa victoire, mais se trouvait à Messine même dans une situation fort difficile. Il écrivait à Louvois le 16 juillet : « Tous ces mouvements sont les effets que produit la faiblesse de nos troupes, le voisinage de l'ennemi et l'absence des vaisseaux, les gens du pays ne pouvant croire sérieusement que le roi veuille les soustraire absolument de la domination d'Espagne pendant que Sa Majesté ne tient pas ici continuellement des forces en état de faire des conquêtes, mais qu'elles y viennent séparément...[1]. » Ces remarques ne manquaient pas de justesse. Néanmoins, malgré la pénurie des troupes, Vivonne essaya d'améliorer cette situation. Il tenta, le 16 juillet 1676, d'enlever par surprise la petite ville de Taormina, si pittoresquement perchée sur un contrefort escarpé de l'Etna, et que sa position incomparable, son climat, les ruines illustres de son théâtre grec ont rendue de nos jours célèbre. Pour Vivonne et ses contemporains, elle n'était qu'une place importante sur la route de Catane, à l'entrée d'un riche pays fertile en blé et en fourrage, denrées que la campagne messinoise ne produisait qu'insuffisamment. De longue main, écrivait-il, il avait dans cette localité « quelque pratique », et il pouvait espérer que, grâce à la trahison d'un noble sicilien, seigneur du pays, il pourrait par surprise et avec très peu de monde prendre la ville. Malheureusement, le secret fut divulgué et l'affaire fut manquée[2].

Depuis plusieurs mois, le roi faisait préparer en Provence l'embarquement d'un important renfort qu'il songeait à envoyer à Vivonne. Ce renfort ne fut pour Vivonne que l'occasion d'une nouvelle déception. Les troupes n'étaient

1. Lettre n° CCLXVI.
2. Lettre n° CCLXVII.

nombreuses et valeureuses qu'en théorie. Venues de Catalogne, où elles se considéraient comme en disgrâce, elles se révoltèrent lorsqu'elles apprirent qu'on allait les embarquer pour Messine. Leur état physique était aussi défectueux que leur état moral, et les compagnies qui n'avaient au départ qu'un effectif dérisoire fondirent encore au cours de la traversée, décimées par la dysenterie. A peine furent-elles débarquées que l'hôpital de Messine se trouva comble. Comment, dans ces conditions, Vivonne allait-il pouvoir, comme il le souhaitait, « délivrer Messine du blocus où elle est par terre, en chasser les ennemis bien loin, afin que, cette ville rentrant dans la possession de ses biens, elle voie une fois la fin de ses maux et établisse le repos de ses habitants[1]? »

La déception du vice-roi fut extrême et Vivonne écrivit une nouvelle lettre à Mme de Montespan, lettre qui est connue. Il priait sa sœur d'intervenir auprès du roi en sa faveur et de lui faire connaître combien Louvois montrait de « répugnance pour la conquête de la Sicile », puisqu'il le laissait manquer de tout argent, n'envoyait jamais les troupes « que le plus tard qu'il le peut, les choisissant les plus nouvelles et en si petit nombre » que leur présence était plus une source d'embarras qu'un moyen de faire utilement « quelque chose[2]. » Puis Vivonne adressa directement au roi une lettre pleine de supplications[3] et exposa à nouveau ses doléances aux ministres, leur exposant ses « embarras, ses chagrins, les douleurs » que lui causait l'état où il se trouvait. Louvois lui répondit : « Il est sans doute, et Sa Majesté le connaît mieux que personne, que

1. Lettre n° CCLXX.
2. Lettre n° CCXCV.
3. Lettre n° CCXCVII.

les troupes que l'on vous envoie ne sont pas les meilleures du royaume, mais, comme dans une si grande guerre que celle ci il n'est pas possible de faire tout ce que l'on veut, c'est à vous, Monsieur, avec ce que Sa Majesté vous peut envoyer, d'entreprendre les choses qui seront possibles et point davantage[1]. »

Vivonne réagit contre son découragement et, dès le début de l'automne 1676, organisa une expédition contre Syracuse, mais le vent du sud et le mauvais temps le contrarièrent. Il se dédommagea en enlevant brillamment Taormina, malgré les difficultés du terrain, et, en novembre, Scaletta, dont le siège fut très dur. La chute de ces deux places eut pour heureux effet de dégager Messine ; plusieurs petites places se rendirent et les Espagnols abandonnèrent Gesso. « Le roi est maître de soixante milles de côtes », écrivait Vivonne à Louvois.

Ces succès eurent un contre-coup plus lointain encore. Ils encouragèrent la cour à faire des sacrifices en faveur de Messine : « Présentement que les conquêtes que vous avez faites ont mis Sa Majesté en état de pouvoir espérer des avantages réels des dépenses et des efforts qu'Elle ferait pour vous secourir, écrivait Louvois à Vivonne, Elle a pris la résolution de faire une véritable guerre en Sicile, en a résolu les moyens et m'a chargé de prendre les mêmes soins pour cet emploi que mon devoir et mon inclination m'obligent à prendre à la guerre qui se fait ailleurs[2]. » Cette résolution du roi se manifesta par l'envoi immédiat d'un nouveau renfort, efficace celui-là, composé de vieilles troupes aguerries et commandées par de bons officiers.

Vivonne pouvait agir ; il devait même agir vite, profiter

1. Lettre nº CCCXIII (cf. p. 408).
2. Lettre nº CCCCXXVII (cf. p. 443).

de la force dont il disposait, du printemps, des bonnes dispositions du roi et de Louvois. Or, Vivonne parut embarrassé par l'importance même des moyens mis soudainement à sa disposition. Il ne montra pas la même énergie qu'au cours de sa dernière campagne conçue dans l'adversité et qui avait obtenu des résultats si satisfaisants. Il fut lent à se décider, lent à se mettre en campagne et, n'ayant pas osé ou su frapper vite, manqua l'entreprise qu'il dirigeait contre Syracuse. Il avait tout réglé d'avance, minutieusement et en secret. Mais au dernier moment, à la fin de mai, le vent, constamment contraire, empêcha pendant huit jours les vaisseaux d'appareiller. Vivonne fut obligé de renoncer à son projet tout en espérant le reprendre plus tard.

Ce fut une grande faute, un grand malheur pour Vivonne. Du succès de son offensive, l'avenir tout entier de l'intervention française en Sicile dépendait. Le roi et Louvois, un moment encouragés, avaient fait un dernier effort en envoyant, bien tard, il est vrai, des troupes suffisantes pour permettre au maréchal d'organiser une campagne efficace contre les Espagnols. Or, les bonnes troupes envoyées par le roi restèrent inactives, inutilisées pendant les mois les plus favorables de cette année 1677.

Louvois, à juste titre, en fut extrêmement irrité. « Le roi a vu avec surprise et douleur, écrivait-il, qu'après tous les efforts que Sa Majesté a faits pour envoyer des troupes à Messine, des sommes très considérables pour les faire subsister et toutes les autres choses qu'Elle a vu qui pourroient vous aider à faire quelque conquête considérable en Sicile, l'on y trouvoit les choses plus difficiles alors que l'année passée, dans le temps que l'on manquoit de tout. » Il espérait cependant qu'une fois les chaleurs passées Vivonne se

mettrait en campagne « pour faire quelque entreprise qui puisse répondre à l'attente et aux efforts de Sa Majesté et convenir à votre réputation ». Le roi avait fait passer en Sicile toutes les troupes qu'il pouvait y envoyer « dans l'état présent des affaires ». Louvois déclarait enfin que, si Vivonne ne pensait pas pouvoir faire « de progrès », le roi, résigné à rester à Messine sur la défensive, rappellerait en France les troupes qui ne seraient pas strictement indispensables pour la sûreté de la ville.

Cette lettre n'était pas encore écrite que Vivonne avait déjà repris son projet contre Syracuse. Les troupes de terre et de mer étaient en route lorsqu'un incident arrêta l'expédition. Pour la troisième fois, l'attaque de Syracuse était manquée. Une épidémie soudaine et très grave vint sur ces entrefaites décimer l'armée, qui fondit tant par la maladie que par la désertion.

C'en était fait de l'expédition de Sicile. Louis XIV, résolu à rappeler les compagnies inutiles, se décida en secret à abandonner Messine, à en retirer toutes ses troupes, tous ses vaisseaux, tous ses agents. Non seulement il n'était plus question de faire des conquêtes en Sicile, mais le roi ne songeait plus même à faire une diversion en Méditerranée. Le maintien du « front » de Sicile n'était avantageux qu'autant qu'il obligeait les Espagnols à immobiliser là-bas des troupes supérieures à celles du roi. Or, une expérience de plusieurs années venait de démontrer que les efforts et les dépenses du roi faites à leur occasion n'aboutissaient qu'à des résultats secondaires. La diversion coûtait trop cher et il était prudent d'y renoncer.

Un autre événement détermina encore le roi à retirer ses troupes. Les Hollandais, auxquels se joignaient cette

fois les Anglais, allaient faire une nouvelle tentative pour chasser les Français de Sicile. Leurs préparatifs pour la campagne de 1678 étaient déjà commencés. Il fallait évacuer la Sicile de peur de s'y trouver enfermé[1]. Louis XIV organisa sans s'en ouvrir à personne cette opération très délicate. Pendant plusieurs mois, il dissimula, ne fût-ce que dans la crainte de possibles Vêpres siciliennes au cas où la nouvelle s'ébruiterait à Messine[2], et parla de nouveaux renforts, de nouvelles dépenses à propos de la Sicile. Il choisit pour organiser et diriger la retraite le duc de La Feuillade, mieux qualifié par les ressources de son esprit et celles de son caractère que le maréchal de

1. Cf. C. Rousset, t. II, p. 465 et suiv., et Ch. de la Roncière, *op. cit.*, t. V, p. 683.

Louis XIV, *Mémoires*, éd. Grimoard, t. IV, p. 143 : « Les efforts que mes ennemis ligués ensemble et les envieux de ma prospérité vouloient faire contre moi m'obligèrent de prendre de grandes précautions; et, pour commencer, en finissant la campagne de 1677 et n'employer mes forces que dans les lieux où elles seroient absolument nécessaires. Le maréchal de Vivonne m'avoit demandé son congé pour revenir de Messine; j'envoyai le maréchal de La Feuillade en sa place, avec ordre de ramener les troupes que j'y avois pour appuyer la révolte, et je lui ordonnai de s'y préparer avec tant de secret et de diligence que l'union de l'Angleterre avec mes ennemis ne rendît pas leur retour impossible. »

Et plus loin il conclut (p. 161) : « Je sentis un plaisir intérieur de la résolution que j'avois prise d'abandonner Messine (quoiqu'elle m'eût coûté beaucoup de peines), voyant l'étonnement qu'en eurent mes ennemis qui avoient espéré de m'embarrasser par l'impossibilité que j'aurois eue à soutenir une si grande diversion. Un roi ne doit point avoir de joie dans de pareilles rencontres par animosité; mais il faut qu'il fasse son seul plaisir d'avoir contribué au bonheur de son royaume en prévenant par ses soins les maux qui pouvoient arriver par sa négligence. »

2. Vivonne estimait même que la simple décision du roi de rester sur la défensive à Messine provoquerait une révolte. Les événements, la perte de Mola lui donnaient raison.

Vivonne, auquel, du reste, son long commandement à Messine enlevait beaucoup de liberté d'action à l'égard des habitants[1]. On peut aussi penser que Louis XIV voulut épargner au vice-roi de Sicile une tâche singulièrement ingrate.

A la cour, quoi qu'écrive à ce sujet Bussy-Rabutin, personne ne se douta des réelles intentions du roi, et Vivonne ignorait tout lorsqu'il reçut l'avis que le roi lui accordait « sur sa demande » un congé pour venir se reposer en France. La Feuillade lui donna la clé de l'énigme. Quels furent les sentiments de Vivonne? Nous l'ignorons, car à partir de l'arrivée de La Feuillade à Messine il n'écrivit plus à la cour, et sa correspondance avec ses subordonnés ne paraît pas avoir laissé de traces. La transmission des pouvoirs se fit le mieux du monde. La Feuillade était habile, souple, d'humeur enjouée et entretenait depuis de longues années avec Vivonne des relations d'amitié[2].

Vivonne s'embarqua le 11 février 1678 sur le *Fortune*[3] et débarqua le 27 du même mois à Toulon. Il était à la cour cinq semaines plus tard. « M. de Vivonne est arrivé, écrivait, le 5 avril, Bussy-Rabutin. Il n'est point, comme on le disait, gros comme un tonneau. Il court le bruit que M. de La Feuillade retire ses troupes de Messine. C'est un vais-

1. « Ce qui étoit bizarre, c'est que trois années à Messine avaient donné à la plupart des Français des maîtresses ou des amis intimes ou un mélange d'intérêt par le commerce, ce qui demandoit un redoublement d'application pour les éloigner de la pensée d'une retraite. Le roi, pour mieux faire croire qu'il y envoyoit un grand secours, commanda des troupes et des vaisseaux pour y passer dans les premiers jours de février » (Relation citée par C. Rousset, t. II, p. 466 et suiv.).

2. Le jeune Brienne, *Mémoires*, t. III, p. 75-76.

3. Commandé par Cogolin. Cf. les lettres de l'intendant Arnoul à Colbert (1er mars 1678) aux Arch. nat., *Marine*, B² 29, fol. 184 et 207.

seau qui a dit cette nouvelle, car il n'est pas venu de courrier[1]. »

Entre temps, La Feuillade concentrait ses troupes, les embarquait, donnait asile sur ses vaisseaux aux Messinois qui, par crainte des Espagnols, désiraient se réfugier en France[2] et revint sans encombre en Provence[3]. « La Feuillade a été reçu du roi à merveille, écrivait Mme de Scudéry à Bussy, le 23 avril. On est fort content de la manière dont il a retiré ses troupes à Messine. Vivonne en est bien content aussi, car il n'avoit pas envie de jouer ce personnage là[4]. »

Nous avons cherché à indiquer ici dans leurs grandes lignes et en utilisant surtout la correspondance de Vivonne les diverses phases de l'expédition en Sicile, les changements d'opinion et d'intentions du roi à son égard.

La campagne de Messine ne devait être au début qu'une diversion, et, malgré les projets de conquête dans les Deux-Siciles qui furent par moments caressés, elle ne fut qu'une diversion. Diversion utile, certes, qui causa aux Espagnols de gros soucis et de grands embarras, les obligea à demander aux Hollandais le secours de leur flotte et les empêchait de les soutenir sur le continent[5]. Cette diversion per-

1. *Correspondance* de Bussy-Rabutin, t. IV, p. 80. Vivonne à son retour obtint le commandement d'une armée en Flandre et reprit à la cour sa place de brillant courtisan.

2. *Ibid.*, p. 86.

3. Sur le rembarquement et le retour de La Feuillade, sa tactique et sa méthode pour garder jusqu'au bout le secret de son départ, cf. la lettre d'Oppède aux Arch. nat., *Marine*, B² 8, fol. 77. Voir aussi C. Rousset, t. II, p. 467 et suiv.

4. *Correspondance* de Bussy-Rabutin, t. IV, p. 93.

5. Ce fait a été constaté tout d'abord par l'ambassadeur de Venise (Giustinian), qui, d'autre part, prétendait que la seule crainte de l'intervention des Anglais et des Hollandais en Médi-

mit de mettre en relief d'une manière éclatante la puissance maritime de la France à cette époque et marqua le début du déclin de l'hégémonie navale des Hollandais. Lorsque l'expédition de Sicile devint trop coûteuse et aurait pu même être périlleuse pour les armes du roi, Louis XIV eut la sagesse d'y renoncer, de rendre disponibles les troupes et les vaisseaux qui y étaient affectés, et l'on aurait tort de considérer la retraite de La Feuillade comme le seul résultat d'un échec[1].

La manœuvre politique, navale et militaire était terminée.

Aurait-elle pu aboutir à des résultats plus brillants? Assurément, mais il aurait fallu dès le début, dès janvier 1675, envoyer en Sicile un corps expéditionnaire plus nombreux et que Louis XIV fût plus déterminé qu'il ne

terranée avait provoqué l'évacuation de Messine. « Ma non meno le diversioni della Sicilia che i fomenti della Ungheria concorsero a scemare gli sforzi de' collegati, costretti a rivolga l'armi per rimettere in dovere i propri sudditi e non era loro permesso adoperarle contro quelle potense a danno delle quali s'erano insieme congiunti » (*Relations des ambassadeurs vénitiens*, série II (France), t. III, p. 298 et 331).

1. D'après une lettre de Bussy, écrite d'Autun le 15 avril, il semble que les contemporains ont eu l'impression d'un insuccès à Messine et en recherchaient les causes et les responsabilités : « Quand on a envoyé La Feuillade à Messine, on savoit bien qu'on l'alloit abandonner, et ç'a été pour en sauver la honte à Vivonne. Cependant, les gens qui y voient clair n'en chargent pas La Feuillade. Tout le mal étoit fait quand il y fut, si mal il y a, et peut-être même n'est-ce pas la faute de Vivonne » (*Correspondance*, t. IV, p. 86).

Successivement 16 000 hommes avaient été envoyés par le roi en Sicile. Les commissaires, au retour de La Feuillade à Toulon, ne constatèrent la présence que de 6 581 hommes. Il en manquait donc 10 000, morts ou disparus (C. Rousset, t. II, p. 474 et note).

l'était en réalité à « faire des conquêtes » en Méditerranée. Il aurait fallu aussi un autre général que Vivonne, un général plus audacieux, plus entreprenant, moins timoré et moins attentif à tout ce qui pouvait survenir derrière lui. Si Vivonne rendait loyalement à Du Quesne l'hommage éclatant qui lui était dû pour ses qualités géniales de marin[1], il n'était pas lui-même un grand homme de mer et commit au cours de la campagne de lourdes fautes. Comme général, Vivonne aurait dû, pour réussir en Sicile avec le peu de monde dont il disposait, avoir une conception toute différente de la guerre. Élevé aux côtés de Louis XIV, il ne comprenait pas autrement que lui la manière de faire campagne : tenter des coups de main, organiser des sièges, établir des garnisons dans les places conquises, recommencer plus loin. Cette méthode lente et coûteuse n'était pas applicable en Sicile comme en Flandre. De même que Louis XIV, nerveux et inquiet comme beaucoup d'indécis, Vivonne redoutait la moindre imprudence, ne s'avançait qu'après avoir mûrement étudié, discuté son plan et s'être informé le plus souvent des avis de ses lieutenants, qui, d'autre part, critiquaient sa lenteur et sa timidité.

Vivonne, que sa situation et ses titres désignaient pour le commandement à Messine, n'avait pas, quoique très brave, très zélé et consciencieux, les qualités nécessaires pour transformer la « diversion » en une conquête. Peu militaire, médiocre marin, Vivonne fut par contre un excellent gouverneur de Messine, se montra à l'égard de ceux dont il était le vice-roi très doux, juste et conciliant, et parfois même plus Messinois que Français, si l'on peut dire, tant il mit souvent d'ardeur à défendre à la cour

1. Voir surtout la lettre CCCCLXXII.

les intérêts de ses administrés. Il fit preuve à cet égard, comme à celui de ses subordonnés et de ses troupes, de qualités de sensibilité, d'un désir d'équité et de justice fort remarquables. En effet, le soin avec lequel Vivonne met en relief dans ses lettres en toute occasion les mérites de tel ou tel officier, signale en insistant les services exceptionnels, les actions d'éclat, la valeur et le zèle de chacun dans le but de faire donner des récompenses justement gagnées, témoigne de nobles et peu communes qualités chez un homme qui avait, d'autre part, beaucoup de défauts et de vices. On ne manquera pas de lui rendre justice à cet égard.

On relèvera également le haut sentiment de dignité, d'honneur, de belle attitude fière dont certaines lettres de Vivonne[1] apportent le témoignage, et l'on estimera que le personnage de Vivonne, s'il a été trop prisé par quelques-uns, a aussi été beaucoup trop décrié par d'autres. Parmi beaucoup de malveillants, un lieutenant de Vivonne fit du maréchal, très regretté par le peuple de Messine, un bel et juste éloge : « M. de Vivonne a rendu des services considérables en ce pays : jamais gouverneur ne fut plus doux ni plus judicieux parmi des peuples capables de mettre à bout tout le flegme et toute l'habileté des plus grands hommes[2]. »

* * *

La correspondance du maréchal de Vivonne relative à l'expédition de Messine n'est pas publiée selon la méthode employée précédemment pour les lettres de la campagne de Candie. Au lieu de faire un choix parmi les dépêches adres-

1. Voir notamment la lettre CCCLXXVII.
2. Cité par C. Rousset, t. II, p. 467.

sées à Vivonne ou expédiées par lui, nous donnons ici soit *in extenso*, soit en analyse avec des extraits, soit même parfois dans une simple mention dans les notes, la correspondance entière du maréchal telle que nous la trouvons dans les registres de M. le duc de Polignac, aux archives de la Marine, de la Guerre, aux Archives nationales et enfin dans les manuscrits de la Bibliothèque nationale. Les inconvénients inhérents à une sélection sont ainsi évités.

Le plan de Messine reproduit en tête du premier volume est la photographie réduite d'une grande carte murale dessinée et peinte à l'aquarelle par l'ingénieur De la Vigne au cours de l'occupation française. L'exemplaire unique de cette carte dont se servit le roi, Colbert, Seignelay ou Vivonne, se trouve à la Section des cartes et plans de la Bibliothèque nationale (Ge. A. 45) et n'avait pas été publié jusqu'ici.

Qu'il nous soit permis, en terminant, d'exprimer notre vive gratitude à M. le duc de Polignac, qui voulut bien nous confier les registres de la correspondance du maréchal de Vivonne qu'il possède, en vue d'une publication, et à la Société de l'histoire de France, qui accueillit dans sa collection les trois volumes qui comprennent cette correspondance. M. Henri Stein, conservateur aux Archives nationales, a accepté la mission d'être notre commissaire responsable. Il nous est particulièrement agréable de lui adresser ici l'hommage amical de notre reconnaissance.

CORRESPONDANCE

DU

MARÉCHAL DE VIVONNE

RELATIVE A L'EXPÉDITION DE MESSINE

CCCXXI.

LOUIS XIV AU DUC DE VIVONNE.

Versailles, 2 octobre 1676.

Le roi envoie Seignelay à Toulon pour achever de donner les ordres nécessaires à l'envoi des vivres, agrès et munitions nécessaires à l'hivernage des quinze vaisseaux et quatorze galères qui restent à Messine[1]. Cet envoi partira le 20 octobre au plus tard. Le roi demande à Vivonne d'envoyer cinq ou six vaisseaux au-devant de ce convoi pour le protéger jusqu'en Sicile. Ces vaisseaux ne courront aucun risque, les vaisseaux hollandais ayant reçu l'ordre de retourner en Hollande. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 212.)

1. Sur la mission de Seignelay à Marseille et à Toulon, voir la *Relation* de ce voyage publiée dans les *Lettres... de Colbert*, par P. Clément, III, 2e partie, p. 362 et suiv. On y voit la part que prit Seignelay, à cette occasion, au ravitaillement de Messine.

CCCXXII.

Don Thomas Crisaffi au duc de Vivonne.

Lumbardello, 22 octobre 1676.

Thomas Crisaffi annonce son arrivée à Lumbardello suivant l'ordre de Vivonne. Il y est resté deux jours et trois nuits. Le mauvais temps l'a obligé à se retirer dans l'église de Santa Tosta. Il demande du pain et de l'argent pour rassembler ses soldats qui l'ont abandonné[1]. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 122.)

CCCXXIII.

Le chevalier de Lhéry au duc de Vivonne.

Messine, 25 octobre 1676.

Les ennemis ont abandonné Gesso et abattu les fortifications. Nouvelles de Scaletta. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 104.)

Il vient d'arriver ici, Monseigneur, un paysan de Gesso apporter la nouvelle que les Espagnols l'ont abandonné cette nuit, ont abattu ce qu'ils avoient fortifié du côté de Milazzo et ont descendu leur canon sur le bord de la mer pour l'embarquer dans des galiotes. Je viens d'en avertir M. de La Brossardière pour voir s'il jugeroit à propos d'y envoyer deux galères sur lesquelles j'aurois mis cent soldats pour prendre leur canon; mais n'étant pas certain que Milazzo fût sans galères, il ne l'a pas voulu faire.

1. Le 29 octobre, Crisaffi manda qu'il écrivait au sénateur Lagana de mettre 400 hommes au poste de la Medda (*Ibid.*, n° 125).

Je viens d'envoyer à Gesso pour en être mieux informé et savoir si la tour San Rizzo[1] est sans ennemis, auquel cas j'y envoierai vingt hommes avec un lieutenant, et aussitôt je vous envoierai un autre exprès pour vous donner des nouvelles sûres de toutes choses.

Il vient de venir quatre rendus de Scaletta qui disent qu'on a commencé hier à diminuer de trois onces leur ration de pain, qu'il y a six cents hommes dedans, du nombre desquels il y en est entré trois cents depuis dix jours qui sont venus de Reggio dans des felouques. J'espère, demain au matin, abandonner mon gouvernement de Messine[2] pour aller camper à San Stefano, le vent étant fort bon pour faire venir M. le chevalier Duc[3] avec le reste de notre cavalerie, qui sans doute aura bien dépéri à la mer. Je suis, Monseigneur, avec tout le respect possible...

CCCXXIV.

Le chevalier de Lhéry au duc de Vivonne.

Messine, 25 octobre 1676.

Nouvelles de Gesso abandonné par les ennemis et de la tour San Rizzo occupée par les Français. Plusieurs villages des

1. Cette tour s'élevait dans la montagne, à l'ouest de Messine, sur le col du même nom, au point culminant 544 mètres de la route entre Messine et Milazzo. Elle est aujourd'hui fort délabrée.

2. Le chevalier de Lhéry commandait à Messine pendant l'absence de Vivonne, alors à Augusta.

3. Emmanuel-Auguste des comtes de Cocconato, chevalier, puis comte Duc, mestre de camp de cavalerie en 1674, inspec-

environs de Gesso se sont soumis. — (Ms. de Polignac, *année 1676*. n° 105.)

Le détachement que j'ai envoyé à Gesso est revenu à ce soir. Les ennemis en sont dehors et ont ruiné le fortin qu'ils avoient fait. Les paysans sont tous désarmés et demandent du secours. Vous donnerez, s'il vous plaît, vos ordres. Ils ont laissé la tour San Rizzo en très bon état. Les Messinois s'en sont saisis aussitôt et ont pillé le pain et les poudres qui étoient prêtes à brûler et s'en sont retirés. J'y ai mis un détachement de vingt François avec un lieutenant. La tour est extrêmement bonne. Castanea, Salicè et plusieurs autres villages[1] sont venus vous offrir leurs hommages. Je les ai assurés de votre protection. Toute notre cavalerie va débarquer et demain nous croyons camper à San Stefano. Les dragons sont arrivés aussi avec force malades. Voilà, Monseigneur, ce qui s'est passé pendant le temps de mon gouvernement. Je recevrai vos ordres à San Stefano et suis à vous avec tout le respect et l'attachement possible...

CCCXXV.

L'intendant d'Oppède au duc de Vivonne.

Messine, 25 octobre 1676.

D'Oppède a embarqué l'infanterie destinée au siège de Scaletta sur sept vaisseaux, mais avec peine. Les galères

teur de la cavalerie et des dragons en 1680, maréchal de camp en 1688, mort en 1713.

1. Tous situés au nord de Messine, sur le versant septentrional de Sicile.

sont prêtes et partiront dès l'arrivée du détachement[1].

« Mais si j'ose, Monseigneur, vous dire mes sentiments, vous retirerez beaucoup plus de service du détachement que des compagnies que vous demandez. Celles du régiment de Champagne ne sauroient vous fournir que quarante hommes au plus et très méchants. Celles de Normandie n'en donneront pas davantage et celles de Provence ne sauroient faire cent hommes. Ainsi, voyez quel secours! »

Les ennemis ont abandonné Gesso en rasant les fortifications, ainsi que la tour San Rizzo. Cette tour est gardée, mais on attend des ordres pour envoyer des troupes à Gesso. Plusieurs villages ont fait leur soumission.

« Castanea, Massa et plusieurs autres villages sont venus à l'obéissance. Le comte de Prades n'est pas si désagréable aux Messinois qu'on vous a dit, Monseigneur. Il paroît si honnête homme que ce sera une grande cruauté de le mettre dans un château. J'ai différé de l'y faire conduire jusques à ce que j'en aie un nouvel ordre de vous, Monseigneur. Je l'exécuterai dès que je l'aurai reçu.

« Au reste, les Messinois sont dans les joies de leur cœur. Ils paroissent être en paradis. J'ai vu les jurats; je ne les ai entretenus que de vos conquêtes et eux ne m'ont parlé que des félicités qu'ils alloient ressentir. Vous avez plus fait pour eux que si vous eussiez pris tout le reste de la Sicile, et je vous assure qu'ils le reconnoissent bien. »

D'Oppède fera embarquer toute l'artillerie le lendemain. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 106.)

1. Vallavoire, depuis Messine, avait déjà fait une tentative sur Scaletta le 8 octobre. Il eut grand'peine à débarquer une partie de son monde; Vivonne n'apparut pas du côté de Taormina, et Vallavoire, craignant d'être trop faible pour atteindre son but, regagna Messine. Cf. sa lettre à Louvois, 17 octobre 1676 (Arch. de la Guerre, vol. 511, fol. 43 *bis*).

CCCXXVI.

Rocquard, major de Messine, au duc de Vivonne.

Messine, 25 octobre 1676.

Etat des divers régiments débarqués en Sicile. Nouvelles de la prise de Gesso, abandonné par les ennemis, et de Messine. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 107.)

Monseigneur,

Ayant vu l'ordre que vous avez envoyé à M. de La Greffe pour faire embarquer onze compagnies de la garnison de Messine et que vous nommeriez celles que l'on devoit prendre, j'ai cru, Monseigneur, être obligé de vous dire en quel état les compagnies que vous demandez sont.

Pour les quatre de Champagne, je ne crois pas, Monseigneur, qu'elles vous puissent donner quarante hommes pour servir. Pour celles de Normandie, il y en a deux à la tour des Capucins, qui ne sont pas si bonnes assurément que celles qui sont à la porte Reale du même régiment. Dans votre ordre, vous marquez que Tourlaville[1] reste, qui est la meilleure assurément. Pour les quatre du régiment de Provence, vous pouvez compter, Monseigneur, sur cent trente hommes, et que toutes ces compagnies sont dispersées dans des forts où il les faudra faire relever lorsque le détachement sera de retour. Cela tirera un peu en longueur.

Si vous voulez, Monseigneur, tirer des bonnes troupes d'ici, il ne faut pas prendre les compagnies

1. La compagnie de Tourlaville.

de Champagne ni les trois de Normandie que vous demandez. Il vaudroit beaucoup mieux que vous gardassiez le détachement[1], car les troupes, Monseigneur, que je vous envoie d'ici, ne vaudront pas celles du détachement.

Vous aurez appris, Monseigneur, par le courrier que M. de Lhéry vous a envoyé ce matin, comme les ennemis ont abandonné Gesso et qu'ils ont le plus ruiné qu'ils ont pu ce qu'ils avoient fait, principalement le côté qui regarde la plaine de Milazzo. Pour le fort qu'ils ont fait, ils ont fait jouer quelques fourneaux qui n'ont pas fait grand mal. Ils ont désarmé tous les habitants et même ont brûlé quelques maisons. A la tour San Rizzo, ils avoient préparé pour la faire sauter, mais les Messinois, pour prendre quelque chose, ils y ont été et ont ôté la mèche et ont pris sept barils de poudre.

M. de Lhéry avoit donné ordre à M. de Monderval d'y laisser quelques uns s'ils le jugeoient à propos; lequel y étoit allé avec trente maîtres et cinquante soldats pour en savoir la vérité et vous en pouvoir, Monseigneur, rendre un compte exact. L'on y a laissé seulement un sergent et dix hommes et j'y ferai aller un officier jusques à ce que vous voulez que l'on fasse sur ce chapitre.

Tous les villages circonvoisins sont venus ici, Monseigneur, pour vous rendre leurs hommages, tant ceux de Castanea que des environs. Ceux de Gesso demandent votre protection. Les dragons sont débarqués et ont pris le même logement qu'ils

1. Il s'agit du détachement d'infanterie des vaisseaux.

avoient avant que d'aller à Augusta. Vous n'avez point envoyé d'ordre pour eux.

M. le chevalier Duc, qui vient de débarquer, partira demain au point du jour pour se rendre, Monseigneur, là où votre ordre lui ordonne. Si vous nous laissez les dragons, mandez, Monseigneur, à M. l'intendant, où vous souhaitez qu'ils soient logés. Pour Messine, est toujours, Monseigneur, dans l'état que vous le pouvez souhaiter, et y demeurerons avec toute la vigilance possible, étant avec tout le respect imaginable...

CCCXXVII.

De La Greffe au duc de Vivonne.

[Messine,] 25 octobre 1676.

De La Greffe attend, ainsi que l'intendant, de nouveaux ordres de Vivonne pour faire partir les onze compagnies qu'il demande, leur état étant des plus défectueux[1]. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 108.)

CCCXXVIII.

Le Sénat de Messine au duc de Vivonne.

Messine, 25 octobre 1676.

Résumé d'une lettre par laquelle le Sénat se réjouit de

1. Les troupes qui faisaient la campagne étaient appauvries par la désertion. Le 26 octobre, le duc de Camastra écrivait au Sénat de Caltagirone de loger soixante-douze soldats français déserteurs qui étaient venus du camp français à Syracuse et se transportaient à Palerme (Guardione, *op. cit.*, *Documenti*, p. 347).

la prise de Taormina[1] et donne avis de la consignation qu'il a faite de deux canons suivant les ordres de Vivonne. Il avise le maréchal que Scaletta manque de vin et d'eau, et confirme l'abandon de Gesso par les ennemis. Plusieurs villages ont offert de se rendre. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 109.)

CCCXXIX.

Avis des capitaines et des pilotes des galères.

Messine, 25 octobre 1676.

Les capitaines de galères, rassemblés sur la *Patronne* par La Brossardière, chef d'escadre, sont d'avis qu'il faut con-

1. Sur la prise de Taormina l'épée à la main et celle des bagages de don Diego Brancamonte, général de la cavalerie espagnole (le 19 octobre), voir la lettre de Vallavoire à Louvois (Arch. de la Guerre, vol. 511, n° 43 *ter*), le rapport du comte de Prades publié par Guardione (*op. cit.*, p. 252), et surtout celui de Vivonne au roi, du 13 novembre, où toute l'action est rapportée en détail (cf. n° CCCCXIII). A cette occasion, la *Gazette* publia le 9 décembre un extraordinaire : *La prise de Scaletta, de Tauormina, du chasteau de la Molle, et de quelques autres places par le maréchal de Vivonne, général des galères de France et vice-roi de Sicile.*

Malgré les difficultés du terrain, Taormina fut prise sans trop d'efforts. La garnison espagnole, commandée par don Carlo Ventimiglia, comte de Prades, était très faible. Des 2 000 soldats qu'elle comptait, le marquis de Castel Rodrigo n'avait laissé que 250 hommes environ. 1 500 avaient été appelés à Catane et 250 dispersés dans la plaine de Mascali. Au contraire, La Villedieu disposait de 1 500 hommes.

Le comte de Prades divisa ses troupes en quatre groupes. L'un défendait Gallodoro, le second à Saint-Dominique bombardait les positions françaises de Giardini, le troisième gardait les châteaux de Schiso et de Mola, le quatrième attendait l'ennemi (Cardona, *op. cit.*, p. 79).

sulter sans retard les pilotes des galères au sujet du retour en Provence et demander à Vivonne de « donner le congé des dites galères » ou de prendre les mesures nécessaires pour les faire hiverner.

Les pilotes royaux, conseillers pilotes et pilotes particuliers des galères, assemblés en conseil sur la poupe de la *Patronne* le même jour, sont unanimes à déclarer qu'il faut ramener les galères en France en toute diligence « et profiter du reste de cette lune pour passer les canaux dangereux qu'il y a d'ici à Cività Vecchia, attendu que la saison est fort avancée et que les vents de Labèche, traversiers de côte, commencent à régner. » En novembre, il serait trop tard pour retourner en France. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, nos 145 et 146.)

CCCXXX.

Du Quesne au duc de Vivonne.

26 octobre 1676.

Du Quesne rend compte à Vivonne de ses actes et conseille de prendre Scaletta sans retard. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 110.)

J'arrivai hier à propos pour l'exécution de vos ordres, car en vérité l'on n'y voyoit guère de disposition. Quand j'appris qu'il devoit partir quatre galères pour vous porter ces onzes compagnies[1], je délibérai, pour plus de diligence, de tenir prêtes toutes les chaloupes des vaisseaux qui devoient envoyer leurs détachements pour être remorquées par les dites galères; mais plusieurs difficultés les ont empêchées de sortir. Même il leur fut proposé,

1. Voir nos CCCXXV et CCCXXVI.

sur ce que les compagnies d'infanterie n'étoient pas prêtes, d'embarquer tous nos soldats et que les dites galères étoient très nécessaires et de là pour empêcher le commerce ouvert de Reggio à Scaletta; mais d'autres difficultés les en ont empêchées. C'est ce qui me fit presser de faire partir les sept vaisseaux de guerre qui ont eu le temps favorable, ayant instruit le marquis d'Amfreville du lieu où il devoit se poster suivant ce que M. l'intendant me l'avoit dit de votre part.

Vous avez été informé comme les ennemis ont abandonné Gesso et la tour San Rizzo, où je crois qu'il est important de poster un commandant avec des troupes pour ne la plus quitter.

Apparemment, Scaletta ne vous résistera pas longtemps[1]. Vous avez à présent dix vaisseaux de guerre qui fourniront les gens nécessaires aux batteries; mais si l'on empêche le commerce par mer qui leur viendra de Reggio, ce qui se pourroit, ce me semble, par une tranchée le long du rivage soutenue d'une redoute à chaque bout, qui seroit à couvert du canon de la place, dans laquelle tranchée l'on tiendroit des soldats la nuit, car de jour les deux redoutes empêcheront assez la descente que les brigantins et felouques de Reggio pourroient faire. Je remarquai hier en passant cet expédient que je prends la liberté de vous proposer.

Sur ce qu'il vous plait de dire que je n'ai envoyé que cinquante soldats à terre, c'est qu'il n'y en avoit pas plus. Il en est déserté, et les autres tombés malades, et les vaisseaux ne doivent pas demeurer

1. Vivonne, depuis la veille, campait devant cette place.

sans le petit reste qui est demeuré à bord; joint que les capitaines emmènent ce qu'il y a de bon. Demain je fais partir trois vaisseaux de guerre, quatre brûlots et encore deux vaisseaux de guerre afin, si vous avez agréable, de leur ordonner d'aller à Augusta prendre le restant de la cavalerie et les équipages qui sont restés derrière. Pour ce qui est des barques, l'on les épargne, afin qu'elles aillent au blé.

M. l'intendant demande des brûlots pour y envoyer. Je lui ai indiqué d'autres vaisseaux, ne croyant pas qu'il soit du service de détourner les brûlots pour de si longs trajets et qu'il ne reste que peu de vaisseaux de guerre.

Il n'est pas besoin que je dise qu'il est nécessaire de prendre Scaletta avant que les galères des ennemis se montrent à nous, ne croyant pas que les Hollandois s'en soient allés, à moins qu'ils n'aient abandonné l'Espagne[1]. Encore un peu de temps et on le saura. Cependant, je suis...

1. La France et la Hollande avaient accepté la médiation du roi Charles d'Angleterre en vue de la conclusion d'un traité de paix. La réunion d'un congrès à Nimègue avait été décidée. Malgré le désir de Louis XIV et des patriciens hollandais d'aboutir à une réconciliation par un traité séparé, la paix ne put être conclue entre les deux pays trop engagés avec leurs alliés pour qu'ils pussent se les sacrifier mutuellement. « La guerre seule était capable de faire la paix », et les Hollandais se décidèrent de mauvaise grâce à la continuer. Ils menacèrent leurs alliés de leur couper les subsides s'ils ne se conduisaient pas, à la campagne prochaine, « rondement et sincèrement ».

Néanmoins, Du Quesne doutait à tort du départ de la flotte hollandaise en Méditerranée. Le 4 octobre déjà elle avait mis à la voile. « Les navires hollandois ont voulu partir pour s'en

CCCXXXI.

Le marquis d'Amfreville au duc de Vivonne.

[Devant Scaletta,] 26 octobre 1676.

Le marquis d'Amfreville envoie à Vivonne les troupes demandées; il se tient sur ses gardes. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 111.)

J'avois destiné, Monseigneur, une partie des chaloupes pour empêcher les secours qui entrent toutes les nuits dans Scaletta et l'autre partie pour San Placido, mais je vous les envoie toutes, Monseigneur, suivant votre ordre. Nous posons si bien nos gardes, et nous nous tiendrons si alertes que nous serions hors d'insulte de plus forts ennemis que nous n'en avons.

Il ne s'est trouvé que peu de haches dans notre camp. On en fera tout ce qui se pourra. J'écris, cependant, qu'on nous en envoie des bords. Je suis, avec un profond respect...

CCCXXXII.

Costebelle au duc de Vivonne.

[Au fort du Crucifix,] 26 octobre 1676.

Costebelle, commandant du fort le Crucifix, donne des nou-

retourner, quelques instances et quelques promesses qui leur aient été faites par notre vice-roi.

« La nuit du 4 de ce mois, les vaisseaux hollandois partirent de ce port pour retourner en Hollande. Leur commandant devoit, à trente milles d'ici, ouvrir une dépêche qu'on lui avoit apportée de la part des États généraux des Provinces unies. » (*Gazette*, Naples, 11 et 18 octobre 1676).

velles des ennemis et demande des munitions. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 112.)

Monseigneur,

Nonobstant ma jambe en compote, je fus avant la nuit au fort où je trouvai Giuseppe Marchese avec son monde[1], disant que les jurats de Savoca ont envoyé demander du secours à Brancamonte et nonobstant, Monseigneur, la parole qu'ils vous donnèrent, ne laissèrent pas de tirer sur les Messinois et quelques François qui sont restés derrière le fort. Quoiqu'à l'heure le Crucifix ait plusieurs endroits par où l'on peut monter, la plupart n'étant fermés que de pierre sèche, nonobstant tout cela je vous en rendrai bon compte. Je vous prie, Monseigneur, que j'aie au plus tôt de toutes munitions pour que j'y puisse bien faire si l'on me fait l'honneur de venir. Il n'y a pas grand pain en tout le village[2]. J'ai pris du sieur Marchese du biscuit pour aujourd'hui. Il n'y a aucun corps de garde pour mettre le soldat à couvert et l'endroit est fort froid. Des deux portes qui y sont, l'une est fermée de pierre sèche et celle du village n'a pas de porte de bois.

M. de Gallodoro vous écrit, Monseigneur, touchant quelque village qui est venu se soumettre. Je ferai un état que j'aurai l'honneur de vous envoyer, vous priant de me croire avec un profond respect...

1. Le fort du Crucifix, sur le cap Santo Alessio, occupé par trois cents paysans, s'était rendu à Vivonne le 23 octobre. Il défendait le village de Forza. « Quoiqu'il soit très bon et qu'il fût bien muni, le gouverneur eut l'honnêteté de le rendre » (Lettre de d'Argone citée par Jal, *op. cit.*, t. II, p. 263.)

2. Le village de Forza.

Dans le moment que j'ai l'honneur de vous écrire des habitants se sont venus plaindre de quelques Messinois. Un mot à M. de Gallodoro pour les retenir ne seroit pas inutile. Si vous le jugez, Monseigneur, à propos, je lui dirai votre intention par la douceur.

CCCXXXIII.

Le marquis de Gallodoro au duc de Vivonne.

Forza d'Agro, 26 octobre 1676.

Résumé de la lettre par laquelle Vivonne est averti que la ville de Limina veut faire sa soumission aux Français[1]. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 113.)

CCCXXXIV.

Le Sénat de Messine au duc de Vivonne.

Messine, 27 octobre 1676.

Résumé de la lettre par laquelle le Sénat invite Vivonne à n'accorder aucune grâce au chanoine Castelli, qui n'en mérite pas et que les Messinois détestent[2]. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 116.)

1. A la suite de la prise de Taormina et de Mola, de nombreux villages de la région se rendirent, notamment Fiumedinisi, place importante par sa situation et le nombre de ses habitants. Scaletta put donc être entièrement cernée du côté de la terre.

2. Par une autre lettre, le Sénat demandait à d'Antiège de s'employer auprès de Vivonne dans le même but (*Ibid.*, n° 115). Sur les suites de cette démarche, voir n^os^ CCCXLVI et CCCXLVII.

CCCXXXV.

Le marquis de Preuilly au duc de Vivonne.

[Devant Scaletta,] 28 octobre 1676.

Preuilly demande que Du Quesne lui envoie deux cents hommes qui restent sur les vaisseaux, car il a besoin de renfort, surtout pour garder le lieu où l'on va chercher l'eau[1]. Il demande aussi un commissaire d'artillerie, M. Dubuisson. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 117.)

CCCXXXVI.

Le marquis de Preuilly au duc de Vivonne.

[Devant Scaletta,] 28 octobre 1676.

Nouvelles de ce qui a été exécuté aux avant-postes, d'une sortie des ennemis, de l'arrivée de pièces d'artillerie et d'une discussion entre les commandants. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 118.)

La pluie m'a empêché d'ouvrir cette nuit une tranchée pour, la nuit qui vient, faire une batterie sur les bords de la ravine. Il a fallu nous contenter de mettre deux bataillons derrière la batterie qu'avoient fait les Messinois, que nous faisons raccommoder, ne pouvant faire mieux cette nuit, et j'espère que demain à une

1. La veille, Preuilly avait déjà écrit à Vivonne pour le renseigner sur les avantages et les incommodités du lieu où il campait. « Il est absolument nécessaire d'avoir un bataillon en ce bas dans la ravine d'où nous pouvons tirer notre eau, et qui est à une demi lieue du lieu où nous devons camper, ne pouvant pas avoir une garde si loin, n'ayant pas plus de mille hommes. Je souhaiterois bien, Monseigneur, que vous fussiez venu ici pour voir tout cela » (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 114).

heure après midi il y aura deux pièces de canon en batterie. Nous avons été cet après midi reconnoître l'endroit où nous voulons faire notre batterie, mais les ennemis nous croyant en petit nombre ont fait une sortie sur nous et ont passé la ravine; après quoi nous les avons fait retirer. Nous y avons eu quelques soldats blessés. Je suis bien fâché que vous nous ayez envoyé du canon de trente six; j'ai peine à croire que nous les puissions monter en haut; nous y ferons pourtant notre possible.

Nous sommes extraordinairement fatigués, n'étant que quatre bataillons fort foulés. Il faut que nous en ayons toutes les nuits deux de garde.

Il est arrivé une petite dispute, sur quoi je vous supplie, Monsieur, d'ordonner; c'est qu'ayant commandé le premier et le troisième bataillon, celui qui commande le troisième prétend que c'est aux deux premiers à marcher ensemble et à lui à commander la seconde garde. Je lui ai pourtant ordonné de marcher avec le premier bataillon en attendant que vous en déciderez. Je vous supplie d'être persuadé que nous n'oublierons rien pour avancer notre travail et que personne du monde n'est plus que moi...

CCCXXXVII.

La Villedieu au duc de Vivonne.

[Taormina,] 28 octobre 1676.

Informations précises sur l'ennemi. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 119.)

Je n'ai reçu aucune de vos nouvelles, Monseigneur,

depuis la prise du fort de Santo Alessio[1]. Quoique je sois dans mon lit[2], je n'en ai pas plus de repos. Je vous ai déjà mandé le monde que vous aviez laissé ici. Il n'y a pas ce qu'il faudroit pour monter une garde régulière chaque jour, car ce n'est pas la ville qu'il faut défendre, et les avenues en sont en nombre et éloignées[3].

La cavalerie des ennemis est toujours campée à deux lieues d'ici dans un village qu'on nomme Catalabiano, où il y a un château dans lequel ils ont garnison. Un de leurs cavaliers rendus ce matin m'a dit

1. Entre Taormina et Scaletta. La prise de Santo Alessio avait eu lieu le 23 octobre.

2. La Villedieu avait été blessé à la porte même de Taormina, en conduisant l'attaque.

3. Aussitôt conquise, Taormina fut mise en état de défense. Vallavoire y arriva de Messine, le 17 octobre, à trois heures de l'après-midi, visita la place, fit doubler les postes sur les hauteurs, car les ennemis s'avançaient au nombre de 700 hommes pour renforcer Mola sur l'ordre de Castel-Rodrigo. Quand ils s'approchèrent, Vallavoire fit charger l'épée à la main. Le commandant, prince Andrea Cicinelli, mestre de camp, qui venait de Catane, eut le bras cassé d'un coup de mousquet et fut fait prisonnier. On prit douze autres officiers et cinquante soldats. Le reste fut poursuivi ou tué. Les pertes françaises furent minimes.

Après ce succès, Vallavoire somma le gouverneur de Mola de se rendre. Vivonne, arrivé le 20 octobre à Taormina, fit signer le lendemain la capitulation (*Gazette de 1676*, p. 849).

« Le lieu [Mola] est presqu'inaccessible et l'on dit que sans lui ce n'est rien que d'avoir Taormina » (Lecomte à Louvois, 28 octobre 1676; Arch. de la Guerre, vol. 511, nos 44 et 45). Cf. P. Cardona, *op. cit.*, p. 80-81.

Peu de jours auparavant, Vallavoire avait tenté de surprendre Scaletta, mais avait échoué devant une énergique défense.

qu'ils pouvoient être sept à huit cents chevaux. Mais je sais d'ailleurs qu'ils ne sont pas plus de cinq à six cents. Ils ont quelque peu d'infanterie à Aci. Si notre cavalerie étoit toute ensemble, il y auroit un beau coup à faire, car marchant ici promptement et secrètement nous pourrions une nuit ou le matin au point du jour leur tomber sur les bras, et sans doute nous les battrions. Il faut bien tôt ou tard marcher à eux pour les faire décamper d'où ils sont.

Ils firent marcher hier une compagnie de cavalerie par Francavilla et deux compagnies d'infanterie espagnole. C'est apparemment pour tâcher de jeter cette infanterie dans Scaletta[1].

Il passa hier ici devant une galiote ennemie. J'ai appris ce matin qu'elle étoit chargée de farine pour jeter dans Scaletta. Je sais qu'à deux ou trois lieues d'ici on charge encore cinq ou six felouques de même chose et à même intention.

Je vous avois ci devant, Monseigneur, prié dans une de mes lettres de renvoyer le major de Schomberg à son régiment. Sa mutinerie est d'un trop grand exemple. Il nous manque ici les deux tiers de nos officiers qui sont demeurés malades ou blessés. Je suis, Monseigneur, avec tout le respect possible...

1. Le vice-roi, marquis de Castel-Rodrigo, tout en renforçant la garnison de Scaletta, s'efforçait de fortifier Catane, très menacée depuis la prise de Taormina par les Français. De nombreux individus qui habitaient la ville, notamment des moines, étaient en relation avec les Français. Le vice-roi fit rechercher et punir ces traîtres (P. Cardona, *op. cit.*, p. 80).

CCCXXXVIII.

Le chevalier Duc au duc de Vivonne.

28 octobre 1676.

Difficulté pour un escadron d'aller garder le poste d'eau. Le prochain campement de la cavalerie. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 120.)

Monseigneur,

Je me suis informé du lieu d'où vous m'avez fait l'honneur de me mander d'y envoyer un escadron en cas qu'il fût un lieu praticable pour de la cavalerie. Tous les paysans de nos endroits disent que la cavalerie n'y peut aller. Puisque vous me marquez, Monseigneur, que c'est le poste de l'eau, si vous me faites l'honneur de m'envoyer précisément à ce que vous souhaitez que je fasse, je le ferai; mais un escadron aura beaucoup à souffrir par juste raison. M. de Fiennes[1] est parti à ce matin à la pointe du jour suivant votre ordre pour Gesso. J'ai été marquer un camp pour m'ôter d'où je suis; mais nous avons toutes les peines du monde à trouver de l'eau, et je ne me puis camper que du depuis l'abbaye de Roccamodori jusqu'au village de Tremestieri où les ennemis étoient campés. J'attendrai là, Monseigneur, vos ordres sur toutes choses, et suis avec respect[2]...

1. Maximilien-François, des comtes de Lumbres, comte de Fiennes, mestre de camp d'un régiment de cavalerie en 1690, maréchal de camp en 1703, lieutenant général en 1706.

2. Deux jours plus tard, Duc écrivait encore à Vivonne pour lui donner plusieurs avis et lui demander du pain pour la cavalerie (*Ibid.*, n° 130).

CCCXXXIX.

Le marquis de Preuilly au duc de Vivonne.

[Devant Scaletta,] 29 octobre 1676.

Preuilly a deux pièces en batterie dans un retranchement[1]; il achève la construction d'un second retranchement et demande des munitions que Boirvaux est allé chercher.

« Vous souffrirez que je vous dise qu'il fait le plus beau temps du monde et qu'il n'y a pas un moment à perdre pour canonner le fort de la Marine. C'est par où vous pouvez le plus incommoder les ennemis et cela nous fera travailler bien plus à notre aise. J'attends avec impatience les huit compagnies de Messine, car nous n'avons pas de quoi nous relever. Notre bonne volonté ne manquera pas. C'est de quoi je vous puis répondre[2]. » — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 121.)

CCCXL.

Le marquis de Preuilly au duc de Vivonne.

[Devant Scaletta,] 29 octobre 1676.

Preuilly demande du renfort. La cavalerie n'est pas arrivée. Il essaiera de hisser sur la montagne une pièce de canon. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 123.)

Nous avons une pièce bientôt en état de tirer, mais

1. Une pièce de 12 et une de 18 sur les montagnes *dei Cuturi*. L'établissement de cette batterie est considéré comme un trait de l'*arditezza francese* (Cardona, *op. cit.*, p. 81 et fut d'une importance capitale pour l'heureuse issue du siège.

2. La garnison de Scaletta comptait environ 1 000 hommes sous les ordres du majorquin don Nicolò Santa Cecilia.

je vous supplie, Monseigneur, de considérer le peu de monde que nous avons et qu'il faut que deux bataillons relèvent les deux autres et qu'il faut de nécessité que nous abandonnions tout ce que nous avons en bas[1]. Le détachement de cavalerie n'est pas venu. Je vous supplie de donner ordre à cela.

M. de Boirvaux dit qu'il est impossible de monter des pièces de 36. J'en ferai essayer une. Je ne sais si cela réussira. Tout ce que je vous puis promettre, c'est que nous ferons tout ce qui peut être possible. Faites-nous, je vous supplie, envoyer des bœufs et des moutons, car on dit que tout en est plein à votre camp. Je suis, Monseigneur,...

Je vous supplie de nous envoyer au plus tôt M. de Boirvaux.

CCCXLI.

La Brossardière au duc de Vivonne.

[Messine,] 29 octobre 1676.

Les galères hâtent leurs préparatifs de départ pour la Provence; elles seront prêtes le 30 au soir. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 124.)

Monseigneur,

M. l'intendant m'ayant dit de votre part que vous me faisiez l'honneur de me donner mon congé pour remmener les galères en France et que je fisse toute la diligence possible pour partir au plus tôt, je le

1. Le marquis de Preuilly d'Humières campait avec l'infanterie des vaisseaux à Giampilieri, au nord de Scaletta, en un lieu qui dominait la mer.

fais faire tout autant que je puis, et j'espère que demain au soir toutes les galères qui restent ici de celles qui doivent venir avec moi le seront. J'ai bien besoin, Monseigneur, de me presser afin de me pouvoir servir du reste de cette lune pour me pouvoir conduire à Civitavecchia ou du moins à Ponza. J'attendrai, Monseigneur, vos ordres. Je vous prie de nous envoyer nos équipages pour le retour de ces Messieurs, afin que je puisse profiter du beau temps, attendu que ceux que nous avons sur les galères sont presque tous malades et enfin en un très pitoyable état. Je suis d'un très profond respect...

CCCXLII.

Giacomo Avarna au duc de Vivonne.

Au camp de Ciermario, 29 octobre 1676.

Avarna rend compte d'une tournée d'inspection et déclare « que le capitaine Bacili est le plus grand poltron et le plus grand larron du monde, puisqu'il n'avoit pas donné un sol d'argent à ses soldats depuis huit jours et a fait vendre leur pain à Pezzolo. » Il demande que le commandement des Pezzolotes soit donné à Gregorio Calabro, « qui est un honnête homme ». — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 126.)

CCCXLIII.

Le duc de Vivonne au capitaine de La Barre.

Au camp devant Scaletta, 30 octobre 1676.

Ordre d'escorter des vaisseaux qui vont charger du blé

dans le Levant[1]. « Il est ordonné au sieur de la Barre, capitaine commandant le vaisseau du roi *l'Aimable*, de mettre le dit vaisseau en état de partir incessamment de Messine pour aller en Levant escorter les navires de Sa Majesté que nous avons accordés aux négociants de la dite ville de Messine pour aller charger des blés pour sa subsistance... » — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 127.)

CCCXLIV.

Le duc de Vivonne a La Brossardière.

Au camp devant Scaletta, 30 octobre 1676.

Ordre d'amener toutes les galères pour canonner Scaletta. (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 128.)

Il est ordonné à M. de La Brossardière, chef d'escadre des galères du roi, de venir demain avec toutes les galères, si le temps le lui permet, pour canonner Scaletta et, si le temps n'est pas beau, il ne viendra qu'après demain, et en ce cas la journée de demain sera employée à charger les vivres des six galères qui sont venues ici aujourd'hui. Fait au camp devant Scaletta, le 30 octobre 1676.

1. La *Gazette* annonçait, d'après des nouvelles reçues de Naples et de Venise, les efforts tentés avec succès pour ravitailler Messine. Zante était un des principaux points de ravitaillement. On disait à Naples qu'à la suite de la campagne sur la côte orientale de la Sicile les Français avaient fait un butin considérable et rassemblé de nombreuses provisions dans le territoire de Syracuse. Douze tartanes chargées de vivres furent dirigées sur Messine (*Gazette*, Naples, 8 novembre 1676).

CCCXLV.

ROCQUARD, MAJOR DE MESSINE, AU DUC DE VIVONNE.

Messine, 30 octobre 1676.

Les quatre compagnies du régiment de Champagne sont parties pour rejoindre Preuilly; celles du régiment de Normandie vont rejoindre Vivonne. Les quatre compagnies ne comptent que soixante seize soldats en tout.

« M. de Fiennes m'a mandé mon frère de Gesso, Monseigneur, avec une lettre pour me dire comme M. d'Audijos étoit parti hier au soir du dit lieu avec cent dragons et cinquante soldats du régiment pour aller à Bauso[1] le piller. Il voulut y coucher après le pillage fait. A ce matin, sur les huit à neuf heures du matin, il y a été attaqué et a été obligé de se jeter dans le château de Bauso. Il me mande qu'il ne sait pas quelles gens l'ont attaqué.

« Tout présentement, Monseigneur, il vient d'arriver de Gesso le garde-magasin qui m'a assuré que M. d'Audijos étoit de retour à Gesso par le moyen d'un détachement que M. de Fiennes a fait, qui l'a tiré d'affaire[2]. Je vous assure, Monseigneur, que j'étois dans de grandes inquiétudes pour lui.

« A Messine tout est tranquille. La place est mal gardée, mais il n'y a pas de danger. » — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 129.)

1. *Bavouse*, dans le texte. Près de Saponara et non loin de Gesso.

2. Sur cette expédition entreprise à l'insu de Vivonne et contrairement à ses intentions, cf. plus bas, p. 27, et n. 1.

CCCXLVI.

Le Sénat de Messine au duc de Vivonne.

Messine, 30 octobre 1676.

Résumé de deux lettres par lesquelles le Sénat annonce l'envoi du sieur Pellegrino[1] à Vivonne pour présenter ses excuses au sujet des termes employés dans sa lettre à propos du chanoine Castelli[2] et déclare qu'il n'a pas d'autre volonté que celle de Vivonne. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, nos 131 et 132.)

CCCXLVII.

Le duc de Vivonne au Sénat de Messine.

Au camp de Scaletta, 30 octobre 1676.

Vivonne se déclare satisfait de l'attitude conciliante du Sénat à l'égard du chanoine Castelli, avec lequel il a fait « la paix, dont la fin a été d'agrandir les conquêtes et de ramener tout le monde au service du roi. » — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 133.)

CCCXLVIII.

Du Quesne au duc de Vivonne.

31 octobre 1676.

Du Quesne donne des avis divers relatifs à la marine. Il réclame les barques qui sont au camp devant Scaletta. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 134.)

1. Joseph Pellegrino était consul du village de Labriga.
2. Voir n° CCCXXXIV.

CCCXLIX.

LE DUC DE VIVONNE AU COMTE DE FIENNES.

[Au camp de Scaletta,] 31 octobre 1676.

Vivonne demande des détails sur l'entreprise faite par d'Audijos sans l'ordre de Vivonne contre un village qui voulait se soumettre au roi. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 136.)

J'ai appris, Monsieur, ce qui est arrivé à M. d'Audijos pour avoir agi sans mes ordres et contre mes intentions en traitant comme ennemis la terre de Bauso, qui s'est voulu mettre sous l'obéissance du roi[1]; et parce qu'il m'a été rapporté que vous n'aurez pu approuver son procédé et que même vous avez fait ce qui a été en votre pouvoir pour empêcher une entreprise si peu fondée, je vous fais ces lignes pour vous dire que j'envoie au dit sieur d'Audijos un ordre de venir incessamment ici pour me rendre compte de sa conduite[2] et pour vous prier de me mander au vrai

1. En l'absence de Vivonne, les Messinois avaient voulu châtier les villages de la région de Fiumedinisi, toute voisine dans la montagne, de leur fidélité envers les Espagnols. Un premier assaut fut infructueux, les habitants s'étant bien défendus. D'Audijos, qui commandait les Messinois, dut se replier sur Gesso, où il fut à son tour assiégé. Les habitants de cette contrée, craignant un assaut plus terrible, résolurent de se rendre aux Français pour se mettre sous leur protection. Mais d'Audijos, contre la volonté de Vivonne et sans ses ordres, se remit en campagne à la tête des Messinois et saccagea avec sauvagerie le village de Bauso (Galatti, *op. cit.*, 3e édition, p. 262-263). Vivonne fit fusiller trois des chefs les plus coupables.

2. Cet ordre est dans le Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 135 (31 octobre).

comme la chose s'est passée. J'attends avec impatience votre réponse[1] et après avoir loué, Monsieur, votre bonne conduite, je vous prie de trouver bon que je vous assure que je suis avec estime votre très humble serviteur.

CCCL.

Le duc de Vivonne aux habitants de Bauso[2].

Au camp de Scaletta, 31 octobre 1676.

Résumé d'une lettre par laquelle « il flatte les gens de cette terre pour les obliger de remettre entre les mains du porteur de la présente le sieur d'Audijos, leur prisonnier, pour en faire un châtiment convenable à sa faute et au tort qu'il leur avoit fait, et leur promet ensuite toute sorte d'amitié et de protection. » — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 137.)

CCCLI.

Antonio Cianciolo[3] au duc de Vivonne.

Ali, 31 octobre 1676.

Les habitants de Mandanice et de la Pagliara ont fort maltraité les gens qui venaient de Milazzo à Fiumedinisi[4]. Cianciolo, maître-notaire à Messine, enverra à Vivonne les commandants des troupes siciliennes. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 138.)

1. On trouvera cette réponse, n° CCCLIX.
2. *Bavouse*, dans le texte.
3. Sénateur et commandant des troupes messinoises.
4. Il s'agit toujours de l'affaire précédente.

CCCLII.

Le marquis de Preuilly au duc de Vivonne.

[Devant Scaletta,] 31 octobre 1676.

Preuilly établit une batterie, explique la défaite de Montastruc, demande des munitions et des renforts. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 139.)

Je suis au désespoir, Monseigneur, de n'avoir pu rien avancer la nuit passée, mais vous avez vu le temps et je crois qu'il étoit impossible. Je viens de faire mettre une pièce qui bat Saint François. Je crois que cela vous sera d'une grande utilité. Je m'en vais en faire mettre encore une de 24.

M. de Montastruc me vient d'envoyer un officier pour dire qu'il n'avoit été battu que faute de munition et que les soldats n'avoient que deux coups à tirer. Je lui en ai envoyé. Il faut, s'il vous plaît, donner ordre que nous n'en manquions pas. Ils n'ont plus de pain. Je ne l'en puis fournir. Donnez y ordre, s'il vous plaît.

Les quatre compagnies de Champagne sont arrivées cette nuit, mais c'est un foible secours, car il n'y a en tout que quarante hommes. Ce n'est pas assez et il faut que je laisse toujours un corps de garde en bas. Je vous supplie de considérer notre fatigue et que nous sommes toujours de garde.

J'envoie M. de Ricousse pour amener le chariot que j'ai envoyé quérir à Messine. J'oublie à vous dire que ces quatre compagnies de Champagne n'ont de pain que pour aujourd'hui.

Surtout, Monseigneur, de la munition! Vous voulez bien que je vous dise que l'on ne peut prendre Scaletta que par le fort d'en bas et qu'il faut s'aller loger au pied des maisons.

Envoyez-nous, je vous supplie, encore du secours. Si nous étions ici un assez grand corps je crois que nous pourrions venir à bout de la place. Tout ce que je vous puis assurer, c'est que nous ferons ce qui est possible. Je suis...

CCCLIII.

Louvois au duc de Vivonne.

Versailles, 31 octobre 1676.

Le roi approuve entièrement la conduite de Vivonne et le plan qu'il a dressé pour la dernière campagne.

« Si le roi ne vous envoie point autant de troupes que vous en demandez et qu'il en faudroit pour faire la conquête entière de la Sicile, ce n'est pas que Sa Majesté n'en connoisse l'importance, mais c'est parce que l'état présent des affaires qu'Elle a ne lui permet pas de faire tout ce que son service de ce côté-là pourroit bien désirer. Ce que je puis vous dire est que Sa Majesté est dans la résolution de vous assister de tout le plus de troupes qui lui sera possible et qu'Elle s'attend que vous saurez si bien vous servir de celles que vous avez que son service en recevra de grands avantages. »

« Les prodigieuses dépenses que le roi est obligé de faire pour soutenir la guerre en tant d'endroits mettent Sa Majesté dans l'impossibilité de pouvoir continuer à envoyer en Sicile les fonds nécessaires pour fournir aux dépenses qui s'y font et l'obligent à se servir des moyens qui se peuvent pratiquer pour son soulagement. Et

Sa Majesté jugeant que la raison de gagner l'affection des peuples de Sicile doit céder à celle du besoin que Sa Majesté a d'être secourue, Elle m'a commandé de vous faire savoir qu'Elle désire que vous fassiez établir les contributions dans tous les endroits de la Sicile où elles se pourront étendre pour être les deniers reçus au profit du roi par ceux que M. d'Oppède[1] commettra pour cette fin, ainsi qu'il se fait en Flandres et ailleurs ».

Le reste de la lettre concerne l'artillerie et quelques officiers. — (Arch. de la Guerre, vol. 479, fol. 655.)

CCCLIV.

Le duc de Vivonne a Montastruc.

Au camp de Scaletta, 1er novembre 1676.

Ordres et instructions pour l'attaque de Scaletta. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 140.)

Il sera tiré deux coups de canon de la batterie des galères pour signal à l'autre batterie de Messieurs des vaisseaux, laquelle répondra, qui seront les signaux de l'attaque, laquelle on fera en cas que le temps le puisse permettre.

M. de Montastruc reconnoitra le jour, avec cinq ou six fusiliers seulement, les chemins de Saint François de Paule. Et quand la nuit sera venue, il s'en approchera à la portée de deux ou trois mousquets en un lieu le plus sûr qu'il se pourra et où il ne puisse être vu des ennemis.

Et quand il entendra que la batterie du côté de deçà

1. Une lettre pour d'Oppède partit le même jour (*Ibid.*, fol. 656).

aura tiré deux coups de canon et que celle des vaisseaux aura répondu, il fera attaquer Saint François de Paule de la manière qu'il le jugera à propos et prendra garde, les ennemis s'en retirant, d'y mettre son corps dedans de crainte des mines; et si après avoir été jusqu'à quatre heures de nuit dans ce lieu là, il n'entendoit point tirer les dites batteries, il s'en retournera à son poste avant le jour, afin que les ennemis n'aient pas connoissance de son dessein. M. l'intendant ayant ordre de fournir du pain à tout le camp de l'autre côté, vous n'avez qu'à lui écrire vos besoins pour y fournir. Il aura soin de faire faire aujourd'hui des fascines pour se loger et pour cet effet on vous envoie des serpes, des pics et des pelles.

CCCLV.

L'intendant d'Oppède au duc de Vivonne.

Messine, 1er novembre 1676.

D'Oppède va faire embarquer du pain pour les troupes. Il n'y a plus d'orge pour les chevaux à Messine. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 141.)

CCCLVI.

L'intendant d'Oppède au duc de Vivonne.

Messine, 1er novembre 1676.

« Le lieu de Savoca est dans une grande agitation, les bourgeois se divisent », et le chanoine Castelli a grand'peine à les contenir.

M. d'Audijos n'est plus assiégé à Gesso, car M. de Fiennes lui a enfin prêté secours. D'Oppède a invité ce dernier à garder la tour San Rizzo. D'Audijos a refusé au commissaire Paris de laisser faire la revue de ses troupes. D'Oppède, en conséquence, refuse de payer les troupes et demande un châtiment pour les coupables. « M. de Louvois ordonneroit de grands châtiments s'il le savoit. » — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 142.)

CCCLVII.

L'intendant d'Oppède au duc de Vivonne.

Messine, 1er novembre 1676.

D'Oppède expose de la part des officiers des galères que le retour des galères en France est urgent et que la canonnade de Scaletta leur ferait perdre une journée. La saison est avancée et les galères n'ont plus que quarante jours de vivres. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 143.)

Tous Messieurs des galères et M. de La Brossardière en tête sont chez moi, Monseigneur, et ils ont souhaité que je me donnasse de nouveau l'honneur de vous représenter l'état auquel les dites galères se trouvent soit par la saison avancée, soit par le manque de vivres. Ils sont persuadés, Monseigneur, quoiqu'ils ne désirent rien tant que d'acquérir de la gloire et de faire connoître à Sa Majesté l'utilité de leur corps par leurs services, que le plus important qu'ils puissent rendre est de s'en retourner incessamment, puisque je ne suis nullement en état de leur donner plus de vivres que ceux qu'ils ont présentement. Il ne leur en reste plus que pour quarante jours. C'est à vous, Monseigneur, à juger si la journée que l'on perdra lorsque

l'on fera la canonnade ne leur manquera pas dans leur canal qui est grand principalement dans la saison où nous sommes. Je suis, avec tout le respect et l'attachement que je dois[1]...

CCCLVIII.

La Brossardière au duc de Vivonne.

Messine, 1er novembre 1676.

Le mauvais temps a empêché les galères d'aller canonner Scaletta. M. de Janson[2] part pour représenter à Vivonne que les galères n'ont plus que pour quarante jours de vivres et ont besoin de tous leurs équipages pour rentrer en France, le 2 novembre au soir, afin de profiter de la lune et des vivres qui restent pour le retour avant l'hiver[3] — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 144.)

CCCLIX.

Le comte de Fiennes au duc de Vivonne.

Gesso, 1er novembre 1676.

Le comte de Fiennes rend compte de son expédition à Gesso depuis San Stefano et de l'attaque de Bauso par d'Audijos. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 147.)

Monseigneur,

Je partis de San Stefano après l'ordre que je reçus

1. Cette lettre fut apportée à Vivonne par le chevalier de Forbin-Janson. Voir la lettre suivante.

2. Le chevalier Albert de Forbin-Janson, officier des galères.

3. En suite de cette démarche, Vivonne ordonna à La Bros-

et vins coucher à Gesso par un temps horrible où je croyois que je me perdrois avec le régiment. Le lendemain après midi, M. d'Audijos me demanda cinquante hommes pour aller à Bauso. Je les lui donnai d'abord où il me dit que le signor Bernardiglio lui avoit dit que Bauso ne vouloit pas rendre obéissance au roi et qu'il alloit pour cela. Il y fut. Et après y avoir demeuré un peu, les paysans y vinrent l'attaquer et firent grand feu sur ses troupes. M. d'Audijos se retira après avoir pillé le dit lieu de Bauso.

Voilà, Monseigneur, tout ce que j'en sais et que je vous en peux dire. Si je dois rester ici, Monseigneur, je vous demande la grâce de vouloir que j'y commande et de me faire venir les six compagnies du régiment qui sont à Messine, me conservant, Monseigneur, toute ma vie, avec un profond respect, l'honneur de me dire sans réserve aucune...

Si M. d'Audijos eut eu un cheval, il seroit parti à ce soir, à ce qu'il m'a dit. Agréez, Monseigneur, que je vous fasse resouvenir de nos chevaux qui sont à Augusta d'avoir la bonté de nous les faire venir.

CCCLX.

Du Quesne au duc de Vivonne.

1er novembre 1676.

Du Quesne fait partir deux vaisseaux pour Augusta et donne quelques nouvelles. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 148.)

Voyant que nos vaisseaux ne reviennent pas d'Au-

sardière, le 2 novembre, de remmener en France les dix-neuf galères en laissant à terre trente soldats par galère, un officier et deux sergents (*Ibid.*, n° 155). Voir aussi n° CCCLXV.

gusta et que vous m'avez de nouveau ordonné que si j'y en renvoyois, ils passassent au camp, que vous vouliez leur faire embarquer quelque infanterie, voyant que l'*Éole* est ici ayant son capitaine à bord, j'ai cru que vous auriez agréable que je le fisse partir avec le *Comte*, vaisseau où est l'hôpital, qui n'a pas de malades à bord, pour aller à Augusta pour y embarquer ce qui pouroit rester de cavalerie de celle destinée pour passer ici. C'est pourquoi, Monseigneur, il vous plaira ordonner au sieur de Bellefontaine ce que vous aurez agréable, et comme les ennemis sont assemblés vers Catane avec ce qu'ils ont de forces peut-être, pour faire diversion, voudroient ils tenter quelque chose sur Augusta; en tous cas, ces deux vaisseaux ici n'ayant pas de grandes affaires ici pour quatre ou cinq jours, il sera toujours bon qu'ils paroissent de delà quand il n'y auroit même plus de cavalerie à embarquer.

Il reste encore quelque vin embarqué sur le *Comte*. Je fais toujours partir l'*Éole*, et si ce dernier vaisseau peut servir, sinon l'*Éole* ira seul. Je fais pourtant mes diligences pour que le *Comte* parte.

J'ai envoyé au quartier de M. de Preuilly quatre cents boulets de 24 et environ cent cinquante mousquets. Les trois barques aux munitions ne sont point relâchées à Messine, mais elles sont à la mer avec les vaisseaux. Il les faut faire avertir. Je suis, Monseigneur,...

CCCLXI.

L'intendant d'Oppede au duc de Vivonne.

1er novembre 1676.

« Si je savois nager, j'obéirois à votre ordre, Monseigneur, avec plaisir et je ne compterois pour rien le froid. Mais, à vous dire la vérité, le matelot qui nous a rapporté votre réponse m'a un peu refroidi. » D'Oppède demande à s'en retourner pour revenir le lendemain avec les galères. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 150.)

CCCLXII.

Le duc de Vivonne au capitaine de Chateauneuf.

Au camp de Scaletta, 2 novembre 1676.

Ordre de bombarder Scaletta avec précaution pour ne pas atteindre les Français et d'envoyer l'outillage nécessaire pour hisser des canons sur les montagnes. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 149.)

Il est ordonné au sieur de Châteauneuf, capitaine commandant le vaisseau du roi le *Sans Pareil*, de s'approcher avec tous les vaisseaux, qui sont à la voile sous son commandement, le plus près qu'il pourra pour canonner incessamment le fortin et les maisons qui sont au bas de Scaletta, quoi faisant ils prendront garde de faire pointer si bien leur canon qu'on ne tire point dans la ravine qui est de notre côté la plus prochaine de Scaletta, parce que nos gens s'y sont logés cette nuit après avoir pris la redoute que l'on vouloit prendre; l'on aura soin pour cela de ne pas tirer de

bordées ni plusieurs coups de canon à la fois, et l'on songera seulement à faire bien ajuster les coups que l'on tirera, afin qu'ils fassent l'effet dont il s'agit, de faire abandonner les ennemis qui sont dans les maisons de la marine[1]. Aussitôt le présent ordre reçu et avant que de s'apprêter pour la dite canonnade, MM. de Châteauneuf, de Villette et de La Bretêche envoyeront incessamment ici des palans, des caliornes[2] et des francs funins[3] pour mener des pièces de 24 en haut sur les montagnes[4]. M. de Châteauneuf en dernier lieu ordonnera rigoureusement à huit vaisseaux d'envoyer huit chaloupes bien armées et commandées chacune par un bon officier, lesquelles garderont le port de Scaletta la nuit pour empêcher qu'il n'y entre aucune felouque ni autre petit bâtiment et pour cet effet elles se tiendront toutes à terre pour être mieux en état de servir et continuera toutes les nuits à faire la même chose jusqu'à nouvel ordre.

Fait au camp devant Scaletta, 2 novembre 1676.

CCCLXIII.

Les habitants de Bauso [au duc de Vivonne].

Bauso, 2 novembre 1676.

Résumé d'une lettre par laquelle les habitants de Bauso

1. Les maisons proche du rivage et des quais.

2. *Caliorne*. Gros palan dont les deux poulies ont en général trois rouets; ils servent à soulever les corps les plus lourds, par exemple les chaloupes et canots que l'on embarque ou que l'ont met à la mer.

3. *Franc-funin* ou *funin*. Cordage fait de filin blanc, c'est-à-dire de chanvre non goudronné.

4. Dès le lendemain, Vivonne donna au premier des vais-

se plaignent d'avoir été pillés au moment où ils voulaient se mettre entre les mains d'Audijos. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 151.)

CCCLXIV.

Le duc de Vivonne a l'intendant d'Oppède.

Devant Scaletta, 2 novembre 1676.

Vivonne annonce qu'il a attaqué et fait prendre la redoute de San Antonio[1]. Il demande à Du Quesne dix canons avec tout le matériel nécessaire et d'en envoyer six autres à Preuilly. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 152.)

CCCLXV.

Le duc de Vivonne a l'intendant d'Oppède.

Devant Scaletta, 2 novembre 1676.

« Après avoir bien discuté toute sorte de raisons et voyant la nécessité qu'il y a de faire partir les galères et la conséquence qu'il y a de prendre Scaletta soit pour la conquête de la Sicile, soit pour la réputation des armes du roi, nous avons trouvé que le seul expédient qu'il y avoit d'accommoder tous ces embarras étoit de renvoyer les dix-neuf galères dès que le temps le pourra permettre et de garder ici trente soldats par galère, lesquels nous renvoie-

seaux du roi qui croisaient devant Scaletta des ordres pour la livraison des engins demandés par Preuilly (*Ibid.*, n° 161).

1. Dans la nuit du 1er au 2 novembre. Cette redoute fit quelque résistance. Vivonne fit ensuite avancer un *logement* qui incommodait les ennemis. Ceux-ci firent une sortie en plein jour. Le chevalier d'Oppède les repoussa l'épée à la main, malgré la fusillade qui partait des remparts (*Gazette de 1676*, p. 850).

rons sur les vaisseaux qui retourneront en France dès que le siège de Scaletta sera fait, et un officier par galère afin d'empêcher la désertion et les pouvoir reconduire en France. »

Vivonne ne pense pas que la dépense pour l'entretien de ces soldats soit très grande et s'élève à plus de mille livres. « Et si par hasard elle l'étoit, je m'oblige de vous la rendre sur mes appointements. Je vois que je puis être caution de cette somme. »

Il demande à d'Oppède d'envoyer en hâte huit grandes felouques messinoises et deux brigantins bien armés et commandés pour bloquer Scaletta par mer et empêcher la place d'être secourue[1]. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, nos 153-154.)

CCCLXVI.

Le duc de Vivonne a Du Quesne.

Au camp de Scaletta, 2 novembre 1676.

Vivonne annonce qu'il a pris une redoute de Scaletta et qu'il est tout proche de la ville. Il demande des canons et le matériel nécessaire aux batteries qu'il veut établir. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 156.)

Ce mot sera, Monsieur, s'il vous plaît, pour vous dire que nous avons fait attaquer cette nuit la redoute de notre côté[2] et que nous avons été assez heureux de la prendre, de manière que nous sommes maîtres de cette hauteur, et par ce moyen nous sommes à la portée du pistolet de Scaletta. Ayant tenu conseil, nous

1. D'Oppède répondit le jour même en louant fort la résolution de Vivonne et en l'accablant de flatteries et de compliments. Il travaillait à donner satisfaction aux demandes de Vivonne (*Ibid.*, n° 158).

2. La redoute de San Antonio.

avons jugé qu'il falloit continuer nos batteries. C'est pourquoi je vous prie au nom de Dieu de m'envoyer ici dix pièces de canon, savoir six de 24 et quatre de 36. Je vous demande aussi encore six pièces de canon pour servir à M. de Preuilly, savoir quatre de 24 et deux de 36 avec tout ce qui est nécessaire pour servir tant ces canons là que ceux qui sont déjà en batterie, savoir poudre, balles, mèches, bragues[1], cordages, madriers et planches et généralement tout le reste, afin qu'on puisse bien servir les batteries. J'écris sur ce sujet à M. l'intendant ; c'est pourquoi je vous prie de trouver bon qu'il vous sollicite sur cela, comme je vous supplie de le presser aussi, pour fournir ce que vous ne pourrez pas fournir des vaisseaux.

CCCLXVII.

Le marquis de Preuilly d'Humières au duc de Vivonne.

Devant Scaletta, 2 novembre 1676.

Nouvelles de la place assiégée et de l'activité des assiégeants. (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 157.)

Il vient de venir cinq rendus allemands qui disent que les canons des vaisseaux ont fait un très grand ravage dans Scaletta[2] et qu'assurément la place se rendroit demain si ces vaisseaux la canonnoient encore, s'il vous plait, Monseigneur, de donner ordre à cela.

1. *Brague*, fort cordage destiné à borner le recul du canon qui fait feu.

2. Sur l'ordre de Vivonne et. n° CCCLXII, Châteauneuf, La Mothe, La Porte et Saint-Amant vinrent mouiller devant Scaletta avec leurs vaisseaux et canonnerent la place « long-

Ils disent qu'il y a neuf barils de poudre sous Saint François. Il n'y est rien entré la nuit passée. Nous avons abattu une partie de la tour où étoit tout leur biscuit et la farine. Je vais encore la faire canonner cette nuit et demain au matin j'aurai deux pièces de 24 qui tireront incessamment dessus et je crois qu'elle sera demain à bas.

Ces rendus disent encore qu'ils attendent demain du secours et que s'il ne vient pas ils feront demain pavillon blanc. Surtout, je crois qu'il faut que les vaisseaux canonnent demain et les galères aussi, s'il étoit possible. J'espère avoir demain l'honneur de vous voir et suis, Monseigneur,...

Vous voulez bien que je vous dise encore que tous nos soldats sont sur les dents et que, si l'affaire dure, nous ne pouvons plus y résister. Nous ferons pourtant tout ce qui se peut humainement faire.

J'ai eu avis qu'il venoit tous les jours ici un prêtre qui retournoit la nuit à Scaletta dire ce que nous faisions. M. de Montastruc en a fait arrêter un qu'il m'a envoyé. Si vous ne venez pas, je vous l'enverrai.

CCCLXVIII.

L'intendant d'Oppède au duc de Vivonne.

[Messine,] 3 novembre 1676.

Commentaire relatif à la distribution et à l'emploi du blé dans Messine.

temps et de fort près ». Ils obligèrent les ennemis à abandonner les maisons les plus proches de la marine, où des gentilshommes messinois mirent incontinent le feu (*Gazette de 1676*, p. 851).

« Il est venu aujourd'hui trois rendus de Milazzo, deux Napolitains et un Milanois qui ont dit que la veille de Tous les saints il y avoit une conspiration dans Milazzo, dans Palerme et dans Syracuse, que ceux de Milazzo envoyèrent une felouque à Messine pour demander du secours, mais cette felouque a été prise devant Scilla[1] et les lettres interceptées, ce qui a fait découvrir cette conspiration. Les chefs de la conspiration avaient envoyé d'autres felouques à Palerme et Syracuse[2].

« Ces chefs étaient deux mestres de camp palermitains, dont l'un se nomme le duc de Poggio Reale et l'autre le marquis.

« Le comte de Sartirana[3] en était aussi. Il est au palais et les deux mestres de camp sont prisonniers. La sédition est un peu appaisée, quoique les habitants soient toujours ébranlés. On ne permet point aux gens de Milazzo d'entrer dans les forts ni dans les Capucins. La garnison est de deux mille hommes y compris les paysans qui font la garde au dehors. Il n'y a qu'environ douze cents hommes de troupes réglées.

« Craignant que ces rendus ne fussent des espions, je les ai fait mettre en prison. » — (Ms. de Polignac, *année 1676*, nos 163 et 166.)

1. *Le Chille*, dans le texte.

2. Ces nouvelles étaient exactes. Partout on conspirait contre l'Espagne, et la Sicile tout entière était devenue un vaste champ de conspirations. Dans les villes, des partis étaient prêts à trahir et l'état général était absolument anarchique (Galatti, *op. cit.*, p. 265-266).

3. Le comte de Sartirana, prince de Catalogna, mestre de camp général en Sicile, était gouverneur de Milazzo.

CCCLXIX.

Du Quesne au duc de Vivonne.

3 novembre 1676.

Deux lettres par lesquelles Du Quesne avise Vivonne de l'armement et de l'envoi de longues felouques, lui donne des nouvelles de Beaulieu mouillé devant Augusta et de l'embarquement des canons demandés par Vivonne sur des tartanes. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, nos 164 et 165.)

CCCLXX.

Le marquis de Preuilly au duc de Vivonne.

[Devant Scaletta,] 3 novembre 1676.

Preuilly réclame un châtiment pour plusieurs officiers coupables. Il réclame deux bataillons de renforts, les troupes assiégeantes étant harassées, et une nouvelle canonnade des vaisseaux contre la ville. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, no 160.)

Je suis au désespoir, Monseigneur, de ce qui est arrivé cette nuit, car delà dépendoit la prise de Scaletta, et je crois qu'elle se seroit rendue aujourd'hui ou demain[1]. Il y a beaucoup de faute des officiers; je vous les envoie; je vous supplie de les entendre et d'en faire une sévère justice. Le lieutenant qui commandoit avoue qu'il a manqué, mais il rejette bien la faute sur un enseigne de La Bretêche. Point de clémence, s'il vous plait; l'affaire nous regarde et est

1. Il s'agit d'une attaque manquée.

d'une très grande conséquence. Nous vous en demandons tous justice.

De trois brigantins qu'il y avoit, il n'en est entré que deux, je le viens d'apprendre de six Allemands qui se sont venus rendre tout a l'heure. Ils disent qu'il n'y a que huit charges de farine et deux de biscuit, de la poudre et des boulets; ils m'ont encore confirmé le désordre que le canon des vaisseaux a fait à Scaletta. Il est du tout nécessaire de recommencer aujourd'hui. C'est le seul moyen de venir a bout de la place.

Nous ne pouvons plus du tout résister au temps et à la fatigue. Nos soldats n'en peuvent plus et se cachent partout pour ne point aller à la garde de tranchée. Il en manquoit hier près de cent, le reste n'a pas le temps de se sécher; et aussitôt qu'ils arrivent il faut qu'ils remontent. Je n'ai pas assez de monde pour résister à cette fatigue. Et si vous ne nous envoyez quelques bataillons, je ne puis vous répondre de rien, et il en peut arriver de grands accidents.

Les Allemands qui sont venus disent qu'ils sont à tout moment sur le point de se révolter, et que leurs officiers ne les retiennent qu'en leur disant qu'il leur vient quatre mille hommes de secours.

J'oublois de vous dire qu'il y avoit onze chaloupes au lieu de six que vous aviez commandées; le frère de M. de Montreuil n'est coupable de rien, je vous l'envoie seulement pour vous dire comme la chose s'est passée. Nous vous supplions, Monseigneur, de nous envoyer au moins deux bataillons, afin que nous puissions avoir deux jours de bon et qu'ils viennent dès aujourd'hui. La canonnade des vaisseaux et des

galères, s'il est possible, est d'une trop grande conséquence pour ne vous supplier pas encore une fois de la faire faire. Nous n'avons pas mis cette nuit une pièce de canon en batterie faute de planches pour faire la plate forme[1]. Il y eut hier douze hommes de tués à votre sortie.

Je suis...

CCCLXXI.

Le duc de Vivonne aux jurats de Bauso[2].

[Devant Scaletta,] 4 novembre 1676.

« M. de Vivonne écrit aux jurats de Bauso qu'il s'informera des déportements de M. d'Audijos et que s'il trouve qu'il ait manqué, il leur en fera réparer le dommage. » — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 167.)

CCCLXXII.

Costebelle au duc de Vivonne.

Du poste du Crucifix, 4 novembre 1676.

Costebelle a appris par des espions qu'il n'y a « pas un chat » à Limina; les habitants de ce village attendent deux ou trois cents paysans que leur seigneur doit recruter sur ses autres terres.

Costebelle craint que les Messinois qui doivent garder le passage dans la montagne ne désertent à l'approche de

1. Comme on l'a vu (p. 38, n. 4), Vivonne commanda au premier des vaisseaux qui croisaient devant Scaletta d'envoyer le matériel nécessaire pour traîner le canon aux batteries (*Ibid.*, n° 161).

2. *Bavouse*, dans le texte.

l'ennemi. Déjà une quinzaine d'hommes de la compagnie de Gallodoro a déserté. La prise de Scaletta fera très bon effet dans l'esprit des populations. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 168).

CCCLXXIII.

La Brossardière au duc de Vivonne.

[Messine,] 4 novembre 1676.

L'escadre des galères est prête à partir pour Scaletta. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 169.)

Monseigneur,

Je suis prêt avec toutes les galères, ainsi que vous me l'avez ordonné. Je n'ai reçu l'ordre que hier à une heure après midi. Faites moi savoir, s'il vous plait, par le retour de ce porteur, vos volontés et surtout pour la canonnade. Le temps est fort mauvais et la mer fort grosse. Nous ferons néanmoins tout ce qui se pourra faire. Je suis, avec tout le respect que je dois...[1].

CCCLXXIV.

Le marquis de Preuilly au duc de Vivonne.

[Devant Scaletta,] 4 novembre 1676.

Preuilly insiste sur la fatigue des troupes et l'urgence d'un renfort. Il donne quelques conseils pour le siège et s'inquiète du mauvais état des troupes. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 170.)

Vous ne me faites aucune réponse sur les bataillons

1. La veille, 3 novembre, l'intendant d'Oppède avait annoncé

que je vous demande pour nous soulager; mais, Monseigneur, vous voulez bien que je vous dise encore une fois qu'il est tout à fait impossible que nous puissions résister davantage à la fatigue que nous faisons, car nos soldats n'en peuvent absolument plus. Je suis obligé de vous en avertir afin d'éviter les conséquences qui seront assurément très fâcheuses. Je vous supplie, Monseigneur, d'y donner ordre; la plupart de nos officiers sont déjà malades et s'en sont retournés, les autres iront autant qu'ils pourront, mais ils n'en peuvent déjà plus. Je suis au désespoir d'être obligé de vous mander cela, mais je crois que c'est mon devoir. S'il pleut encore aujourd'hui, je ne crois pas que nous ayons deux cents hommes pour monter la tranchée.

Vous voulez bien encore que je vous dise que je ne crois pas que vous preniez Scaletta, à moins que vous ne vous rendiez maître du fortin de la marine et que vous ne vous logiez au pied des maisons de la ville ou que vous ne vous logiez de l'autre côté à Saint François de Paule. Si le siège dure encore quelques jours, je prévois de grands inconvénients, car ou la ville sera secourue, ce que je ne trouve pas difficile, ou le mau-

à Vivonne l'arrivée des galères et déclaré qu'il fallait se hâter d'en tirer parti avant que le temps ne fût trop mauvais (*Ibid.*, n° 159).

Deux jours plus tard, La Brossardière écrivait à d'Oppède que le mauvais temps l'obligeait de partir pour la Provence afin de ne pas être obligé d'hiverner à Messine. Il avait tenté trois fois de canonner Scaletta, mais sans succès à cause du temps. Une nouvelle tentative serait vaine. Il priait donc d'Oppède de représenter à Vivonne la nécessité où il était de partir (*Ibid.*, n° 177).

vais temps empêchant nos chaloupes de venir, nous nous trouverons dans les extrémités que vous pouvez vous imaginer. Dieu nous en veuille préserver! Songez, je vous supplie, Monseigneur, à nous envoyer aujourd'hui deux bataillons au moins, sans quoi nous ne pouvons plus du tout rien faire, tous nos malades ne sauroient plus travailler n'y en ayant plus qui aient des souliers. Il n'est rien entré cette nuit dans Scaletta. Songez, s'il vous plaît, à envoyer dire aux galères de ne point tirer leur bâtarde[1]. Je vous supplie aussi de m'envoyer l'ordre et des nouvelles des ennemis si vous en avez,

Je suis...

CCCLXXV.

Le duc de Vivonne a l'intendant d'Oppède.

[Devant Scaletta,] 4 novembre 1676.

Vivonne demande à d'Oppede de payer les troupes sans les obliger à une revue préalable[2]. « Les fatigues que nous endurons dans ce camp sont si grandes qu'elles méritent bien qu'on ait quelqu'indulgence pour les officiers et pour les soldats. » Il lui demande donc de payer les troupes d'après l'état de la dernière revue, par exception. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 171.)

1. *Bâtarde* ou *bastarde*, nom donné parfois à la couleuvrine. On appelait aussi de ce nom sur les galères la maîtresse voile hissée au grand mât.

2. Réponse à la lettre n° CCCLVI.

CCCLXXVI.

Le marquis de Preuilly au duc de Vivonne.

[Devant Scaletta,] 5 novembre 1676.

Preuilly, désespéré du silence de Vivonne, insiste encore pour avoir des renforts et des munitions. Il demande un assaut immédiat et prévoit une honteuse retraite s'il n'est pas secouru à temps. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 172.)

Puisque vous ne voulez pas absolument nous envoyer du secours, vous voulez bien que je vous dise aussi qu'il est tout à fait impossible que nos soldats et même les officiers résistent davantage à la fatigue qu'ils font, et que devant qu'il soit quatre jours nos troupes seront entièrement perdues et que vous ne devez faire aucun fonds dessus. Si, Monseigneur, vous les voulez employer à quelque action de vigueur entre ci et ce temps là, ils sont encore en état de le faire et le souhaitent plutôt que de périr misérablement comme ils font; c'est ainsi mon sentiment et suis fortement persuadé qu'il faut attaquer le fortin de la marine et Saint François de Paule, si vous voulez prendre la place, et si le siège traîne en longueur nous y perdrons nos troupes; il faudra lever honteusement le siège et nous y laisserons notre canon; outre que je suis persuadé que les ennemis ne sont pas si endormis qu'ils ne songent à secourir la place et s'ils tombent sur notre quartier nous ne sommes point en état de leur résister. Le secours de M. de Montastruc ne nous soulage point du tout et celui de Champagne et Normandie est si peu de chose que

cela ne se doit pas compter, ne faisant pas en huit compagnies cent vingt hommes.

Les capitaines qui sont à Messine songent si peu à envoyer des vivres à leurs compagnies qu'il y en a deux qui n'ont point de vivres depuis deux jours; et si le mauvais temps continue nous courrons risque d'être obligés de tout abandonner.

Je vous assure, Monseigneur, que je me trouve en de grandes extrémités et que j'en prévois encore de plus grandes si ce siège dure. J'attends avec impatience des nouvelles de ce que vous voulez faire et vous voulez profiter du reste de nos forces. Nous n'avons plus de poudre; je vous supplie d'ordonner à M. de Boirvaux de nous en envoyer. Il y a deux jours que je n'ai plus d'ordre. Je suis...

Il faudra, s'il vous plait, ordonner qu'on nous envoie des vivres par terre et que la cavalerie escorte par San Placido[1].

Poudre qu'il faut faire venir de Messine.	20 000
Plomb	10 000
Mèche	10 000
Qui sont sur un brûlot	700
Boulets de 24	1 500

Il faut le tout au premier jour.

CCCLXXVII.

Le duc de Vivonne au marquis de Preuilly.

[Devant Scaletta,] 5 novembre 1676.

Vivonne engage Preuilly à prendre patience jusqu'au moment

1. Couvent voisin de Scaletta.

où l'assaut pourra être fait. Les troupes souffrent beaucoup dans les divers postes, mais il connaît leur valeur et ne les abandonnera pas. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 173.)

J'ai reçu votre lettre, mon petit bonhomme[1]. Je sais aussi bien que vous la fatigue de vos troupes, mais je connois leur valeur et celle de Messieurs les officiers; ainsi je ne doute point de leur constance à souffrir ces travaux pour le temps qu'il y a à attendre que notre batterie soit en état. Après cela, nous les consolerons de toutes leurs fatigues par le plaisir que nous leur donnerons en leur fournisant des actions de valeur et dignes de la gloire de la marine. Nous avons reconnu par où il les faudra faire; promettez-leur donc que ce sera bientôt, afin qu'ils attendent le peu de temps qui nous reste pour mettre les choses en état de les exécuter.

Nos troupes souffrent beaucoup de fatigue de ce côté ci. Les postes sont éloignés du camp et de très difficile accès. Cela a fait qu'il a fallu que les troupes soient demeurées quelquefois deux fois vingt quatre heures à la tranchée, sans pain, à travailler pendant un temps très rigoureux. Ce sera une beauté pour le siège de Scaletta quand les choses seront achevées, et c'est les grandes difficultés et les grands obstacles qui sont la beauté des actions de guerre. Je ne vous dis point ceci pour animer vos troupes, connoissant leur mérite et le zèle qu'elles ont pour le service du roi. Mais il ne faut pas que nous en abusions, c'est pourquoi je vous prie de les vouloir soulager en ne met-

1. On sait que le marquis de Preuilly d'Humières, ainsi interpellé par Vivonne, était alors chef d'escadre et devait être promu lieutenant général l'année suivante.

tant qu'un bataillon de garde à la tranchée. Ce petit repos les mettra en état de pouvoir exécuter les sentiments de leur cœur, quand les choses seront prêtes de deçà de commander les actions de vigueur.

M. l'intendant, qui est à Messine, s'est chargé de vous fournir les choses nécessaires. Je vous prie donc de vous adresser à lui. J'ai donné ordre à M. de Boirvaux pour ce qui est de son chef.

J'ai des espions et des gardes et des partis de tous les côtés où les ennemis pourroient s'assembler. Jusqu'ici, ils ne font aucune démarche. Je renouvellerai encore mes diligences pour être averti et si ils font quelques mouvements et que ce soit de votre côté que doive tomber l'orage, je vous supplie de croire que vous n'en serez pas seulement averti, mais que j'aurai l'honneur de vous aller trouver et que je ne suis pas homme à avoir embarqué d'aussi braves gens que Messieurs de la marine, que j'estime tant et de qui je suis si fort serviteur, pour les abandonner et ne pas courre avec eux les mêmes risques[1]. Je ne vous prie point de les exhorter à la patience. Je vous supplie seulement de vouloir retenir leur bravoure jusqu'à ce que les choses soient en état de l'employer à propos et croyez moi sans compliment votre très humble serviteur plus sincèrement que personne du monde[2].

1. De fait, d'après la *Gazette*, Vivonne prêchait d'exemple et ne se ménageait pas : « Le maréchal duc de Vivonne visitoit sans cesse les postes avancés et il animoit les troupes à supporter une fatigue extraordinaire, ayant toujours été à pied, à la tête de l'infanterie, dans des marches pénibles. » (*Gazette, 1676*, p. 851-852.)

2. Cette lettre fort belle par la forme et par le fond mérite

CCCLXXVIII.

Montastruc au duc de Vivonne.

[Devant Scaletta,] 5 novembre 1676.

Il demande à Vivonne du pain de munition, afin que les soldats ne restent pas trois jours entiers sans manger. Personne ne porte rien à vendre à l'endroit où il est campé, et Preuilly lui refuse deux quintaux de biscuits. « Il nous est comme impossible de retenir nos soldats de ce quartier et aller courir dans les autres camps. » — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 174.)

CCCLXXIX.

Le duc de Vivonne au major de Messine.

[Devant Scaletta,] 5 novembre 1676.

Ordre pour faire venir à Scaletta treize compagnies d'infanterie, dix de Picardie et trois de Provence. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 175.)

5 novembre 1676.

Au Salvador	2	compagnies.
A Saint Georges	1	—
A Don Blasco.	1	—

d'être remarquée, car elle met en lumière des sentiments de fierté et d'honneur, une assurance de soi-même dans le commandement digne d'un grand chef et dont l'expression ne se montre pas fréquemment dans la correspondance de Vivonne. A vrai dire, le maréchal, qui savait si bien remonter le moral abattu de son subordonné après avoir d'un mot singulièrement vif calmé son énervement, n'annonçait aucun soulagement à la situation pénible de ses troupes. C'est, du reste, la conclusion que Preuilly tira lui-même de cette lettre (cf. sa réponse à Vivonne, n° CCCLXXXV).

A Sainte Claire	1	compagnie.
Saint Barthélemy.	1	—
Au Saint Esprit	1	—
Au Segret.	1	—
A Saint Martin	1	—
A Torre Vittoria	2	—
A Landria.	1	—
A Saint Vincent	1	—
A Porta Reale	2	—
Au Castellazzo	3	—
Gonzaga	3	—
Matagriffone	2	—
Aux Capucins.	1	—

Il reste à Messine trente sept compagnies. Monseigneur le maréchal veut que l'on en tire dix de Picardie pour venir au siège de Scaletta; il en restera donc vingt sept. De ces vingt sept, on en a déjà réglé vingt quatre ci dessus pour les postes. Et comme il en reste trois, on veut qu'on les tire du régiment de Provence pour venir prendre le poste que les quatre compagnies de Normandie occupent au dessus de M. de Preuilly et se joindre aux quatre compagnies de Normandie qui y sont. Il faudra aussi que l'on tire des vingt sept compagnies trois hommes par compagnies pour garder les quatre postes.

CCCLXXX.

Le Sénat de Messine au duc de Vivonne[1].

Messine, 5 novembre 1676.

Le Sénat est inquiet du succès du siège de Scaletta. Il a

1. Résumé d'une lettre.

envoyé des troupes de divers côtés. Il craint que les habitants de Fiumedinisi, qui ont fui, n'assiègent Gesso[1]. Il faudrait renforcer cette place. Il veut mettre des gardes aux environs des villages de la région messinoise. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 176.)

CCCLXXXI.

Rocquard, major de Messine, au duc de Vivonne.

[Messine,] 6 novembre 1676.

Rocquard mande à Vivonne que ses ordres ont été exécutés. M. de La Greffe est allé avec dix compagnies rejoindre Vivonne, et trois compagnies sont parties se porter au-dessus du secteur occupé par Preuilly[2]. Il a grand'peine à relever la garde des postes à Messine à cause du peu d'hommes qui lui reste.

« J'ai fait mettre seulement dix hommes à chaque poste et neuf à la barrière. Celui qui reste commandant, Monseigneur, c'est M. de la Rousille, qui se trouve dans Landria. » — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 178.)

CCCLXXXII.

La Villedieu au duc de Vivonne.

Taormina, 6[3] novembre 1676.

Les ennemis sont toujours au même endroit. Un détachement de cavalerie s'est avancé jusqu'à Giardini, le 4 no-

1. Le 8 novembre, don Thomas Crisaffi mandait aussi à Vivonne que les habitants de ce lieu n'étaient guère favorables à la France et que la garnison était faible (*Ibid.*, n° 188).

2. A Giampilieri, au nord de Scaletta.

3. Cette lettre fut écrite le 5 novembre au soir.

vembre, mais a fait demi-tour en voyant le village occupé.

Le marquis de Brancamonte réunit de très nombreux paysans vers Mascali et fait courir le bruit qu'il va tenter d'enlever Taormina. Mais La Villedieu pense qu'il veut surtout barrer avec cette milice la route de Catane. « Quoiqu'il en puisse être, nous irons notre chemin à notre ordinaire. Vous savez ce qu'est notre garnison. Je vous en ai informé au vrai et au juste.

« Nous avons depuis quelques jours une désertion assez considérable. Il y a une seule compagnie du régiment de Louvigny, qui est celle de Payon, qui a perdu huit hommes de ses plus vieux soldats, et une de Champagne qui en a perdu dix.

« Il est venu à ce soir une tartane de Messine qui, à ce que m'a dit un officier qui étoit venu dedans, nous apporte quelques médicaments pour notre hôpital. Mais nous n'avons encore rien vu. »

Les malades et blessés sont couchés sur la terre sans matelas. L'intendant n'a encore rien envoyé pour l'hôpital.

« C'est une pitié que l'état où sont nos pauvres malades ou blessés, tous couchés sur la terre.

« Je sais qu'il y a plusieurs officiers à Messine et au camp en bonne santé qui devroient être ici, étant des compagnies qui y sont. Je vous supplie encore une fois, Monseigneur, de leur faire ordonner qu'ils aient à se rendre un chacun à leur compagnie. Il y en a même qui sont partis d'ici m'ayant demandé congé pour aller à Messine pour y faire le décompte de leur régiment. Ils prennent leurs excuses qu'on ne le leur a pas voulu faire. Je les avois fort priés en partant d'ici de n'être que quatre jours absents. Cependant, il y a près de quinze jours qu'ils sont partis, ne faisant rien pour les affaires qui les ont fait aller là. Ils doivent s'en retourner et je vous prie, Monseigneur, de leur faire aussi ordonner d'une manière ou d'une autre

qu'ils aient à s'en venir incessamment. Il y a des capitaines de Champagne et de Schomberg et d'autres officiers. Nous n'en avons pas ici au pied de la lettre que le quart de ce qu'il devoit y être.

« Nous ne savons aucune nouvelle positive de l'état de votre siège. Vous croyez bien, Monseigneur, que je suis dans une grande impatience d'en apprendre un heureux progrès.

« Il y a déjà quelques jours que je me lève dans la chambre. J'ai même sorti une fois en chaise, mais je ne suis point en état d'agir comme je le voudrois et comme il seroit nécessaire que je le fisse.

« Nous avons ici des officiers prisonniers de guerre qui nous embarrassent fort et qui nous obligent de leur monter une assez forte garde qui nous est un surcroît de fatigue qu'il seroit bon de nous épargner. Je suis extrêmement embarrassé de ce marquis de Mongiuffi qui étoit dans une cave quand vous êtes parti d'ici. Il étoit tombé malade, ce qui m'obligea de le tirer de là et de le faire mettre dans une chambre où il est gardé. Mais toute la précaution qu'on peut prendre ne sauroit empêcher qu'il n'ait commerce avec des gens d'ici et d'autres lieux des villages autour. Ainsi, Monseigneur, il seroit bon de l'ôter d'ici comme les autres officiers et au plus tôt. Ils sont sept officiers en tout.

« Nous voyons souvent des vaisseaux croiser ici devant; ordonnez, s'il vous plaît, à quelqu'un qu'il les vienne prendre. La chose, de bonne foi, est de conséquence, outre qu'ils nous sont ici fort à charge. Je ne parle pas de M. de Cicinelli, qui n'est pas encore en état d'être transporté[1]. Et celui-là, à ce que j'en puis connoître, quand il seroit en bonne santé, ne nous donneroit pas beaucoup de peine. Il me paroît avoir le procédé d'un honnête homme et de qualité. » — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 179.)

1. Le colonel prince de Cicinelli avait été grièvement blessé

CCCLXXXIII.

La Villedieu au duc de Vivonne.

Taormina, 6 novembre 1676.

Une attaque des ennemis à Giardini a été repoussée. La Villedieu répond à Vivonne au sujet du ravitaillement de Taormina et propose d'occuper Aci après Scaletta. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 180.)

Je vous écrivis amplement hier au soir, Monseigneur, croyant que M. de Villeneuve, capitaine des grenadiers du régiment de Crussol, partiroit ce matin. Mais il a été retenu par un événement dont je vous vas rendre compte.

Les ennemis, ce matin au point du jour, au nombre de neuf cents hommes de troupes réglées composées des deux régiments de Cicinelli et d'un autre espagnol avec plus de six cents paysans soutenus de toute leur cavalerie, sont venus attaquer la garde que je vous ai mandé ci devant que je faisois monter pour conserver le village des Jardins[1], mais ce capitaine qui étoit de garde s'étant retiré dans une maison a si bien soutenu que les ennemis l'ont quitté deux fois, dont il en a tué douze ou quinze sur la place, entre lesquels il y a trois capitaines.

et fait prisonnier avec d'autres officiers de Taormina, en essayant de sauver Mola. Son détachement de huit cents hommes environ fut taillé en pièces et dispersé par le capitaine de Chastenet, commandant d'un bataillon du régiment de Crussol.

1. C'est-à-dire de Giardini, au pied de Taormina, au bord de la mer.

Dès que j'ai entendu cette attaque, je me suis levé de mon lit, et quoiqu'avec peine j'ai sorti et descendu avec environ deux cents hommes, voyant que les ennemis étoient venus pour la troisième fois attaquer la maison où étoit notre dite garde en résolution de la brûler et le monde qui étoit dedans, ce qu'ils auroient fait sans doute s'ils n'eussent vu arriver le secours. Ils se sont enfin retirés avec beaucoup de honte.

Il est venu un de leurs cavaliers qui m'a assuré qu'il y avoit eu dans cette attaque quatre vingts ou cent hommes tués ou blessés et qu'ils s'étoient retirés avec beaucoup de confusion.

J'ai reconnu entre les morts ce petit capitaine nommé Verkiel qui avoit été changé contre Périnet. L'on ne peut pas soutenir une attaque avec plus de conduite et plus de bravoure qu'a fait notre capitaine de garde qui se nomme Biernes, du régiment de Schomberg. Ils sont venus vigoureusement à lui. Il y en a eu cinq ou six de tués dans la maison même, qui étoient en bas et les nôtres en haut, n'y ayant qu'un plancher entre eux qu'ils ont rompu à l'envi les uns des autres soit pour tirer en attaquant et les nôtres pour avoir les ennemis en bas.

De bonne foi, il ne se peut rien de plus brave que ce qu'a soutenu là le sieur Biernes, qui avoit avec lui un sous lieutenant du régiment de Crussol, Conrart, qui a aussi fait des merveilles. Cette garde n'étoit que de quarante cinq hommes, dont il s'en étoit sauvé dix ou douze à l'approche des ennemis qui doivent avoir une grande honte de n'avoir pas enlevé si peu de gens dans une misérable maison de paysans qu'on abatteroit à coups de levier.

J'ai trouvé ce poste trop exposé pour l'avenir, car les ennemis auroient pu y revenir. Je l'ai fait lever ce soir. Je ne doute pas qu'ils ne viennent brûler ce village, mais il n'y a pas moyen de l'empêcher.

Je ne comprends point quel étoit le dessein des ennemis. J'étois averti qu'ils s'assembloient pour venir attaquer cette place. Je ne le pouvois pas croire. Cependant, il y a cinq jours qu'ils étoient partis de Catane et qu'ils avoient fait descendre leurs paysans des montagnes. Ce ne pouvoit pas être dans le dessein d'enlever cette garde, car il n'y a que trois jours que je la fais monter. Cependant, elle les a arrêtés sans qu'ils aient osé passer plus avant. Ils se sont retirés au village le plus proche d'ici dans la plaine, d'où nous avons vu ce soir leur camp et leurs feux. Je ne sais s'ils auroient envie de revenir. Nous tâcherons de les recevoir ici, s'ils y viennent, aussi bien qu'on les a reçus ce matin à notre garde.

Vous voyez bien, Monseigneur, que les avis qu'on vous a donnés ne sont pas bons que Brancamonte étoit retiré de la plaine de Mascali.

J'ai reçu aujourd'hui trois de vos lettres, l'une d'aujourd'hui par un gentilhomme napolitain qui est venu voir M. de Cicinelli, les deux autres d'hier, dont le sieur Vincenzo Crisaffi m'en a donné une. Je me servirai de lui le mieux que je pourrai et vous rendrai compte exactement de tout. L'autre de vos lettres d'hier étoit dans un paquet où il y en avoit plusieurs du comte de Prades que je ferai tenir au plus tôt et dans celle là où vous me mandez qu'on vous a donné avis qu'il y avoit quinze ou seize cents salmes d'orge dans un village voisin de Taormina. Je n'en ai pas

oui parler. J'ai bien oui dire dès le commencement qu'il y en avoit beaucoup plus à Mascali. Il faut que ce soit là assurément qu'on a voulu dire. Mais la cavalerie des ennemis y a toujours été depuis que nous sommes ici et dans un autre village à plus d'une grande lieue et demie au deçà du dit Mascali, qu'on nomme Catalabiano, où les ennemis ont une assez forte garnison. Leur garde avancée se voit aisément d'ici tous les jours. Ainsi, quand même toutes les maisons de la plaine seroient pleines de paille, ce ne seroit pas une chose praticable d'y avancer avec notre infanterie et je ne sais pas comment vous voudriez que je fisse transporter de la paille de là ici, quand même il n'y auroit aucun ennemi à la plaine. Outre que l'abord de cette ville est difficile et presqu'impossible pour ces sortes de voitures, on n'a pas laissé dans cette place ni un cheval ni un mulet. Nous avons toutes les peines du monde de faire transporter du blé au moulin et la farine des moulins a la ville. Vous nous croyez mieux assurément dans nos affaires que nous ne sommes. Il est vrai que jusques à cette heure le soldat a subsisté aisément à cause des bœufs et des vaches qu'on avoit pris dans la montagne dans le temps que toutes les troupes étoient ici. Mais dans peu de jours nous courrons risque d'être dans une grande disette s'il ne nous vient des gens que nous puissions envoyer en parti dans ces montagnes.

Le marquis de Gallodoro m'avoit promis de m'en envoyer, mais depuis la friponnerie qu'il m'a fait faire ici il ne me fait plus l'honneur de me donner de ses nouvelles. Il n'y a assurément qu'à marcher droit avec moi. Si je ne reçois bientôt de ses nouvelles et qu'il

ne me donne avis comme les choses se passent où il est, je le ferai bien venir à la raison. Il m'a écrit une grande lettre, il y a quelques jours, où il ne sait pas trop ce qu'il veut dire se voulant justifier. Mais se justifiant mal de ce dont je vous ai écrit ci devant, je sais de science certaine et d'original que c'étoit lui qui avoit fait enlever notre bétail et il a fait sauver ceux par qui il l'avoit fait faire au lieu de me les envoyer comme je le lui demandois.

A l'égard de la cavalerie, il n'y a rien du tout ici de quoi la faire subsister. Quand je vous en avois parlé, j'avois cru que votre dessein étoit de chasser celle des ennemis de la plaine de Mascali où en ce cas-là je crois que la nôtre auroit pu trouver de quoi subsister. Ce n'est pas que quelques cavaliers rendus des ennemis ne m'aient dit que la paille devenoit rare dans la plaine, et à moins que de s'avancer assez avant je ne doute pas que notre cavalerie n'y subsistât avec peine et au moins pour le grain, car pour le reste il y a force cannes de sucre, dit on, que les chevaux mangent fort bien.

Mais si vous me voulez permettre de vous dire mon avis, Monseigneur, je crois qu'après la prise de Scaletta on pourroit avec toute notre cavalerie et plus d'infanterie que nous pourrions mettre ensemble s'avancer et se poster dans Aci qui est une ville, dit on, abondante de toutes sortes de choses surtout des grains, et il ne seroit pas difficile de s'en emparer, car elle est sans murailles, et je crois qu'on y pourroit demeurer en sûreté avec toute la cavalerie et un corps considérable d'infanterie, d'où l'on pourroit courir dans la plaine de Catane et y obliger les gens à

nous fournir leurs grains, et même on pourroit en faire transporter ici du dit Aci; sans cela, je prévois dans peu une grande désolation non seulement dans Taormina, mais dans tous les villages qui se trouvent entre ici et Messine qui n'auront pas un grain de blé si l'on ne fait cette démarche pour tâcher à leur en faire avoir. Je ne vois pas même ailleurs où vous pouvez employer votre cavalerie ni où elle puisse plus aisément subsister. Il me semble quand vous avez pris la résolution de vous saisir de ce poste ici que ç'a été dans cette visée. Il y auroit sur celà mille choses à dire qui sont trop longues à écrire et que vous savez, Monseigneur, mille fois mieux que moi.

La corvée d'aujourd'hui[1] m'en aura donné pour dix ou douze jours davantage pour la guérison de ma blessure. Mais comment entendre une si forte escarmouche sans s'émouvoir, quoiqu'il en puisse arriver. Il n'est pas permis dans de pareilles occasions de donner le plus à sa santé. J'ose vous dire que ma sortie n'a pas été inutile et les ennemis auroient sans doute forcé notre garde si je n'avois été à son secours. La chose s'est heureusement passée pour nous. Mais il ne faut pas s'y exposer trop souvent. C'est pour cela que j'ai fait retirer cette garde. Je suis, Monseigneur, avec tout le respect possible...

CCCLXXXIV.

L'intendant d'Oppède au duc de Vivonne.

[Messine,] 7 novembre 1676.

D'Oppède insiste pour que Vivonne laisse les galères rentrer

1. La défense de Giardini attaqué par les Espagnols.

en Provence avant l'hiver. Si elles tardent, elles ne pourront plus partir. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 181.)

J'aurois [eu], Monseigneur, l'honneur de vous aller voir encore aujourd'hui pour savoir moi même votre dernière résolution au sujet des galères et des vaisseaux; mais les rudes temps que j'ai essuyés tantôt sur un vaisseau tantôt sur une galère et ensuite sur des felouques sont venus à bout de moi. J'ai la fièvre et je suis obligé de me coucher; tout ce que nous pourrions dire aujourd'hui fut très bien discuté hier, et tout se trouve décidé par la lettre que M. de La Brossardière s'est donné l'honneur de vous écrire.

Le temps est beau; même les capitaines ne font plus de difficultés de s'en aller, peut-être que s'ils perdent cette conjoncture favorable ils ne seront plus en état de le faire, soit par leur peu de vivres, car ils n'en ont que pour trente cinq jours, soit par la rigueur de la saison. Je suis trop votre serviteur pour ne vous pas presser sans cesse de renvoyer ces galères, parce qu'il est impossible que si elles sont retenues plus longtemps il ne leur arrive quelque accident funeste. L'exemple de M. de La Garde seroit désagréable à suivre aussi bien que celui de M. de La Ferrière. Vous me trouverez peut-être, Monseigneur, très importun de vous prêcher la même chose depuis quatre mois; mais en vérité il est d'une si grande importance que les galères arrivent à port en Provence que je ne me saurois lasser de vous demander leur congé. Si vous le leur voulez accorder, il leur faut, s'il vous plaît, renvoyer les officiers et les soldats que vous leur voulez laisser.

J'attends M. Du Quesne pour faire une liste avec lui

des quinze vaisseaux qui sont le plus en état de s'en aller et qui ont leurs capitaines.

Je n'ai pas reçu la lettre que le chevalier me portoit hier. Si vous voulez que je fasse ce que vous m'ordonnez, il faut me le faire savoir de nouveau.

Comme je fermois cette lettre, tous Messieurs les capitaines sont venus chez moi pour me dire que s'ils ne partent à présent ils ne sont plus en état de s'en aller, qu'ils ne peuvent ramener leurs galères.

Je me donne l'honneur de vous envoyer une copie de la lettre que M. de La Brossardière m'a fait rendre.

CCCLXXXV.

Le marquis de Preuilly au duc de Vivonne.

[Devant Scaletta,] 7 novembre 1676.

Preuilly souhaite un assaut prochain et voudrait garder trois compagnies qui viennent d'arriver. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 182.)

Je reçus hier, Monseigneur, la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire[1]. Si elle soulageoit autant nos corps qu'elle satisfait nos esprits par l'estime que nous voyons que vous avez pour nous, nous aurions toute sorte de contentement. Tous nos officiers sont si bien disposés à souffrir toute sorte d'extrémités qu'il n'est pas nécessaire de les y exhorter. J'ai seulement peur que les forces ne leur manquent. C'est pourquoi je crois qu'il faut profiter de leur vigueur et ne pas traîner cette affaire ici en longueur, car il en pourroit arriver des suites fâcheuses.

1. N° CCCLXXVII.

Il est arrivé trois compagnies de Provence, mais on m'a dit que c'étoit pour relever les compagnies de Normandie. Je vous prie de considérer qu'il n'y a point d'endroit où des troupes soient si nécessaires et que les ennemis, voyant qu'ils ne peuvent rien jeter par mer à Scaletta, entreprendront d'y jeter du monde par San Placido, le long de la mer, et qu'ils trouveront ce poste là dégarni. Les huit compagnies qui y sont ne faisant que cent hommes, j'ai été obligé cette nuit d'y envoyer cinquante hommes. Je vous supplie de nous laisser ces trois compagnies.

Il vient de venir treize Calabrois de Scaletta. Je vous envoie le sergent et le caporal. Voyez ce que vous en voulez faire. Nous manquons de poudre et de boulets et n'avons pas un clou pour raccommoder nos affûts et nos plateformes. Je vous supplie d'y faire donner ordre. Votre canon donne aussi dans notre camp. J'espère que nous pourrons jeter des bombes à ce soir. Je suis, Monseigneur,...

CCCLXXXVI.

Le chevalier Duc au duc de Vivonne.

7 novembre 1676.

Le chevalier Duc annonce l'envoi d'un détachement de cavalerie demandé par Vivonne. « Mais sans grain, je vous assure, Monseigneur, que vous la verrez bientôt en méchant état[1]. » — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 183).

1. Le 30 octobre, en rendant compte que les consuls de Labriga iraient plaider leur innocence devant Vivonne, le chevalier Duc annonçait déjà au maréchal que la cavalerie manquait de pain (*Ibid.*, n° 130).

CCCLXXXVII.

Costebelle au duc de Vivonne.

[Du poste du Crucifix,] 7 novembre 1676.

Les ennemis sont à Graniti, au delà de Gallodoro; le marquis de Gallodoro est parti avec cent cinquante hommes pour les empêcher de franchir le col de Margi et prie Vivonne de lui envoyer des gens de Savoca autant qu'il se pourra. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 184.)

CCCLXXXVIII.

La Villedieu au duc de Vivonne.

Taormina, 7 novembre 1676.

La Villedieu transmet à Vivonne des nouvelles des ennemis reçues par des prisonniers. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 185.)

Depuis ma lettre écrite hier au soir, il est venu ce matin deux rendus[1] que je vous envoie. L'un des deux ne manque pas d'esprit; j'ai appris par lui qu'il y a un magasin d'orge au premier village dans la plaine. C'est apparemment auprès du château de Schiso; mais dans l'état où nous sommes il ne nous est pas possible de sortir jusque là, les corps de garde de cavalerie ennemie y étant. Ce même rendu m'a dit de plus, et je le sais encore d'ailleurs, que toute cette plaine est abondante de grains et de paille. Assurément, si notre cavalerie y est une fois, elle y subsistera fort [bien];

1. Prisonniers.

avec un corps considérable d'infanterie nous serions les maîtres de cette plaine, et nous nous pourrions fort bien poster, comme je vous mandois hier au soir, à Aci[1], qui est un lieu très abondant; peut-être même cela pourroit faire faire quelque démarche à la ville de Catane. Il y a eu de grands désordres depuis dix ou douze jours entre les Espagnols et les habitants, le vice-roi même ayant manqué d'être assassiné[2]. Permettez-moi de vous dire, Monseigneur, que je ne crois pas que vous puissiez mieux employer votre cavalerie et ce qui vous restera d'infanterie après la prise de Scaletta, sans cela même, comme vous le pouvez mieux savoir que moi, les villages qui sont entre ici et Messine et Taormina les premiers vont être réduits à la dernière extrémité.

Les ennemis n'ont point paru à ce matin; ils sont tous à Catalabiano. Ces rendus m'ont dit comme d'autres hier que leurs desseins étoient, quand ils ont marché, de venir prendre Taormina. Quand ils ne s'y prendront pas mieux, je ne m'en lèverai pas de mon lit. Cependant ils avoient beaucoup de monde, ayant

1. *Jachi* dans le texte.

2. Le vice-roi, marquis de Castel-Rodrigo, qui n'avait éprouvé que des déboires à Catane, s'était retiré à Palerme pour y préparer à loisir une nouvelle campagne. Il laissa à Catane le général de cavalerie don Diego Brancamonte comme gouverneur, qui fit des efforts renouvelés mais vains pour reprendre Taormina et Francavilla.

Le mécontentement s'accentuait en Sicile contre les Espagnols et les succès des Français encourageaient les rébellions. Les habitants de Palerme avaient pris les armes, et des bruits alarmants pour la situation des Espagnols en Sicile couraient à Naples (*Gazette, 1676*, de Naples, 22 et 29 novembre).

assemblé leurs paysans, mais ce ne sont pas des preneurs de villes, puisqu'ils n'ont pas su forcer une misérable maison où il y avoit trente hommes. Je suis, Monseigneur, avec tout le respect possible...

CCCLXXXIX.

Du Quesne au duc de Vivonne.

7 novembre 1676.

Sur un envoi de canons et de munitions. Du Quesne demande des instructions relatives aux officiers. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 186.)

Je reçois, Monseigneur, vos deux billets de renvoi des quatre canons de 24. Les dits canons avoient tout leur attirail, et des quatre que vous avez en terre M. de Preuilly avoit retenu toutes les choses que j'ai envoyées pour les servir; j'y vais pourtant travailler pour vous l'envoyer.

Des balles à deux têtes, j'en ai envoyé deux cents. M. de Preuilly n'en demande que cinquante. Enfin, Monseigneur, de tout ce que vous m'avez ordonné je n'en oublie rien. Il y a même quatre canons de 18 qui alloient partir, lesquels j'ai fait rester jusqu'à nouvel ordre.

Vous ne m'avez pas répondu sur le fait du chevalier de Feuquières et de Sicé, ce qui me surprend dans la manque d'officiers où nous sommes tant pour le commandement des felouques que brigantins. Le chevalier de La Galisonnière étant malade, j'ai mis dessus le lieutenant Desgouttes. Il y a un autre brûlot qui est malade et vous ne faites pas venir ici Serpaut qui ne sert de rien à la croisière.

Je m'étonne aussi comme M. l'intendant continue de demander des brûlots pour du blé vu qu'ils n'en sauroient porter qu'un petit nombre et qu'il n'y a pas le fonds pour ceux que je lui indique, dont le *Triton* est attendant son fonds depuis dix jours. Ainsi, Monseigneur, je crois que vous ne voudrez pas que les dits brûlots soient destinés à d'autre usage, vu le service que l'on en tire dans l'occasion ainsi que vous l'avez expérimenté et que la Cour compte là dessus.

Celle-ci va par la chaloupe du *Sceptre* qui porte vos provisions que je ne veux pas retarder en vous assurant que je suis, Monseigneur,...

CCCXC.

Le comte d'Avarna au duc de Vivonne.

7 novembre 1676.

D'Avarna demande à Vivonne de faire garder le mont Scuderi par les habitants d'Ali. D'Avarna fera garder la plaine de Margi par où les ennemis peuvent arriver facilement. On a vu de nombreux feux de joie la nuit et Milazzo a tiré des coups de canon. D'Avarna tente de connaître la cause de cette manifestation. Il faut envoyer à San Calogero et à Lumbardello les compagnies de San Stefano. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 187.)

CCCXCI.

Thomas Crisafi au duc de Vivonne.

Fiumedinisi, 8 novembre 1676.

Crisafi écrit à Vivonne « qu'il n'a pas lieu de croire que les habitants de ce lieu [Fiumedinisi] soient fort affec-

tionnés à la France[1] », que ses soldats sont faibles ainsi que la garnison. « Il demande un peu de munition et de monde. » — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 188.)

CCCXCII.

Articles de capitulation accordés par le duc de Vivonne aux habitants de Scaletta.

Au camp de Scaletta, 8 novembre 1676.

(Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 189.)

Articles de capitulation accordée par Monseigneur le duc de Vivonne, pair et maréchal de France, prince de Tonnay-Charente, gouverneur et lieutenant général pour le roi de ses provinces de Champagne et Brie, général des galères de France, lieutenant général pour le roi ès mers et armées de Levant et son vice-roi en Sicile aux gouverneur, capitaines, officiers, soldats et habitants de la ville de Scaletta[2].

Premier article.

Que Monseigneur le maréchal duc de Vivonne accorde que de ce moment jusqu'à mardi dixième dix

1. Fiumedinisi avait envoyé à Vivonne des députés en même temps que Savoca et s'était rendu le 24 octobre. Une garnison y avait été aussitôt placée. Mais les habitants ne s'étaient rendus que sous l'influence de la crainte.

2. Le 8 novembre, Vivonne envoya un capitaine du régiment de Crussol nommé Brégy pour sommer le gouverneur de se rendre et lui présenter les conditions proposées par Vivonne à sa capitulation. Ce même capitaine fut chargé de se rendre à la Cour avec le major des galères de Roussy pour annoncer au roi la prise de Taormina et celle de Scaletta.

heures du matin au plus tard il ne sera fait aucune attaque ni travail de part ni d'autre à la charge, que si dans le dit temps la place n'est secourue par un corps considérable qui ait forcé un quartier et qui y soit entré, que le gouverneur de Scaletta mettra la dite place entre les mains de Sa Majesté;

Que demain lundi, neuvième du courant, trois heures après midi, le dit secours n'étant pas venu, le dit gouverneur remettra entre les mains de Sa Majesté le fortin de la marine avec les quatre ou cinq maisons qui sont aux environs;

Que supposé que le dit secours n'arrive pas dans le temps prescrit ci dessus, le dit gouverneur mettra entre les mains de Sa Majesté la dite place et forts de Scaletta avec ses dépendances;

Que la garnison sortira avec armes et bagages, tambour battant, balle en bouche, mèche allumée, enseigne déployée et deux pièces de canon de fonte de six livres de balle ou plus fortes, s'il ne s'en trouve point de ce calibre, et emportera pour quatre jours de vivres, partie de laquelle garnison sera conduite à Catane par le chemin le plus court ou par mer à leur choix, avec escorte suffisante pour leur sûreté et que les troupes napolitaines seront conduites de même à Reggio; que pour cet effet il leur sera fourni barques, tartanes et autres bâtiments nécessaires pour le transport des choses ci dessus; qu'à l'égard des habitants il sera libre à ceux qui voudront de se retirer où bon leur semblera ou de demeurer. Ceux qui sortiront ne pourront emporter que les meubles et hardes servants à l'usage de leurs personnes et ne pourront emporter aucune provision, comme vin, blés, huile et autre pro-

vision de bouche que pour le dit temps de quatre jours; que ceux qui voudront demeurer et prêter serment d'obéissance seront traités comme les autres sujets du roi en Sicile;

Que cette même et seule capitulation aura lieu tant pour la terre et garnison de Scaletta que pour la place et garnison de San Placido pour leurs personnes seulement hardes et bagages.

De tous lesquels articles et conditions ci-dessus les dits gouverneur, capitaines, officiers et soldats sont convenus et promettent de les exécuter ponctuellement.

Fait au camp de Scaletta, le 8 novembre 1676.

CCCXCIII.

La Villedieu au duc de Vivonne.

[Taormina,] 8 novembre 1676, trois heures du soir.

Les ennemis veulent, dit-on, prendre les Français par derrière. Il faut envoyer des troupes à leur rencontre. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 190.)

Nous sommes attaqués, mais nous ne sommes pas pris, quoique les ennemis soient presque à nos portes[1]. L'on me vient demander de Mola que les ennemis venoient par derrière pour venir du côté des Capucins; cela m'embarrasseroit extrêmement. Il n'y a encore aucun ennemi de ce côté là. Il seroit bon que vous fissiez marcher incessamment ici ce que vous aurez de plus tôt prêt. Je suis, Monseigneur,...

1. Il s'agit d'une des attaques que Diego Brancamonte fit pour reprendre Taormina, Mola et Francavilla.

CCCXCIV.

La Villedieu au duc de Vivonne.

[Taormina,] 8 novembre 1676, sept heures du soir.

Rapport sur une escarmouche importante avec les ennemis. Il y eut quelques tués et blessés. La situation des ennemis et leur force. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 191.)

Il y a environ une heure que nos ennemis se sont retirés après quatre ou cinq grosses heures d'une grande escarmouche. Il faut leur rendre cette justice qu'ils se sont approchés de nous en braves gens, et puis aussi nous dire qu'on a marché à eux de même. Ils sont venus d'un côté fort près de la porte, de l'autre côté ils venoient vers Mola pour gagner notre faubourg; c'est là où j'ai été au devant d'eux. M. de Joigny et M. d'Arcueil, capitaines au régiment de Crussol, y ont fait tout ce que l'on peut attendre de braves gens. Les ennemis s'en sont tenus là. Nous y avons perdu un capitaine de Schomberg, nommé Serrier, deux autres capitaines légèrement blessés, Joannin, neveu de Chastenet, aussi blessé, environ vingt cinq soldats blessés et quatre ou cinq tués.

Un rendu des ennemis me vient de dire qu'il y a eu un colonel espagnol tué et deux ou trois autres capitaines. Comme je ne sais point s'ils ne reviendroient point cette nuit nous coucherons tous sous les armes. Ils ont brûlé le village des Jardins[1] et quelques moulins. Ils étoient onze à douze cents hommes d'infanterie de troupes réglées et un nombre infini de

1. *Giardini*.

paysans avec toute leur cavalerie; mais elle n'alloit pas à plus de deux cents cinquante mètres; le reste est vers Carlentini et à Milazzo. J'espère que vous m'envoierez demain du renfort. De bonne foi, Monseigneur, nous en avons besoin.

Je suis, avec tout le respect possible,...

CCCXCV.

La Villedieu au duc de Vivonne.

[Taormina,] 8 novembre 1676, à neuf heures du soir.

La Villedieu répète à Vivonne ce qu'il lui exposait dans ses deux derniers billets et lui représente la situation difficile où il se trouve avec les faibles troupes dont il dispose. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 192.)

Je viens de recevoir un billet de M. l'intendant qui me marque l'inquiétude où vous êtes de nous. Je vous ai écrit deux fois, Monseigneur, depuis deux heures après midi. Je vous ai donné avis par la première que nous étions attaqués, mais par la dernière qu'après plus de cinq grosses heures d'une forte escarmouche les ennemis se sont retirés, qui s'étoient approchés avec toute la bravoure et toute la vigueur que l'on peut dire.

Nous sommes tous encore sous les armes, et nous passerons ainsi la nuit au cas que les ennemis reviennent qui sont campés assez près d'ici de l'autre côté attenant la montagne. Ils sont plus de onze à douze cents hommes d'infanterie de troupes réglées, une infinité de paysans et environ deux cent cinquante ou trois

cents chevaux. S'ils nous avoient attaqué d'un autre côté encore, j'aurois été très embarrassé. Ils ne m'ont pas fait peur, mais je vous jure que j'ai été fort inquiet et fort occupé pendant toute cette attaque. Nous sommes la moitié toute entière plus foibles ici que vous ne pensez. Nos capitaines m'avoient trompé dernièrement sur le nombre de leurs soldats quand je vous mandois qu'il nous restoit six cents hommes ; je ne crois pas de bonne foi qu'il en reste dans Taormina quatre cent cinquante en état de se défendre. Voici le plus terrible endroit du monde à soutenir. Je prétendrois de l'attaquer avec mille hommes plutôt que de le défendre avec deux mille. Je vous ferai voir clairement ce qui en est quand vous y reviendrez. Je n'ai aucun canonnier et il n'y a rien de propre pour servir le canon. Il n'y a plus que quatre ou cinq boulets du reste.

En un mot, Monseigneur, Dieu veuille que je ne sois pas attaqué encore une fois; je ferois assurément mon devoir, mais je vous donne cet avis sincère qu'il y auroit beaucoup à craindre. Vous y donnerez, s'il vous plait, les ordres que je vous jugerez à propos. C'est de dessus mon lit que je vous écrit, où je suis extrêmement fatigué et incommodé; mais cela ne m'empêchera pas d'aller et d'être à mes postes dans deux heures d'ici et pour le reste de la nuit. J'espère que je recevrai demain de vos nouvelles. Je suis toujours, Monseigneur, avec tout le respect possible,...

CCCXCVI.

Du Quesne au duc de Vivonne.

8 novembre 1676.

L'opinion de Du Quesne sur le retour des vaisseaux en France. (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 193.)

J'ai reçu hier au soir fort tard votre dernier ordre du 6 pour vous envoyer de la poudre et les ustensiles pour les quatre canons de 24 dont M. de Preuilly a pris l'attirail. Tout a été embarqué sur une tartane, laquelle n'a pu partir faute de vent. C'est ce qui me fait embarquer douze barils de poudre dans deux chaloupes, six dans chacune avec cent boulets idem, en attendant que la tartane vous arrive avec cet attirail demandé et le surplus de la poudre.

Ayant vu hier M. l'intendant à son retour du camp, il me fit connoître que vous approuviez de renvoyer en France autant de vaisseaux qu'il se pourra à cause de la nécessité des vivres où toute l'armée va tomber et pour dire vrai où elle n'est déjà que trop. Sur cela, Monseigneur, je lui dis qu'il me sembloit que sans remise il falloit se déterminer sur de deux partis un. Le premier, si les galères s'en retournent en France, de garder ici quinze vaisseaux, ainsi que vous les avez destinés. Mais comme apparemment les galères resteront ici l'hiver suivant l'opinion générale par la nécessité de leur salut, sur ce pied mon avis est de renvoyer tout autant de vaisseaux qu'il se pourra. Sans cela, l'on ne pourra aider à la subsistance des galères au delà des deux mois qu'elle feront durer les

quarante jours qui leur restent de vivres et même pourront passer au delà des deux mois à ce que j'apprends, dans lequel les vaisseaux pourront être de retour ou très peu de jours après, le cas posé qu'il ne se fera aucun radoub en Provence à nulle des galères qui retourneront. Ainsi, Monseigneur, l'on évitera le malheur qui menace l'armée dans la pressante nécessité où elle se trouve. M. l'intendant a dressé un état de vingt cinq vaisseaux; en ce dernier cas, je serois d'avis d'en faire partir plus que moins, afin que le nombre qui retournera soit d'autant plus capable d'assurer le convoi qu'il ramènera.

Pour le parti qui me regarde, je prendrai toujours celui où je verrai le plus grand service à rendre et la conservation de l'intérêt de la manière et de l'honneur qu'elle a acquise sous vos ordres, et celui d'être jusqu'au bout, Monseigneur, votre très humble et obéissant serviteur.

CCCXCVII.

Le chevalier de Quaist au duc de Vivonne.

Taormina, 9 novembre 1676.

« Deux paysans viennent présentement d'arriver ici, que j'avois envoyés pour savoir des nouvelles des ennemis. Ils m'ont amené un Calabrois qui portoit un paquet de lettres de Brancamonte au capitaine que j'ai relevé, qui devoit rendre quelques lettres qu'il y a dans le dit paquet à des particuliers. Je l'ai ouvert; il me paroît trop de conséquence pour le confier à un paysan. Je me donnerai l'honneur de vous le porter demain matin.

« Je viens d'apprendre de bonne part que Brancamonte

n'a d'autre dessein présentement que sur Taormina. Il y a même plus à craindre dedans que du dehors. Il n'y a pas de temps à perdre, si vous ne croyez pas Taormina muni de ce qu'il faut, de l'envoyer incessamment. Brancamonte est présentement avec toute son armée à Catalabiano, distant seulement de quatre milles de Taormina... » — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 194.)

CCCXCVIII.

Le marquis de Preuilly au duc de Vivonne.

[Scaletta,] 9 novembre 1676.

Preuilly regrette de n'avoir pu faire une action d'éclat avant la prise de Scaletta. Il attend des ordres. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 195.)

Nous sommes ici, Monseigneur, en attendant vos ordres. Quoique nous ayons bien de la joie que Scaletta se rende[1], nous aurions pourtant bien souhaité avoir matière de faire auparavant une action de vigueur et je suis persuadé que vous en auriez été satisfait. Je souhaiterois fort aussi que vous voulussiez voir les travaux que nous avons faits et comme dès la première nuit nous nous sommes logés sur le bord de la ravine et y avons mis notre batterie.

Nous ne savons présentement quel poste il vous plaît de nous donner. Mais nous vous supplions qu'il soit selon notre rang. Et nous croyons tous que nous devons être préférés aux autres corps après Picardie qui s'est logé à Saint François, quoique ce ne soit pas

1. Le gouverneur de Scaletta, sommé de se rendre par Vivonne, capitula le jour même. Le lendemain, le gouverneur de San Placido l'imita.

sans notre aide. J'attends vos ordres avec impatience et suis, Monseigneur,...

CCCXCIX.

La Villedieu au duc de Vivonne.

Taormina, 9 novembre.

La situation des ennemis et l'état de la place. Vivonne ne fait rien pour secourir la garnison. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 196.)

Nous n'avons point vu d'ennemi ici de la nuit ni aujourd'hui que leur garde qu'ils ont au village de Giardini. Il y a de la cavalerie et de l'infanterie. Leur corps s'est campé dans la plaine à une lieue d'ici. Il semble qu'ils veulent entreprendre tout de nouveau sur cette place. J'ai avis qu'ils ont mandé aux gens de Limina et à d'autres de descendre du côté de Mola. Si cela est, ils nous embarrasseront fort.

Je vous ai mandé l'état de toutes choses ici. Du reste, Monseigneur, vous y donnerez les ordres qu'il vous plaira. Mais je vous ferai voir quand vous serez ici qu'il n'y a point de village de Champagne qui ne fût meilleur à défendre que cette ville avec ses faubourgs dans l'état qu'elle est.

Je m'attendois que les officiers qui nous manquent se rendroient promptement à leurs charges au bruit de nos canonnades. Il ne vous a pas plu de leur envoyer vos ordres afin de revenir. Ici comme ailleurs les gens absents et éloignés sont oubliés. Nous ferons du mieux que nous pourrons. Quoi qu'il puisse arriver, un autre que moi seroit assurément plus embarrassé

que je ne le suis. J'ai bien de l'impatience de vous faire voir de vos propres yeux ce que c'est que Taormina. Il ne nous paroit pas d'ailleurs que l'on ait fait aucune diligence pour nous secourir dans les choses extrêmes que nous avons demandées. C'est une trop grande pitié que notre hôpital et il y a pourtant un nombre considérable de malades et de blessés. Je suis, Monseigneur, avec tout le respect possible,...

CCCC.

La Villedieu au duc de Vivonne.

[Taormina,] 11 novembre 1676.

Inquiétude de La Villedieu à l'approche de la garnison de Scaletta qui se rend à Catane. Il craint justement qu'elle ne renforce les ennemis qui le menacent. Il se sent en danger grave de deux côtés à la fois. Il s'étonne de la mesure imprudente prise par Vivonne et demande du renfort. Malgré la fatigue il fera son devoir. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 198.)

Je n'ai jamais été plus surpris, Monseigneur, que quand j'ai vu un maréchal de logis du marquis de Lhéry me venir dire que la garnison de Scaletta[1], composée de cinq cents hommes, qui doit se retirer à Catane, étoit à deux cents pas d'ici sans que j'aie eu aucun avis de votre part qu'elle dût passer par cette ville sans aucun ordre ni passeport de vous, seulement escortée de vingt cinq maitres. Je vous avoue, Monseigneur, que dans l'état où nous sommes et les ennemis en grand nombre campés à une lieue d'ici,

1. Il s'agit de la garnison espagnole qui quittait la ville, renvoyée par les Français aux termes de la capitulation.

vous les envoyez encore fortifier et vous les mettez en état de nous venir insulter. Je m'attendois au moins que vous auriez envoyé quelque bataillon d'infanterie pour les escorter et pour demeurer ici. Vous ne savez pas sans doute l'état de cette place. Je viens de renvoyer au devant de cette dite garnison pour la faire camper au delà de Gallodoro, comme il est déjà assez tard et qu'avec la précaution que je prends je n'aurai pas le temps de les faire passer à ce soir, et la plus forte raison est que je ne veux point, que le plus tard que je pourrai, fortifier le camp des ennemis. Cependant, je suis très embarrassé, car je les ai à l'heure qu'il est des deux côtés.

En vérité, Monseigneur, il me semble que vous prenez plaisir à me tenir alerte. Je ne me donne pas plus de fatigue ni ne prends pas plus l'alarme qu'un autre, mais je donne au plus habile et au plus brave de ne pas prendre quelque inquiétude dans toutes ces conjonctures ici. La garnison de Scaletta ne passera pas cette ville que demain assez tard, pour ne pas donner aux ennemis le temps de prendre une résolution et de marcher en même temps devant que vous ayez celui de m'envoyer encore ici de l'infanterie. Je m'attends que vous en ferez partir incessamment.

J'ai eu des nouvelles encore depuis ce matin que je vous ai écrit que les ennemis faisoient dessein de faire passer les troupes par les montagnes, pour descendre entre ici et Gallodoro. A tous ces avis vous y donnerez l'ordre qu'il vous plaira. Cependant, je n'ai qu'à me tenir ici bien alerte, puisque vous le voulez ainsi. Il seroit absolument nécessaire, comme je vous l'ai déjà mandé, que vous preniez la peine de venir ici

pour voir l'état de la place. Quand vous l'aurez bien examinée, vous trouverez sans doute que j'ai lieu d'être un peu inquiet. J'ai une autre grâce à vous demander, Monseigneur, que ce que vous m'envoyerez de troupes soit en état de servir; nous tâcherons de leur faire faire leur devoir.

Je suis, avec tout le respect possible,...

CCCCI.

La Villedieu au duc de Vivonne.

[Taormina,] 12 novembre 1676.

Détails très précis sur la situation et l'action des ennemis, dont une attaque a échoué. L'état de la place; mesures prises par La Villedieu pour sa sécurité; demande de secours immédiat. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 199.)

Je viens, Monseigneur, de recevoir des nouvelles des ennemis par un homme que j'avois envoyé. Elles me paroissent fort vraisemblables. Ils sont toujours postés, cavalerie et infanterie et troupes du pays, à Catalabiano. Ils avoient marché tout de nouveau lundi pour nous venir attaquer, résolus, disoient ils, de périr ou de prendre Taormina pendant qu'il étoit encore en état d'être pris. Mais ils virent arriver les galères et les secours que vous nous avez envoyés, ce qui leur fit rebrousser chemin et remettre, disent ils, à une autre fois. Ils assemblent leurs garnisons et encore d'autres troupes du pays. Le vice roi y veut lui même venir en personne, car il se plaint fort de Brancamonte, disant qu'il ne les a ni bien conduits, ni bien commandés. Ils perdirent beaucoup de monde

dans cette dernière attaque, surtout des officiers. Borgia, l'ennemi de Messine, y a été fort blessé à la tête.

Vous jugerez mieux, Monseigneur, que je ne saurois faire de quelle conséquence il est de bien munir ce poste ici; car, nos galères parties, les ennemis ne craignent point qu'on puisse les surprendre d'aucun côté. Ils pourront mettre ensemble un corps de troupes considérable. Il faut se dépêcher et il est de la dernière conséquence de faire quelque réparation à cette ville. Cela se pourra faire sans beaucoup de frais; car, quelque corps de troupes que vous y mettiez, il n'y sera pas en sûreté, ceci étant tout ouvert de plusieurs côtés en descendant des montagnes et en montant de la marine du côté de Gallodoro. Il n'y aura que quelques murailles à faire pour enfermer le faubourg et quelques redoutes pour occuper les avenues où les chemins sont étroits. Cela étant, on aura peine à nous y forcer, y ayant pourtant toujours un grand corps d'infanterie.

Je crois que vous approuverez, Monseigneur, que je fasse sortir les Capucins et les Récollets. Leurs couvents sont des postes dangereux qu'il faut ruiner en partie et se servir du reste pour notre défense. Si les ennemis s'en emparoient, il ne seroit pas possible de les en chasser, outre que tous ces moines ne valent rien. Je fis arrêter hier au soir un capucin qui sortoit depuis trois ou quatre jours et s'en alloit du côté des ennemis. Il étoit hier au soir, quand je le fis arrêter, dans le couvent des Récollets, où il avoit été, disoit il, pour changer d'air, leur ayant demandé une chambre; cependant c'étoit sans la permission de son gardien qui me manda [que] si je le voulois remettre entre ses

mains il en feroit bonne justice. Il étoit allé apparemment dans cet autre couvent, qui est un lieu fort élevé, pour faire ses signaux aux ennemis. Je leur annoncerai aujourd'hui, à tous les moines de ces deux couvents, de se préparer de sortir dans deux fois vingt quatre heures.

Vous donnerez, Monseigneur, vos ordres tels qu'il vous plaira sur l'avis que je vous donne que les ennemis se rassemblent tout de nouveau, et, si j'ose vous dire, il seroit nécessaire, si vous n'avez pas d'autre dessein, de faire encore marcher un bataillon ici. Je le posterai et le logerai dans un de ces couvents. Je vous supplie tout de nouveau de vouloir ordonner à tous les officiers des bataillons qui sont ici de se rendre incessamment à leurs compagnies. Je vous prie aussi de nous vouloir décharger des prisonniers de guerre que nous avons ici, surtout du marquis de Mongiuffi, les autres ayant aussi commercé tout autant qu'ils veulent avec leurs gens.

J'envoyai, il y a deux jours, sur la galère de M. de Renset un de ces paysans brûleurs de maisons. Je l'ai prié de vous en parler, afin que vous ordonnassiez qu'il servit le roi sur les galères; si il y avoit eu un bourreau ou qu'il en eût eu deux de pris, l'un auroit pendu son camarade sur les montagnes à la vue des ennemis et lui auroit ensuite mis le feu au cul.

Je n'ai point eu de nouvelles depuis l'arrivée du bataillon de Piémont. Je vous écrivis hier amplement par un officier qui s'en retournoit à Messine. M. de Joigny vous dira mieux que je ne saurois faire l'état de toutes choses ici. De bonne foi, Monseigneur, il est absolument nécessaire d'y donner ordre promptement

si vous voulez conserver ce poste dont vous connoissez mieux que personne la conséquence.

Je suis avec respect...

CCCCII.

La Villedieu au duc de Vivonne.

Taormina, 12 novembre 1676.

« J'ai eu avis encore depuis une heure par un de nos tambours revenu des ennemis et par un valet de M. de Cicinelli que j'ai gagné et qui me rapporte des nouvelles que les ennemis sont en résolution de nous venir attaquer, qu'il a même ouï parler de trois attaques, à quoi il y a de l'apparence. »

La Villedieu demande à Vivonne de venir visiter Taormina. « Car je ne crois pas que vous le voulussiez ni que vous le puissiez conserver à moins d'un très grand corps, et il ne peut vous être utile que pour faire des courses dans la plaine et pour un passage pour aller plus avant; car, si vous n'y laissez que la garnison qui y est présentement, à moins que vous n'occupiez les ennemis qui seront devant vous, ce poste ici est insoutenable; les ennemis pourront de tous les côtes descendre par les montagnes sans qu'on les puisse empêcher. Ils n'auront pas de peine à regagner les villages que vous avez fait declarer pour vous. Nos moulins ne vont déjà plus hors d'eux. Pour les habitants de cette ville, les ennemis les brûleront et ruineront quand il leur plaira, sans qu'on les puisse empêcher, étant éloignés de la ville et hors de portee que nous les puissions conserver. »

Il faudrait à Taormina une garnison importante d'au moins douze cents hommes, car les ennemis peuvent y descendre quand ils voudront. « Jugez comment nous pouvons faire

dans l'état où il [Taormina] est ouvert de tous les côtés. J'avoue que les avenues en sont difficiles, parce qu'il faut beaucoup monter, mais l'on ne peut pas de si loin garder ces avenues. Dès qu'on est une fois auprès de la ville, on est plus fort que ceux qui sont dedans. L'on y peut venir par six endroits tant en montant de la marine qu'en descendant des montagnes sans qu'on les puisse empêcher. » Il faudrait « bien munir » Mola et le château de Taormina.

La Villedieu demande des ouvriers pour réparer les portes de la ville, du matériel pour l'artillerie et des canonniers, de la poudre. « Je vous ai déjà mandé, Monseigneur, que les portes de cette ville non seulement n'avoient ni serrures ni verroux, parce qu'on les a arrachés dans le saccagement, mais encore on les peut enfoncer à coups de pieds. Nous n'avons point d'ouvriers pour y faire travailler, non plus qu'à mille autres choses nécessaires. Quand même il y en auroit quelques uns, il ne leur est pas resté un outil ni un morceau de fer. »

La Villedieu apprend que la cavalerie à Augusta forme un complot pour déserter.

Il demande encore que les officiers partis pour Messine reviennent à leur poste. Il n'a que douze capitaines, dont trois sont malades ou blessés. Les deux tiers des officiers sont partis.

« La plus grande pitié du monde est notre hôpital[1]. Nous avons un bon garçon de chirurgien qui en est directeur et entendu en son métier, qui est le chirurgien major de Crusol, mais il ne peut rien faire que de sa main. M. de Châtenay vous dira qu'on lui a volé il y a quelque temps ses instruments; ainsi dans les moindres cures le pauvre garçon est embarrassé et inutile.

« Voilà un pauvre officier du régiment de Louvigny,

1. Voir aussi n° CCCLXXXII.

blessé dans cette dernière attaque, qu'il faut qu'il meure parcequ'on n'a pas d'instrument pour lui couper la jambe. J'avois envoyé aujourd'hui au camp des ennemis et M. de Cicinelli avoit écrit pour faire venir ceux de son chirurgien, mais ils ne s'y sont pas trouvés. Il y a plusieurs soldats qu'il faut qu'ils meurent par cette nécessité. En vérité cela doit faire trop de compassion! Je ne vois pourtant pas qu'on y soit trop sensible.

« Ayez la bonté d'exhorter M. l'intendant pour nous envoyer secourir dans les choses qui sont de son ministère. J'ai tant de choses à vous représenter que j'oubliois le plus nécessaire, qui est d'ordonner, s'il vous plaît, à M. de Boirvaux qu'il nous envoie présentement mille ou douze cents outils pour le moins de toutes les façons. Nous n'en avons ici que trois cents. Vous voyez bien que cela est de la dernière conséquence, et qu'ils nous viennent sans perdre de temps! » — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 200.)

CCCCIII.

Le duc de Vivonne à La Villedieu.

[Messine,] 12 novembre 1676.

Vivonne annonce à La Villedieu qu'il lui envoie du renfort par les galères et ne négligera rien pour le secourir. Il a fort à faire de son côté. — Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 201.)

Je viens de recevoir votre lettre écrite de ce jourd'hui, et pour réponse je vous dirai que sur ce que vous me représentez sur l'état où est votre place, je ne veux rien omettre de ce qui peut dépendre de moi pour vous donner satisfaction. Pour cet effet, je vous dirai que je ferai partir demain matin des galères, si le temps le permet, pour vous porter onze compagnies

du régiment de Normandie pour fortifier votre garnison et votre place que vous représentez si misérable. J'écris aussi à Boirvaux pour charger de la munition sur les dites galères, afin que vous n'en manquiez point, aussi bien que des outils pour vous couvrir de la façon que vous les demandez. Nous ne manquons pas d'embarras ici. Il faut rembarquer notre canon. Il faut renvoyer en France des galères et des vaisseaux. Il faut écrire et rendre compte de toute notre campagne, et tout cela n'est pas peu d'affaires[1]; ainsi vous excuserez si je ne peux pas vous satisfaire sur tous les autres articles de votre lettre. J'y répondrai quand je serai sorti de tout ce que je viens de vous dire.

CCCCIV.

Le duc de Vivonne au commissaire de Boirvaux.

[Messine,] 12 novembre 1676.

Ordre d'embarquer sur les galères sans délai des munitions et des outils pour la défense de Taormina. — Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 202.)

Il est ordonné au s[r] de Boirvaux, commissaire général de l'artillerie, aussitôt le présent ordre reçu, de faire embarquer sur les galères qui iront demain à la marine de Scaletta la quantité de poudre et de plomb que M. de Mornas estimera nécessaire pour la munition de la place de Taormina et ses châteaux, à proportion de sa garnison, ensemble six cents outils de

1. On trouvera plus loin, n[os] CCCCXII et suivants, les lettres que Vivonne écrivait au roi, à Seignelay et à Louvois.

toute façon, et moyennant le présent ordre il en demeurera bien et valablement déchargé.

Fait à Messine, le 12 novembre 1676.

CCCCV.

Le duc de Vivonne au commandeur d'Oppède.

Messine, 12 novembre 1676.

Ordre de partir avec cinq galères pour charger des troupes et des outils à Scaletta et de les débarquer à Taormina. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 203.)

Il est ordonné à M. le commandeur d'Oppède de partir, aussitôt qu'il pourra, avec cinq galères, pour aller à Scaletta embarquer des troupes, des outils et des munitions de guerre et les aller débarquer à Taormina, ensuite de quoi il reviendra incessamment.

Fait à Messine, le 12 novembre 1676.

CCCCVI.

Le duc de Vivonne à Mornas.

Messine, 12 novembre 1676.

Vivonne avise Mornas de toutes les mesures qu'il prend pour secourir La Villedieu à Taormina. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 204.)

Je vous envoie, Monsieur, la lettre ci jointe de M. de La Villedieu, afin que vous voyiez tout ce qu'il me demande. J'ai résolu de lui envoyer les onze compagnies de Normandie qui sont à San Placido, en la place desquelles vous mettrez les quatre de Champagne

et les trois de Provence qui sont à Giampileri. Sur ce qu'il me demande des munitions, j'ordonne à Boirvaux de lui en faire tenir ce qu'il jugera nécessaire avec six cents outils de toutes les façons. Pour cela, je ferai partir demain quatre galères que j'envoierai à la marine de Scaletta, lesquelles, après que vous aurez changé votre camp, embarqueront les onze compagnies ci dessus pour les porter à Taormina. Sinon elles s'y en iront par terre si le temps ne permettoit pas qu'on les y portât. Je suis ici retenu pour écrire en France; après cela, je vous irai voir. Je vous prie cependant, Monsieur, de faire exécuter, le plus diligemment que vous pourrez, les résolutions ci dessus. Je suis tout à vous et de tout mon cœur.

CCCCVII.

Ordre du duc de Vivonne.

Messine, 12 novembre 1676.

Ordre au commandant des onze compagnies du régiment de Normandie qui sont à San Placido de se rendre à Taormina par les galères ou, si le temps s'y oppose, par terre pour y tenir garnison. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 205.)

Il est ordonné au commandant des onze compagnies de Normandie, qui sont présentement à San Placido, aussitôt le présent ordre reçu, de sortir dudit lieu de San Placido et de s'embarquer le plus diligemment qu'il pourra avec les dites onze compagnies sur les galères que nous envoyons pour les recevoir et de s'en aller à Taormina pour y tenir garnison jusqu'à nouvel ordre de notre part. Que si le temps ne per-

mettoit pas aux dites galères de les embarquer, elles iront par terre à Taormina pour ne pas retarder l'exécution du présent ordre.

Fait à Messine, le 12 novembre 1676.

CCCCVIII.

Le duc de Vivonne a Gabaret.

Messine, 13 novembre 1676.

Ordre de partir pour Toulon avec les vaisseaux qui doivent rentrer en France et de passer par le cap Corse pour donner au besoin assistance au convoi envoyé par le roi. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 206.)

Il est ordonné à M. Gabaret, chef d'escadre, etc., de s'en aller incessamment avec les navires du roi qui sont ordonnés pour s'en aller en France et de les mener à Toulon, où il trouvera les ordres de Sa Majesté en arrivant de ce qu'il aura à faire avec les dits vaisseaux, après que les dits vaisseaux auront laissé dans les magasins de Messine ce qui a été trouvé nécessaire, suivant l'état que nous en avons fait faire pour le service de Sa Majesté, et les hommes qu'on aura trouvé devoir rester pour le remplacement des équipages des vaisseaux qui doivent demeurer ici. Il prendra aussi garde dans sa route de passer par le cap Corse, quand même il passeroit par le sud, attendu le convoi que Sa Majesté envoie ici, auquel il donnera les avis qu'il aura appris dans sa route et les secours dont il pourroit avoir besoin, autant que le peu de vivres qu'il y a dans les bords le peut permettre; à cause de quoi il les fera retrancher dès aujourd'hui autant qu'il le jugera

nécessaire pour ramener les dits vaisseaux à Toulon.

Fait à Messine, le 13 novembre 1676.

CCCCIX.

La Villedieu au duc de Vivonne.

[Taormina,] 13 novembre 1676.

La Villedieu répond aux observations de Vivonne par un exposé de la situation précaire de Taormina et de sa garnison. Les ennemis s'assemblent et préparent une attaque. La garnison ennemie de Scaletta, forte de 650 hommes, a passé sans encombre. La Villedieu recommande de soutenir Taormina. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 207.)

Je viens de recevoir, Monseigneur, votre réponse datée d'aujourd'hui à la lettre que je vous avois écrite hier et envoyée par un officier exprès. Vous êtes surpris, dites vous, qu'avec quarante compagnies je ne me trouve pas en état de soutenir Taormina. Le mot de quarante deux compagnies remplit la bouche. Vous savez qu'il y en a cinq à Mola[1], qui ne peuvent être d'aucun secours pour secourir Taormina quand il sera attaqué. Je vois bien, Monseigneur, que vous croyez sans doute que les trente sept autres sont plus nombreuses et en meilleur état qu'elles ne le sont pas. Je les ai comptées ce matin que toute la garnison a pris les armes jusqu'aux valets. Il y a en tout en état de servir que sept cent cinquante hommes, dont je vous envoie le mémoire en détail. Quand je dis en état de servir, je veux dire de gens qui se promenent. Mais il y en a presque le tiers qui n'ont point d'armes ou qui

1. La Mole, dans le texte.

ne sont point en état de tirer, d'autres tous pieds nus qui à peine peuvent marcher pour monter la garde.

Quand vous dites, Monseigneur, que les ennemis n'ont pas moyen de nous venir attaquer, je ne vois pas ce qui leur manque, étant bientôt assemblés en grand corps de troupes.

Je vous ai déjà mandé que le vice roi assemble toutes ses garnisons, qu'il les faisoit venir de ce côté ici et qu'il étoit résolu d'attaquer Taormina. Cette nouvelle m'a été encore confirmée ce matin et que le vice roi arriva hier au soir à Aci[1]. Vous y donnerez les ordres qu'il vous plaira. J'ose vous dire que vous ne connoissez point l'état de Taormina, et je vous dirai pour la dernière fois que c'est un poste insoutenable dans l'état où il est, à moins qu'il n'y ait pour le moins une fois autant de monde qu'il n'y en a, afin qu'on puisse travailler à la rajuster et à la mettre en état.

Si j'ai été assez heureux que d'avoir repoussé deux fois les ennemis, parce qu'ils n'avoient pas su prendre leur parti, et j'observe leur démarche (*sic*). J'ai pris la résolution d'aller au devant d'eux, ce qui ne se peut pas toujours faire, s'ils viennent surtout, comme ils peuvent aisement, par plusieurs côtes et à une autre heure; quand ils voudront peu à peu s'approcher de cette ville, quelque monde qu'il pût y avoir, on ne sauroit les en empêcher. Il n'est pas possible, s'ils veulent venir, comme je viens de dire, de garder non seulement les avenues, mais même les faubourgs. Je ne sais, Monseigneur, si vous avez bien considéré l'état et la situation des murailles et des portes de cette ville. Quelque monde que vous y ayez dedans, il est presque impos-

1. *Jachi.*

sible de s'y défendre, n'y ayant pas d'endroit où l'on puisse poster les mousquetaires en état de tirer. Ne croyez pas, Monseigneur, que je vous parle avec trop d'exagération. Je crois que vous me faites l'honneur d'être persuadé que je n'ai d'autre inquiétude que celle qu'un galant homme doit avoir. Je vous ai déjà mandé que toutes mes démarches justifieroient tout mon procédé.

Si vous me permettez de vous dire mon avis, je ne crois pas que vous puissiez prendre un autre parti que celui d'envoyer promptement ici toutes les troupes que vous pourrez, non seulement parce que les ennemis sont assemblés et s'assemblent incessamment à une lieue d'ici, dont je vous donne encore l'avis pour assuré et qu'ils en veulent à Taormina, mais encore pour pouvoir mettre ceci en état et le pourvoir des choses nécessaires. A moins que de cela, je ne crois pas, Monseigneur, je vous le dis tout net, que vous puissiez soutenir Taormina. Les autres endroits dont vous me parlez n'en sont pas menacés à l'heure qu'il est comme celui-ci, et quand même les ennemis auroient tourné leurs démarches d'un autre côté, vous seriez plus en état de secourir d'ici tous vos postes que d'aucun autre endroit.

Voilà les ennemis à l'heure qu'il est en état de nous attaquer, voyant que nous sommes dispersés et hors d'état que nous leur puissions plus faire aucun mal. Votre dessein, m'avez vous dit et mandé plusieurs fois, étoit, après la prise de Scaletta, de marcher avec toutes vos troupes à Taormina pour de là entrer dans la plaine et ouvrir les passages; sans cela, non seulement vous ne pouvez soutenir Taormina, mais encore

ce vous seroit un poste fort a charge. Mola et le château de Taormina, où il ne faut que peu de garnison, suffiroient après les avoir bien munis, et la ville de Taormina ne peut être bonne qu'a ruiner et raser.

Je vous envoie encore une fois cet officier exprès pour vous informer de la verité. Je vous ai assez mandé l'extrême nécessité que nous étions de toutes choses pour notre défense. C'est à vous d'y faire donner l'ordre qu'il vous plaira. Je ne doute pas que vous m'envoyiez promptement ici des troupes. Je ne crois pas que vous ayez un moment a perdre, mais il nous faut aussi envoyer, peu de temps après, de la poudre, du plomb, des outils pour travailler, un petit fonds d'argent pour cela. Si M. l'intendant n'en a pas, je ferai boursiller nos officiers. Il nous faut aussi des ouvriers maréchaux, maçons, serruriers et charpentiers avec leurs outils. Car si nous avions des outils, nous aurions pu trouver ici ou aux environs quelques ouvriers. Si vous aviez pierriers de reste, ils nous seroient d'une grande utilité.

La garnison de Scaletta est passée par cette ville il y a environ deux heures. Je vous avoue encore, Monseigneur, que j'ai été fort surpris de la voir arriver sans avoir aucun avis ni aucun ordre de vous. J'ai eu ce matin une cruelle inquiétude dans le temps que la dite garnison étoit à cinq cents pas des portes de cette ville, à venir du côté de la plaine, de la même maniere qu'ils avoient fait quand ils sont venus pour nous attaquer. Heureusement, ils se sont contentés de se promener. J'ai fait compter, en passant aux deux portes de cette ville, la garnison par trois différents officiers. Il a passé six cent cinquante sept soldats ou

sergents, sans compter les officiers. Cependant, vous me dites qu'il ne devoit y avoir que environ quatre cents hommes! Le lieutenant de cavalerie qui les a escortés n'avoit aucun ordre ni aucun passeport de vous. Il ne savoit du tout ce qu'il avoit à faire. J'ai cru qu'il étoit dangereux, plutôt pour la désertion des cavaliers que par une autre raison, que ces vingt cinq maîtres passassent tout outre. Je me suis contenté d'envoyer un maréchal des logis avec six cavaliers. Cela fera le même effet que si tout le détachement y avoit été. J'ai fait concevoir à l'officier qui commande la dite garnison de Scaletta qu'il étoit obligé d'aller jusque dans Catane sans faire aucune démarche d'hostilité, puisque sa capitulation le portoit ainsi. J'ai envoyé le dit maréchal des logis pour les voir aller jusques à Catane. J'ai été bien aise de leur ôter ce moyen de se fortifier et de venir rien entreprendre devant que vous ayez le temps d'envoyer ici du secours que vous jugerez à propos. Je ne vous en parlerai pas davantage et je voudrois bien à l'avenir n'avoir que des choses agréables à vous entretenir.

Je vous ai déjà prié bien des fois d'ordonner à tous les officiers qui sont à Messine de ce bataillon ici de se rendre incessamment à leur charge ; cependant, je n'en vois pas arriver un seul. On dit qu'il y a beaucoup de soldats. Vous croyez bien, Monseigneur, que je vais bien être alerte, puisqu'il vous plaît ainsi. Il est juste que vous jouissiez de la gloire de votre triomphe, mais cependant ne nous oubliez pas et songez encore une fois que Taormina doit être votre tête. Je ne vous ai rien dit sur l'état de cette ville qui ne soit au pied de la lettre, et si j'avois à choisir, je préférerois, comme je vous l'ai déjà mandé, de l'attaquer avec

mille hommes, plutôt que de la défendre avec quinze cents dans la situation où elle est.

Envoyez nous, s'il vous plaît, au plus tôt, Lavigne ou Léonard[1] pour faire incessamment travailler. Si j'oublie quelque chose, je vous supplie de suppléer à mon manquement de mémoire. Il est aisé d'oublier quand on a tant de choses à demander.

Je suis, avec tout le respect possible...

CCCCX.

La Villedieu au duc de Vivonne.

Taormina, 13 novembre 1676.

« Je vous avois promis, Monseigneur, de ne vous plus rompre la tête de l'état de Taormina. Mais comment se taire, découvrant de moment à autre plus de défauts que je ne vous saurois dire! » La Villedieu, rétabli, a inspecté la place et la déclare indéfendable si Vivonne n'y met une très nombreuse garnison. Il faut qu'il envoie sur-le-champ toutes ses troupes s'il veut conserver Taormina. Les ennemis se rassemblent pour l'attaquer.

« Je suis assuré quand vous aurez bien examiné ce poste ici, vous serez de mon même avis et que vous vous contenterez de conserver Mola, si vous le jugez à propos, et ruinerez absolument Taormina. Vous remettrez au moins des troupes ensemble et les rapprocherez. »

La Villedieu expose combien un échec à Taormina serait regrettable. Les villages environnants se tourneraient contre les Français. Il propose de marcher contre les ennemis, bien qu'ils se fortifient, car il trouve la situation intenable.

« Je vous prie de me faire savoir au plus tôt de vos nou-

1. Ingénieurs des fortifications.

velles et votre résolution, car sur cela je prendrai mon parti. Ne voyant pas que vous envoyez les troupes, je prendrai le parti d'aller au devant des ennemis plutôt que de me renfermer dans une ville où je ne saurois éviter d'être prisonnier de guerre six heures après. Il sera plus avantageux pour la nation et pour votre gloire de prendre ce premier parti. Si vous me mandez que vous allez incessamment faire marcher, je me ménagerai davantage pour donner le temps aux troupes de venir. Je signe cela hardiment. » — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 208.)

CCCCXI.

La Villedieu au duc de Vivonne.

Taormina, 13 novembre 1676.

La place est insuffisamment défendue, le danger augmente autour d'elle. — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 209.)

Je ne croyois pas, Monseigneur, après la longue lettre que je vous ai écrite tantôt, avoir plus rien oublié. Cependant, je ne vous ai pas envoyé, comme je vous ai mandé, l'état en détail et le nombre des soldats qui sont ici. Vous le verrez dans cette lettre. Il en faudroit, de bonne foi, presqu'autant qu'il y en a en tout pour monter une garde régulière chaque jour dans l'état qu'est la place, car il faut garder bien des avenues et bien loin, lesquelles on ne peut pas garder avec si peu de monde.

J'ai reçu votre dernière lettre. Vous me mandez en gros caractère que vous aviez cru que quarante deux compagnies étoient non seulement suffisantes pour se garantir de l'insulte dans Taormina, mais même que je pouvois fort bien avec cela soutenir un siège. Cela seroit bon si l'on avoit non pas seulement des bastions

devant soi, mais si l'on étoit renfermé en manière de se pouvoir défendre. Vous en savez trop, Monseigneur, pour croire que vous ayez seulement considéré cette place. Parce que vous avez eu de la peine à y monter, vous croyez donc qu'il est difficile à y aborder. Cela seroit bon à qui y auroit une armée ou au moins un grand corps pour en défendre les avenues. Si je vous en parle tant, ce n'est que pour vous en faire connoître la vérité. Je ne dis pas que vous devriez abandonner tout le reste, mais pendant que les ennemis sont de deçà et qu'ils se préparent d'y faire un effort, je croirois que vous ne sauriez mieux faire que de leur faire tête où ils se présentent sans danger. L'on peut dégarnir le reste. Cela de même temps vous donnera le moyen de fortifier dans peu de jours ce poste ici pour le mettre hors d'insulte, en état de vous en pouvoir servir à l'avenir et de le pouvoir conserver avec moins de monde. Vous n'avez assurément rien de plus précis ni de plus grande conséquence. Voilà, Monseigneur, ce que j'ai cru encore vous devoir dire pour le service du roi et pour l'intérêt que je prends à votre gloire. Vous y donnerez l'ordre que vous jugerez à propos.

Je serai exact de vous avertir de ce qui se passera si j'en ai les commodités. Car je vous donne avis qu'il commence à y avoir déjà des bandits sur le chemin de Messine et qu'il ne fait pas trop sûr d'envoyer des messagers. J'ai bien peur que dans peu de temps il n'y en ait davantage de tous ces villages qui crient à la faim. Ceux de Forza disent déjà tout haut qu'ils ont donné l'exemple aux autres avec beaucoup d'affection, que vous leur avez promis le passage libre pour avoir du blé, que cependant ils ne voient qu'on s'en mette

en peine ni en devoir de faire. Ils me l'ont dit à moi même aujourd'hui et d'un ton plaintif. Voilà encore une raison qui doit obliger de tenir un corps considérable à Taormina pour maintenir ces gens là.

Vous me dites encore, Monseigneur, dans votre lettre que vous ne savez pas de quel côté peut tomber l'orage. Je vous ai déjà donné (comme j'ai cru le devoir faire) de fréquents avis que le tonnerre grondoit de ce côté ci. Gesso, à la vérité, doit être gardé, mais il me paroît que, tenant cette tête là et celle ci, il n'y a rien à craindre pour le reste, au moins pour cette heure ici.

Si l'on n'y donne bientôt ordre, les farines nous vont manquer dans peu de jours. Je vous ai déjà demandé des moulins à cheval. Nous n'avons qu'un moulin à eau qui aille, qui ne fait qu'une salme de farine par jour et que nous ne conservons qu'autant qu'il plaira aux ennemis de nous le laisser. Envoyez nous, s'il vous plaît, des outils et quelques uns de ces Messieurs pour faire travailler, ou Lavigne ou Léonard.

J'ai eu quatre ou cinq cavaliers rendus hier au soir qui m'ont averti que les ennemis avoient grande correspondance dans cette ville, que je me donnasse garde d'une trahison et qu'on leur faisoit force signaux. J'avois déjà eu cet avis d'un autre côté, mais comment parer cela dans l'étendue de cette ville et des hauteurs? Comme il y a un peuple nombreux, je crois que j'en chasserai la moitié quand vous m'aurez envoyé des troupes, sous prétexte du logement.

En vérité, Monseigneur, mon inquiétude devroit être pardonnable quand on a un bon cœur bien zélé, bien tourné et bien intentionné. Il est sensible, quelque réso-

lution et quelque envie qu'on ait de bien faire son devoir, de se trouver dans un poste dans l'état où est celui ci, en vue et à la portée d'un camp des ennemis. Je suis bien fâché de troubler si souvent votre repos. Mais aussi, de bonne foi, je crois être obligé de vous faire connoître l'état où nous sommes. Vous en devez être instruit à l'heure qu'il est. Il ne me reste plus que je sache qu'à vous assurer qu'en quelque lieu et en quelque état que je sois et quoiqu'il puisse arriver que je suis toujours plus qu'homme du monde votre très humble et très obéissant serviteur.

CCCCXII.

Le duc de Vivonne a Seignelay.

Messine, 13 novembre 1676.

Vivonne annonce le retour des vaisseaux et galères, commente leur utilité pendant la campagne de Scaletta. Il demande des recrues et des troupes nouvelles, recommande Preuilly et divers officiers.

« Faisant au roi un détail de tout ce qui s'est passé dans notre campagne et de tout ce que ses vaisseaux et ses galères ont opéré depuis deux mois pendant lesquels ces deux corps ont si utilement servi, je n'en répéterai rien dans cette lettre pour ne vous pas ennuyer.

« Je vous dirai seulement, Monsieur, qu'il ne m'a pas été possible d'envoyer M. Gabaret croiser vers Livourne, comme Sa Majesté me l'avoit ordonné, parce que tous les vaisseaux m'ont été nécessaires pour faire les divers mouvements que j'ai faits, et sans lesquels rien n'auroit réussi; outre cela, les troupes de terre étoient en très petit nombre, de sorte que, ne les pouvant montrer devant celles de l'ennemi, il a fallu par nécessité que je me sois aidé de celles

des vaisseaux et des galères. Je me suis trouvé dans une grande extrémité. Je ne pouvois rien entreprendre que sur des places maritimes; ainsi toute la marine m'étoit d'autant plus nécessaire que tous les vaisseaux n'étoient pas toujours en état d'agir, la plupart carennoient et les plus gros pendant que les autres étoient dehors.

« Je n'avois résolu de garder que cinq galères, mais j'en ai fait rester quatorze, puisque Sa Majesté l'a ordonné de nouveau en cette manière par sa dernière dépêche du 22 septembre que mon laquais m'a apportée. Je n'ai point voulu toucher aux équipages des galères pour ne les point affoiblir, et vous pouvez être en repos pour celles qui resteront ici, car j'en aurai tout le soin possible. Je suis d'opinion qu'elles n'y empireront point. A l'égard du restant des galères qui s'en retournent, elles sont parties cette nuit, savoir dix galères et l'équipage de la onzième répandu sur les autres, le corps de la galère de M. de Foresta n'ayant pas été jugé navigable[1]. » — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 214.)

CCCCXIII.

Le duc de Vivonne a Louis XIV.

Messine, 13-14 novembre 1676[2].

Vivonne expose au roi ses entreprises pendant le mois écoulé depuis l'arrivée de Gabaret, la tentative de surprise de Syracuse, la prise de Melilli par Mornas, l'assaut et la prise de

1. « Dix de nos galères sont heureusement arrivées de Sicile sur nos côtes en neuf jours et vingt quatre vaisseaux sont arrivés à Toulon pour se mettre en état de porter en Sicile le mois d'avril prochain des troupes et des munitions » *Gazette* du 5 janvier 1677. De Marseille, le 14 décembre 1676.

2. L'original aux Arch. de la Marine est du 14 novembre. E. Sue publie cette lettre à la date du 4 novembre.

Taormina par La Villedieu, le siège de Scaletta et la reddition de plusieurs villages. — Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 215; Arch. nat., *Marine*, B⁴ 7, fol. 146; publié par E. Sue, *op. cit.*, t. III, p. 402.)

Sire,

Comme je dois un compte exact à Votre Majesté de ce que son armée navale a fait en ce pays, je ne me contenterai pas de lui dépêcher le major de ses galères qui a été témoin de tous ces progrès qui se sont faits, mais j'aurai l'honneur encore de lui expliquer quelle a été ma conduite pendant cette campagne.

Je dirai donc à Votre Majesté que mon premier dessein fut d'emporter la ville de Syracuse brusquement en faisant entrer dans son port les vaisseaux et les galères et débarquant des troupes en terre pour se jeter dans la ville par un endroit où les murailles ne sont pas hautes. La chose étoit possible dans la situation où se trouvoit cette ville lorsque la cavalerie de Votre Majesté arriva portée par M. Gabaret; car, ayant fait toutes les démarches nécessaires pour faire croire aux ennemis que j'en voulois à Milazzo, ils avoient réuni dans ce lieu là toutes leurs forces de manière que les places plus éloignées demeuroient peu pourvues, et celle là particulièrement, sur laquelle ils ne se figuroient pas que je pusse avoir aucune pensée. Ce qui troubla toute ma bonne disposition fut que, quand toute l'infanterie fut embarquée et que nous voulûmes faire voile vers Augusta, le vent se rendit tout à fait contraire, de manière que les galères furent obligées de venir dans le port. Pour les vaisseaux, ils ne rentrèrent pas, mais ils ne purent arriver à Augusta que quatre ou cinq jours après.

Ce contretemps cruel fit connoître aux ennemis notre dessein, aussi ne perdirent ils pas un moment de temps de courir à Lentini et Carlentini et à Syracuse et eurent d'autant plus de lieu de s'y fortifier de monde que je ne pus me rendre en ces quartiers là que dix ou douze jours après l'arrivée des vaisseaux, à cause que je m'étois trouvé sur les galères quand le mauvais temps nous prit.

Comme je n'avois pas une corde seule en mon arc, comme l'on dit ordinairement, voyant que ce premier dessein ne pouvoit avoir aucun effet, je songeai d'en faire réussir un second, qui étoit d'insulter Taormina, et pour tromper les ennemis sur ce sujet, comme je l'avois fait sur le précédent, je me tins quelques jours à Augusta pour faire du pain et mettre en état quelque petit équipage pour faire porter de la munition de guerre, et puis je me rendis au camp de Melilli, où M. de Mornas s'étoit arrêté après avoir forcé, comme il fit, l'épée à la main, le village de ce nom, qui est voisin d'Augusta. Cette bicoque avoit beaucoup incommodé Augusta depuis qu'il est à Votre Majesté; de sorte que M. de Mornas, voulant la châtier, ne donna point de capitulation à la garnison qui étoit dedans; partie fut passée au fil de l'épée, le reste fut fait prisonnier de guerre.

Après avoir resté quelques jours dans ce camp, je m'avançai jusqu'à San Calogero, qui est plus voisin de Catane sur le bord de la mer, pour donner plus à penser aux ennemis que j'en voulois à Lentini; aussi, crurent-ils tout de bon que c'étoit mon unique but[1].

1. En effet, le marquis de Castel Rodrigo, pensant que Vivonne allait se jeter sur Catane, fit venir dans cette ville les

Pour les confirmer davantage dans cette vue, je restai plusieurs jours dans ce même lieu, mais non pas sans ne faire qu'une seule chose : je fis embarquer sur vingt galères, le soir du 4 au 5 octobre, M. de La Villedieu avec un détachement des troupes de terre de douze cents hommes, celui de l'infanterie des galères, qui étoit dans le camp, et leur donnois ordre d'aller faire une descente à Taormina ; elles furent jusques à mi golfe de Catane, et puis elles furent obligées de revenir par le mauvais temps.

Ce mouvement se passa durant la nuit, de sorte que les ennemis, ne s'en étant point aperçus, ne changèrent rien dans leur conduite. Ce peu de séjour que je fis à San Calogero me convainquit, Sire, de l'impossibilité où j'étois de faire avancer l'armée jusques à Lentini seulement et par conséquent de rien faire en la menant dans le pays sans avoir un équipage de munition, parce que, y ayant ici un peu de mauvais temps, les troupes se trouveroient sans pain. Or, si cela arrive quand on est campé sur le bord de la mer, que ne nous seroit il point arrivé s'il nous en avoit fallu éloigner?

Cette raison, jointe à mon premier dessein, me fit retourner le 6 au camp d'où j'étois parti. Je choisis un lieu pourtant plus voisin de la marine, afin de pouvoir faire embarquer les troupes plus facilement dès que le temps, s'étant montré favorable, le 11, M. de La Ville-

troupes allemandes qui formaient la plus grande partie de la garnison de Taormina. Cette place se trouva ainsi considérablement démunie, grâce à la ruse de Vivonne et à la faute de Castel Rodrigo, et sa prise en fut grandement facilitée. Voir plus haut, p. 9, n. 1.

dieu se rembarqua de nouveau avec les mêmes détachements de terre et des galères, et, s'étant voulu approcher de Taormina, la mer se trouva grosse ; ainsi ils jugèrent à propos de ne rien hasarder et continuèrent leur route jusques à Messine, où les galères demeurèrent quatre jours. Beaucoup de personnes, qui avoient passé d'Augusta à Messine, publièrent le dessein des galères dans la ville, et néanmoins on fut si heureux que les ennemis n'en pénétrèrent rien, car le 16 les mêmes galères, commandées par M. de La Brossardière, étant sorties de Messine, l'entreprise se fit et réussit très avantageusement.

La chose se passa de cette manière. On débarqua douze cents hommes de troupes de terre et quatre bataillons de l'infanterie des galères de trois cents hommes chacun, commandés, le premier, par M. le commandeur d'Oppède et M. le chevalier de Pennes, le deuxième par M. de La Bretèche, le troisième par MM. de Béthomas et de Marcuil, et le quatrième par M. de Montaulieu. M. de La Villedieu ordonna si bien toutes choses que les détachements de terre et des galères, l'un commandé par M. de Saint Cla, qui fut blessé de deux coups de mousquet, et l'autre par M. le chevalier de Pennes, forcèrent les retranchements que les ennemis avoient faits au delà des faubourgs.

Ensuite, on arriva à la porte du faubourg que l'on força, après avoir mis la palissade à bas à coups de haches, et les ennemis l'ayant abandonnée, on les poussa vivement jusqu'à la porte de la ville, à laquelle M. de La Villedieu fut blessé ; les ennemis, ayant tiré à l'heure même pour dernière ressource un canon à tra-

vers la porte, ils donnèrent par la facilité d'y entrer[1].

Le nombre de troupes qui faisoient cette entreprise n'ayant pas été suffisant pour fournir la ville de Taormina et son château et pour investir le château de Mola, les ennemis eurent moyen d'y jeter quelque monde; cela m'ayant été rapporté le 17 par M. de Bregy, je partis du camp d'Alcantara et me mis en chemin pour Taormina. En y arrivant le 20, on me dit que les ennemis avoient fait un effort en plein jour pour y jeter un secours considérable, mais que M. de Vallavoire, qui étoit venu de Messine deux jours aupa-

1. La Villedieu à Louvois, 13 novembre 1676 (Arch. de la Guerre, vol. 511, n° 49) : « J'avois avec le détachement que je viens de vous dire douze cents hommes de l'infanterie des galères et trois cents Messinois. Je fus assez heureux de réussir dans ce qui m'étoit ordonné et d'emporter cette ville presque l'épée à la main, après avoir monté une terrible montagne. J'y perdis très peu de monde, parce que ceux qui la défendoient nous virent marcher à eux jusques à leurs portes avec assez d'ordre et de rigueur. Mais par cette malheureuse habitude d'être presque toujours blessé, je reçus un grand coup de mousquet à la cuisse, qui ne m'empêcha pas d'agir jusques à ce que la ville fût rendue. Ce qui un moment après me causa une grande douleur sans pouvoir plus me mouvoir. Ce qui fut cause que, ne pouvant donner mes ordres, cette pauvre ville fut terriblement saccagée à qui mieux mieux de notre infanterie, de celle des galères, de leurs matelots et des Messinois. Ce qui fut encore cause que je n'emportai pas de même temps un village et un château de la plus extraordinaire situation du monde sur une pointe de rocher qui est au dessus de cette ville et qui se nomme Mola. Mais M. le maréchal de Vivonne étant venu quelques jours après avec le reste de l'infanterie, étant déjà bloqués, n'ayant ni vivres, ni munitions de guerre, ceux qui étoient dedans se rendirent. On leur accorda la composition qu'ils voulurent.

« Taormina est une espece de ville ou, pour mieux dire, un

ravant, ayant appris le dessein des ennemis dès le matin, fit marcher au devant d'eux une partie des troupes jusque sur le haut des montagnes. Les ennemis forcèrent d'abord et firent plier quelques gens détachés; mais le bataillon de Crussol, commandé par M. de Châtenay, se jeta sur eux l'épée à la main si vigoureusement qu'on les rechassa jusque dans la plaine. Le commandant des ennemis, nommé le prince Cicinelli[1], Napolitain, fut blessé dans cette occasion et ensuite fait prisonnier. Les ennemis firent encore des tentatives les jours suivants pour jeter du secours par d'autres endroits, mais les troupes des galères qui défendoient le poste les repoussèrent vigoureusement[2]. J'arrivai, comme j'ai dit, le 20, et le 21 Mola se rendit et j'en signai la capitulation.

village fermé en partie d'une très légère et méchante muraille. Il y a deux faubourgs aux deux bouts tout ouverts. Le tout est posté le long et au dessous d'une montagne au bord de la mer, mais fort escarpé et fort haut, de sorte qu'il ne laisse pas d'y avoir un chemin considérable pour monter de la marine à la ville. Elle est à dix lieues ou environ de Messine, au bord d'une espèce de plaine qu'on nomme la plaine de Mascali, au bas du mont Gibet. Le poste pourroit être considérable si l'on s'en veut bien servir pour faire des courses et établir des contributions jusques vers Catane, qui est le pays abondant et le meilleur de la Sicile. Il me paroît qu'on devroit en faire une tête et le bien garnir... »

La Villedieu se plaint ensuite de n'avoir que sept cents hommes de mauvaises troupes pour garder Taormina (le tiers de ce qu'il faudrait). Il reprit cet argument dans une lettre du 28 novembre (*Ibid.*, n° 56).

1. Andrea Cicinelli, fils du prince de Cursi.

2. Cf. plus haut p. 18, n. 3. Cette contre-attaque des Espagnols en nombre insuffisant était une nouvelle faute de Castel Rodrigo (cf. Guardione, *op. cit.*, p. 245).

Le 23, je me mis en chemin pour continuer ma route et le même jour je passai à Santo Alessio[1], après avoir signé la capitulation de celui qui y commandoit pour Sa Majesté catholique. Ceux de Forza, qui est une terre voisine[2], me remirent pareillement entre les mains leur château appelé le Crucifix, qui est une situation extrêmement forte.

Le 24, ceux de Savoca m'envoyèrent des députés pour me demander capitulation, aussi bien que ceux de Fiumedinisi[3]; et le 25, je m'arrêtai devant Scaletta, à dessein de l'assiéger. Je me campois avec toutes les troupes de terre et celles des galères dans la ravine qui est au dela de la marine regardant Taormina, et M. de Preuilly avec toutes les troupes des vaisseaux établit son camp à Giampileri. Le 26, M. le marquis de Vallavoire reconnut la place et M. de Mornas le 27. Leur rapport fut qu'on ne pouvoit prendre cette place qu'avec du canon et par le canon, et qu'ainsi il falloit faire, au plus tôt, mettre des batteries en état. M. de

1. Ce château, « quoiqu'il soit très bon et qu'il fût bien muni, le gouverneur eut l'honnêteté de le rendre pour donner un libre passage à notre armée. Forza est un village vis à vis de Sant Alessio et un peu plus élevé. Les jurats vinrent au devant de M. le maréchal » (Lettre d'Argone citée par Jal, *op. cit.*, t. II, p. 263).

2. Forza d'Agro.

3. « Il y avoit sur la montagne près de l'Escalette un village nommé Fiume Denisi, qui a toujours été compté pour le plus ennemi de Messine. Les Messinois, pour se venger, résolurent de l'attaquer, le piller et le brûler, sans écouter aucune proposition; mais, ayant voulu tenter un assaut, ils furent repoussés avec perte considérable des leurs. M. le duc de Vivonne étant arrivé, ce village là se rendit sans peine » (Lettre d'Argone citée plus haut).

Preuilly, de son côté, allant reconnoitre où il feroit la sienne, fut attaqué par une sortie des ennemis, lesquels furent si vigoureusement repoussés que, pour mieux se sauver, ils jetèrent leurs armes. Du nôtre, on en fit promptement une de deux pièces, dont le sieur du Buisson, commissaire de l'artillerie, eut le soin. Le major des galères se chargea de la conduite du canon, et quoique le lieu fût prodigieusement haut et rapide, il ne laissa pas que de faire monter deux pièces, l'une de 18 et l'autre de 12, au lieu de la dite batterie.

Le 29, M. de Montastruc, capitaine au régiment de Piémont, et qui gardoit un poste voisin de celui de M. de Preuilly, voulut attaquer les ennemis, mais ayant été mal soutenu de ses soldats, il fut battu et repoussé. Vingt et un de ses soldats y furent faits prisonniers et environ dix autres de tués ou blessés.

La nuit du 1er au 2 novembre, on attaqua une redoute des ennemis, appelée de San Antonio, après l'avoir fait battre par le canon de la batterie de du Buisson, et elle fut prise sans beaucoup de résistance de leur part.

Les troupes des galères, commandées par M. le commandeur d'Oppède, ayant fait pendant cette nuit et le lendemain un logement fort avancé et qui voyoit dans Scaletta, ceux de la garnison firent une sortie en plein jour et, venant par deux endroits, montèrent jusqu'auprès du poste des nôtres et les surprirent en quelque façon, parce que la plupart des officiers dormoient pour avoir eu la pluie toute la nuit sur le dos outre le travail du logement; M. d'Oppède, voyant que d'avoir recours aux armes à feu il y auroit eu du désavantage, mit l'épée à la main et, ayant été suivi de ses soldats et de ses officiers, repoussa les ennemis et

les mena battant jusqu'au bas d'une ravine, par où ils étoient venus, et tout cela se fit ainsi nonobstant un grand feu continuel de mousqueterie de la place et de canon.

Le quatrième, M. de Châteauneuf, commandant le vaisseau *le Sans Pareil*, vint faire une furieuse canonnade contre Scaletta avec le *Saint Michel* que commande M. de Preuilly, le *Vermandois* que commande M. de La Porte, le *Cheval Marin* que commande M. de Saint Amant et le *Brusque* commandé par M. de La Mothe. Cette canonnade dura longtemps et porta une très grande ruine aux ennemis. Ces derniers, ayant abandonné les maisons de la marine par la peur du canon, plusieurs Messinois, commandés par Don Joseph Marchese, et parmi lesquels étoit Don Bernardo Caffaro ensemble plusieurs François, s'avancèrent jusque dans ces maisons et les brûlèrent. Il y en avoit une entre autres qui appartenoit à ce Joseph Marchese, laquelle il ne vouloit pas que l'on brûlât. Mais quand M. de Vallavoire lui eut dit qu'il s'agissoit du service de Votre Majesté, il ne fit plus de difficulté et ne voulut pas même que personne y mit le feu que lui.

La nuit du 7 au 8, le régiment de Picardie a attaqué le couvent de Saint François de Paule, qui est un poste qui commande Scaletta du côté de terre, et le prit, et les chaloupes qui gardoient la marine ont pris trois felouques ennemies chargées de munitions de guerre et de bouche qui vouloient entrer dans la place et en ont chassé deux autres chargées d'infanterie[1].

1. C'est cette nuit-là que Vallavoire eut une attaque d'hémiplégie. Vallavoire, le 13 novembre, s'excusait de n'avoir pas plus tôt rendu compte des actions de l'armée depuis la prise

Le jour précédent, M. de Brégy étoit allé sommer le gouverneur de ma part, avec lequel étant tombé d'accord qu'il retourneroit le lendemain dans sa place à condition qu'il ne monteroit pas s'il ne vouloit composer, il arriva qu'y étant retourné la capitulation fut résolue et ensuite la nuit du 9 la capitulation de Scaletta fut signée, avec cette condition que le lendemain après midi le gouverneur remettroit ès mains du roi le fortin de la marine et les maisons qui y touchent et que le mardi la garnison ennemie sortiroit tout à fait si elle n'étoit secourue. Tout cela fut exécuté ponctuellement le 10. Ensemble la composition de San Placido; de sorte que ce jour finit tous nos travaux de la campagne[1].

de Taormina et ajoutait : « J'ai été atteint d'une maladie qui ne me laisse pas toute la liberté que je voudrois bien de vous entretenir.

« Cette maladie m'attaqua la nuit du 7 au 8 de ce mois dans le temps que je visitois nos postes et fut causée par un grand froid qui me saisit et par quelques fatigues qui avoient précédé » (Arch. de la Guerre, vol. 511, n° 50).

Vallavoire ne parlait pas de son retour et entretenait Louvois des intérêts de l'armée « à travers son mal », mais comme s'il avait été en bonne santé.

Il fallut le ramener en France. A cette occasion, le Sénat de Messine écrivit à Louis XIV une lettre de condoléance et de regret (2 décembre 1676) : « La grave indisposizione del marchese di Vallavoire, il quale se ne viene a curarsi in Francia ne fa sentire un'estrema afflizione perche perdiamo un gran ministro di V. M^ta^, prudente, generoso ed amorevole verso questo publico e tutto zelo nel suo real servizio... Stimiamo nostra obligazione di gratitudine accompagnarlo appresso di V. M. con riverenti attestati del suo merito e del nostro debbito... » (Arch. de la Guerre, vol. 511, n° 57).

Vallavoire fut embarqué sur un des vaisseaux qui partirent avec Du Quesne pour Toulon, le 31 janvier 1677.

1. Après la capitulation, le gouverneur de Scaletta, don

Je vins à Messine le 11 pour écrire ces lettres et je m'en retourne ce soir pour achever de donner mes ordres au camp et faire rembarquer le canon débarqué pour les batteries de ce siège.

Voilà, Sire, un compte exact de tout ce que j'ai fait depuis l'arrivée de M. Gabaret[1]. Je serai bien heureux s'il peut être agréable à Votre Majesté; ce que je puis lui protester avec sincérité, c'est qu'il est extrêmement véritable.

Tout le monde à l'envi les uns des autres a fait merveille. M. de Preuilly, M. de Langeron, M. le chevalier d'Hailly, M. d'Anfreville et tous les autres commandants de bataillons ont montré la plus grande valeur du monde et le plus grand zèle. Dans les galères, M. le commandeur d'Oppède, M. de La Bretèche, M. de Béthomas et M. de Montaulieu et le major ont soutenu des fatigues qu'on ne peut assez exagérer, sans murmure, le plus souvent sans pain et se voyant dans la pluie nuit et jour sans tente ni autre moyen de se couvrir.

Quand Votre Majesté aura la bonté de jeter les yeux sur ce que je me donne l'honneur de lui représenter, elle connoîtra combien sa marine a de reconnoissance des bontés de son maître. Ma joie, c'est de voir leur bonne volonté. Je ne dois pas finir sans dire un mot d'un volontaire de Provence nommé Raymondi.

Domenico Pignatelli, se rendit en Espagne par Naples sur les galères du prince Ludovisio (*Gazette*. Naples, 13 décembre 1676).

1. C'est d'après ce rapport de Vivonne au roi que fut rédigé le numéro extraordinaire de la *Gazette* relatant les détails de la campagne (*Gazette*. de 1676, p. 845).

Il a extrêmement servi dans l'attaque de Taormina et dans le siège de Scaletta[1].

Je suis, avec le plus profond respect du monde...

CCCCXIV.

Le duc de Vivonne a Louvois.

Messine, 14 novembre 1676.

Vivonne expose à Louvois les événements de la campagne sur la côte est de la Sicile qu'il vient de terminer avec succès, la prise de Melilli, de Taormina et de Mola, la reddition de plusieurs localités. Il fait l'éloge de plusieurs officiers, annonce la maladie de Vallavoire et demande de l'avoine, un train d'armée et des tentes.

« La marche que je fis du côté de Fiumedinisi fit croire aux ennemis que j'en voulois à Milazzo, et cette appréhension leur fit abandonner Gesso et la tour San Rizzo qu'ils prirent sur nous au mois de janvier dernier. Ce sont des lieux très considérables dont nous nous sommes emparés de nouveau, leur voisinage de Messine donnoit moyen aux Espagnols à toute heure de nous troubler par des factions et ils avoient soin d'y tenir pour cet effet des gouverneurs

1. Malgré ses résultats, la méthode avec laquelle fut menée la campagne fut critiquée avec âpreté par d'Argone, officier des troupes de terre : « Tous les politiques feront sans doute de grands raisonnements sur nos conquêtes. Vous devez être persuadé que le hasard y a plus de part que la conduite de nos généraux. Les Espagnols sont extrêmement foibles et nous un peu poltrons. Nous vivons ici dans des irrésolutions continuelles et les desseins sont éventés quinze jours avant qu'ils soient arrêtés. Tout le monde a part au conseil, et il suffit de savoir parler pour dire son avis et être écouté » (cité par Jal, *op. cit.*, t. II, p. 264, d'après ms. Clairambault, vol. 543, n° 211).

capables de ces machines. Ces deux portes nous couvrent du côté de Milazzo et nous donnent entrée dans sa plaine. Ainsi, Monsieur, nous voila débouchés par deux endroits et par ces petites conquêtes le roi est maître en Sicile de soixante milles de côtes.

« On ne peut pas au monde mieux servir que M. de La Villedieu l'a fait dans la prise de Taormina; il a fait encore des miracles depuis, car, étant resté dans cette place, il y a soutenu vigoureusement deux assauts que les ennemis lui ont donnés et, quoiqu'il eût été blessé d'un grand coup de mousquet quand il y entra, il n'a pas laissé de sortir au devant des ennemis et de les repousser avec grand perte de leurs gens.

« Au commencement de cette petite campagne, M. Mornas ayant commandé les troupes, je veux dire dans le temps que j'étois resté à Messine avec les galères, il attaqua l'épée à la main Melilli, qui est un village d'une situation extraordinaire et qui reserroit extrêmement Augusta et y força quatre cents hommes que les ennemis avoient dedans. Une partie furent tués et le reste fut fait prisonnier de guerre; je le menai avec moi quand je fus à Taormina et y ayant trouvé M. de Vallavoire, lequel y étoit venu à cause qu'il avoit su la blessure de M. de La Villedieu, ils ont achevé tous deux avec moi le reste de la campagne. Vers la fin du siège de Scaletta, M. de Vallavoire est tombé dans une apoplexie assez violente pour qu'on ne sache pas encore ce qui en arrivera. Il est demeuré paralytique de la moitié du corps; je dois dire à sa louange qu'il a fort bien servi pendant ce siège et qu'il avoit grand envie de prendre sa revanche du siège de la dite place qu'il avoit commencé avec la garnison de Messine et qu'il avoit été obligé de lever quelques jours après.

« Comme M. de Vallavoire, par sa maladie, court risque ou de mourir ou de n'être pas sitôt en état de servir, je vous supplie, Monsieur, de prier Sa Majesté qu'elle agrée

que M. Mornas serve ici en sa place de lieutenant général sous moi. C'est un homme de grand mérite ; il est également fort pour le conseil et pour l'exécution. Si vous vouliez par même moyen, vous pourriez supplier Sa Majesté de faire monter M. de La Villedieu à la charge de maréchal de camp ; ce seroit un homme qui rempliroit fort bien cette charge ; nous avons ici deux lieutenants colonels qui sont et habiles et d'un mérite singulier ; si vous voulez bien aussi supplier le roi de les faire brigadiers d'infanterie cela seroit d'une grande utilité pour le service, et je vous en serois extrêmement obligé. Ce sont MM. de Châtenay et de l'Ile.

« J'ai choisi pour commander dans Scaletta, si le roi l'agrée, M. de Brégy, que je vous envoie. Il a extrêmement bien servi et c'est un sujet très capable et on se peut bien assurément reposer sur lui d'un poste. Il aura l'honneur de vous rendre compte plus exactement de tout, comme ayant été témoin non seulement de ce qui s'est passé à l'attaque où j'étois, mais même à celle de Messieurs des vaisseaux où il a beaucoup servi ; il demanderoit une charge de major général pour servir quand elle marchera. Si vous lui pouvez procurer cette grâce auprès du roi, je vous en aurai obligation.

« M. le marquis de Preuilly, frère de M. le maréchal d'Humières, a montré dans cette campagne tout le cœur et toute la conduite qui se pouvoit. Messieurs les capitaines des vaisseaux et les autres officiers et les soldats même y ont fait paroître aussi une vigueur et une grande patience, par la quantité de travaux qu'il leur a fallu faire du côté que j'étois. Les troupes des galères y ont aussi fait merveilles et par la bravoure et par les travaux, et quoiqu'ils ne soient pas accoutumés à faire de fatigues, elles ont pourtant résisté pendant un mois à toutes celles qu'ont causé de longues marches et la prise de Mola et de beaucoup d'autres places.

« Depuis que Scaletta a été prise, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, par laquelle je vois que le roi s'explique que si nous pouvons faire quelque chose ici avec ce que nous avons, et si nous sommes assez heureux pour réussir, qu'il auroit la bonté de nous envoyer encore des troupes. En vérité, Monsieur, si le roi persiste dans ces bons sentiments pour nous, la conjoncture est très favorable ; nous sommes dans la saison où les troupes se reposent en France ; nous nous sommes ouvert les pas ; nous pourrions, si nous avions de quoi, essayer d'en tirer des avantages et je vous peux assurer que, donnant les ordres comme vous n'y manquerez pas en nous envoyant des troupes, nous pourrons faire quelque chose et l'armée subsistera fort bien.

« La principale chose que nous demandons, et sans laquelle nous ne pouvons rien faire, c'est un équipage de vivres. On ne fait pas toujours la guerre sur le bord de la mer et la mer ne souffre pas très souvent que les convois nous arrivent ni lorsqu'ils sont arrivés elle ne permet pas qu'on débarque le pain ; et je viens à vous faire d'autant plus hardiment cette demande que cet accident nous a fait souvent jeûner cette campagne.

« L'autre chose que je vous demande est que l'avoine ne manque point à la cavalerie. La Sicile est un si bon pays qu'il ne produit que du blé ; pour les fourrages, ils ne manqueront pas quand on pourra tenir la campagne, mais pour les menus grains il les faut tirer dehors.

« La cavalerie est ici non seulement sans orge, mais encore sans quartier d'hiver, sans ustensiles et sans remonte, et comme ce n'est pas le moyen qu'elle puisse se maintenir, vous voulez bien que je vous demande de la part de celui qui commande qu'elle soit traitée ici comme elle est traitée en France. Avec cela je comprends tout et, moyennant ce traitement, Messieurs les capitaines promettent et s'obligent de tenir toujours leurs compagnies complètes.

« Le régiment de Lhéry servant ici depuis deux ans et s'étant assez bien maintenu, nonobstant qu'il n'ait eu ni quartier d'hiver ni remonte, m'oblige de vous représenter qu'il mérite un traitement meilleur que les autres afin que vous y ayez égard s'il vous plaît, Monsieur, quand vous ferez votre rapport sur ce sujet à Sa Majesté en faisant fournir ici l'orge ou l'avoine à la cavalerie... Vous en pouvez envoyer en ce pays autant qu'il vous plaira parce qu'elle y trouvera du fourrage assez pour subsister. Les mêmes personnes qui fournissent en Catalogne pourroient en faire venir ici.

« Ayant été obligé de transporter la cavalerie du roi d'Augusta à Messine, j'ai éprouvé que les navires valent mieux que les barques, car j'ai mis sur le *More* cent vingt chevaux; ainsi quand Sa Majesté nous en voudra envoyer il vaut mieux se servir de cette voie que de celles des barques, outre que les flûtes ont cet avantage sur les barques qu'elles peuvent faire ces transports aussi bien l'hiver que l'été.

« Après vous avoir parlé de la cavalerie, je ne dois pas omettre de vous dire que notre campagne est finie, parce que le peu de places que nous avons prises nous a consommé toute notre infanterie, ce qui vous doit faire comprendre, Monsieur, la nécessité qu'il y a que Sa Majesté nous en envoie promptement d'augmentation; parce que sans ce secours nous ne serons pas en état de soutenir les conquêtes, ne pouvant pas mettre une compagnie en campagne. Je vous prie donc, Monsieur, de vouloir représenter ce pressant besoin à Sa Majesté, sans cela les places conquises ne se pourront maintenir...

« Comme je ferai partir des officiers pour aller aux recrues, je vous prie de donner des ordres et des lieux d'assemblées, afin que les officiers les puissent mener à Toulon, et d'ordonner à M. Lenfant, commissaire en Provence, de leur donner de l'argent pour leurs paiements et de leur fournir des vivres et des bâtiments pour le passage

à Messine et pour eux et pour leurs soldats; le même M. Lenfant pourroit continuellement faire des recrues et les faire passer ici de la même maniere. J'écris à M. de Seignelay afin qu'il donne des bâtiments pour le passage, si Sa Majesté approuve ce que je vous propose.

« Comme les troupes que nous avons ne sont pas des meilleures et que les recrues les empireront, je vous supplie, Monsieur, de faire auprès de Sa Majesté qu'Elle envoie à Messine de bonne infanterie, afin qu'Elle puisse avoir une entière satisfaction du service que nous lui rendons ici. Je finirai cette matière en vous priant de faire payer le quartier d'hiver aux troupes qui sont présentement en Sicile, afin qu'elles ne désertent point; car ne pouvant tenir la campagne, et les villes ne donnant nul ustensile, elles se chagrineront assurément et s'en iront aux ennemis.

« L'expérience de cette campagne nous a fait connoître, Monsieur, que les troupes du roi ne peuvent marcher en campagne ni camper sans causer une grande ruine dans le pays; car on ne trouve dans la campagne et sur les montagnes que des mûriers et des oliviers; ces arbres ne sont nullement propres à hutter: cependant, le soldat ne laisse pas que de s'en couvrir, bien que cette couverture ne le puisse défendre d'aucune injure de l'air. Pour remédier à une si considérable dégradation des terres, Sa Majesté pourroit comme en Catalogne envoyer des tentes à son infanterie, et cela serviroit extrêmement à gagner le cœur des Siciliens. Elle aura à ma prière tel égard qu'elle voudra[1].

1. Le 16 novembre, Vivonne fait à Louvois l'éloge du capitaine de la Salle, du régiment de Picardie, qui s'est signalé à la prise du château de Melilli, « où il fit des merveilles » (Arch. de la Guerre, vol. 511, n° 54 *bis*).

Voici comment les résultats de la campagne de Vivonne étaient connus à Naples. *Gazette* du 5 janvier 1677. De Naples, le 29 novembre 1676 : « Un courrier de Reggio arriva ici le

« Puisque je me trouve à vous parler sur l'artillerie, je vous communiquerai avec liberté une expérience que j'ai faite au siège de Scaletta. J'ai éprouvé, Monsieur, que les boulets à deux têtes, qu'en termes de marine on appelle des anges, sont d'un effet prodigieux pour ruiner des maisons et une palissade de contrescarpe, et je suis d'opinion que si on s'en sert dans l'artillerie de terre on en verra de grands effets. » — (Ms. de Polignac, *année 1676*, n° 218; Arch. de la Guerre, vol. 511, n^{os} 52 et 53.)

21 de ce mois et en même temps le bruit courut que les François étoient maîtres de tout le pays depuis Messine jusques au environs de Milazzo et jusques à Syracuse. On assure que les habitants de Patti et de Termini ont arboré l'étendard de France et que la noblesse et le peuple de plusieurs villes de Sicile attendent quelque occasion favorable pour s'affranchir de la domination des Espagnols, qui ne donnent aucun secours à ceux qui les servent fidèlement, qui exercent d'extrêmes rigueurs sur les moindres soupçons et qui ruinent les peuples par des exécutions et des taxes insupportables. »

Redoutant l'émotion que les nouvelles de Sicile pouvaient provoquer à Naples, le vice-roi supprima ou censura très sévèrement toutes les lettres venues de Sicile ou de Calabre :

« Les felouques qui viennent de Sicile n'arrivent plus en notre Lido. Elles vont à Ischia, où le marquis de Los Velez, notre vice-roi, envoie quérir les lettres qu'elles apportent pour ôter au peuple la connoissance des nouvelles de Sicile. Il fait aussi ouvrir toutes les lettres des particuliers qui viennent de Calabre » (*Ibid.* De Naples, 22 décembre 1676).

« Le marquis de Los Velez, notre vice-roi, prend toujours mission extraordinaire d'ôter au peuple la connoissance des nouvelles qui viennent de ce royaume, et les felouques et les barques continuent de se rendre vers Capri, où il envoie quérir toutes les dépêches. Cependant, le bruit court encore, et il se confirme en plusieurs endroits, que les ennemis se sont rendus maîtres de Catania et de tout le territoire des environs » (*Ibid.* De Naples, 5 janvier 1677).

CCCCXV.

LOUVOIS AU DUC DE VIVONNE.

Saint-Germain, 16 novembre 1676.

Le roi demande à Vivonne confirmation de la nouvelle de la prise de Taormina. — (Arch. de la Guerre, vol. 480, fol. 325.)

Monsieur,

Le roi a appris fort confusément par des lettres de Rome que la ville de Taormina avoit été prise et saccagée par ses troupes. Vous jugerez facilement que Sa Majesté en attend avec impatience la confirmation par vos lettres avec une relation ample qui l'informe comment la chose s'est passée. Cependant, Sa Majesté m'a commandé de vous faire savoir qu'Elle s'attend qu'au moyen de cette conquête vous établirez une contribution considerable dans l'île qui vous donnera le moyen de faire subsister une partie des troupes qui sont sous votre commandement sans être à charge à Sa Majesté[1]. Je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

A Saint Germain, ce 16e novembre 1676[2].

CCCCXVI.

LE DUC DE VIVONNE A LOUVOIS.

Messine, 22 novembre 1676.

Le Sénat s'est emparé des biens des Merli et s'excuse

1. C'était en effet un principe absolu à cette époque que le pays conquis devait nourrir l'armée conquérante.

2. Une lettre presque semblable était adressée en même temps à d'Oppède (*Ibid.*, fol. 326).

en disant qu'il a dépensé huit cent mille écus pour secouer le joug de l'Espagne et se soumettre à la France. Il se rembourse donc et Vivonne estime délicat d'intervenir.

Vivonne ne peut faire monter les dragons, faute d'argent. Il propose de passer un traité avec un Romain recommandé par le duc d'Estrées pour l'approvisionnement de Messine en blé.

Le peu que l'armée a fait a donné confiance aux Messinois. « Si j'avois un corps d'armée à mettre en campagne, les places fournies, je pourrois cet hiver ou prendre Catane ou du moins me rendre maître de sa plaine et de celle de Mascari. » Vivonne voudrait au moins prendre Ali, et de là faire des courses dans la plaine de Catane, mais quand il a garni les postes de Taormina, Mola, Crucifix, Savoca, Fiumedinisi, Scaletta, San Placido, Gesso, la Tour San Rizzo et Messine, il ne trouve pas de troupes assez nombreuses pour faire campagne. Il supplie donc Louvois d'obtenir du roi de nouvelles troupes.

Il cesse de négocier la reddition de plusieurs localités, faute de soldats pour y mettre garnison.

« Ayant fait la revue de ce qui reste à Messine, les postes fournis partout où il est nécessaire, je ne me trouve pas un petit bataillon à pouvoir mener en campagne.

« Si l'on pouvoit avoir une connoissance de la Sicile comme on l'a du reste de l'Europe où l'on fait la guerre je pourrois peut-être me mieux conduire suivant les règles que je vois observer à Sa Majesté et à ses plus habiles généraux. Mais je ne saurois me régler que sur ce que j'ai pu voir cette campagne du bord de la mer, car il n'y a personne à Messine qui ait jamais voyagé en Sicile par terre; ou la plupart ne sont jamais sortis de leur ville ou ils en sont sortis par mer, soit à cause de l'incommodité de la voiture, soit pour la crainte des bandits qui ont toujours inondé le royaume par la mauvaise justice et sale administration des Espagnols, dont la politique a été et est

encore de laisser les crimes impunis pour en tirer de l'argent et pour complaire au génie des peuples qui extrêmement amoureux de la vengeance et enclin au vol.

« De ce principe s'en suit que personne ne me sait pas dire ni comme le pays est fait ni où il y a une montagne ou une plaine, une rivière ou une fontaine, un chemin pour passer ou un précipice, si un poste avancé se peut maintenir ou non. Et si par hasard quelque bandit ou autre personne me tombe entre les mains et que je l'interroge, il me donne de fausses lumières et sur lesquelles je ne puis faire de fondement, parceque ou ne sachant rien de la guerre ou ne l'ayant faite qu'en voleur et en petit nombre de personnes, il ne me peut rien dire qui soit proportionné avec un campement, ni une marche d'armée, ni avec aucune idée que se puisse former un homme qui a l'honneur de commander un corps considérable de troupes[1]. »

La Sicile abonde en places fortes où il faut mettre garnison. Pour avancer dans l'intérieur, il faut donc beaucoup de troupes. Les ennemis ne peuvent bien pourvoir toutes leurs places, aussi Vivonne espère-t-il pouvoir en prendre plusieurs[2].

1. Passage cité par C. Rousset, *op. cit.*, t. II, p. 440, note. D'Oppède écrivait de son côté : « Ce qui passe ici pour plaine passeroit partout ailleurs pour un pays impraticable. »

2. Les nouvelles de Naples du 22 novembre, publiées dans la *Gazette*, montrent que les Espagnols redoutaient que diverses conspirations ne livrassent plusieurs villes aux Français. A Catane, le marquis de Castel Rodrigo « a fait exécuter quelques gentilshommes et quelques bourgeois qu'il soupçonnoit d'intelligence avec les ennemis, et la disposition qu'il voit au soulèvement de cette ville l'oblige à une vigilance extraordinaire. Cependant, le nombre des mécontents augmente et les François qui sont bien informés de l'état des choses assemblent leurs troupes de ce côté pour profiter de ces conjectures favorables ». On apprenait aussi à Naples que les Palermitains avaient repris

Il faudrait de l'argent pour fortifier les villes occupées. Vivonne demande aussi un bon chirurgien-major et un médecin. « Il sauveroit beaucoup d'officiers et de soldats ou qui meurent de leurs blessures ou qui sont la plupart du temps réduits à ne pouvoir faire la fatigue du service par les incommodités que leur causent les maux qui règnent parmi les gens de guerre et qu'ils contractent dans la fréquentation du sexe dans un pays qu'il l'est en cette ville. Ces maladies servent de prétexte à une infinité de personnes de demander des congés pour France, n'y ayant pas de personnes ici habiles pour les bien guérir. » — (Arch. de la Guerre, vol. 511, nos 54 *ter* et 55.)

CCCCXVII.

Le duc de Vivonne a Louvois.

Messine, 12 décembre 1676.

Vivonne demande des troupes, les siennes étant fort diminuées par la maladie et la désertion[1]. Les vaisseaux qui sont arrivés n'ont pas apporté les cent mille écus annoncés par Louvois. Vivonne ne sait où prendre la subsistance des troupes, « lesquelles faute de paiement sont toutes nues et désertent tant à cause de cela qu'à cause que dans les garnisons où elles sont elles n'ont pas de quoi se loger ni coucher commodément. La dépense ordinaire monte à cinquante mille écus par mois et nous n'avons de fonds présentement que vingt deux mille écus. Encore

les armes. Les nouvelles postérieures étaient encore plus alarmantes. Le vice-roi les tenait secrètes et les felouques qui les apportaient abordaient à Ischia (22 décembre).

1. Un certain nombre de soldats avaient été faits prisonniers, conduits à Syracuse, puis à Palerme par Caltagirone (Guardione, *op. cit.*, *Documenti*, p. 348 et 349).

sont ils dus par le Senat qui n'a pas moyen de les payer ».

Vivonne a réformé des soldats, mais pas autant qu'il aurait voulu pour ne pas affaiblir les garnisons. Il demande de l'argent pour les fortifications et voudrait que le roi ne donnât plus aucune gratification aux Messinois qui vont à la cour. Certains parmi eux mériteraient des châtiments plus que des récompenses.

Les ennemis ont reçu des renforts[1]. Le vice-roi fortifie Catane, où il se trouve, recrute des hommes qu'il exerce et rassemble des chevaux, demandant en Espagne des troupes et de l'argent[2].

Vivonne vient d'apprendre l'arrivée à Augusta du chevalier de Flacourt, qui apporte cent mille écus pour les troupes. — (Arch. de la Guerre, vol. 511, n° 58.)

CCCCXVIII.

L'abbé Huet a d'Autiège.

Rome, 12 décembre 1676[3].

L'abbé Huet, secrétaire de l'ambassadeur de France à Rome, expose à d'Autiege les efforts du duc d'Estrées pour que le pape nomme comme archiprêtre d'Ali un can-

1. Ils venaient du Milanais. Le prince de Ligne avait pu envoyer en Sicile 100 000 écus et 15 000 soldats milanais et « Bourguignons » qui purent échapper à la surveillance de du Quesne (Galatti, *op. cit.*, p. 271).

2. Le marquis de Los Velez, à qui il s'adressait aussi avec instance, était, comme on l'a vu, dans l'impossibilité de lui en envoyer. Néanmoins, Castel Rodrigo préparait une nouvelle tentative sur Mola et Taormina lorsqu'il se retira à Palerme soudain, au reçu de la nouvelle de l'avènement au pouvoir de Don Juan (Galatti, p. 271).

3. Reçue à Messine le 8 janvier. — Voir la réponse d'Autiège, n° CCCCXXXI.

didat favorable à la France, pendant la vacance de l'archevêché de Messine. Il a obtenu que seul son candidat serait examiné.

L'abbé Huet fait demander à Vivonne de dresser une liste de personnes susceptibles d'être proposées lorsque de semblables vacances se produisent. Il avertit que de nombreux déserteurs français qui sont à Rome retourneraient à Messine s'ils étaient certains de l'impunité.

« Il y a aussi une autre chose à laquelle il seroit bon, ce me semble, qu'on pourvût, qui est des déserteurs françois qui viennent ici. Depuis quelque temps, on s'aperçoit qu'il y en a plusieurs; et selon que je vois ils inclinent plutôt à repasser en France pour se remettre autre part dans le service qu'à retourner dans celui qu'ils ont abandonné par les craintes du châtiment qu'ils méritent. De sorte que si on pouvoit être assuré qu'on les reçût à repentir, il me semble qu'il ne seroit pas malaisé de vous les faire retourner parcequ'ils aimeroient encore mieux ce parti qui seroit sûr pour eux que de s'exposer à l'incertitude de repasser en France où ils peuvent courir quelque hasard. »

Il signale la présence à Rome d'un gentilhomme de Catane, Paterno, qui se rend à Notre-Dame de Lorette et se dit en bons termes avec Vivonne et en relations de parenté avec Don Domenico Colonna, « tout à fait espagnol ». Ce pèlerinage paraît « fort impropre dans une saison de guerre, et son fondement sur un parent espagnol peu judicieux ». — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 1.)

CCCCXIX.

Louis XIV au duc de Vivonne.

Saint-Germain-en-Laye, 21 décembre 1676.

Le roi exprime sa satisfaction à Vivonne des succès

qu'il a obtenus dans la dernière campagne ; il se souviendra de la bonne conduite des officiers de la marine.

« J'ai appris par votre lettre du 14e novembre dernier la continuation des heureux succès que mes armes ont eus en Sicile sous votre commandement et je suis bien aise que mes vaisseaux aient aussi avantageusement contribué à la prise de Scaletta et aux autres avantages que vous avez remportés sur mes ennemis. Vous pouvez assurer les officiers que vous avez détachés pour commander le détachement des soldats de mon armée navale et dont vous me rendez des témoignages avantageux par vos lettres que je me souviendrai des services qu'ils m'ont rendus dans cette occasion. »

Il veut que les quinze vaisseaux qui restent à Messine « soient toujours en mer, soit pour vous servir dans les entreprises que vous pourrez faire sur les places maritimes de la Sicile, soit pour tenir la mer libre et empêcher par ce moyen les vaisseaux ennemis de paroître et appeler en même temps les marchands et rétablir le commerce à Messine et aux autres villes conquises. »

Il envoie de quoi réparer les vaisseaux et ravitailler les équipages, fait préparer à Toulon tout ce qui est nécessaire pour la flotte qui ira à Messine en mars. Vivonne aura alors vingt vaisseaux sous ses ordres. « J'en ferai préparer cinq des plus forts, à la tête desquels sera le *Royal Louis*. »

Il demande que l'on épargne les agrès et les munitions et le renvoi de tous les bâtiments de charge dès qu'ils sont déchargés et en particulier les tartanes qui ont porté le courrier[1]. — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 37.)

1. A cette époque, 9 décembre 1676, Louis XIV réitéra à la République de Venise l'offre qu'il lui avait faite un an auparavant de s'établir dans le royaume de Naples. Mais cette offre fut refusée à nouveau par Contarini au nom de la paix (Galatti, *op. cit.*, 3e édition, p. 215, note, d'après les Dépêches de Contarini, n° 42, 1, § 160).

CCCCXX.

Louis XIV au duc de Vivonne.

Saint-Germain-en-Laye, 21 décembre 1676.

Le roi annonce qu'il envoie les vivres et munitions nécessaires aux quatorze galères qui restent à Messine. Il recommande l'économie.

« Vous êtes assez informé combien la conservation de nos galères m'est importante pour être persuadé que vous n'oublierez rien pour la maintenir en bon état. »

Il lui mande qu'il fait acheter de tous côtés des esclaves et fait conduire à Marseille tous les condamnés pour mettre en mer une vingt-sixième galère.

« Je suis bien aise de vous faire savoir que je fais acheter de tous côtés des esclaves et fais conduire à Marseille tous les condamnés aux galères afin de pouvoir mettre en mer l'année prochaine une vingt sixième galère, étant bien aise d'augmenter toujours un corps dont je vous ai donné le commandement. » — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 38.)

CCCCXXI.

Le duc de Vivonne a Louvois.

Messine, 23 décembre 1676.

Remarques sur la Sicile et les Siciliens.

« Il me paroît que ce royaume se peut conquérir pourvu que les secours d'Espagne ne préviennent pas ceux de Sa Majesté, parce que rien n'est plus léger que les peuples de ce pays; le plus fort ou celui qui en a l'apparence est

toujours le maître, et ils aiment mieux se soumettre que d'exposer leurs biens et leur vie au hasard.

« Lorsque j'ai pris la liberté de vous parler dans mes précédentes de gagner l'affection de Sicile, je vous supplie très humblement de croire que ce que je vous en ai dit n'a pas été seulement une raison de bienséance pour avancer dans le pays; ce que j'en ai fait a été pour donner à entendre à Sa Majesté que les contributions y sont impraticables[1]. Les Espagnols, qui les savent faire payer aussi bien que nous en Flandre, ne les exigent point en Sicile des lieux que les troupes du roi ont conquis. Lorsqu'ils les veulent châtier, ils font faire des courses dans les villages et les font brûler; mais ils ne leur font point demander d'argent parcequ'ils connoissent l'honneur du Sicilien, qui ne peut nullement se rendre capable de ce traitement.

« Si j'envoyois demander la contribution aux villages non rendus, outre que je ferois de leurs habitants autant de soldats contre le roi, ils sont gens à prendre plutôt le parti de cacher tous leurs biens meubles sous terre et abandonner leurs maisons, que celui de payer une taxe comme celle-là. Ils ne se plaignent des Espagnols qu'en ce qu'ils leur ont mis des impositions et ne veulent les François que pour faire ôter ces mêmes impositions; de sorte que, n'ayant pas une bonne armée pour les forcer à prendre le pli qu'on voudra, il n'y a que la douceur au monde qui les puisse attirer ou qui les puisse faire tenir en repos et, pour ainsi dire, dans la neutralité. Il n'y a qu'à parler seulement de la contribution, il est certain que tout le paysan désertera et que l'on trouvera les villages dépourvus de tous biens. Encore que les Espagnols aient été les maîtres de ce pays-ci pendant quatre cents ans, ils n'ont pu néan-

1. D'Oppede écrivit aussi à Louvois dans ce sens (*Ibid.*, n° 65).

moins gagner en aucun temps la confiance des Siciliens au point de savoir où ils cachent leurs blés, leurs huiles et autres denrées. Ils font des caches dans les plaines et dans les montagnes et sèment par dessus ou plantent des arbres; et souvent le père meurt sans le découvrir à ses enfants, comme en Turquie.

« Ce sont des gens d'humeur méfiante et fainéante; ils ont toujours peur de mourir de faim, et cependant ne veulent rien faire; ce qui est cause que le commerce y est médiocre et qu'avec la plus grande abondance du monde ils trouvent le secret d'être mis à la nécessité pour un léger accident, n'osant sortir leurs denrées de dessous terre qu'avec de grandes précautions, de crainte qu'on ne sache qu'ils les ont.

« En France, en Flandre et en Allemagne les pays sont plus mauvais et les habitants beaucoup plus riches à cause de l'industrie et du trafic qui leur donne moyen de porter toutes sortes de dépenses; mais le Sicilien ne veut rien de tout cela, et n'est susceptible d'aucune discipline. Il s'irrite à l'excès pour la moindre chose, et un simple mouvement de colère le porte à tuer avec une vitesse incroyable, de sorte qu'on ne voit que meurtres parmi eux.

« Ce qu'il est nécessaire de faire, c'est de les conquérir et soumettre; et puis, ayant la force à la main, on leur pourroit imposer ce qu'on voudroit; mais quand on le fera, il faudra s'attendre à tout ce que le ressentiment et la rébellion pourra produire de cruauté.

« Ce qui causa les Vêpres siciliennes fut les impositions des gens d'affaires, et quoique les Siciliens eussent leur roi voisin dans le royaume de Naples, et extrêmement puissant en troupes et favorisé du pape, ils tramèrent si finement leur révolte que le roi ni ses ministres ne purent être à temps de l'empêcher.

« Je pourrois encore alléguer la situation des villes et

des villages de cette contrée ; elles sont si fortes et extraordinaires qu'on n'y peut rentrer que par des sièges ou par la bonne volonté des habitants ; et s'ils vouloient se défendre autant qu'ils le pourroient faire, et qu'une certaine espérance qu'ils ont d'améliorer leur condition dans leur changement ne leur fît ouvrir les portes, il nous auroit fallu d'autres forces que celles que nous avons eues pour conquérir le peu que nous avons pris cette année. Encore une fois, Monsieur, les situations de ce pays-ci ne se comprennent point que par ceux qui le voient[1]. » — (Arch. de la Guerre, vol. 511, nos 61 *bis* et 63.)

CCCCXXII.

Louis XIV au duc de Vivonne.

[Saint-Germain-en-Laye,] 1er janvier 1677.

Le roi remet le commandement du *Royal Louis*[2] à

1. Une grande partie de cette lettre est publiée par C. Rousset, *op. cit.*, t. II, p. 440-443. Par une autre lettre du même jour, Vivonne demandait à Louvois d'insister auprès du roi pour avoir de l'infanterie et de la cavalerie. Il le remerciait des commissions envoyées pour son régiment (*Ibid.*).

2. Le *Royal Louis*, commencé en 1668, achevé en 1669, n'avait pas encore été armé. Sur sa construction et son ornementation, cf. Ch. de la Roncière, *Un grand ministre de la marine, Colbert* (Paris, 1919, in-8°), p. 169 et suiv., ainsi que les dessins de la prone et de la poupe qui y sont reproduits d'après la *Description* qu'en publia le commissaire Hayet en 1677.

Jean Gabaret fut chargé de préparer l'armement du *Royal Louis*. Du Quesne préférait monter le *Monarque* (cf. Jal, *op. cit.*, t. II, p. 288), pour ne pas désobliger Vivonne. Voir plus loin, p. 207 et n. 2.

Du Quesne[1], à moins que Vivonne n'y arbore son pavillon au cours de la campagne prochaine.

« Comme il est très important de faire monter ce vaisseau par un homme habile et qui le mette bien en assiette pendant sa première campagne, j'ai cru que, mon service vous obligeant de demeurer à terre à Messine, il étoit à propos d'en remettre le commandement au sieur Du Quesne. Mais comme les différentes occasions qui pourront se présenter pendant la prochaine campagne vous obligeront peut-être à monter sur mes vaisseaux, et qu'en ce cas vous ne pouvez en choisir un autre pour arborer le pavillon que le dit vaisseau *le Royal Louis*, je vous fais cette lettre pour vous dire qu'en ce cas je vous laisse la disposition ou de faire servir sous vous le sieur Du Quesne ou de lui faire monter un autre vaisseau[2]. » — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 39; Arch. nat., *Marine*, B² 35, fol. 1.)

1. Du Quesne était alors mécontent de ne pas recevoir la juste récompense des grands services qu'il avait rendus au roi. Il se plaignait dans ses lettres, et sa femme eut une entrevue avec Colbert, qui lui écrivit le 1er janvier : « Je puis vous assurer que Sa Majesté a été fâchée que la considération de votre religion, pour laquelle vous savez qu'il est nécessaire qu'Elle ait toujours des égards particuliers, l'ait empêchée de vous procurer de plus grands avantages; mais j'espère bien que, par quelque nouvelle action éclatante que le commandement des armées du roi vous donnera lieu de faire, vous forcerez ces égards et justifierez les avantages que vous pouvez désirer et que Sa Majesté vous accordera » (Arch. nat., *Marine*, B² 35, fol. 5; voir aussi Jal, *op. cit.*, t. II, p. 288 et suiv.).

2. Le même jour, le roi annonçait à Vivonne l'envoi du sieur Henry pour assurer la fourniture des vivres à Messine (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 97; Arch. nat., *Marine*, B² 35, fol. 1 v°).

CCCCXXIII.

Le duc de Vivonne a Louvois.

Messine, 4 janvier 1677.

Vivonne recommande le Pere Fardella pour qu'il obtienne du roi « quelque douceur ». Ce religieux est de Trapani : ruiné et persecuté par les Espagnols, il se mit en rapport avec le duc d'Estrées avant le départ de l'expédition, en 1674. D'Estrées le retint à Rome, puis l'envoya à Vivonne avec un de ses neveux. Vivonne les emmena à Messine, fit du Père son confesseur et lui fit remplir par interim le poste vacant de juge de la monarchie. — (Arch. de la Guerre, vol. 610, n° 1.)

CCCCXXIV.

Du Quesne au duc de Vivonne.

Cap Passaro, 5 janvier 1677.

Rapport sur la navigation de l'armée navale. La perte du *Comte* qui fit eau et coula en cours de route : rencontre de vaisseaux anglais et capture d'un navire, la *Paule*, camouflé et que Du Quesne envoie sous escorte à Messine. Du Quesne demande deux vaisseaux à la place du *Vaillant* et du *Grand*, qu'il renvoie à Messine pour être carénés. — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 5.)

Pour vous rendre compte, Monseigneur, de ce que nous avons vu depuis notre partance de Messine, le 16e décembre. Les deux premiers jours ensuite nous eûmes des calmes et petits vents, qui nous empêchèrent de sortir des environs de Stromboli que le

23e jour que nous avançâmes vers Ustica[1]. Nous parlâmes à trois vaisseaux anglois venant de Naples faisant route pour passer par le Phare pour aller charger des blés; quoi qu'ils disent pour Gênes, vous savez assez que c'est pour Naples, puisqu'ils avouèrent qu'ils venoient d'y en décharger. Ils parlèrent aussi de quelques barques avec de la cavalerie et de deux galères avec de l'infanterie qui attendoient le temps favorable pour aller à Palerme. Et dirent encore que le vice roi avoit pris en service un vaisseau hollandois sur lequel il vouloit embarquer de la cavalerie, et que pour cet effet l'on y avoit bâti une écurie, mais que depuis peu on l'avoit rompue et porté le bois à terre pour faire servir ce vaisseau en guerre avec cinquante canons, comme aussi d'un autre navire vénitien pour le même service.

Cependant, l'escorte d'Étienne Jean faisoit sa route avec fort bon vent du sud, en sorte que je la crois arrivée à Toulon en huit jours. Environ le 21e, nous donnâmes chasse à plusieurs vaisseaux qui nous menèrent jusques à vue des îles de l'entrée du golfe de Naples. C'étoient des Anglois qui en venoient, parlant comme les premiers, que nous laissâmes aller à la réserve d'un que nous reconnûmes pour être la *Paule*, ci devant amenée à Messine chargée de blé, qui fut confisquée et le vaisseau rendu aux Vénitiens, que nous amenons pour des raisons que vous apprendrez par la suite.

Les vents nous ramenèrent en vue de Marittimo[2]

1. *Lustrigo*, dans le texte.

2. L'île la plus occidentale de l'archipel des Égades, à l'ouest de la Sicile.

après nous avoir permis de retourner à celle de Ustica[1]. Nous y eûmes un coup de vent depuis la veille de Noël jusques au 25e que la mer étoit très fâcheuse, ce qui écarta un peu nos vaisseaux. Celui appelé *le Comte* servant d'hopital, s'étant trouvé surpris par quantité de voies d'eau, arriva sur le *Vaillant* pour lui demander secours, disant que l'eau les gagnoit sans pouvoir l'épuiser par les pompes ni les autres expédients qu'ils mirent en usage, et ayant envoyé son canot à bord du *Vaillant* demander sa chaloupe pour aider à sauver l'équipage, dont une partie s'étoit embarquée dans celle du dit vaisseau le *Comte*, qui, arrivant jusques au *Vaillant* quasi entre deux eaux, coula bas dans le temps que les hommes s'embarquoient à bord. Après quoi, M. de Septèmes sollicita d'envoyer prendre par sa chaloupe le reste de l'équipage de l'hôpital. Elle y fut envoyée, mais ceux qui étoient dessus ont rapporté qu'ils ne purent joindre le vaisseau à cause de la nuit et qu'il faisoit, à ce qu'ils disent, vent arrière et qu'ils le perdirent de vue, jugeant qu'il étoit coulé bas. Ainsi ils regagnèrent leur bord, le *Vaillant*, qui nous avoit rejoint, et après cette mauvaise nouvelle j'ai fait prendre par le commissaire la déposition de ceux qui ont été sauvés, qui sont au nombre de quarante cinq. Il en est resté environ autant.

Par ceux que l'on a entendus, et aussi par d'autres, l'on apprend que ce vaisseau n'avoit pas eu carène depuis plus de deux ans et qu'il faisoit beaucoup d'eau dès le premier voyage qu'il fit à Messine lorsque le nommé de Voyelles le montoit. Cet acci-

1. *Lustrigo* dans le texte.

dent, aussi bien que celui qui arriva à la *Lune* et celui des deux flûtes de Ponant, fera donner de bons ordres par la Cour de ne plus commettre les vaisseaux du roi avec de si légères carènes. Dieu veuille que cet exemple serve tout de bon! En voilà donc trois dans une année, y compris celui-ci, dont on ne doute pas de la perte, vu l'état auquel il étoit selon les dépositions que vous verrez, si vous l'avez agréable.

Étant doublé Marittimo à dessein de croiser entre le cap Bon et la Savillane[1] et ès environs de Pantellaria où nous avions grande espérance de réussir des premiers vents d'est. Mais le jour de l'An il s'est fait un coup de vent par un orage de pluie du sud-ouest, et ensuite à l'ouest, avec une mer si creuse sur des fonds inégaux qui sont dans ce canal de Malte, qui a tant fait pâtir le vaisseau *Saint Esprit* par son avant et par son étambot[2], que nous avons été contraints de nous venir rassembler sous le cap Passaro. Et quoique ce vaisseau ait eu sa carène, son ancienne voie d'eau continue toujours quand il met le devant dans la mer, et nous ne doutons pas que cette grande voie d'eau ne soit sous les jottereaux[3] ou sous le taillemer[4] un pied au dessus de l'eau, en sorte qu'il ne faut bouger des pompes quand ce vaisseau travaille.

1. *Torre Sibiliana*, localité à l'extrémité de la Sicile, au sud de Marsala.

2. *Étambot*, pièce de bois droite et forte placée à l'extrémité de la quille d'un vaisseau dont elle termine l'arrière. Le gouvernail est suspendu à l'étambot.

3. *Jottereaux*, « courbes clouées latéralement de chaque côté de la tête d'un bas mât » (*Dictionnaire nautique* de Jal).

4. Le *taillemer*, ou poulaine, ou guibre était aussi appelé l'éperon du navire.

Voyant les vents continuer à l'ouest, nous sommes venus jusques a Augusta le 9e, le *Saint Esprit*, le le *Grand*, le *Vaillant*, le *Parfait* et deux brûlots. Le *Fortuné* est demeuré dehors par mon ordre. Pour le *Téméraire* et les deux autres brûlots, nous ne les avons pas vus depuis le coup de vent où ils demeurèrent sans doute à la cape. Le *Prudent* arrive présentement pour se rajuster, et demain il pourra ressortir avec un brûlot si le vent se met a l'est, qui amènera les vaisseaux dont on a avis qu'ils sont chargés dans le golfe de Venise, car, en vérité, depuis que nous sommes sortis il ne fait pas de temps pour naviguer, et je fais travailler à chercher les moyens de réparer ce qui se pourra en ce lieu pour retourner rejoindre les vaisseaux qui sont restés dehors, afin de ne pas retourner sans quelque fruit, n'ayant pas trouvé ici aucun ordre de vous contraire à ce dessein.

Cependant, les vaisseaux *le Grand* et *le Téméraire* ayant besoin de carène, et croyant que leur rang approche pour cela, je les renvoie à Messine dans la pensée qu'il vous plaira de m'en renvoyer deux autres de ceux qui sont carénés, afin de profiter de la chute de tous ces vaisseaux qui sont de partance du premier bon vent et que j'apprends qu'ils passeront une partie au sud de Malte.

Ainsi la croisière au cap Spartivento ne peut réussir, vu que par les conditions stipulées par l'Espagne à tous les vaisseaux qui vont au blé pour eux ils ne doivent nullement passer par le Phare.

J'envoie sous l'escorte du *Grand* et du *Téméraire* cette prise, la *Paule*, qui s'est travestie à l'angloise sans pourtant aucun aveu, seulement vu certificat du

consul anglois de Naples, qui dit que ce vaisseau appartient à des Anglois de Livourne[1] et lui ont donné un autre nom de la société, quoique par une autre expédition d'Alger il lui donne encore un autre nom, ainsi que nous vous ferons voir à notre retour, Dieu aidant.

Cependant, je crois qu'il est nécessaire de ne point entrer en raisonnement avec le consul ni autres de ce vaisseau que l'on n'ait vu les pièces et même leur empêcher le commerce avec la terre, afin qu'ils ne dépêchent pas en Italie pour faire venir des expéditions à leur poste. J'en ai averti Beaulieu, et il sera bon, s'il vous plaît, de lui recommander et d'empêcher le commerce d'aucun des matelots de l'équipage de la prise qui sont sur son bord et qui sont partie Anglois, Italiens, Espagnols et gens ramassés même de ceux qui étoient sur les hollandois.

Il semble présentement que le temps se veuille faire beau; ainsi le plus tôt que les vaisseaux que vous aprouverez qui nous viennent joindre pourront sortir ce sera le plus avantageux. Je laisserai ici un rendez-vous quand j'en partirai, qui sera qu'aux environs de Malte. Ainsi nous serons en lieu où nous pourrons recevoir aisément vos ordres.

Je suis, avec beaucoup de respect, etc...

1. Louis XIV, averti de l'incident, manda dans la suite à Vivonne d'user à l'égard des vaisseaux anglais ou qui se déclaraient tels d'une extrême circonspection et de ne les arrêter qu'avec la plus grande prudence.

CCCCXXV.

Louis XIV au duc de Vivonne.

Saint-Germain-en-Laye, 6 janvier 1677.

Le roi annonce à Vivonne qu'il a reçu l'assurance que les Hollandais n'enverront aucun vaisseau dans la Méditerranée au cours de l'année.

« J'en ai des avis si certains et confirmés par tant d'endroits qu'il n'y a aucun lieu d'en douter. Ainsi le nombre des vaisseaux que je destine pour servir dans les mers de Sicile sera tellement supérieur à nos ennemis qu'il n'y a pas apparence qu'ils osent se mettre en mer. »

Le roi a résolu de faire passer en Sicile de nombreuses troupes dont une partie doit quitter Toulon « à l'avance », dès le 15 ou 20 février. Il a donné ordre à Toulon de préparer les vaisseaux nécessaires à l'embarquement de 1 600 hommes d'infanterie qui arriveront à Messine avant le 15 mars[1].

Il a donné ordre pareillement d'armer le *Royal Louis* et quatre autres navires qui seront prêts vers le 15 ou 20 mars. Il mande à Vivonne de renvoyer cinq navires pour aider au transport des troupes « et que d'ailleurs il ne seroit pas convenable que le vaisseau le *Royal Louis* sortît du port sans être accompagné d'un plus grand nombre de vaisseaux ». Vivonne donnera ordre à Du Quesne d'aller en avril avec les dix vaisseaux qui lui restent au-devant de ce convoi, commandé par Gabaret, et de le rejoindre soit à l'île d'Elbe, soit entre les caps Bon et Car-

1. Sur cette résolution, voir plus loin, p. 175 et n. 2. Arnoul fut averti le jour même de la décision du roi. Celui-ci lui envoya les instructions et avis nécessaires pour la préparation du convoi (Bibl. nat., nouv. acq. fr. 21323, fol. 15-23, 129, et Arch. nat., *Marine*, B² 35, fol. 12, 17, 24).

bonaro, ou même aux îles Saint-Pierre, suivant que le convoi passera par le nord ou par le sud. — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 40; Arch. nat., *Marine*, B² 35, fol. 11.)

CCCCXXVI.

Le chevalier Colbert au duc de Vivonne.

Malte, 7 janvier 1677.

Le chevalier Colbert[1] demande la restitution d'un vaisseau de blé à destination de Malte qui a été saisi par quatre vaisseaux de guerre français et conduit à Messine[2].

« Je vous supplie, Monseigneur, de considérer la perte que feroit dans cette occasion notre pauvre Religion qui a été assez maltraitée depuis un an par les ravages qu'a fait ici la peste, et de donner vos ordres pour qu'on le lui restitue. » — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 11.)

CCCCXXVII.

Louvois au duc de Vivonne.

[Saint-Germain-en-Laye,] 12 janvier 1677.

Louvois annonce à Vivonne les grands efforts que le roi a résolu de faire pour assister ses troupes en Sicile.

« Celle-ci sera seulement pour vous informer des résolutions qu'il a plu au roi de prendre touchant la Sicile; les-

1. Antoine-Martin Colbert, fils du ministre, d'abord chevalier de Malte, devint colonel du régiment de Champagne en 1678 et capitaine de galère en novembre 1679. Il commanda plus tard toutes les galères de Malte, reçut la commanderie de Boncourt en 1681, devint capitaine de vaisseau en 1686 et quitta la marine en 1693.

2. Voir la réponse, n° CCCCXLI.

quelles ayant passé mes espérances je ne puis m'empêcher de vous en faire mes compliments et de vous assurer présentement que Sa Majesté a resolu les moyens de vous secourir, j'y donnerai non seulement l'application que je dois au service de Sa Majesté, mais encore, s'il est possible d'y ajouter quelque chose, je le ferai avec le plus grand plaisir du monde, quand je ferai réflexion que je contribuerai en quelque manière à votre satisfaction particulière et à vous donner les moyens d'acquérir de nouveaux mérites auprès de Sa Majesté.

« Par le passé, n'y ayant rien eu de réglé pour la Sicile, je n'ai pu que vous envoyer l'argent à mesure que l'on en faisoit le fonds et que faire marcher les troupes qu'il plaisoit à Sa Majesté de résoudre qui y passassent, sans que l'on pût pourvoir à rien par avance, soit à cause du manque d'information ou à cause de l'état des affaires générales.

« Présentement que les conquêtes que vous avez faites ont mis Sa Majesté en état de pouvoir espérer des avantages réels des dépenses et des efforts qu'Elle feroit pour vous secourir, Elle a pris la résolution de faire une véritable guerre en Sicile, en a résolu les moyens et m'a chargé de prendre le même soin de leur emploi que mon devoir m'oblige de prendre de la guerre qui se fait ailleurs. J'ai cru vous devoir dire ce que dessus afin de vous faire mieux comprendre quelle est la résolution de Sa Majesté et l'application avec laquelle elle sera exécutée dorénavant[1]. »

Le roi informé de l'état de santé de Vallavoire « a jugé qu'il ne seroit pas de longtemps en état de servir et

1. Cette lettre, en partie publiée par C. Rousset *op. cit.*, t. II, p. 445 et suiv., marque une attitude toute nouvelle de Louvois par rapport à l'expédition de Sicile. Pendant deux ans, il était resté à l'écart de l'expédition. Il en blâmait « sinon le principe, du moins la direction et le développement ». Au début de 1677, il semble converti par les succès de Vivonne à la conquête de la Sicile et se montre disposé à mettre tout en œuvre

qu'ainsi il étoit de sa prudence de vous envoyer de nouveaux officiers généraux : Elle a résolu pour cela de faire Messieurs de Montauban[1] et de Mornas lieutenants généraux ». Le roi nomme en outre La Villedieu maréchal de camp, et envoie M. de Casaux[2] pour servir en la même qualité. Il est très expérimenté dans l'art des fortifications.

Le roi voulant donner à Vivonne un homme capable de commander l'infanterie, nomme brigadier d'infanterie le sieur Camus de Morton[3] premier capitaine au régiment

pour la faire aboutir et seconder les désirs du roi. Peut-être songeait-il que la guerre portée à l'intérieur allait quitter le domaine de la marine, celui de Colbert, pour entrer dans le sien.

Louis XIV, qui n'avait guère eu jusque-là pour l'expédition en Sicile qu'une attention quelque peu distraite et semblait n'avoir pas eu grand espoir en ses résultats, se mit à penser à la nouvelle des victoires de Vivonne qu'elle pourrait servir à sa gloire et à sa politique et décida l'envoi d'un renfort très important.

Quant à Colbert, il triomphait, d'après le légat Contarini (cité par Galatti, *op. cit.*, 3e éd., p. 267) : « Il ministro Colbert esulta di tali fortunati successi, essendo stato il solo protettore di quella impresa nel consiglio, e con l'esito favorevole lode la propria costanza in mantener viva quella diversione importante, che finalmente s'e avanzata a gran passi di privare la Spagna di cosi bella parte d'Italia. »

1. René de la Tour du Pin, marquis de Montauban, brigadier de cavalerie en 1667, lieutenant général le 5 janvier 1677, mort en juillet 1687.

2. Isaac de Beon de Casaux, mousquetaire en 1658, lieutenant en 1659, maréchal de camp le 25 janvier 1676, était en Catalogne au moment où il passa en Sicile. Lieutenant général le 28 juin 1678, gouverneur de Bergues, de Thionville (1681), mort en 1681. C'est le 15 février 1677 que le roi lui ordonna de partir pour la Sicile et manda à Vivonne qu'il le fît reconnaître en Sicile comme maréchal de camp (ms. de Polignac, *année 1677*, n° 118).

3. Simon Camus de Morton, qui mourut en 1712. Sa nomination comme brigadier est du 28 décembre 1676 (*Ibid.*, n° 117).

d'Auvergne, avec ordre de passer en Sicile. Pour suivre Vivonne en campagne tandis que l'intendant restera dans les places, le roi envoie en Sicile l'intendant Guénin, qui a été l'intendant de l'armée du maréchal de Créquy, et deux commissaires des guerres fort capables.

Louvois envoie à Vivonne l'état des officiers et munitions d'artillerie qu'il envoie en Sicile. Il en enverra d'autres au fur et à mesure des besoins. « Et parceque la fourniture du pain aux troupes est le fondement de toutes choses », Louvois charge le sieur Berthelot de la fourniture du pain pour les troupes et envoie d'amples provisions de blé et d'avoine, qui seront renouvelées.

« A l'égard des troupes, Sa Majesté a résolu de vous envoyer six bataillons d'infanterie, savoir deux qui seront composés d'un régiment suisse et huit compagnies de deux cents hommes chacune, qui sera commandé en qualité de colonel par le sieur Stoupa, frère du sieur Stoupa, maréchal de camp, lequel est un très bon officier. Les compagnies du dit régiment sont remplies toutes de vieux soldats et sont commandées par des officiers fort capables, en sorte que vous pouvez compter que ces deux bataillons embarqueront plus de onze cents (*sic*) hommes, vieux soldats ou officiers. Cet embarquement se doit faire du 20e février au dernier du même mois.

« Pour ce qui est des quatre autres bataillons, il y en a trois de nouvelles troupes, et l'autre est sur pied depuis deux ou trois ans. Vous en garderez ce que vous trouverez de bonnes compagnies. L'intention du roi est que le surplus soit réformé et incorporé dans les bataillons qui sont présentement en Sicile pour les rendre complets et que les officiers supernuméraires repassent en France pour y recevoir de nouvelles commissions. » Les troupes suisses recevront sans cesse de nouvelles recrues et resteront au complet.

« Il faut chercher avec le commissaire qui est en Pro-

vence et avec des gens de Lyon qui ont travaillé autrefois à des recrues pour la république de Venise, pendant qu'elle avoit la guerre en Candie, les moyens de faire des hommes que l'on mettra dans la citadelle de Marseille à mesure qu'ils arriveront, pour vous les envoyer par tous les bâtiments qui partiront de Provence. »

En avril partira un régiment de cavalerie de huit vieilles compagnies, « avec lequel, et vos dragons remontés, Sa Majesté suppose que le corps de cavalerie qui est à vos ordres sera suffisant pour être supérieur non seulement à celui que les ennemis ont présentement, mais encore à celui qu'ils pourront avoir ci après ».

Le roi n'envoie de chevaux ni pour l'artillerie ni pour les vivres. « L'on ne vous envoie point de chevaux d'artillerie ni de chevaux des vivres tant à cause de la difficulté de les y faire passer que parceque tout le monde assure que vous pouvez en acheter dans le pays, à quoi l'on ajoute que les plus importantes conquêtes qui sont à faire en Sicile étant le long de la mer, les galères et les vaisseaux suffiront pour tous les transports de farine et de munition de guerre et que vous n'avez besoin de chevaux d'artillerie ou de vivres que pour de petites entreprises qui se pourront faire dans le milieu de l'île. »

« Sa Majesté connoît bien qu'il faut faire quelque dépense pour les fortifications; mais comme il n'y en a point de meilleures que de chasser les Espagnols de l'île et que s'ils y étoient les maîtres, les meilleures fortifications, quoiqu'il fallût un temps et un argent infinis pour les achever, n'empêcheroient pas que les places ne fussent prises, » le roi ne veut pas qu'on entreprenne de grands travaux de fortification, mais seulement le strict nécessaire « pour mettre les postes hors d'insulte », d'autant plus qu'au printemps les Espagnols ne seront pas en état de rien entreprendre en Sicile. Le roi d'Espagne n'a pas payé sa dette (sept cent mille écus) envers la flotte hollandaise,

qui en aucun cas ne consentira à retourner au service de l'Espagne, dont les Hollandais sont très mécontents.

En Espagne, les affaires vont très mal et empêchent la formation d'une flotte. « Celui qui y gouverne présentement publie qu'il veut avoir une flotte de vaisseaux espagnols pour reprendre la Sicile et envoyer pour cet effet un homme en Hollande pour acheter des vaisseaux à crédit. Il y a apparence qu'ils ne sortiroient point que l'argent ne soit arrivé et quand ils passeroient en Espagne ils y pouriroient assurément auparavant que l'on eût trouvé le moyen de les y armer et ne seroient jamais en état de se montrer devant la flotte que Sa Majesté a résolu de mettre cet été sous votre commandement. »

Il faut que Vivonne facilite aux marchands de blé l'accès de Messine. Le roi veut renforcer les corps italiens à son service et demande des réserves messinoises et des officiers pour le régiment Royal Italien. Ceux qui amèneraient en France des compagnies de deux cents hommes, à cinq ou sept écus par homme, en seraient capitaines. Ceux qui amèneraient cinquante hommes au même prix seraient lieutenants, et vingt-cinq seraient enseignes. Seignelay doit aviser pour le passage immédiat de ces troupes italiennes en France. — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 63; Arch. de la Guerre, vol. 517, fol. 244.)

CCCCXXVIII.

Le duc de Vivonne a Louvois.

Messine, 14 janvier 1677.

Vivonne se plaint[1] de ce que Messine n'a aucun magasin de blé; son approvisionnement reste incertain et précaire.

1. Le début de cette lettre est en partie publié par C. Rousset, *op. cit.*, t. II, p. 444, n. 1.

« Quoique je vous aie écrit assez au long par mes précédentes, je ne laisserai pas de vous répéter par celle ci les mêmes choses, parceque nous sommes dans une situation de souffrances qui nous oblige, pour ainsi dire, de nous plaindre malgré que nous en ayons. Je vous dirai donc, Monsieur, en premier lieu, que je passe ma vie dans les plus cruelles appréhensions lorque je songe que ni le roi ni la ville n'ont aucun magasin de blé. »

La ville et l'armée subsistent au jour le jour. La ville n'a plus que pour un mois de blé. Vivonne demande que le roi envoie à Messine un fonds d'argent que la ville recevra en prêt et s'obligera à rembourser dans quatre ou cinq ans, ou qu'il envoie « quelques personnes riches et habiles dans le commerce et qui tiennent du génie ou de M. Jacquier ou de M. Berthelot[1], qui se chargeassent par ordre de Sa Majesté de fournir à la ville et aux armées du roi la quantité de blé qui sera nécessaire pour leur subsistance et même d'en tenir toujours pour six mois dans les magasins ». Le Sénat doit écrire au roi à ce propos et même envoyer des ambassadeurs pour obtenir une réponse à la lettre qu'il a déjà écrite sur cela[2].

1. François Berthelot, fournisseur de l'armée et commissaire général des poudres, secrétaire des commandements de la Dauphine en 1679.

2. La lettre du Sénat (14 janvier 1677) se trouve aux Arch. de la Guerre, vol. 610, n° 4. Le Sénat exposait au roi ses doléances au sujet du ravitaillement de la ville et se plaignait surtout de ce que de nombreuses marchandises entrées en franchises pour le service de l'armée étaient ensuite frauduleusement vendues aux particuliers dans Messine, sans acquitter les droits d'entrée établis. D'où grave préjudice pour la ville, alors que diverses personnes en tiraient de gros bénéfices.

Cette pétition resta sans réponse. Aussi le Sénat recommença-t-il en août 1677 à exprimer à Louis XIV ses desiderata dans un nouveau mémoire (Arch. de la Guerre, vol. 610, n°s 30 et 31).

Vivonne demande encore un fonds pour la réparation des places conquises. Toutes les places en ont besoin, mais particulierement Taormina, Scaletta et Gesso. « Nos places conquises sont toutes ouvertes comme des marchés publics », et les ennemis les guettent.

« Lorsque je vous parle, Monsieur, d'envoyer de l'argent pour faire cette dépense, je vous prie de ne vous en point effaroucher, car il ne s'agit point d'une grande somme d'argent. Si nous avions présentement cinq mille écus nous mettrions tous les postes que le roi a en ce pays en un état de defense et contre les ennemis et contre les habitants des lieux. Je parle de ceux qui sont aux environs de Messine depuis Taormina, car je n'y comprends point Augusta, qui tout seul en pourra bien demander autant ou plus: et je ne vois point que Sa Majesté se puisse dispenser de faire travailler au dit Augusta. Il y a un ouvrage à corne commencé par les ennemis et qui leur a coûté furieusement, lequel venant à fondre comme il est inévitable que cela arrive s'il n'y est point promptement remédié, cinquante mille écus ne rétabliront pas le dommage que cette place recevra en ce rencontre.

« M. de Brezets, qui la commande, m'écrit par une lettre que je reçus hier au soir que depuis qu'il fait un peu de beau temps l'ouvrage se soutient, mais que si les pluies avoient continué ou si elles recommencent, comme il peut très facilement arriver, la saison étant extrêmement pluvieuse cette année, il faut par nécessité s'attendre que la place d'Augusta s'ouvrira par cet endroit là.

« Je ne veux point, Monsieur, entrer dans les raisons d'état, mais je suis obligé de vous dire que si les armées du

On verra plus loin n° DXLII et note que les Français et les armateurs messinois, par une très active guerre de course sur mer et même sur terre, s'efforçaient de capter des approvisionnements et des marchandises de toute sorte destinés aux Napolitains pour aider au ravitaillement de Messine.

roi ont à rester quelque temps dans ce pays, Elle ne peut absolument se dispenser de faire cette dépense. Pendant le siège de Scaletta le canon du roi l'a tellement détruite que le soldat n'a point de lieu où se mettre à couvert. Taormina négligée par les ennemis et Gesso détruit par eux en l'abandonnant se trouvent dans le même état que Scaletta. De sorte que des soldats ne pouvant point soutenir la fatigue de n'être point logés et étant réduits d'ailleurs à leur simple paye et privés d'ustensiles, ils se trouvent comme obligés de déserter pour ne pouvoir souffrir tant de maux, ce qui leur est d'ailleurs facile à faire, les places n'étant point fermées. Aussi pouvons nous dire que tous nos régiments hormis Louvigny et Crussol sont diminués de moitié pour ainsi dire depuis que les troupes sont en garnison.

« La troisième dépense qui me paroît aussi indispensable est celle des équipages pour la munition. L'action de la marine est trop incertaine, comme je l'ai déjà représenté à Sa Majesté par plusieurs de mes précédentes. De sorte que quand nous aurions même à suivre nos conquêtes en attaquant des places maritines nous ne pouvons prendre aucune mesure certaine sur les voitures des bâtiments de mer comme nous l'avons éprouvé la dernière campagne. Que si Sa Majesté nous renvoie des troupes et que nous ayons à marcher au dedans du royaume il nous sera impossible de le pouvoir faire si nous n'avons pas cet équipage de munition comme vous le savez mieux que moi. Ainsi, Monsieur, j'espère que vous ne nous le refuserez pas, aussi bien qu'un train d'artillerie par les mêmes raisons que j'ai alléguées sur le sujet de la munition qui est l'incertitude de la mer et tout ce que je vous ai représenté dans les lettres que M. de Brégy vous aura rendues au sujet des embarras horribles que j'ai expérimenté durant le siège de Scaletta.

« Ce que j'ai en dernier lieu à vous demander, Monsieur, c'est un fonds pour les espions et pour les déserteurs. Si je n'ai un équipage de munition et de bons munitionnaires

je ne puis faire aucune ruse de guerre ni me manier pour ainsi dire pour prendre mes temps en général d'armée, et les ennemis sauront comme moi tout ce que je pourrai faire quand je n'aurai qu'un parti à prendre. De même si je n'ai des espions je ne saurai jamais leur résolution et si j'avois quelque argent à répandre je crois qu'il n'en iroit pas de la sorte.

« Quant aux déserteurs des ennemis, jusques à présent, MM. les intendants ne leur ont donné que le simple pain, faute de voiture pour les faire passer en Italie ou en France. Nous les gardons longtemps à Messine où, n'ayant que le pain, ils consomment tout ce qu'ils ont et au de là. Et cela fait qu'il s'en présente peu pour déserter voyant la dépense qu'ils ont à faire. Un fonds pour les faire passer sur tous les bâtiments qui passent par le canal ou autre seroit de grand secours au service du roi dans ce pays.

« Si pendant l'hiver M. de Vauban ou M. de Lalonde[1] pouvoient venir donner un coup d'œil à Augusta et aux autres places de ce pays, ils y seroient de grande utilité. M. de Lavigne n'est pas encore assez fort pour faire quelque chose de soi-même où l'on se puisse reposer. Je vous supplie, Monsieur, d'avoir quelque égard à mes prières pour cela.

« Dans mes précédentes, j'ai oublié à vous dire qu'il seroit très important de donner à l'armée de terre des tentes pour faire camper les régiments. La Sicile ne porte que des arbres fruitiers et qui produisent de l'huile ou de la soie. Quand on les détruit on ruine entièrement le pays et cette destruction nous fait extrêmement haïr. On y remédieroit à ces maux là par des tentes comme en Catalogne. C'est pourquoi je vous prie de vouloir bien parler à Sa Majesté pour en envoyer à ses troupes qui sont en ce pays. »

1. Voir aussi plus loin p. 187, n. 2

Vivonne renseigne Louvois sur le Père Mario Fardella, dominicain, envoyé par le duc d'Estrées pour servir « dans quelque entreprise sur Trapani en cas de besoin » et qu'il ne faut pas nommer juge de la monarchie malgré sa recommandation antérieure[1], et sur le carme La Vallée, qu'il faut tenir à l'écart[2]. — (*Minute :* Bibl. nat., Fr. 8032, fol. 12; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 13; Arch. de la Guerre, vol. 610, n° 6.)

CCCCXXIX.

Le duc de Vivonne a Colbert.

Messine, 14 janvier 1677.

Vivonne expose ses inquiétudes au sujet du ravitaillement de Messine en blé toujours si incertain. Le Sénat, qui n'a de blé dans ses magasins que pour un mois, propose deux expédients pour y remédier :

« Que Sa Majesté lui accorde par prêt une somme d'argent pour employer à l'achat de blés à condition de la lui rendre entièrement dans quatre ou cinq ans, ou bien qu'Elle donne charge à des personnes d'en acheter ou en Barbarie, ou en Italie, ou en Levant, et qu'ils en remplissent de grands magasins en cette ville, Sa Majesté y ayant des troupes, ses ministres seront toujours maîtres de ce blé. » — (*Minute :* Fr. 8033, fol. 26; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 17.)

1. Cf. n° CCCCXXIII.

2. Par une lettre post-scriptum de la même date, Vivonne demandait que le roi accordât des indemnités au marquis de San Teodoro, qui s'est trouvé lésé gravement dans ses intérêts par la capitulation concédée aux habitants de Savoca (*Minute :* Fr. 8033, fol. 20; Ms. de Polignac, n° 14; Arch. de la Guerre, vol. 610, n° 7).

CCCCXXX.

Le duc de Vivonne a Seignelay.

Messine, 16 janvier 1677.

Vivonne se plaint des procédés brusques et autoritaires du sieur Delamare, « qui agit ici pour M. l'amiral et exerce une justice souveraine à tout propos et sur toutes sortes de matières » sans tenir un compte suffisant des institutions messinoises ni de l'autorité de Vivonne. « Espérant que Sa Majesté et vous, Monsieur, par une de vos lettres aurez la bonté de mettre les choses dans leur juste situation. » — (*Minute :* Fr. 8033, fol. 31; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 18.)

CCCCXXXI.

D'Autiège a l'abbé Huet[1].

Messine, 16 janvier 1677.

Un conseil examine à Messine les candidats aux bénéfices ecclésiastiques à pourvoir[2]. Le candidat du duc d'Estrées pour l'archiprêtrise d'Ali est sérieux et capable.

Vivonne et son conseil refusent de pardonner aux déserteurs de peur de voir déserter toute l'armée et parce qu'il serait trop coûteux de faire revenir de Rome les déserteurs qui y sont. Cependant, il prie d'Estrées d'en arrêter une cinquantaine à qui il sera pardonné et de les renvoyer à Messine. Par cet essai, on verra à combien s'élève la dépense et s'il y a lieu de modifier la décision prise.

D'Autiège déclare que les deux Siciliens qui sont à

1. Secrétaire de l'ambassade de France à Rome.
2. Réponse à la lettre CCCCXVIII.

Rome et se recommandent de Vivonne « ne sont propres à rien ».

D'Autiège rectifie plusieurs nouvelles données par les gazettes : Châtenay et non Vallavoire fit prisonnier à Taormina le prince Cicinelli. « C'est ce qui n'arrivera plus, comme j'espère, car j'obligerai le Père Prossimi à me porter ses minutes afin que je les voie avant qu'il les envoie. »

« Nous avons ici, Monsieur, un grand embarras dans le gouvernement, dont je vous veux entretenir. Outre une infinité de privilèges qu'a la ville de Messine qui lient le plus souvent les mains à ceux qui commandent pour faire la justice, il y a une immunité ecclésiastique qui met au désespoir. La ville est si fort pleine d'églises et de chapelles que vous ne sauriez faire quatre pas sans en trouver une. Les places publiques en ont une à chaque coin. Ainsi ceux qui veulent assassiner trouvent par toute la ville un asile si proche, qu'il est impossible de pouvoir faire le châtiment d'aucun crime. Et de là vient qu'on assassine tous les jours des Francois et des Messinois impunément; car le bras ecclésiastique ne se connoît point à faire aucun châtiment. L'Église est une bonne mère qui pardonne tout à ses enfants meurtriers, et elle a pris dans les bulles des papes une si grande précaution pour aller au devant de ces punitions qu'elle a fait des définitions exprès pour diminuer l'espèce et le nombre des crimes, de manière que de tuer ici un homme par derrière ou étant dix contre un, ce n'est pas un assassinat, c'est un cas fortuit pardonnable. L'assassinat est seulement quand on donne de l'argent à une ou plusieurs personnes pour en aller tuer une autre, et s'il n'y a point d'argent donné, ce n'est pas un assassinat. En bonne vérité cela ne vous fait il pas compassiòn?

« Or, Monsieur, ayant discouru sur cette matière avec le vicaire général *sede vacante*, je l'ai trouvé si conforme à nos mœurs qu'il m'a dit qu'il ne souhaitoit rien tant que de voir ôter cette immunité ecclésiastique à la plupart des

églises de Messine, confessant lui même avec gemissement qu'elle étoit la cause d'une infinité de meurtres dans toute la Sicile.

« Pour cet effet, dans la dernière conversation que j'ai eue avec lui, il me dit qu'il falloit écrire à Rome pour obtenir du Pape qu'il n'y eût que trois églises à Messine qui jouissent de cette immunité, à savoir l'église principale qu'ils appellent la *Madre Chiesa* et l'église des Jésuites et l'église des Théatins, et que toutes les autres généralement, de dedans et de dehors la ville, fussent dépouillées de ce cruel privilège.

« Il a choisi les Jésuites et les Théatins parceque déja ces deux corps de religieux ne reçoivent point chez eux de meurtriers quand ils s'y veulent réfugier. Ainsi en apparence la grâce s'accorderoit à trois églises et dans le fonds à une seule, qui est l'église métropolitaine. »

D'Autiège prie le cardinal d'Estrées d'examiner cette solution et explique que, s'il est si difficile de correspondre avec Rome, « la raison véritable est que la Cour n'a jamais établi ni barque, ni tartane, ni aucun bâtiment à rame pour cela. On lui en a écrit. Ni pour cela ni pour beaucoup d'autres choses très nécessaires nous ne saurions tirer une maille »[1]. — (*Minute :* Fr. 8033, fol. 1 ; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 2.)

CCCCXXXII.

Brancamonte au duc de Vivonne.

S. l., 16 janvier 1677.

Brancamonte demande que le capitaine de cavalerie don Michel Landet, prisonnier des Français, reçoive un congé

1. Cette lettre est en partie publiée par C. Rousset, *op. cit.*, t. II, p. 443, n. 1.

d'un mois, après quoi il retournera à Messine. Brancamonte s'en porte garant.

Le marquis de Castel Rodrigo, vice-roi espagnol, a commis Brancamonte pour traiter des échanges de prisonniers, soldat pour soldat, officier pour officier. Il souhaite de s'entendre sur ce sujet avec Vivonne à qui il envoie en cadeau une boîte de tabac d'Espagne[1]. — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 3.)

CCCCXXXIII.

Du Quesne au duc de Vivonne.

Augusta, 16 janvier 1677.

Du Quesne fait faire un radoub de fortune à son navire et décide de se mettre à la poursuite d'une escadre espagnole qui va charger de l'infanterie en Italie pour la Sicile. Il importe d'aller au-devant d'eux. — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 6.)

J'ai reçu par la tartane celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 14e. Je crois que dès hier vous aurez reçu par MM. de Beaulieu, La Fayette et Septèmes[2] le compte que je vous rends de ce qui s'est passé depuis notre partance et le dessein que j'avois de remettre en mer avec les vaisseaux que j'espérois que vous nous renvoieriez à la place du *Grand* et du *Vaillant*, qui ont le plus de besoin de caréner, même que le *Prudent*, ayant pris des vivres, reviendroit au plus tôt, lui qui n'est pas incommodé. Cependant que j'achève ici à réparer ce qui se peut en ce lieu, qui est

1. Voir la réponse n° CCCCXXXIX.

2. Ils commandaient respectivement le *Grand*, le *Prudent* et le *Vaillant*.

peu de chose auprès des grands besoins que ce vaisseau a d'un radoub fait avec loisir, sans quoi il sera tout à fait hors de service, et ce seroit dommage de le laisser tomber, ayant de bonnes qualités.

Mais, Monseigneur, ayant reçu par la même tartane un avis très important qui vous a été adressé de Livourne, comme il est arrivé aux côtes d'Italie huit vaisseaux de guerre espagnols partis de Palerme, lesquels doivent charger de l'infanterie à Final[1] pour la porter en Sicile, aussitôt j'ai changé de dessein de la proposition que je faisois de croiser deçà jusques à la fin de ce mois pour me rendre au plus tôt à Messine, où je ne doute pas que vous n'approuviez que tous les vaisseaux qui sont en état de naviguer ne fassent toute diligence pour embarquer leurs vivres jusques à la fin de mars, afin d'aller chercher ces dits vaisseaux espagnols où il est dit qu'ils seront, ou sur la route à leur retour. La chose est d'importance de les rencontrer ou au moins de rompre ce coup là. Et comme il arrivera que les Espagnols obligeront les Génois par toute sorte de moyens d'avoir à leur service leurs gros vaisseaux qui sont tous armés, ainsi j'espère que sur cet avis vous n'aurez pas laissé partir le *Pompeux*, que j'ai appris qui avoit obtenu congé pour aller à Toulon. En vérité, je m'étonne fort comme M. de Valbelle se commet dans cette occasion d'abandonner ces mers et vouloir, à son compte, risquer son mât à ce dessein, qui marque pourtant bien la confiance qu'il y prend, puisqu'il seroit très marri de penser seulement qu'il rompît à la route.

1. *Finalmarina*, sur la Riviera génoise.

Je fais donc partir cette tartane pour vous informer de mon sentiment, qui est de faire toute diligence possible pour sortir par le Phare avec tout ce qu'il se pourra pour aller au devant des dits vaisseaux, et pour cet effet qu'il vous plaise donner vos ordres pour l'embarquement des vivres; et moi je sortirai demain d'ici à quelque heure, Dieu aidant, et, si je puis, j'emmènerai deux vaisseaux qui paroissent dehors, qui sont assurément des quatre qui ont resté en mer, et les deux autres ne tarderont pas à se rendre, car je laisse ordre pour cela.

Voilà donc, Monseigneur, ce que je vois présentement de plus important pour le dessein de vos conquêtes en ce royaume que d'empêcher le retour de ces vaisseaux ennemis avec cette infanterie.

Je suis, avec beaucoup de respect...

CCCCXXXIV.

L'abbé d'Estrades au duc de Vivonne.

Venise, 16 janvier 1677.

L'abbé d'Estrades cherche à faciliter le commerce des Français dans le Levant, où ils vont acheter des vivres pour la Sicile, en mettant à leur disposition des sequins de Venise pour leur épargner de trop grandes pertes sur le change. Le Sénat l'a autorisé à le faire. « Mais je n'ai pas voulu parler de Messine dans ma demande parceque cette République, s'attachant à une exacte neutralité entre les deux couronnes, auroit sans doute appréhendé que les Espagnols ne lui eussent reproché qu'elle apportoit de la facilité à l'établissement des François dans la Sicile et que cette considération n'empêchât le Sénat à consentir à ce

que j'en désirois, et qui me paraissoit fort utile au service du roi. » — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 114.)

CCCCXXXV.

Louvois au duc de Vivonne.

[Saint-Germain-en-Laye,] 18 janvier 1677.

Louvois répond aux lettres écrites par Vivonne les 14 et 22 novembre et les 11, 12 et 16 décembre. « Le roi a paru très satisfait du succès de votre campagne, ne doutant point que les postes occupés ne vous donnent moyen de faire d'assez grands progrès la campagne prochaine pour décharger Sa Majesté de la dépense trop considérable que lui cause la guerre de Sicile en la faisant porter au pays[1]; et quoique par mes précédentes lettres je vous aie bien expliqué les intentions de Sa Majesté à cet égard, néanmoins Elle m'a commandé encore de vous les confirmer et d'y ajouter qu'il n'y a point de raisons politiques (quand même ce seroit l'espérance prochaine que le pays achèveroit de se soulever) qui ne doivent céder à ce que la nécessité et le bien de ses affaires l'obligent de vous ordonner sur cela; et pourvu que l'on règle la subsistance que les troupes devront tirer, de manière qu'elle ne soit point excessive... il n'y a point à appréhender que les dites charges fassent haïr aux peuples la domination françoise et songer à retourner sous celle des Espagnols.

« Ce que je vous explique à cet égard des intentions de Sa Majesté ne doit point s'entendre pour Messine, parce que, comme elle s'est volontairement donnée au roi, elle

1. Louvois avait, en effet, l'opinion bien arrêtée que la guerre doit nourrir la guerre et que les Siciliens devaient fournir à ses dépenses. Le début de cette lettre est publié par C. Rousset, *op. cit.*, t. II, p. 447, n. 2.

doit être traitée avec distinction et de manière qu'elle ait tout sujet de s'en louer. »

Le roi n'a pas jugé bon de nommer un major général à Messine[1], ni d'envoyer des tentes pour l'infanterie, « cette dépense lui ayant paru excessive ». Il faudra acheter des mules en nombre strictement nécessaire.

Louvois a expédié les lettres de juge des appellations de Messine en faveur du sieur Patti.

Le roi laisse le Sénat possesseur des biens des *Merli*, mais il faut qu'il paie argent comptant le blé nécessaire à la ville ou qu'on vende ce blé sans faire payer aucun droit à ceux qui en voudront acheter.

« Il est d'une grande conséquence que vous trouviez moyen de vous décharger de la garde d'une partie des postes qui vous occupent tant de troupes, et cela ne se peut faire qu'en rasant quelques uns de ceux qui sont les moins nécessaires, puisqu'en l'état où sont les ennemis en Sicile l'on ne doit point appréhender qu'ils les vinssent réédifier, n'ayant pas la moitié du monde qu'il leur faut pour garder les places. »

Le roi veut que Vivonne ne retarde sous aucun prétexte le départ des tartanes qui doivent porter à jour fixe le courrier de Messine pour la Cour, même au cas où il n'aurait pas le temps d'écrire lui-même. — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 63 *bis;* Arch. de la Guerre, vol. 517, fol. 425.)

CCCCXXXVI.

Du Quesne au duc de Vivonne.

Augusta, [18 ou 19 janvier 1677.]

Du Quesne rend compte des réparations qu'il fait faire à son navire en attendant l'arrivée des vaisseaux que

1. Louis XIV manda à Vivonne le 15 janvier de faire recon-

Vivonne doit lui envoyer de Messine. Il insiste pour que l'équipage du navire saisi (la *Paule*) ne communique pas avec la terre afin que l'adjudication de ce bâtiment s'accomplisse sans que le consul anglais puisse intervenir en présentant des documents faux qui la rendrait plus difficile à faire. — Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 7.)

CCCCXXXVII.

La Villedieu au duc de Vivonne.

Taormina, 19 janvier 1677.

La Villedieu annonce qu'il a découvert une conspiration ourdie à Mola, Gallodoro et Forza par le curé de Mola pour faire revenir les Espagnols. — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 9.)

Je me donnai l'honneur de vous écrire hier, Monseigneur, par M. de Montastruc, que je vous envoyai exprès pour vous donner avis que M. Duchesne, commandant dans Mola, avoit découvert une partie de la conjuration des habitants de ce lieu là. Ce fut lui même qui, me venant annoncer cette nouvelle, m'assura que le nommé Francisco Anna avoit accusé le marquis de Mola comme chef de cette conspiration, et, sur cela, je vous en donnai promptement avis. Mais aujourd'hui la chose ne me paroit pas ainsi. J'ai fait transférer le curé de Mola et le dit Francisco Anna ici bas pour faire travailler à leur procès incessamment. J'ai voulu savoir de Francisco Anna ce qu'il en savoit, lui ayant promis la vie, comme l'avoit déjà fait M. Duchesne, s'il disoit la vérité. Il ne me paroit

naître Mornas comme lieutenant général (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 65).

pas qu'il accuse de rien le dit marquis de Mola. Il dit seulement que lui étant allé à Messine avec le curé de Mola, ils étoient dans la maison du marquis de Mola lorsqu'il arriva un courrier qui vient donner avis au curé de Mola de s'en retourner incessamment au dit lieu de Mola parce que les Espagnols y devoient venir. Le dit Anna dit avoir ouï comme ce courrier dans le coin d'une chambre le disoit au curé de Mola, qui, en effet, partit incessamment pour s'en retourner à Mola. Il dit ne savoir pas autre chose. Il n'a pas encore été interrogé en justice. J'ai voulu savoir de lui seulement à peu près ce qu'il disoit. Je ferai ici demain travailler à leur procès. Le frère du curé de Mola qui se précipita hier fait bien voir que l'on ne peut pas douter de la chose. Car sachant que le dit Anna les accusoit, il dit à un officier que si deux cents onces le pouvoit sauver il les donneroit; lui ayant répondu que la chose ne se passoit pas ainsi, ce malheureux prit sa course étant au bord du précipice et il se lança la tête la première. Il n'avoit garde de réchapper du lieu où il se jeta.

J'appris de plus hier au soir par une voie que je ne puis confier dans une lettre le dessein qu'avoient les ennemis sur Taormina, Mola, Gallodoro et Forza. Il y a déjà beaucoup de gens du royaume à Catane. Je ne sais si cette conjuration découverte ne leur fera pas changer leur dessein.

Vous seriez étonné, Monseigneur, par qui j'ai eu cette nouvelle si je pouvois l'écrire, mais ce n'est pas une chose à hasarder par une lettre. L'on me donne avis que les Espagnols ont intelligence dans Mola, dans Gallodoro et dans Forza. Tout cela, dit on, par le

ménagement du curé. J'en ai donné avis tout aussitôt à M. de Costebelle, qui commande dans le château de Forza. Je l'ai prié en même temps d'avertir le marquis de Gallodoro que je sais qui n'est pas à Forza.

Il ne me paroit pas par cet avis que j'ai eu que les ennemis aient aucune intelligence dans Taormina. On m'a assurément nommé les espions qu'il y avoit, que j'ai fait arrêter ce matin. Comme ils ne veulent rien avouer, je les envoierai par la première commodité à Messine afin que vous les condamniez de votre autorité comme il vous plaira.

Ayez la bonté, Monseigneur, d'ordonner au sieur Boirvaux, commissaire commandant l'artillerie, de nous envoyer ici de la mèche, où il s'en fait une grande consommation. Les soldats qui montent la garde ne trouvent pas à en acheter dans ce lieu ci. Il faut bien leur en fournir ; de plus, celle qui reste ici est d'une façon et d'une grosseur à ne pouvoir presque point servir pour les mousquets de nos soldats. Elle est presque toute pour servir le canon, surtout ce qui est dans le magasin de Mola. On en trouve de très bonne a Messine, c'est de celle là qu'il nous faudroit envoyer. Nous la conserverons de notre mieux pour le temps que nous en pourrons avoir besoin, faisant consumer l'autre en attendant par les gardes ordinaires. Je suis, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Ayez la bonté, s'il vous plaît, de me faire réponse sur ce que je vous ai déja écrit sur le sujet de M. le major des dragons et le sieur Duhamel, capitaine au régiment de Champagne.

CCCCXXXVIII.

Le duc de Vivonne a Du Quesne.

Messine, 20 janvier 1677.

L'état de Messine oblige Vivonne à ordonner à Du Quesne de rentrer à Messine. — (*Minute :* Fr. 8033, fol. 7 ; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 8.)

J'ai vu, mon cher Neptune, les deux lettres que vous avez pris la peine de m'écrire (une du 12e et l'autre du 16e du courant), et j'approuverois fort volontiers les sentiments que vous me montrez dans la dernière si les affaires du roi qui sont à Messine s'y pouvoient accorder. Mais comme cela ne se doit pas seulement penser dans la conjoncture présente que la ville et les troupes manquent de blé, je vous prie d'agréer que je vous mande qu'il est d'une absolue nécessité que vous reveniez dans ce port avec votre vaisseau et ceux que vous commandez, afin qu'on distribue sur les croisières pour prendre du blé ceux qui sont en état d'y aller et d'y rester et que les autres se rétablissent incessamment ici pour les aller relever le plus tôt qu'il se pourra.

Les conjurations recommencent. La plupart des vaisseaux ont besoin d'être réparés. Ceux qui ont carèné ne sont pas encore en état de sortir ; plusieurs des vôtres ont besoin de se raccommoder, et par dessus le tout ils prendront mieux ici leurs vivres et en moins de temps qu'en aucun autre endroit. J'ajouterai à cela que la présence de la plupart de l'armée navale est nécessaire en ce lieu pour intimider les peuples et pour dis-

siper les pensées de ceux qui cherchent à se prévaloir de la moindre conjoncture.

Je vous prie donc, mon cher Neptune, de vous rendre ici le plus tôt que vous pourrez avec votre escadre. Je vous attends avec impatience et vous prie très instamment de croire que personne ne sera jamais plus cordialement et avec plus d'estime que je le suis, mon cher Neptune, votre très humble et obéissant serviteur.

CCCCXXXIX.

Le duc de Vivonne à Brancamonte.

Messine, 20 janvier 1677.

Vivonne refuse[1] de donner congé au capitaine espagnol, trois officiers précédemment renvoyés sur parole n'étant pas revenus. « Il y en a même un qui est Allemand, lequel, à ce que l'on m'a rapporté, étoit dans les troupes de Sa Majesté Catholique quand elles attaquèrent Taormina... Et comme ce sont des procedés qui ne se pratiquent en aucun lieu de l'Europe parmi les nations qui se font la guerre, vous voulez bien, Monsieur, que voyant traiter de cette manière mon honnêtete, je me rende un peu plus retenu. »

Il refuse aussi l'échange des prisonniers tant que les Messinois ne seront pas mis sur le même pied que les Français à cet egard. — (*Minute :* Fr. 8033, fol. 57 ; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 4.)

1. Réponse à lettre n° CCCCXXXII.

CCCCXL.

Le duc de Vivonne a La Villedieu.

Messine, 21 janvier 1677.

Vivonne déplore d'avoir arrêté le marquis de Mola et son frère, qui sont innocents de la conjuration. Il donne des ordres en conséquence des nouvelles envoyées par La Villedieu. — (*Minute :* Fr. 8033, fol. 9; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 10.)

Vous pouvez croire, Monsieur, que ce que vous m'avez écrit hier au soir ne m'a pas donné un médiocre chagrin d'avoir fait arrêter des gens de la qualité de M. le marquis de Mola et son frère, et qu'ils se trouvent innocents. Les choses ne vont pas en ce pays ci comme en France. L'honneur de cette maison est perdu et tout ce que je pourrois dire ne le sauroit réparer. Je vous prie, Monsieur, de faire au plus tôt vos diligences pour m'éclairer de toute cette conjuration et de m'envoyer les coupables afin que j'en fasse un châtiment exemplaire, outre que comme je dois informer le Sénat sur ce sujet je suis bien aise que les esprits soient le moins en suspens qu'il se pourra.

Je loue votre prudence qui vous a fait avertir toutes les terres voisines du dessein des ennemis. Je n'ai pas manqué aussi de mon côté à les tenir averties de tout ce qui est venu à ma connoissance lorsque je vous ai participé des avis, et surtout ces derniers.

J'ai donné des ordres pressants à M. de Boirvaux pour vous envoyer de la mèche. Ainsi je ne doute pas que vous en ayez bientôt comme vous en désirez. Pour ce qui est du major des dragons et du sieur

Duhamel, je vous laisse le maître de cette affaire. Comme vous le savez, terminez la comme vous le jugerez à propos ; je vous en donne tout pouvoir.

Je vous ai déjà mandé que si vous voulez bien avancer le travail de Mola je ne manquerai pas de vous le faire rendre. Je vous prie encore aujourd'hui de la même chose, vous assurant que je vous en aurai une sensible obligation. L'affaire de la compagnie du sieur de Lormilliere est accommodée. Je crois qu'on vous l'aura mandé.

Si j'avois une compagnie de Messinois à vous envoyer je vous l'aurois déjà envoyée. Je verrai si je pourrai en détacher quelqu'une. Il me faut quelques jours pour cela. S'il y a un peu d'orge à Taormina, vous me ferez plaisir de m'en envoyer pour mon écurie. Elle dépérit entièrement. Je me recommande à vous, Monsieur, et de tout mon cœur.

CCCCXLI.

LE DUC DE VIVONNE AU CHEVALIER COLBERT.

[Messine,] 24 janvier 1677.

Vivonne ne peut rendre le vaisseau à l'ordre de Malte, car il a été déclaré de bonne prise et sa cargaison de blé est déjà consommée[1]. Il donne quelques nouvelles de la conspiration de Taormina qui vient d'être découverte. — (*Minute* : Fr. 8033, fol. 10; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 12.)

1. Réponse à la lettre n° CCCCXXVI.

CCCCXLII.

Le duc de Vivonne a Louvois.

Messine, 28 janvier 1677.

« Le vaisseau auquel j'avois baillé mes dépêches ci jointes n'ayant pu passer par les îles de Lipari à cause des temps extrêmement contraires et fâcheux qu'il a rencontrés, il a été obligé de relâcher en ce port. Et comme il sort de nouveau présentement cela me donne lieu d'ajouter ce mot à mes précédentes pour vous prier très instamment de vouloir bien parler au roi afin qu'il envoie ici un peu de troupes. Les soldats désertent furieusement et les maladies en détruisent aussi beaucoup, bien qu'on prenne tous les soins possibles pour les bien assister dans les hôpitaux.

« Les ennemis ont été fortifiés depuis peu de jours de quelque troupe et une partie de leurs vaisseaux est encore allée quérir vers Final[1]. Je fais sortir M. Du Quesne aujourd'hui pour aller à leur rencontre avec huit navires. Je ne vous spécifie rien sur ce sujet, Monsieur, parce que je me dois remettre à Sa Majesté. Mais la quantité de postes qu'il faut occuper en avançant dans les pays de ce côté ci me fait vous représenter que si le secours n'est un peu considérable il n'y aura pas lieu de faire grand avancement. Je vous supplie aussi de vous souvenir de tout ce que je vous ait écrit pour la munition des troupes pour l'artillerie et pour des tentes pour camper des soldats. Si on n'use de cette dernière précaution l'armée ruinera tout le pays et le détruira entièrement par ses marches et ses campements. » — (*Minute :* Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 22 ; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 15.)

1. *Finalmarina*, près de Gênes.

CCCCXLIII.

Le duc de Vivonne a Seignelay.

Messine, 28 janvier 1677.

Vivonne rend compte de la croisière de Du Quesne[1], de la capture du vaisseau, la *Paule*, et de l'état de la flotte française qui a un urgent besoin de radoub. Du Quesne demandait à poursuivre les vaisseaux ennemis qui allaient quérir des troupes à Gênes, mais Vivonne ayant appris l'arrivée de renforts d'infanterie et de cavalerie à Milazzo, crut qu'il était trop tard et le fit revenir à Messine.

« Depuis qu'ils y ont tous été arrivés, j'ai été éclairé au vrai que les troupes qui étoit arrivées à Milazzo ne sont point celles que les ennemis ont été quérir à Gênes. De sorte que, pour ne pas manquer à mon devoir et pour satisfaire au juste désir de M. Du Quesne, j'ai fait incessament raccommoder les navires, je leur ai tous fait prendre des vivres et je les fais ressortir demain pour aller sur les avenues de Palerme y attendre les ennemis ou les y aller chercher où ils croiront les rencontrer.

« Je n'entre point, Monsieur, dans le détail des dommages que les vaisseaux de cette escadre ont soufferts dans ce voyage par le mauvais temps, parce que je sais que M. Du Quesne vous en doit rendre compte exact par ses lettres. Je m'arrêterai seulement à vous dire qu'il y a nécessité que Sa Majesté s'explique par quelque règlement sur toutes les choses que je me suis donné l'honneur de vous écrire par

1. Du Quesne était parti le 17 décembre « dans le dessein de chercher des ennemis ou de faire quelques prises dans leurs mers », mais le mauvais temps le contraignit, comme on l'a vu, à relâcher dans un port de Sicile, sans avoir pu faire autre chose que la prise de la *Paule*.

mes précédentes touchant la prétention du corps des vaisseaux sur celui des galères. Il me paroit que les affaires s'échauffent entre les capitaines de part et d'autre, et je suis bien aise que Sa Majesté décide des différends de cette nature afin que les ordres du maître terminent souverainement et au dernier ressort, pour ainsi dire, des différends qui brouillent son service. Je ne vois que ce seul moyen de me délivrer des embarras où je me trouve. »

Vivonne demande l'envoi d'ordres à Toulon pour l'armement du *Pompeux*. — (*Minute :* Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 34; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 19.)

CCCCXLIV.

Le duc de Vivonne a Du Quesne.

Messine, 31 janvier 1677.

Ordre d'aller chercher et combattre les vaisseaux ennemis sur les côtes d'Italie, puis de se rendre à Toulon pour y faire réparer trois vaisseaux. — (*Minute :* Fr. 8033, fol. 38; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 20.)

Il est ordonné à M. Du Quesne, lieutenant général des armées navales de Sa Majesté, de partir incessamment avec les vaisseaux le *Saint Esprit*, le *Saint Michel*, le *Pompeux*, le *Vermandois*, l'*Éclatant*, le *Téméraire*, le *Parfait*, le *Prudent* et la galiote du roi pour aller chercher les navires des ennemis qui sont allés chercher des troupes à la côte d'Italie. En cas qu'il les rencontre en lieu où il puisse les attaquer, il les combattra ou, ne le pouvant faire, il fera tout ce qui sera en son pouvoir pour les empêcher de débarquer les dites troupes en Sicile. Que si après avoir fait les diligences nécessaires sur ce sujet il apprenoit qu'ils fussent repassés en Sicile, et qu'ainsi il n'y eût

plus moyen d'exécuter le dessein ci dessus, il s'en ira avec les dits vaisseaux le *Saint Esprit*, le *Prudent* et le *Parfait* à Toulon pour changer le dit vaisseau le *Saint Esprit* et pour faire radouber et remâter les autres trois afin de pouvoir revenir ici en toute diligence. Et quant aux autres quatre navires et la galiote, il les renvoiera à Messine sous le commandement de M. le marquis de Preuilly. Fait à Messine, le dernier janvier 1677.

CCCCXLV.

Ordre de Du Quesne.

Messine, 31 janvier 1677.

« Route et rendez-vous de l'escadre des vaisseaux du roi qui sort présentement de Messine sous le commandement de M. Du Quesne, lieutenant général des armées navales de Sa Majesté. » — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 21.)

Le dessein étant d'aller à la rencontre des vaisseaux espagnols qui, suivant les avis que l'on a, sont a la côte d'Italie pour y prendre des troupes ou sur leur retour pour venir à Palerme, après être sorti du Phare l'on fera la route vers l'île d'Ustica[1], environ nord et sud de Palerme, et de là l'on ira droit chercher Monte Cristo, et, en cas que sur cette route l'on fût chargé d'un coup de vent contraire du nord-ouest ou du nord-est et que l'on ne fût pas assez élevé pour avoir quarante huit heures de dérive, l'on relâchera à l'île de la Favignana[2], pour en ressortir incessamment

1. *Lustrigo* dans le texte.
2. *Favillane* dans le texte. Une des îles Égades.

aussitôt que le temps le permettra, afin de continuer la route de Monte Cristo.

Étant à la hauteur des Bouches de Bonifacio, si l'on est chargé d'un coup de vent contraire que l'on ne pût soutenir, l'on relâchera à l'île Folare ou à Figari[1], d'où l'on ressortira incessamment quand le temps le permettra afin de continuer la route vers Monte Cristo, et de là on fera celle du cap Corse ou celle du canal de Piombino si le vent y convie et, s'il se peut, l'on ne passera pas l'île d'Elbe sans avoir vu dans Porto Longone si les vaisseaux ennemis y seront afin d'entreprendre sur eux; que si on ne les y trouve pas l'on ira reconnoître le cap Corse, et si le vent d'est ou de sud-est étoit forcé, l'on ira tenir bord sur bord à l'abri de la terre vers le golfe de Saint Florent[2] pour se rassembler et aller ensuite à la côte d'Italie à Vado[3], s'il se peut, plus tôt qu'en quelque autre lieu, ainsi qu'il sera résolu étant au cap Corse après être certain que les ennemis ne fussent point au Porto Longone.

Lorsqu'il aura été résolu d'aller à la côte d'Italie, et même que l'on fût à mi canal et qu'un coup de vent forcé de l'ouest ou du sud-ouest nous chargeât en sorte que l'on ne puisse aisément regagner l'abri de la côte de Corse, et suivant les avis que l'on aura ensuite du lieu où seront les ennemis, l'on prendra le meilleur parti pour les joindre. Que si après avoir fait les diligences nécessaires sur ce sujet l'on apprenoit qu'ils fussent repassés en Sicile, et qu'ainsi il n'y eût

1. *Figueri* dans le texte. Sur la côte nord-est de la Sardaigne.
2. Au nord de la Corse.
3. *En Vaie* dans le texte.

plus moyen d'exécuter le dessein ci dessus, l'on s'assemblera pour prendre le parti conforme à l'ordre de M. le maréchal de Vivonne.

Dans la navigation de la route ci dessus, chaque officier général observera lorsque le vent sera de l'arrière de faire marcher les vaisseaux de leur division sur un rang, M. de Preuilly sur la droite et M. de Valbelle sur la gauche du vice amiral, assez écartés les uns des autres pour découvrir plus de mer. Bien entendu que tous les soirs on se rapprochera du commandant en distance pour voir chacun son feu, et, quand le vent sera contraire et qu'il faudra tenir au plus près, alors les vaisseaux pourront s'écarter chacun dans son ordre pour le même dessein de découvrir et se rejoindre en distance raisonnable tous les soirs.

Au surplus, l'on observera les signaux généraux en toutes les occasions et particulièrement ceux où il est parlé de la rencontre des ennemis la nuit et de ne pas passer au vent de son commandant de jour et encore moins de nuit, afin de n'être pas réputé pour vaisseau ennemi et qu'on ne tire pas dessus, si ce n'est qu'il eût un ordre exprès ou que ce fût en donnant chasse.

Fait à bord du vaisseau du roi devant Messine, le dernier janvier 1677.

CCCCXLVI.

Le duc d'Estrées au duc de Vivonne.

Rome, 2 février 1677.

Le duc d'Estrées mande en hâte à Vivonne qu'il a appris

par l'abbé d'Estrades, ambassadeur à Venise, que les Espagnols, « désespérés du mauvais état de leurs affaires en Sicile, font faire à Milan des feux d'artifice dans des boîtes de fer carrées de la longueur d'un peu plus d'un demi bras » qu'ils nomment horloges « parce qu'elles en ont la figure et qu'elles se montent par ressorts comme une montre. Et au bout de vingt heures ou environ, une seule de ces boîtes fait à leur compte un effet si terrible qu'elle enlève et ruine ce qui est à un quart de mille autour du lieu où elle crève. Ils en ont fait seulement six qui suffiront pour faire sauter les châteaux et la place de Messine[1] ».

A l'aide des Jésuites, ils veulent en introduire à Messine, par Bologne et Livourne et le moyen de quelques partisans qui s'embarqueront sur une felouque.

« Ils vous souviendra bien, Monsieur, que lorsque M. le cardinal d'Estrées vous envoya, il y a près de deux ans, le modèle d'une chaîne pour fermer le port de Messine, il vous parla de pareilles machines pour la mer, dont un homme qui est mort depuis vouloit enseigner le secret, et qu'il appeloit mines maritimes. »

D'Estrées pense que sur ses instances on ne touchera à l'archevêché et à l'archimandrat de Messine, qui demeurent vacants. Il importe que les cures et paroisses soient données à des candidats favorables à la France. — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 52.)

CCCCXLVII.

Seignelay au duc de Vivonne.

[Saint-Germain-en-Laye,] 2 et 5 février 1677.

Deux lettres par lesquelles Seignelay félicite Vivonne du

1. La copie de la lettre de l'abbé d'Estrades se trouve à la suite (*Ibid.*, n° 54). Elle est du 23 janvier. D'Estrades promettait de

mariage de sa fille, la princesse de Lillebonne[1], et lui annonce qu'il a donné ordre au sieur de Saint-André de payer à Vivonne par avance six mois de ses appointements et la solde de la compagnie de ses gardes, à cause de ses grandes dépenses à Messine. — (Ms. de Polignac, *année 1677*, nos 41 et 42.)

CCCCXLVIII.

Louis XIV au duc de Vivonne.

[Saint-Germain-en-Laye,] 5 février 1677.

Le roi annonce que « le convoi partira sans faute pour Messine dans les premiers jours de mars et portera en abondance tout ce qui est nécessaire pour le radoub des vaisseaux, la subsistance et le paiement des équipages ». Il demande à Vivonne de renvoyer sans tarder à Toulon les cinq vaisseaux dont il a ordonné le retour précédemment et tous les bâtiments de charge qui sont encore à Messine[2].

prévenir de l'envoi de ces machines infernales, du nombre des conspirateurs, de leur itinéraire, de la date de leur voyage, etc.

1. Colbert, de son côté, félicita Vivonne du mariage de sa fille (*Ibid.*, n° 43).

Charlotte de Rochechouart épousa, le 28 janvier 1677, Henri de Lorraine, duc d'Elbeuf (*Gazette* du 16 février 1677. De Saint-Germain-en-Laye, le 5 février) : « Le 28 du passé, le prince d'Elbeuf épousa la fille aînée du maréchal duc de Vivonne dans la chapelle du vieux château. Le cardinal duc de Bouillon en fit la cérémonie. Leurs Majestés, accompagnées de Monseigneur le Dauphin, y assistèrent. »

2. Le même jour, Louis XIV communiquait à Vivonne la liste des officiers de marine désignés par lui pour servir sur les cinq vaisseaux armés à Toulon le *Royal Louis*, le *Monarque*, le *Magnanime*, le *Henry*, le *Florissant* et ceux qui sont restés à Messine (le *Sceptre*, le *Saint Esprit*, le *Pompeux*, le *Saint Michel*, le *Fier*, le *Grand*, l'*Éclatant*, le *Parfait*, l'*Agréable*, l'*Aimable*,

« Le consul de Gênes ayant donné avis qu'il y a depuis trois semaines huit vaisseaux espagnols à Gênes qui doivent aller embarquer à Vado quelque régiment d'infanterie qui vient du Milanois et le dit consul ayant assuré qu'il vous avoit informé de cette nouvelle par plusieurs endroits, je ne doute point que vous n'ayez profité de ce temps pour tâcher d'enlever les dits vaisseaux dans leur passage de Gênes en Sicile et que vous n'ayez fait sortir les vaisseaux qui sont sous votre commandement. J'attendrai avec impatience des nouvelles de cette entreprise dont vous connoissez l'importance.

« Je veux que vous ne donniez congé à aucun officier que par blessure ou par maladie dangereuse il ne soit hors d'état de servir et qu'à l'égard de ceux qui prendront prétextes d'affaires ou autres raisons pour obtenir de vous leur congé vous leur déclariez qu'ils seront cassés en arrivant en France. » — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 44; Arch. nat., *Marine*, B² 35, fol. 51.)

CCCCXLIX.

Ordre du duc de Vivonne.

Messine, 8 février 1677.

Vivonne ayant ordonné au sieur de La Coste, lieutenant

le *Prudent*, le *Vaillant*, le *Sage*, le *Téméraire*, le *Vermandois* et sept brûlots). Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 48; Arch. nat., *Marine*, B² 35, fol. 53.

Le 16 février, le roi avertit Vivonne qu'il lui envoyait dix galères sous le commandement de Manse, cent bons forçats et cent mariniers de rame pour les galères restées à Messine. Vivonne aura ainsi vingt-quatre galères, alors que les Espagnols n'en ont que dix-neuf. Les galères la *Souveraine* (chevalier de Mareuil) et la *Hardie* (chevalier de Saint-Héron) resteront en Provence pour la garde des côtes (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 45).

au régiment de Vivonne, de se rendre en France pour rechercher et ramener les soldats de ce régiment qui ont déserté, prie les gouverneurs, consuls et échevins, de prêter assistance au lieutenant de La Coste. — (Arch. de la Guerre, vol. 610, n° 13.)

CCCCL.

Le consul Cotolendi au duc de Vivonne.

Livourne, 15 février 1677.

La poursuite de la flotte ennemie. La surveillance des Siciliens débarqués en Toscane. Les bons offices de Vivonne auprès du roi à l'égard de Cotolendi. — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 51.)

Monseigneur,

J'ai reçu depuis peu de jours celle que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire le 19e janvier, et, quoique par icelle Elle me levoit l'espérance que j'avois qu'on prît les vaisseaux d'Espagne par l'absence de M. Du Quesne, néanmoins j'appris par d'autres lettres qu'apporta la même tartane qu'on étoit sorti pour se mettre à leurs trousses.

Il est bien vrai qu'un accident qui leur est arrivé de deux de leurs navires, qui ont fait naufrage sur les Formigues, aura peut-être empêché M. Du Quesne de les attraper; mais, comme il en tient assiégés trois d'iceux dans Porto Longone, je veux croire qu'ils n'en échapperont pas, soit d'être pris ou brûlés. Mon dit sieur Du Quesne m'a expédié un navire ici avec une tartane pour prendre les avis que je lui pourrois donner de deux de ces navires là, que les Espagnols même ne savent pas où ils ont passé, et, comme il

faut que je les réexpédie tout à l'heure, je n'ai pas tout le loisir que je souhaiterois d'écrire à V. E. fort amplement, me remettant aux nouvelles de deçà aux avis ci joints que je lui mande que je tiens de M. le marquis de Villars et qui sont fort assurés.

Touchant ce que j'ai écrit au sieur d'Autiège de la personne de question, je suis du même sentiment que V. E. qu'il n'y ait rien à douter de sa fidélité. Mais les avis que je lui en ai donnés pourront peut être lui fournir des moyens d'en tirer quelques éclaircissements, et, outre les conférences que tient Giuseppe Scelti avec Giovanni Filippini de cette ville, il y a encore en cette ville depuis peu un prêtre messinois qui est sorti de Palerme et est venu par la voie de Gênes, appelé dom Placido Lusardo, fils d'un mercier, qui fait fort le zélé pour nos intérêts. Mais, comme il ne vient point de Messinois ici que je ne fasse observer soigneusement leur démarche, les personnes confidentes que je tiens salariées pour cela m'ont rapporté qu'il va tous les soirs dans la maison de Filippini avec Giuseppe Scelti, et même ils sont allés quelquefois chez le consul d'Espagne. Je n'ai pas manqué d'en donner avis à M. le duc d'Estrées à celle fin qu'il demeurât sur ses gardes, vu que ce prêtre doit aller à Rome au premier jour.

Je remercie très humblement V. E. de la bonté qu'Elle veut bien avoir pour moi de faire valoir mes services à la cour à celle fin qu'on se résolve un jour de me rédimer de tant de dépenses continuelles que je fais pour le service de Sa Majesté et particulièrement pour les affaires de Messine. Je suis obligé de terminer cette lettre par le prompt départ de ce navire. Je suis, avec toute la soumission et le respect possible…

CCCCLI.

Louis XIV au duc de Vivonne.

[Saint-Germain-en-Laye,] 17 février 1677.

Le roi demande à Vivonne des nouvelles fréquentes de l'expédition de Sicile, qui devient très importante à cause du nombre des troupes qui sont envoyées. Le roi fait établir un service de felouques et tartanes entre Civita-Vecchia et Messine pour le courrier[1].

Le roi envoie un convoi avec tout le nécessaire pour les vaisseaux et les équipages. Une escadre de vaisseaux partira en avril pour Messine. Il fait demander à la République de Venise de lever son interdiction de transporter du blé à Messine et de recevoir dans les ports de ses États des vaisseaux venant de Messine.

« Comme il ne s'est pas trouvé assez de canons des calibres de 36 et de 24 pour armer le vaisseau le *Royal Louis* et que je serai bien aise qu'il ne manque rien à son armement, je désire que vous fassiez tirer de dessus les autres vaisseaux les canons de ce calibre qui seront nécessaires pour achever le nombre qu'il en doit avoir, et que vous fassiez remplacer les dits canons de ceux de moindre calibre qui seront embarqués sur le dit vaisseau le *Royal Louis*.

« Je suis bien aise que la liberté entière de la vente des blés, qui est à présent établie à Messine, ait produit tout l'effet que j'en attendois[2]. » — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 47 ; Arch. nat., *Marine*, B² 35, fol. 63 v°.)

1. Ceci répondait au désir exprimé dans la lettre d'Autiège à l'abbé Huet. Cf. p. 153.

2. D'Oppede écrivait à Louvois le 20 mars (Arch. de la Guerre, vol. 610, n° 18) : « Les jurats de Messine n'ont consenti qu'avec chagrin à la liberté qu'ont eu les marchands de

CCCCLII.

Du Quesne au duc de Vivonne.

Au canal de Piombino, 18 février 1677.

Du Quesne rend un compte détaillé de sa navigation depuis le jour de son départ de Sicile, le 2 février. Il a rencontré une felouque espagnole chargée du courrier pour Palerme. Il a pu s'en emparer et l'envoie à Vivonne. Le 8 février, il était au large de l'île d'Elbe et reçut par un Anglais des nouvelles de la flotte espagnole, sept vaisseaux et un brûlot partis de Gènes, mais dispersés et maltraités par la tempête. Plusieurs furent coulés aux Formigues[1].

Du Quesne alla mouiller à Porto-Ferrajo, tandis que les Espagnols se réunissaient à Porto-Longone. Du Quesne obtint de nouveaux détails sur le naufrage et l'état de la flotte ennemie. On lui assura « que les troupes sauvées du naufrage étoient au nombre de 500, la plupart du régiment de Bourgogne, les meilleures troupes du roi d'Espagne, mais qu'il en étoit mort beaucoup de misère, ayant extrêmement pâti sur le débris du vaisseau *Sainte Anne*, en attendant les barques qui furent les prendre ; que le commandant de l'escadre, don Juan de Roca, et le commandant de ce régiment bourguignon avoient été sauvés ».

Preuilly a été croiser devant Porto-Longone sans pou-

vendre leur blé sans passer par leurs mains. Ils agissent présentement de tout leur pouvoir pour tenter à rompre. Car ils pressent M. de Vivonne de vouloir fixer le tarif du blé sur ce qu'il est extrêmement enchéri depuis quelque temps. Il a été vendu jusqu'à trente huit livres la salme. Mais je me suis toujours opposé autant que j'ai pu à tous les règlements que les dits jurats ont proposés soit sur le pain, soit sur le blé. »

1. Parmi lesquels le vaisseau amiral *le Sainte-Anne*.

voir rien contre le vaisseau espagnol réfugié « dans le fond plus étroit du port, comme dans un boyau ».

Du Quesne croisa devant Porto-Longone jusqu'au 18, y laissa deux vaisseaux et vint mouiller dans la rade de Piombino. Plusieurs barques génoises furent prises. — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 29.)

CCCCLIII.

État de la flotte espagnole.

« État des navires d'Espagne qui sont arrivés à Gènes pour charger de l'infanterie, qui ont parti de Palerme le 17 décembre dernier et sont arrivés le 26 décembre 1676 : »

La *Sainte Anne* (60 canons), commandée par don Juan Roca de Castille.

La *Mercì* (gallion de 50 canons), commandée par don François Navarre.

La chamberque *Santissimo* (40 canons), commandée par don Juan Sabrane de Malgue.

La *Genovese* (50 canons), commandée par don Carlo Salmon de Calis.

Le *Rosaire de Flandre* (60 canons).

Le *Saint Gabriel* (40 canons), commandé par Camer de Calis.

Le *Rosaire d'Espagne* (40 canons), commandé par Matteo Alaye Biscayn.

Un brûlot.

« Vaisseaux restés à Palerme qui vont caréner à Naples : »

La Réale neuve, dite *Saint Jacques* (80 canons), commandée par don Pedro Corbette, fils d'un Français.

Le *Saint Charles de Flandre* (50 canons).

Le *Saint Ignace de Flandre* (50 canons).

La capitanille de Naples, dite la *Conception* (48 canons).

Le *Rosaire de Naples* (40 canons).

Le *Populo*.

Un brûlot. — (Ms. de Polignac, *année 1677*, nos 29 et 30.)

CCCCLIV.

Louvois au duc de Vivonne.

Saint-Germain-en-Laye, 22 février 1677.

A propos d'un marché que le roi pourrait passer avec un Italien au sujet de la fourniture du blé à Messine, mais qu'il hésite à faire[1].

Louvois a traité avec la compagnie des munitionnaires de France pour l'envoi à Messine de 27 000 setiers de blé, mesure de Paris[2]. — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 128; Arch. de la Guerre, vol. 518, fol. 120 et 469.)

CCCCLV.

Le duc de Vivonne à Louvois.

Messine, 1er mars 1677.

Les lettres du roi ont dû être jetées à la mer par le capitaine

1. On trouve divers mémoires en italien et en français, relatifs au projet de traité à conclure pour la fourniture de Messine en blé, aux Arch. de la Guerre, vol. 610, nos 9, 10, 14. Ils étaient envoyés à Louvois par le duc d'Estrées, qui les accompagnait d'une lettre (*Ibid.*, n° 11).

2. L'acte d'engagement de la livraison de ce blé à Messine est signé : Berthelot, Jacquin, Morel et Salus. Il est du 6 février et sa copie fut envoyée à Vivonne par Louvois (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 135).

Le Clerc, trésorier général de l'extraordinaire des guerres, reçut l'ordre du 26 février d'envoyer à Messine 850 000 livres (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 136).

de la tartane qui les portait, car il fut attaqué et se défendit vaillamment. Les Espagnols ont repris le village de Limina. Vivonne demande de l'argent d'une façon pressante, des instructions relatives à divers Siciliens devoués au roi et remercie pour l'avancement accordé à Mornas et La Villedieu. — *Minute* : Fr. 8033, fol. 52 ; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 23 ; Arch. de la Guerre, vol. 640, n° 15.

Le mémoire que vous trouverez ci joint[1] contient un détail si exact de toutes les choses qui sont nécessaires en ce pays pour le service du roi que je n'y joins cette lettre que pour l'accompagner seulement et vous supplier avec la dernière instance de vouloir faire en sorte auprès de Sa Majesté qu'Elle donne les ordres les plus pressants qu'il se pourra pour nous faire envoyer tout ce qui y est contenu. Je ne demande rien qui ne soit absolument nécessaire et pour l'avancement de ses affaires. C'est pourquoi j'espère qu'Elle aura la bonté de nous les accorder.

Si la tartane qui nous a été expédiée en dernier lieu de Toulon et qui arriva ici le 23e du passé, commandée par le nommé Mourche, nous eût rendu les dépêches du roi dont elle étoit chargée, j'aurois eu de la matière pour vous entretenir plus au long. Mais Mourche ayant été attaqué par trois galiotes à quinze milles du Phare, le dit Mourche fut obligé de jeter les paquets à la mer. Les dites galiotes l'abordèrent par trois fois, mais il se défendit avec tant d'adresse et de vigueur qu'il se fit toujours laisser, et, s'il n'avoit pas été grièvement blessé au dernier abordage, il en eut emporté une. L'action ne peut pas être plus vigoureuse et Sa Majesté doit considérer ce service s'il peut réchapper (ce que j'ai peine à croire, ayant deux blessures très considé-

1. N° CCCLLVI.

rables). Il a eu cinq hommes blessés de son petit équipage. Mais le dommage qu'il a causé aux ennemis a été beaucoup plus grand, leur ayant tué vingt hommes et blessé sept. Je ne puis m'empêcher de vous dire que nous sommes tellement dépourvu d'argent que nous ne pouvons en aucune façon secourir les troupes, et s'il n'en arrive bientôt je ne sais pas ce que nous ferons. Je vous supplie, Monsieur, si cela se peut, de ne nous laisser plus en de telles situations, car, en vérité, le service en souffre extrêmement. Il est dû deux mois aux soldats. Nous n'avons pas de quoi réparer une brèche dans les places, et tout cela refroidit extrêmement les gens du pays qui s'attendoient de voir ici l'abondance au lieu de la disette. S'il vient de l'argent bientôt ça ne sera apparemment que pour payer ce que l'on doit, et, le lendemain que nous l'aurons reçu, nous nous trouverons dans le même embarras où nous sommes.

Les ennemis entrèrent hier dans nos frontières et s'emparèrent d'un village appelé Limina, fort voisin de Taormina, par la trahison des habitants. L'épouvante s'est mise tout aussitôt dans les terres voisines qui sont sous l'obéissance de Sa Majesté, et les lettres que j'ai reçues des gouverneurs françois qui y sont m'assurent déjà que la contenance des peuples n'est pas trop bonne. Cette situation n'est pas fort agréable pour des gens comme nous qui nous trouvons, comme j'ai dit, sans argent et avec peu de troupes et assez mal intentionnées au service pour la plupart, puisqu'elles cherchent plutôt à déserter qu'à combattre.

Dans le peu de terres qui ont été conquises, il s'en trouve quelques unes qui appartiennent à des Merli

et aux ennemis. Entre ceux qui se sont distingués ici pour leur pays et pour le maintenir au service du roi, il y en a quelques uns qui souhaiteroient que Sa Majesté leur fît des gratifications de ces sortes de biens ou par justice ou par grâce, mais, comme je ne sais point son intention à ce sujet, je n'ai point voulu m'expliquer sur cette matière, mais je me suis remis de tout à Sa dite Majesté. Je vous prie donc, Monsieur, de vouloir m'écrire comment je me dois comporter afin que je n'erre point dans une chose de cette nature, surtout à l'égard des vieux jurats qui ont été en France. Ils sont des personnes qui s'attendent positivement à quelque récompense ou gratification solide. Et je ne voudrois pas même répondre qu'ils n'eussent quelque chagrin de se voir négligés jusques à présent. Ils font brigue pour être jurats cette année et vous n'ignorez pas qu'ils viennent à cette dignité (qui est chose que je ne puis empêcher) et qu'ils le veulent faire. Ils sont pour me donner d'autres grands embarras dans le service. Les ennemis se servent de tout et, s'ils pouvoient gagner des gens de cette étoffe, ils pourroient beaucoup nuire. Je vous prie de faire sur cela une sérieuse réflexion.

Toutes les lettres qui avoient été données à la tartane ne s'étant pas perdues, quelques particuliers assurent que Sa Majesté a eu agréable d'honorer M. de Mornas de la charge de lieutenant général de ses armées et M. de La Villedieu de celle de maréchal de camp. Si cela étoit, je serois extraordinairement obligé à ses bontés d'avoir eu égard aux prières très humbles que je lui ai faites sur ce sujet. S'il y a donc quelque fondement sur ses nouvelles, je serois bien

aise que vous lui fassiez connoitre l'extrême reconnaissance que j'ai de tant de grâces et que j'en suis si confus que je ne sais en quels termes la remercier de l'honneur qu'Elle me fait. C'est, Monsieur, tout ce que j'ai à vous dire présentement et que je suis toujours avec une extrême passion...

Le régiment dont le roi m'a honoré étant commandé par un fort bon officier qui est de mes proches parents et de mon nom[1], je crois, Monsieur, que je puis vous demander quelque chose en sa faveur. Tous les autres lieutenants colonels ont des pensions de Sa Majesté, et celui-ci me touchant de près je me persuade qu'Elle aura bien agréable de lui accorder la même grâce. Je vous demande pour lui vos bons offices, aussi bien que pour le major du même régiment, qui est un des meilleurs officiers du monde et des plus capables, lequel mérite aussi bien que pas un autre de l'armée d'être considéré par Sa Majesté[2].

CCCCLVI.

Le duc de Vivonne à Louvois.

[Messine, 1er mars 1677.]

« Mémoire des choses absolument nécessaires pour maintenir le service du roi en Sicile et pour y pouvoir faire agir les armées de terre. »

Munition.

Le ravitaillement se fait de la façon la plus précaire.

1. Le chevalier de Rochechouart.

2. Vivonne envoyait en même temps à Louvois l' « État des charges vacantes dans le régiment de Picardie » (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 25).

Les troupes ne peuvent s'éloigner de la mer de plus d'une lieue « par l'impossibilité de faire ni de porter le pain à la suite des troupes ». Autour d'Augusta et de Taormina, les ennemis ont tout rasé, saccagé et brûlé pour affamer les Français.

« Ils obligent les peuples qu'ils commandent de porter toujours leurs blés dans les lieux qui sont dans le dedans du royaume, afin que nos armées venant à faire progrès, elles ne puissent trouver de subsistance pour elles ni pour les habitants du pays dont elles deviennent les maîtres. Autour des villes que Sa Majesté acquiert en Sicile, les terres demeurent tout à fait incultes. » Les moyens de remédier à cette situation[1] : « il faut un équipage de munition qui puisse suivre l'armée où l'on la voudra mener... Il faut remettre cette munition à des mains riches afin de remplir de grands magasins de blé dans les principales villes ».

Fortifications.

Vivonne voudrait raser les fortifications des villes prises. « mais, comme il est impossible de changer la nature des lieux », il doit les conserver et il faut les restaurer le mieux possible pour n'y laisser que très peu de monde. Il faudrait de l'argent et un ingénieur[2].

Quartier d'hiver.

La moitié de l'armée a déserté à cause de la misère et de l'abandon où on la laisse. « Les soldats se plaignent

1. *En note dans la marge du ms. de Polignac :* « Cet article, mis dans la dépêche de M. de Louvois, a été la cause de l'aliénation de M. Colbert et de M. de Seignelay, de M. de Vivonne. C'étoient eux qui avoient le soin de nourrir Messine, et ils se choquèrent tellement qu'on eût demandé ce secours à M. de Louvois qu'ils ne l'ont jamais pardonné et ont en toutes rencontres persécuté M. le maréchal et de toutes manières affectant de ruiner ses meilleures actions. »

2. « M. de Lalonde, parce qu'il est de mes meilleurs amis. »

particulièrement de la cherté des vivres, qu'ils sont mal couchés, mal habillés et mal payés, qu'ils n'ont point de quartier d'hiver, de sol de compte ni d'ustansile. » Les officiers ne reçoivent ni argent, ni armes, ni les justaucorps « que le roi donne par compagnie ». Il faudrait traiter les troupes de Sicile comme celles de France, les payer, les vêtir, les entretenir. Les fonds sont déjà dépensés à l'avance quand ils arrivent en Sicile. Les soldats désertent par bandes.

Tentes.

Des tentes sont nécessaires pour empêcher les soldats en campagne d'abattre les arbres, oliviers et mûriers, pour s'en faire des abris où les brûler tout entiers[1].

Outils.

Les outils manquent comme les armes dont une grande quantité est perdue.

Recrues.

Si on ne comble pas les vides dans les régiments, ceux-ci « se détruiront entièrement ».

Officiers blessés.

Il faudrait que les officiers blessés fussent traités comme ceux qui servent en Flandre et en Allemagne. Aucun n'a reçu de gratification du roi pour ses blessures.

« Ces distinctions n'encouragent guère les gens à bien faire, surtout se voyant d'ailleurs privés de toutes les autres douceurs qu'ils auroient s'ils étoient dans une autre armée. » — (*Minute :* Fr. 8033, fol. 46; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 24; Arch. de la Guerre, vol. 610, n° 16.)

1. Cf. plus haut p. 151, 160 et 168.

CCCCLVII.

Pierre Arnoul au duc de Vivonne.

[Toulon,] 3 mars 1677.

Arnoul apprend à Vivonne l'arrivée de Du Quesne. « Il vint mouiller il y a quatre ou cinq jours aux îles d'Hyères et il est depuis deux jours dans cette rade. Il se dispose à passer son équipage et son canon dessus le *Monarque*, ne jugeant pas à propos de se servir davantage du *Saint Esprit*. »

Ce convoi serait parti depuis longtemps s'il ne fallait pas attendre les 1 800 hommes qu'il faut y embarquer. Stouppa est à la tête des Suisses. Un second convoi suivra le premier le plus tôt possible. — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 58.)

CCCCLVIII.

Le duc de Vivonne a Seignelay.

[Messine,] 6 mars 1677.

Vivonne recommande au roi le commandant de tartane Mourche, chargé du transport des dépêches et qui, grâce à sa bravoure, échappa par deux fois aux ennemis, mais fut blessé dangereusement. Il faudrait le nommer capitaine de brûlot[1].

Il recommande aussi le Messinois Caffaro dont deux fils servent dans la marine et auxquels il faudrait donner le brevet de capitaine ou d'enseigne et le gentilhomme luc-

1. Sur la convention établie un peu plus tard avec les Espagnols pour assurer la libre circulation des courriers français en Méditerranée, voir plus loin la lettre n° D, note.

quois, commandeur Fatinelli, qui habite Augusta. Il faudrait lui donner une abbaye en récompense de sa sollicitude pour les troupes françaises à Augusta. — (*Minute :* Fr. 8033, fol. 58; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 28.)

CCCCLIX.

Du Quesne au duc de Vivonne.

Toulon, 7 mars 1677.

Du Quesne apprend à Vivonne que la dernière compagnie suisse n'arrivera à Toulon que le 19 ou 20 mars. Du Quesne l'attend pour partir et expédie à Messine trois ou quatre bâtiments chargés de vivres. Il compte partir lui-même le 25 mars. — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 71.)

CCCCLX.

Du Quesne au duc de Vivonne.

[Toulon,] s. d.

Du Quesne rend compte de sa traversée depuis sa séparation d'avec Preuilly dans le canal de Piombino. Il arriva le 25 aux îles d'Hyères, d'où il gagna Toulon. Le premier convoi pour Messine est prêt à partir. « Le sieur de Vauvré est allé en cour. Je lui ai baillé un mémoire… » Nouvelles de la flotte et du commandement de divers vaisseaux. Du Quesne préférerait monter le *Monarque* plutôt que le *Royal Louis*[1].

« Je suis destiné pour monter le grand vaisseau. J'ai dit mes raisons pour faire connoître que je ne voyois pas que

1. Probablement pour ménager l'amour-propre de Vivonne. Cf. p. 201 et 207 et note 2.

le service s'y trouve et que le *Monarque* me conviendroit mieux. Dans huit ou dix jours j'en attends réponse. » — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 72.

CCCCLXI.

Le duc de Vivonne à Louvois.

Messine, 8 mars 1677.

Vivonne rend compte d'un mouvement des ennemis le long des lignes françaises. Mesures prises à cette occasion. Vivonne demande avec instance de l'argent et du blé envoyés régulièrement. Vivonne a appris la perte de deux navires ennemis et intervient en faveur de deux Italiens qui servent bien le roi, Caffaro et le comte d'Avarna, auxquels on pourrait donner des charges de commissaire et de lieutenant général de l'artillerie en Sicile.

« Les ennemis ayant reçu depuis quelque temps un secours assez considérable d'infanterie et de cavalerie qui fut débarqué à Palerme, nous crûmes ces jours passés qu'ils avoient formé le dessein de venir attaquer Taormina ou Gesso, parce que nous leur vîmes faire un mouvement sur nos frontières. Ils envoyèrent premièrement beaucoup de paysans s'emparer d'un village appelé Limina, qui s'étoit déclaré pour nous. Quelques jours après, ils en firent marcher d'autres aux environs de Gesso avec quelques troupes; dans le même temps, il en parut un autre corps sur nos montagnes voisines de Messine. Nous crûmes que nos ennemis, agissant en gens de guerre, vouloient faire marcher des troupes de Milazzo sur Taormina et que pour nous couvrir leur marche ils avoient fait avancer vers Messine ces paysans. Mais depuis nous avons appris que les ennemis s'étoient retirés sans que nous ayons pu pénétrer au vrai la cause de cette levée de boucliers.

« Les précautions que je pris dans cette occasion furent de faire un détachement des troupes de Messine sous le commandement de M. de Mornas, qui s'avança jusques à Savoca, et M. de La Villedieu sortit de Taormina avec partie de sa garnison pour aller à sa rencontre. Apprenant que les ennemis s'étoient retirés de Limina, M. de La Villedieu rentra dans Taormina et M. de Mornas s'en revint ici. Ce dernier fit ce qu'il put pour empêcher qu'on ne portât aucun dommage à ce village, mais les paysans voisins ne purent être retenus. Ils y firent quelques dégâts par le feu.

« Depuis que M. de Mornas fut revenu, ayant appris que les ennemis s'étoient retirés, nous avons eu quelques satisfactions, parce que nous étions en une très fâcheuse situation, n'ayant ni argent, ni blé pour nos troupes, les munitionnaires étant absolument épuisés d'argent et de crédit par les grandes avances qu'ils ont faites. Sur quoi je ne puis m'empêcher de vous supplier encore d'agir envers Sa Majesté afin qu'Elle ne nous laisse point dans cette extrémité. Cela se peut éviter en faisant passer régulièrement de l'argent en ces quartiers. C'est tout vous dire, Monsieur, que Taormina, qui est tout ce que nous avons de plus précieux, et Gesso ont ordinairement trois ou quatre jours de pain, de sorte que s'ils sont attaqués ils n'ont pas de quoi faire une défense. » — (*Minute :* Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 52; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 26; Arch. de la Guerre, vol. 610, n° 17.)

CCCCLXII.

Le duc de Vivonne au marquis d'Amfreville.

Messine, 9 mars 1677.

Ordre d'aller croiser aux caps Spartivento et Passaro et de ramener les vaisseaux anglais chargés de blé s'il s'en ren-

contre. — (*Minute :* Fr. 8033, fol. 39 ; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 22.)

Il est ordonné à M. le marquis d'Amfreville, capitaine du vaisseau du roi le *Fortuné*, de mettre incessamment à la voile avec les vaisseaux le *Sage* et le *Vaillant* et un brûlot commandé par le capitaine Verguin pour aller croiser en sortant de Messine. Ils feront leur route vers le cap Spartivento, où, étant arrivé, le dit sieur marquis d'Amfreville se séparera des deux autres, qui demeureront à croiser sur le dit cap autant que leurs vivres le permettront. Et lui s'en ira au cap Passaro et à Augusta ; et, après s'y être montré et avoir su des nouvelles de l'état de la place, il croisera sur le cap Passaro autant que ses vivres le permettront et puis s'en reviendra aussi bien que les autres vaisseaux en cette ville. Si dans le temps qu'ils seront dehors ils rencontrent quelques vaisseaux anglois chargés de blé pour les ennemis, ils les emmèneront dans ce port[1], prenant garde de ne faire aucune chose avec ceux de cette nation qui puisse causer de l'embarras.

Fait à Messine, le 9e mars 1677.

CCCCLXIII.

Louis XIV au duc de Vivonne.

Condé, 10 mars 1677.

Le roi ordonne à Vivonne de renvoyer les galères en France en septembre, à moins que les forces ennemies ne

1. Sur les nombreuses prises de marchandises faites à cette époque par les Français et les Messinois, voir le n° DLII, note.

soient telles que le corps entier des galères ne doive rester à Messine. — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 188.)

CCCCLXIV.

Louvois au duc de Vivonne.

Au camp devant Valenciennes, 10 mars 1677.

Le roi veut bien entretenir deux aides de camp de Vivonne à raison de cent écus par mois chacun. Il envoie à Vivonne 24 000 livres pour subvenir à ses besoins[1].

« Je vous envoie le brevet de cornette de la compagnie mestre de camp de Lhéry que vous avez demandé pour M. le marquis de Mortemart. » — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 129; Arch. de la Guerre, vol. 519, fol. 100.)

CCCCLXV.

Le duc de Vivonne a Louvois.

Messine, 11 mars 1677.

Vivonne renouvelle ses instances pour avoir de l'argent pour payer les troupes depuis longtemps sans solde et se plaint de l'intendant d'Oppède.

« J'ajoute ce mot aux lettres que j'ai déjà données à un patron de tartane qui retourne en France pour vous dire

1. Le 18 mars, Louvois, dans une nouvelle lettre, raconta à Vivonne les péripéties du siège et de la prise de Valenciennes (*Ibid.*, n° 130). Le roi ordonna à Vivonne « de faire tirer le canon des vaisseaux qui sont en mon port de Messine avec toutes les démonstrations de joie en pareil cas accoutumées », en l'honneur de ce succès (*Ibid.*, n° 100; Arch. de la Guerre, vol. 519, fol. 189).

l'angoisse où je me trouve. Le vice roi d'Espagne doit être le 15e de ce mois à Milazzo pour entreprendre quelque chose sur notre frontière. Cependant, le convoi n'est point encore arrivé et nous n'avons pas un seul sol pour donner aux troupes. Je fais chercher quatre mille écus et j'offre de mettre tout ce que j'ai en gage pour cela, afin de pouvoir payer un prêt aux troupes qui est déjà échu et empêcher par ce moyen la désertion de l'armée, laquelle, en vérité, est à plaindre des extrémités où elle se trouve réduite. Les capitaines n'ayant plus de quoi pouvoir avancer aux soldats, je crois que j'aurai de la peine à trouver cette somme d'argent, et si cela arrive de la sorte je ne puis pas pouvoir répondre de retenir les soldats, d'autant plus que, comme je vous ai mandé, nos places sont ouvertes de toutes parts et qu'on ne peut absolument empêcher la désertion qu'en les payant.

« A ce mal là il s'en joint un autre, qui est que M. l'Intendant ne me donne pas les moyens de fournir de pain aux troupes messinoises qui sont établies dans les villages et terres de nouvelle acquisition pour les soutenir contre les courses des ennemis. » — (*Minute:* Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 55; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 27.)

CCCCLXVI.

De Manse au duc de Vivonne.

Marseille, 12 mars 1677.

De Manse assure à Vivonne qu'il fait diligence pour que dix galères soient prêtes le 1er août à partir pour Messine. Deux galères resteront pour garder les côtes de Provence[1]. — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 56.)

1. Louis XIV avertit Vivonne le 23 mars que huit galères et

CCCCLXVII.

Le duc de Vivonne a l'intendant d'Oppède.

Messine, 14 mars 1677.

Vivonne sollicite un prompt et sévère jugement d'un cavalier français coupable (probablement d'un sacrilège) « pour ôter aux ennemis la joie de nous décrier et de confirmer dans l'esprit des peuples les idées dont il les ont imbus dès leur jeunesse, leur ayant toujours représenté les Français comme des hommes sans foi, sans religion, insolents au dernier point[1] ». — (*Minute :* Fr. 8033, fol. 60; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 31.)

CCCCLXVIII.

Le duc de Vivonne au marquis de Gallodoro.

Messine, 15 mars 1677.

Vivonne répond en italien à trois lettres relatives aux poursuites à exercer à la suite d'un meurtre d'un sergent français, à une rébellion au détriment d'un major et à la prétention d'un capitaine de justice d'informer dans l'affaire du dit sergent. — (*Minute :* Fr. 8033, fol. 62; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 33.)

non dix passeraient à Messine avec leurs vivres et agrès de rechange. Cent mariniers de rame seraient aussi envoyés (*Ibid.*, n° 104). Cf. plus haut, p. 176, note.

1. D'Oppède répondit le lendemain qu'il travaillait activement à ce procès et cherchait les peines imposées par le droit en vigueur pour ces sortes de crimes (*Ibid.*, n° 32).

CCCCLXIX.

Le duc de Vivonne au chevalier d'Hailly.

Messine, 23 mars 1677.

Ordre de partir avec le *Sage* pour Augusta, où il demeurera dix jours et secourera la place en cas d'une attaque des ennemis de ce côté. — Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 35.

Il est ordonné au sieur chevalier d'Hailly de s'en aller avec le vaisseau qu'il monte et le vaisseau le *Sage* à Augusta, où il demeurera dix jours. Après quoi, il s'en reviendra dans ce port. Et en cas qu'il trouvât que les ennemis vinssent de ce côté là pour quelque entreprise, il secourera autant qu'il pourra avec l'infanterie de ses dits vaisseaux la dite place et nous en donnera incontinent avis par quelque felouque du lieu où il mettra quelqu'un des matelots des dits vaisseaux, afin que ses avis nous soient plus sûrement portés.

Fait à Messine, le 23e mars 1677.

CCCCLXX.

Louis XIV au duc de Vivonne.

Au camp devant Cambrai, 23 mars 1677.

« Vous avez été informé que les vaisseaux espagnols qui étoient chargés d'infanterie pour porter en Sicile, ayant été jetés d'un grand coup de vent sur les côtes d'Italie, s'étoient retirés à Porto-Longone et Piombino après avoir

perdu les deux plus gros vaisseaux et presque toutes les troupes qu'ils portoient[1].

« Vous aurez aussi appris par les lettres du sieur Du Quesne que, n'ayant pu les rencontrer en mer, il avoit laissé l'*Éclatant* et le *Téméraire* dans le canal de Piombino pour empêcher la sortie des dits vaisseaux espagnols et étoit ensuite revenu avec le *Royal Louis* et toutes les troupes que je fais passer à Messine. »

Le roi a donné l'ordre à Valbelle d'embarquer des Suisses sur le *Pompeux* et de partir sans retard pour Messine avec le premier convoi chargé des vivres, munitions, agrès et outils nécessaires aux vaisseaux et galères. Il recommande à Vivonne d'écrire fréquemment, « principalement à présent qu'elles (vos nouvelles) vont devenir plus importantes, lorsque vous commencerez à employer les grandes forces de terre et de mer, que je vous envoie, aussi utilement que vous avez fait jusques à présent de celles qui ont été sous votre commandement ».

Du Quesne a envoyé des flûtes chargées de vivres pour Messine sous l'escorte d'un vaisseau, en attendant le départ du premier convoi, qui ne peut se faire avant le 28 mars à cause du retard des troupes du régiment suisse[2]. — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 105; Arch. nat., *Marine*, B² 35, fol. 97.)

CCCCLXXI.

Le duc de Vivonne a Louvois.

Messine, 23 mars 1677.

« Je ne puis me dispenser, Monsieur, de la commencer

1. Le marquis de Los Velez avait envoyé cent hommes au secours de ces troupes, mais ils se révoltèrent en route, se firent débarquer et désertèrent (*Gazette*, de Naples, 17 mars 1677).

2. Le 19 mars, Arnoul avait déjà annoncé à Vivonne cet

par un très grand remerciement de la bonté avec laquelle vous m'écrivez et des expressions d'amitié dont vous m'honorez en l'une et l'autre de ces dépêches. Vos sentiments sont si obligeants pour mon sujet que je ne saurois ni trop tôt ni avec des termes assez forts vous témoigner ma reconnaissance, puisque rien n'anime si puissamment un honnête homme que de voir ses services considérés par un personnage dont le discernement est aussi bon que le vôtre.

« Je puis vous assurer aussi, Monsieur, que ma joie est parfaite et que j'ai lieu de m'estimer le plus heureux homme du monde et le plus obligé d'exposer toutes choses pour le service de Sa Majesté. Le roi, Monsieur, a extrêmement applani toutes les difficultés dont j'ai été environné jusques à présent dans l'affaire de Sicile par la déclaration que vous me faites de sa part que Sa Majesté prend plus à cœur que jamais l'entreprise de ce royaume. En effet, que pouvois je souhaiter davantage que de voir la guerre se faire en ce pays avec de plus gros secours et de la même manière qu'elle se fait en Flandres et en Allemagne ? »

Vivonne remercie le roi de la promotion de Mornas, de La Villedieu et de l'arrivée des sieurs de Montauban, de Casaux et Camus de Morton[1]. « Avec de si bons seconds on ne peut que bien faire et ce n'est pas une médiocre fortune d'avoir à servir son maître avec d'aussi bons ouvriers que sont ceux là. »

Vivonne remercie aussi de la promesse d'envoyer à Messine de l'avoine et deux bataillons de Suisses. Il voudrait deux bataillons supplémentaires et deux régiments de cavalerie. Les ennemis disposent d'environ 2 000 chevaux. Vivonne n'en aura que 1 000 à leur opposer. « Je vous demande pardon, Monsieur, si, étant si comble de biens et

envoi, rendu urgent par la situation de Messine. Il déclarait le faire de son chef. Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 59.

1. Cl. n° CCCCXXVII et p. 185.

d'honneur de la part de Sa Majesté, j'ose former de nouveaux désirs. »

Vivonne est heureux des recrues qu'on lui envoie; il voudrait une équipe de munition et d'artillerie, bien que les villes à prendre en Sicile soient au bord de la mer. Il explique qu'il ne demande que peu d'argent pour restaurer les fortifications et la nécessité pour Messine d'avoir une provision de blé. Il faudrait que le roi y employât 200 000 livres. Les marchands ont toute liberté pour vendre leur blé à Messine, mais cela n'a pas ramené l'abondance et la ville est sans argent pour acheter du blé.

Selon le désir du roi, Vivonne a commencé à former les cadres de nouvelles compagnies messinoises que le roi veut lever pour renforcer les troupes italiennes en France et a réformé de nombreux officiers et soldats. La garnison d'Augusta a été trouvée si faible que l'intendant n'a pu renvoyer en France aucun de ses officiers et soldats. La désertion y est très grande.

Il recommande à Seignelay Gaffard, qui retourne en France. Il parle bien l'italien et est fort capable et apprécié. Vivonne recommande aussi le chevalier de Lhéry, maître de camp, dont le régiment de cavalerie, grâce à ses soins, reste en bon état sans avoir reçu des recrues, et qui s'est brillamment conduit à Augusta. Il pourrait être un très bon brigadier.

Les 500 000 livres amenées par le convoi de Valbelle sont dues à l'avance, les troupes n'ayant rien touché depuis le 1er janvier. Elles ne pourront donc pas servir à remonter la cavalerie et il faut un supplément de fonds.

Vivonne demande deux Jésuites français pour confesser ses soldats. « Il faudroit qu'ils sussent aussi bien l'italien que le françois afin de pouvoir montrer la langue à la noblesse de Messine, laquelle désire passionnément des maîtres pour leurs enfants à ce sujet. »

Vivonne recommande encore plusieurs officiers. —

(*Minute :* Fr. 8033, fol. 66 ; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 36.)

CCCCLXXII.

Le duc de Vivonne a Seignelay.

Messine, 23 mars 1677.

Vivonne répond aux lettres et aux ordres envoyés par la Cour. Il transmet les demandes des officiers de marine relatives à la hiérarchie dans l'armée.

« Le hasard nous a amené ici deux vaisseaux chargés de blé, qui ont mis les munitionnaires en état de faire beaucoup de farine.

« Un vaisseau comme le *Royal Louis* est très agréable à monter, mais on ne peut pas s'en servir en tout temps comme d'un autre de la grandeur du *Sceptre*. Comme M. Du Quesne est mon maître, pour ainsi dire, et que je l'estime autant que personne du monde pour sa valeur et pour sa capacité, je ne voudrois point lui ôter le mérite d'une action dans un combat. Je crois qu'un honnête homme souhaite d'avoir la plus grande part qu'il peut à l'heureux succès d'une journée, et j'aurois de la peine de me voir réduit à diminuer la sienne au lieu que je serois bien aise de la relever. » — (*Minute :* Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 82 ; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 49.)

CCCCLXXIII.

Le duc de Vivonne a Seignelay.

Messine, 23 mars 1677.

« Rien n'est si grand que ce que Sa Majesté a résolu de faire, d'ajouter une vingt sixième galère parmi les horribles dépenses qu'Elle fait ailleurs. Aussi sa gloire passe

de beaucoup celle de ses prédécesseurs, qui n'ont pas eu le bonheur de rencontrer des ministres qui concourussent fidèlement et si habilement à leurs desseins. »

Vivonne est heureux de recevoir les cent forçats et les mariniers de rame annoncés par le roi. Il recommande La Brossardière au roi pour le grade de lieutenant général. « C'est un si ancien serviteur de Sa Majesté et qui a toujours tenu une si bonne conduite en toutes rencontres qu'il me semble qu'il mérite, après une si longue suite d'années et de service, de se voir élever à quelque dignité dans un temps où Sa Majesté fait des grâces à des personnes du corps des vaisseaux qui y sont venus qu'il étoit déjà vieux capitaine de galère. »

Vivonne recommande encore quelques officiers[1]. — (*Minute :* Fr. 8033, fol. 90; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 50.)

CCCCLXXIV.

Le duc de Vivonne au duc d'Estrées.

Messine, 24 mars 1677.

Vivonne donne quelques nouvelles sur l'activité des Français pendant les mois écoulés, les renforts et les vaisseaux que le roi va faire partir de Toulon.

« J'ai reçu votre lettre du 2e février avec celle de M. l'abbé d'Estrades le 14e mars par le retour de M. de Preuilly du canal de Piombino. Je ne saurois assez vous remercier de l'avis important que vous me donnez[2]. Je vous supplie, Monsieur, de vouloir m'en écrire tous les éclair-

1. MM. de Savonnière, le commandeur de Mende, parent et ancien page de Vivonne, le baron d'Oullières, gentilhomme de Provence.

2. Il s'agit des mines à retardement que les Espagnols préparaient à Milan pour Messine. Cf. n° CCCCXLVI.

cissements que vous en pourrez avoir, afin de pouvoir prévenir un mal aussi dangereux et aussi caché que celui là.

« L'hiver s'est passé sans que nous ayons rien entrepris sur les ennemis ni eux sur nous. Ils se sont contentés de rentrer dans un village qui s'étoit donné à nous par la trahison des habitants. M. de Mornas sortit de Messine à la tête de quelque infanterie et de quelque cavalerie pour les repousser et punir ces paysans infidèles ; mais les ennemis ne jugèrent pas à propos de rester dans le village et quand nos troupes y arrivèrent ils en étoient sortis aussi bien que les habitants.

« Il est arrivé un petit convoi chargé de vivres pour les vaisseaux et les galères, mais nous en attendons un autre qui doit arriver dans quelques jours et qui apportera dix huit cents Suisses. Cela sera suivi d'un autre beaucoup plus important dont on nous fait espérer le départ de Toulon au commencement d'avril. Il sera composé des plus beaux et des plus gros vaisseaux que le roi ait dans ce port là, le *Royal Louis* à la tête. Le reste des troupes de terre que Sa Majesté envoie en Sicile arrivera par ces moyens, et l'on dit qu'avec les Suisses elles pourront faire 6 000 hommes. Cette infanterie sera accompagnée d'un régiment de cavalerie de huit compagnies. » — (*Minute :* Fr. 8033, fol. 94 ; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 53.)

CCCCLXXV.

Le duc de Vivonne a l'abbé d'Estrades.

Messine,] 24 mars 1677.

Vivonne prie d'Estrades de continuer à s'informer de tout ce que les ennemis préparent contre Messine et de l'en informer[1].

1. Cl. n° CCCCXLVI.

« Il ne s'est rien fait de considérable en Sicile cet hiver, et si les ennemis n'étoient pas entrés dans un de nos villages par la trahison des paysans, nous l'aurions passé le plus tranquillement du monde. Cette petite boutade fut d'abord modérée par la sortie de M. de Mornas à la tête de quelques troupes d'infanterie et de cavalerie et l'on ne trouva pas une âme dans ce village révolté. Les habitants, dont on auroit fait un exemple, s'étoient retirés avec les ennemis. »

Vivonne attend 1 800 Suisses et en avril le reste de l'infanterie et de la cavalerie que le roi a destinée à son service en Sicile. Il pense avoir alors 6 000 hommes et 500 chevaux. — (*Minute :* Fr. 8033, fol. 96; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 55.)

CCCCLXXVI.

Le duc de Vivonne a Arnoul.

Messine, 26 mars 1677.

Vivonne accuse réception d'une « boîte de diamants » destinée par le roi à Caffaro[1]. Le roi a si abondamment pourvu à tout ce que Vivonne désirait pour les vaisseaux et les galères qu'il n'a plus rien à demander.

Il demande un quintal de salpêtre pour réparer la poudre et mille petits boulets pour des canons de petit calibre qu'il veut emporter en campagne. — (*Minute :* Fr. 8033, fol. 99; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 60.)

1. Il s'agit d'un portrait du roi enrichi de diamants dont Louis XIV avait fait cadeau à Tournaso Caffaro pour le remercier de son dévouement à la cause française à Messine. Ce bijou avait été apporté à Messine avec le courrier par Etienne Jean.

CCCCLXXVII.

Le duc de Vivonne a Seignelay.

Messine, 27 mars 1677.

Les quatorze galères de Messine ne pourront aller au-devant des dix qui doivent venir de Provence que le 20 avril, car leur espalmage ne sera pas terminé auparavant et elles n'ont pas les deux mois de vivres nécessaires pour ce voyage. Elles attendent donc l'arrivée du convoi de Valbelle[1].

Vivonne donne ordre aux deux vaisseaux qui croisent devant Porto-Longone de rentrer à Messine, car il a appris que les dix vaisseaux espagnols de Palerme doivent sortir pour aller à Naples et il craint qu'ils ne se rendent à Porto-Longone[2]. — (*Minute :* Fr. 8033, fol. 100 ; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 61.)

CCCCLXXVIII.

Le duc de Vivonne a Louvois.

Messine, 27 mars 1677.

Vivonne demande deux bataillons et deux escadrons supplémentaires, car les ennemis ont reçu récemment de

1. Dans une lettre à Manse Vivonne donnait les mêmes avis, 26 mars 1677 (Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 97, et Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 57).

2. Le même jour, Vivonne donna ordre au capitaine du Menet d'abandonner la surveillance du vaisseau espagnol à Porto-Longone et de rentrer à Messine pour éviter une rencontre avec la flotte espagnole (*Ibid.*, n° 62, et Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 102).

nouvelles troupes « fort bonnes ». Ils ont 1 000 hommes de bonne cavalerie régulière, sans parler de la cavalerie sicilienne. « Pour peu qu'on fasse des progrès, les garnisons vous mettent tout aussitôt hors d'état de tenir la campagne. »

Les Siciliens hésitent à se donner à la France en voyant la faible armée qu'elle a en Sicile et surtout la pénurie du blé qu'elle a à leur donner.

« La somme de cinq cent mille livres que le roi envoie ne sera pas suffisante pour pouvoir bailler à la cavalerie qui est ici de quoi se remonter. On doit aux troupes depuis le 1er janvier. C'est pour cela, Monsieur, que je vous prie de vouloir une fois voir, suivant les états que vous envoie M. l'intendant, à quoi monte la dépense de Sicile et d'avoir la bonté de dire à Sa Majesté qu'il seroit de son service qu'il y eût ici toujours deux mois d'argent d'avance, autrement si nous sommes obligés de vivre comme nous avons vécu jusqu'à présent son service ne peut pas bien aller. »

Vivonne se plaint de l'intendant d'Oppède, qui ne met pas en adjudication les biens des Merli saisis dans la campagne de l'année précédente. « Je ne dois pas céler au roi qu'il m'ennuie extraordinairement de voir un embarras continuel entre Messine et M. l'intendant. » — (*Minute :* Fr. 8033, fol. 103; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 66; Arch. de la Guerre, vol. 610, n° 20.)

CCCCLXXIX.

Le duc de Vivonne à Louvois.

Messine, 2 avril 1677.

Vivonne entretient Louvois de la subsistance et de l'administration de Messine. Il a assemblé le Sénat chez lui pour le consulter et rend compte de cet entretien.

Beaucoup de blé est entré par fraude dans Messine sans payer la gabelle sur les blés. Environ 46 000 salmes de blé n'ont pas acquitté la taxe.

Un grand nombre de vaisseaux français et de boulangers français qui travaillent à Messine refusent de se soumettre au contrôle du *portulan*, sorte d'officier de douanes. Il s'ensuit que le produit des gabelles en souffre et que les Messinois qui les ont affermées se plaignent d'être appauvris par les Français. Vivonne demande que ceux-ci se soumettent à cet usage comme le faisaient les Espagnols.

L'année précédente les galères manquant de vivres, il fallut en prendre dans les magasins de la ville, ce qui mécontenta le Sénat, car on défalqua sur les registres des gabelles les droits d'entrée déjà inscrits, et le bruit courut que les Français fraudaient les gabelles.

Le comte d'Avarna, brigadier des troupes messinoises, n'a droit à aucun traitement, mais demande « quelque grâce » de la part du roi. — (*Minute :* Fr. 8033, fol. 106; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 67.)

CCCCLXXX.

Le duc de Vivonne a Du Quesne.

Messine, 4 avril 1677.

Vivonne regrette que Du Quesne attende l'arrivée de la dernière compagnie suisse, mais le remercie de son zèle.

« Je vous suis très obligé, mon cher Neptune, de la pensée que vous avez eue de monter le vaisseau *le Monarque*[1]. Mais je vous prie de croire que vous serez toujours le maître avec moi, et quelque part où se porte votre choix il me sera toujours agréable[2]. »

1. Voir à ce sujet, Jal, *op. cit.*, t. II, p. 288.
2. Cf. p. 201. Malgré les bonnes dispositions de Vivonne à

Vivonne demande des petits canons fabriqués à Lyon avec leurs boulets, plus transportables que les gros dans les montagnes de Sicile. — (*Minute :* Fr. 8033, fol. 123; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 73.)

CCCCLXXXI.

Le duc de Vivonne a Louvois.

Messine, 5 avril 1677.

Plusieurs vaisseaux sont partis avec M. de La Barre[1] pour l'Orient afin de chercher du blé, mais ils ont grand'peine à en trouver. Vivonne se trouve donc dans un grand embarras pour nourrir Messine[2]. Pour y remédier, il propose que

l'égard de Du Quesne, les marques fréquentes de son estime et la complaisance dont le maréchal faisait preuve constamment, les relations entre Vivonne et Du Quesne ne laissaient pas d'être parfois très tendues, Du Quesne ayant quelquefois peine à obéir sans opposer une résistance plus ou moins vive aux ordres qu'il recevait. Vers la fin de l'année 1677, Colbert intervint dans un différend au sujet d'une question de service et l'engagea à « avoir une déférence entière pour les sentiments de M. de Vivonne », à conserver avec lui la bonne intelligence nécessaire pour le service, le conjurant enfin de faciliter toutes choses (cf. Jal, *op. cit.*, t. II, p. 304-306).

1. Capitaine de vaisseau. Il commandait l'*Aimable*. Il avait été blessé au combat du 22 avril 1676 (Jal, *op. cit.*, t. II, p. 230).

2. Le duc de Vivonne écrivait à Colbert, le 6 avril 1677, que Messine ne pouvait subsister sans des magasins contenant du blé pour plusieurs mois et à moins que le roi ne lui vînt en aide pour acheter du blé.

« Jusqu'à présent on avoit dormi un peu en repos dans l'espérance que l'on tireroit un grand secours de ce convoi [de La Barre], mais cette espérance diminue tous les jours par les nouvelles que nous apportent des barques qui viennent du Levant,

« Sa Majesté choisit en toute diligence quelques personnes riches et entendues au commerce des grains et qu'Elle les obligeât d'envoyer incessamment des vaisseaux chargés de blé au bastion de Livourne, en Levant et en toutes sortes d'autres endroits faire un grand chargement pour ce pays ci. Les grains y étant arrivés, ces Messieurs les distribueroient ou au Sénat ou au peuple et se paieroient eux mêmes par leurs mains, s'ils n'aimoient mieux faire un traité avec le Sénat pareil à celui qu'avoit fait M. de Courville que les sénateurs présents regrettent, étant bien fâchés qu'il ait été rompu par leurs prédécesseurs.

« Il y a longtemps, Monsieur, que je vous avois parlé d'un certain traité proposé par un nommé Giacomo Andaloro, sans que j'aie eu aucune réponse de vous sur ce sujet. Je ne sais s'il y a des gens ici qui vous aient écrit au contraire de tout ce que je me suis donné l'honneur de marquer par mes lettres, mais si cela est arrivé ils n'ont pas assurément fait le service de Sa Majesté...

« Les sénateurs de Messine, ayant fait réflexion sur cet état misérable de leur ville, se sont résolus d'élire deux d'entre eux pour aller en qualité d'ambassadeurs se jeter aux pieds de Sa Majesté et lui demander secours. C'est une chose que j'ai empêchée le plus que j'ai pu, suivant ce que vous m'avez fait la grâce de m'écrire, mais quand j'ai vu les besoins pressants qu'il y a que cette ville soit assistée de quelque manière que ce soit, je n'ai pu davan-

parcequ'elles nous assurent que M. de La Barre a grand peine à trouver de quoi faire son chargement. Si cela est, Monsieur, et que cette ressource nous manque, je ne vois pas de moyen de maintenir Messine. A la fin, il faudra qu'elle tombe sans que les troupes du roi le puissent empêcher, car ce sera la faim qui finira l'affaire. »

Il déconseillait de supprimer ou de modifier les gabelles; en le faisant, on mécontenterait profondément les Messinois (*Minute* : Fr. 8033, fol. 124; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 74).

tage résister aux justes prières qu'elle m'a faites sur ce sujet, non seulement pour cette raison, mais encore pour ne les pas laisser entrer dans la pensée qu'on n'ait pas pour eux les égards qu'on doit avoir. Je ne sais pas de quelle manière ils étoient reçus à la cour d'Espagne; je m'en informerai pour vous le faire savoir à la première occasion. Cependant, je me contenterai de vous dire que ces gens ci étant extrêmement désireux d'honneur et de fumée, on les renvoiera extrêmement satisfaits pour peu qu'on leur accorde d'ailleurs, si sur ce point ils ont quelque satisfaction. » — (*Minute :* Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 110; Arch. de la Guerre, vol. 610, n° 22; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 68.)

CCCCLXXXII.

Le duc de Vivonne a Louvois.

Messine, 9 avril 1677.

Vivonne expose les difficultés qu'il y aurait à faire passer en France des troupes messinoises pour les incorporer dans le Royal-Italien.

« La raison est que les Siciliens ne peuvent pas goûter le service hors de chez eux et le passage de la mer et la grande distance qu'il y a de France en Sicile est pour eux comme un exil plutôt que comme un service. Outre cela, les villageois marient de fort bonne heure leurs enfants en ce pays. » Vivonne pense donc que seules les deux compagnies levées par le frère du comte d'Avarna et le fils de Caffaro se rendront en France.

Il propose de réorganiser les troupes messinoises pour en tirer un meilleur parti en composant quatre régiments de 400 hommes chacun, dont les colonels seraient français et les capitaines messinois[1], et demande deux compagnies

1. Il ajoutait que ces régiments pourraient se nommer : les

de dragons supplémentaires. — (*Minute* : Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 114; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 69; Arch. de la Guerre, vol. 610, n° 22.)

CCCCLXXXIII.

LE COMMISSAIRE LENFANT AU DUC DE VIVONNE.

(Toulon,) 9 avril 1677.

« Je vous envoie l'extrait de revue que j'ai fait au régiment de M. de Stoppa le jeune. C'est un très beau régiment bien nombreux et de très bons hommes[1]. Je m'assure, Monseigneur, que vous en serez satisfait. Il doit passer un second embarquement de cinquante deux compagnies françaises et un régiment de cavalerie de huit compagnies

régiments du roi, de la reine, du dauphin, du vice-roi. « La fumée en ce pays ci produit son effet. » On peut aussi penser que Vivonne, qui possédait déjà un régiment à Messine, aurait été très satisfait qu'un nouveau régiment fût créé en son honneur.

1. Ce procès-verbal, compagnie par compagnie (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 122), compte un total de 1 417 hommes. Louvois avait envoyé le 2 février à Vivonne (*Ibid.*, n° 132) le « Détail du paiement que le roi veut être fait au régiment suisse de Stoupa le jeune à commencer du jour qu'il arrivera en Sicile ». Les compagnies seront payées à raison de 7 livres par homme et par mois, déduction faite de deux sous par chaque ration de pain de munition. Le colonel et l'état-major recevront 1 960 livres, 8 sous par mois.

Louvois envoya également à Vivonne l'état de tous les objets d'habillement, d'équipement et des armes achetés pour être envoyés à Messine pour l'infanterie et la cavalerie (*Ibid.*, n° 133 et 134), et, le 6 avril, exprima le refus du roi d'indemniser le marquis de San Teodoro par une grosse somme d'argent comme le désirait Vivonne (Arch. de la Guerre, vol. 520, fol. 98).

qui est déjà dans la province, très bon régiment et fort nombreux. » — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 121.)

CCCCLXXXIV.

L'intendant Arnoul au duc de Vivonne.

Toulon, 10 avril 1677.

Arnoul explique que le retard du premier convoi « n'est pas venu du côté de la marine et qu'il y avoit déjà longtemps que les vaisseaux étoient prêts ». Il travaille en grande hâte au départ du second convoi. Il sera composé de très nombreux vaisseaux[1]. — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 124.)

CCCCLXXXV.

Mémoire pour servir a M. Gaffard.

[Messine,] 10 avril 1677.

Exposé succinct des diverses questions dont Gaffard doit entretenir Louvois de la part de Vivonne : l'augmentation des troupes françaises, la réorganisation des troupes messinoises et des dragons, demande d'argent pour le matériel, les fortifications, la nécessité de maintenir les gabelles, les difficultés économiques de Messine.

1. Du Quesne, de son côté, annonçait à Vivonne le 10 avril que le convoi était en état de partir et décrivait le *Royal Louis* que le roi lui ordonnait de monter pour le lui amener (*Ibid.*, n° 123).

Le premier convoi mit à la voile le 10 avril, de Toulon. Le chevalier de Valbelle le commandait, embarqué sur le *Pompeux*, suivi du *Bizarre* (capitaine, M. de Vaudricourt) et du *Duc* (capitaine, M. de Montbron). Les Suisses de Stoppa, des vivres et des munitions étaient à bord (cf. Jal, *op. cit.*, t. II, p. 304).

« Il fera tout ce qu'il pourra pour guérir l'esprit de M. de Louvois sur les pensées qu'on peut lui avoir données qu'on peut faire en ce pays tout ce qui se fait en Flandres touchant les impositions et les contributions et fera connoître la différence qu'il y a de ce climat ci au climat de là bas. » — (*Minute :* Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 126; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 75; publié par E. Sue, *op. cit.*, t. III, p. 465.)

CCCCLXXXVI.

La Villedieu au duc de Vivonne.

Taormina, 10 avril 1677.

La désertion des troupes messinoises et les mauvais services de leurs officiers. — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 76.)

La désertion continue de nous mettre ici au désespoir. Les deux compagnies de Messinois que nous devons avoir ne font presque aucun service; il n'y a que les seuls officiers de présents. Les capitaines m'ont demandé congé d'aller à Messine pour deux jours. Il y en a près de quinze que le sieur Minganti est parti. Le sieur de La Cavozza m'avoit demandé congé pour aller à Forza, d'où il m'écrivit le lendemain qu'il étoit obligé, pour des raisons très pressantes, d'aller à Messine, et par cette même lettre il me demandoit congé. Je lui mandai donc de faire partir incessamment le sieur Minganti afin qu'il y eût toujours au moins l'un des deux. C'est de l'argent perdu que d'entretenir ces deux Messieurs là. Il n'y a pas moyen de faire tenir leurs soldats à leur poste. La plupart sont des paysans de la côte à qui ils ne donnent que le pain et qui n'ont pas l'assurance de demeurer hors des postes de cette ville. Je vous supplie, Monseigneur, de nous envoyer

les dits capitaines après leur avoir parlé un peu sévèrement.

L'on vient de nous ramener un de nos déserteurs du côté de Mongiuffi. Il est d'un grand exemple de le punir suivant les rigueurs des ordonnances du roi, c'est à dire que de le faire pendre et de le laisser ensuite exposé au public.

C'est pour cela que j'envoie à Messine pour vous prier, Monseigneur, d'ordonner qu'on nous envoie dès demain, sans perdre de temps, l'exécuteur de la justice. Il y a plusieurs soldats à qui la peine d'être pendus fait un plus grand effet que celle de faire passer par les armes. Ce sont les paysans de Mongiuffi qui nous ont pris et amené le déserteur.

Je vous ai déjà mandé qu'il y avoit à ce village là celui qu'on nomme le gouverneur, qui est un homme non seulement bien intentionné pour nous, mais très vigilant et qui fait des merveilles dans ces montagnes. Je vous l'aurois mandé si vous lui vouliez donner une compagnie entretenue. Vous ne m'avez sur cela fait aucune réponse. Je crois, Monseigneur, que vous ne sauriez en donner à aucun qui s'en acquitât mieux que lui. Cela seroit fort nécessaire non seulement pour garder leur terre[1], mais encore contre nos déserteurs parceque cette compagnie étant entretenue seroit toujours sur les passages. Comme ils ne sont pas payés et qu'ils n'auroient pas de quoi vivre ils ne le peuvent faire. Faites-moi l'honneur, s'il vous plait, Monseigneur, de me faire réponse[2] sur cela. Je suis, avec tout le respect possible...

1. De Mongiuffi.

2. Vivonne répondit aussitôt à La Villedieu par la lettre qui suit.

CCCCLXXXVII.

Le duc de Vivonne à La Villedieu.

Messine, 11 avril 1677.

« Je vous prie de croire, Monsieur, que j'ai un très grand déplaisir de ce que vous me mandez que la désertion commence parmi nos soldats à Taormina. Je fais chercher les capitaines messinois qui sont ici au lieu d'être à leur poste et je vous assure que je leur ferai une si bonne réprimande qu'il y a apparence qu'ils seront plus assidus sur les lieux qu'ils n'ont été jusqu'à présent.

« Vous ferez fort bien d'user de rigueur envers le déserteur qu'on vous a envoyé de Mongiuffi[1]. Je ferai partir demain un exécuteur pour vous servir dans cette occasion et vous trouverez sous ce pli une commission pour le gouverneur de Mongiuffi, que vous dites être si affectionné au service. Comme je désire apporter quelque ordre aux compagnies messinoises, je me réserve à lui en donner une sur votre témoignage. Cependant, pour entretenir son zèle, je vous envoie celle-ci.

Je dois vous donner part d'un avis qui m'a été donné et qui est très certain : c'est qu'il y a environ quinze jours que les nommés Giuseppe di Puglia, Filippo Lupo, dit Sparagara, et le surnommé Muschi de Mongiuffi[2] furent parler à Pietro Paolino pour lui offrir de lui remettre la terre de Savoca entre les mains. A quoi Pietro Paolino leur répondit qu'il ne les écouteroit point s'ils n'amenoient avec eux des otages. Vous pourrez, Monsieur, faire vos diligences pour savoir si ces personnes là sont retournées parler au dit Paolino, mais, que cela soit ou non, mon avis est que vous les devez faire arrêter pour savoir la

1. *Monjouffe* dans le texte.
2. *Mongiuffio* dans le texte.

vérité du fait, si ce n'est que par votre prudence vous jugeassiez qu'il en fallût user autrement.

« J'ai encore une autre chose à vous demander, c'est que vous interrogiez secrètement le Père Tommaso, Augustin, pour savoir de lui qui fut la personne que M. de Vallavoire envoya avec lui pour faire rendre la ville de Santa Lucia lorsque notre armée fut devant Milazzo. Apparemment ce fut un chevalier messinois. L'affaire est de la dernière conséquence, c'est pourquoi je vous prie de me répondre positivement sur cela s'il se peut. » — (*Minute :* Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 130; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 77.)

CCCCLXXXVIII.

Le duc de Vivonne au chevalier Du Quaist.

Messine, 11 avril 1677.

Vivonne a appris par un paysan que deux capucins de Savoca ont offert à don Pietro Paolino de lui remettre la terre de Savoca. Vivonne met Du Quaist sur ses gardes et lui demande de chercher à avoir de nouveaux renseignements. — (*Minute :* Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 132; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 78.)

Je fis mettre, Monsieur, il y a quelques jours, un paysan en prison pour avoir apporté ici des lettres de Pietro Paolino à des particuliers de Messine, et ce paysan, se voyant prisonnier, m'a déclaré à qui il avoit porté les dites lettres et m'a découvert de plus qu'il y eut jeudi dernier huit jours que deux capucins de Savoca, accompagnés de deux principales personnes de la terre, furent trouver Pietro Paolino pour lui offrir de remettre entre les mains des ennemis la terre de Savoca, que le dit Pietro Paolino leur répondit qu'il ne vouloit point recevoir leurs propositions sans

otages et que le même jour les dits capucins et Savocotes s'en retournèrent.

Voyez, Monsieur, si sur cela vous pourriez faire quelque diligence pour en pénétrer davantage afin de m'en donner avis. Cependant, que ce que je vous écris vous serve d'avertissement pour être sur vos gardes et veiller sur les déportements de ces Messieurs, que je châtierai assurément fort rigoureusement si je trouve qu'il y ait de leur faute. Je me recommande à vous et suis votre serviteur.

CCCCLXXXIX.

Le duc de Vivonne a Louvois.

Messine, 12 avril 1677.

Découverte des rapports secrets du prince de Cicinelli avec les Espagnols. Grave discussion entre l'intendant d'Oppède et les sénateurs de Messine au sujet du blé. — *Minute* : Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 117; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 70.

Ayant eu avis, il y a déjà quelque temps, qu'un gentilhomme napolitain qui fut pris à Taormina, appelé le prince Cicinelli[1], et que j'y laissois sur sa parole, avoit des intelligences secrètes avec les ennemis, je le fis observer si soigneusement que j'ai surpris ce matin un paysan sortant de sa chambre, auquel le dit Cicinelli venoit de donner deux paquets, l'un adressant (*sic*) à don Diego Brancamonte, général de la cavalerie espagnole, et un autre à un autre commandant espagnol. Ces lettres ayant été ouvertes, j'y ai trouvé des choses contre le service de Sa Majesté qui m'ont obligé de

1. Cf. p. 58, n. 1.

prier l'intendant de venir dans ma chambre pour lui donner part de cette affaire ainsi que j'avois fait des avis dont je vous ai parlé.

Comme nous étions à lire ces lettres et à raisonner sur le fait, deux sénateurs de Messine ont demandé à me parler et, les ayant fait entrer dans ma chambre, ils me sont venus représenter que n'ayant pas un sol dans leur banque et étant cependant d'une absolue nécessité de faire faire du pain pour toutes les fêtes de Pâques pour donner au peuple, lequel ne cuit pas pendant ce temps là, ils avoient trouvé un marchand qui vouloit bien leur prêter le blé qu'il avoit acheté d'un certain vaisseau qui étoit dans le port, mais que, comme ce blé se débarquoit par l'ordre du Sénat, M. l'intendant avoit envoyé un de ses archers pour en arrêter le débarquement, disant qu'il vouloit le prendre pour la munition des troupes de Sa Majesté.

M. l'intendant, qui étoit aigri contre eux parce qu'ils souffrent sa domination avec très grande peine et que le nom et la charge d'intendant sont entièrement opposés aux constitutions du royaume de Sicile et aux privilèges de Messine, ayant parlé à ces sénateurs d'une manière qui ne leur fut pas agréable, il se passa entre eux en ma présence une contestation qui auroit passé plus avant si je n'en avois arrêté le cours. J'apaisois cette affaire, mais je ne dois pas me flatter d'avoir ôté du cœur de ces Messieurs, de part et d'autre, beaucoup de haine et beaucoup de colère. Ce qui donne lieu d'ajouter cette lettre à mes précédentes pour vous dire, Monsieur, que, les affaires étant en cette situation, il ne faut pas grand chose pour aigrir les esprits et heurter à leurs privilèges contre une personne dont la vanité se

trouve choquée par la diminution de ses honneurs prétendus.

Vous voyez bien, Monsieur, que c'est un grand embarras pour moi d'avoir a gouverner des peuples aussi délicats que ceux ci et de me trouver continuellement entre des gens qui nourrissent une eternelle semence de haine et de chagrin de part et d'autre. Je voudrois que tout le monde fût de mon humeur; ce qui n'est que de l'intérêt et de la vanité particuliere seroit bientôt détruit et ne paraîtroit jamais quand il pourroit être préjudiciable au service du roi. Les embarras sont assez grands en ce pays sans s'en faire de nouveaux. Ce nous seroit un grand soulagement dans le maniement des affaires si vous y mettiez ordre, ne nous laissant de travail que celui qui nous peut venir des ennemis. Je vous raconte fidèlement ce qui s'est passé, sans autre intérêt que celui du service du roi, et pour satisfaire a mon inclination et à mon devoir en vous rendant compte ponctuellement de ce qui vient à ma connoissance.

Pour revenir a l'affaire du prince de Cicinelli, je vous dirai, Monsieur, que j'ai envoyé chez lui M. Gaffard avec un officier de mes gardes pour lui dire qu'ayant manqué a la parole qu'il m'avoit donnée de n'avoir point de pratique secrète avec les ennemis, je rétractois la mienne. Ensuite de quoi, M. Gaffard lui a montré les lettres qu'il venoit d'écrire. Puis on l'a fouillé et on s'est saisi de toutes ses hardes et papiers. Mondessein est de l'enfermer dans le château de Matagriffone et de le changer de temps en temps de prison pour lui ôter le moyen de corrompre les soldats françois. Je crois que c'est tout je puis et dois faire. Je

vous demande la continuation de votre amitié et vous conjure de me croire...

Par mes précédentes, m'étant obligé de vous reparler de la commission de capitaine de M. de La Villette qui a acheté la compagnie d'Alexandre, de la lieutenance du dit sieur de La Villette en faveur du sieur de Grandmaison et de la cornette en faveur du sieur d'Averay, je vous prie de trouver bon que je vous en dise ici un mot.

CCCCXC.

Le commissaire Hayet au duc de Vivonne.

Livourne, 13 avril 1677.

Hayet rend compte de la mission qu'il a reçue de l'intendant de Toulon et qui consiste à visiter tous les ports d'Italie pour réquisitionner les vaisseaux marchands français qui s'y trouvent afin de les envoyer à Toulon charger des marchandises pour Messine. Il doit aussi lever le plus de matelots et de soldats possible, « de quelque nation que ce soit », et ramener les déserteurs « par l'amnistie que je leur promets ». Il a réussi dans sa mission et doit ce succès au zèle de Cotolendi, consul à Livourne. Il a débauché des matelots d'un vaisseau majorcain.

« Je lui ai enlevé à force d'argent trente hommes de son équipage et crois lui emmener encore dix déserteurs françois avec moi. Le bruit courroit à Toulon qu'il y en avoit ici quatre cents. Mais cela ne se trouve pas véritable, car j'en ai fait une recherche exacte. Au contraire, j'en trouve plus à Villefranche où il est plus difficile de les avoir qu'ici, à cause de don Antonio qui s'est montré trop jaloux envers moi de la prétendue liberté qu'on doit trouver dans le duché de Savoie. Il est nécessaire que le roi en écrive à

Madame Royale[1], car après cela ce sera une pépinière de soldats pour les vaisseaux. » — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 109.)

CCCCXCI.

La Villedieu au duc de Vivonne.

Taormina, 14 avril 1677.

La Villedieu annonce que les ennemis sont prêts à tomber dans un piège qu'il leur a fait tendre par un habitant de Mola, don Antonio Chiatto. Il demande de la cavalerie et de l'infanterie pour attaquer les ennemis par devant et par derrière. Il mande à Vivonne comment il faut les faire venir pour ne pas éveiller les soupçons des ennemis. — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 79.)

J'ai reçu ce matin, Monseigneur, la lettre que vous me fites l'honneur de m'écrire hier, que m'a apportée un de vos gardes. Je ferai veiller exactement pour ne laisser pas passer l'homme que vous me mandez devoir revenir de Catane environ la fin de ce mois et j'exécuterai vos ordres ponctuellement s'il me tombe entre les mains.

Je crois que le billet que je vous envoyai il y a quelques jours, qu'on avoit écrit au nommé Chiatto de Mola, aura quelque suite. Il me paroît que les ennemis donnent dans le panneau, et même Chiatto a encore reçu depuis ce temps là deux billets de la même personne et sur le même sujet, lesquels j'ai entre mes mains. Il doivent se trouver dans un endroit marqué samedi prochain, pour s'aboucher et pour résoudre de

1. Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours, duchesse régente de Savoie.

la manière dont ils doivent exécuter leur prétendu dessein. Je ne veux pas exposer le dit Chiatto à y aller lui même, mais il y envoiera.

Il paroit, par le dernier message qu'il a reçu, que les ennemis se préparent à venir lundi prochain pour exécuter ce dessein. S'ils sont assez dupes pour donner dans le panneau, je vous réponds, Monseigneur, que je les prendrai tous ou je les battrai bien pourvu que vous vouliez l'agréer ainsi. Mais il faudroit que j'eusse la cavalerie qui est à Messine et encore de l'infanterie pour sortir de cette place et pour aller prendre les ennemis par devant et par derrière. Ils viendront apparemment avec leur cavalerie qui ne peut pas faire au plus de trois cents chevaux, au moins celle qui est à Aci, et à portée de venir pour cette entreprise. Il faudroit, s'il vous plaît, Monseigneur, que vous fissiez marcher dès dimanche notre cavalerie pour venir au quartier où étoit ci devant le régiment du chevalier Duc, avec ordre de se tenir prête dès le moment qu'elle recevra de mes nouvelles.

Il faudroit que vous prissiez quelque prétexte pour envoyer dans ce lieu là la cavalerie, afin qu'on ne se doutât de rien. Pour l'infanterie, il faudroit la tenir prête à embarquer sur cinq ou six galères qui l'apporteroient bien vite. Comme je dois savoir samedi prochain les mesures qu'ils auront prises, je vous dépêcherai tout aussitôt des gens qui iroient et jour et nuit vous donner avis de ce que j'aurois appris et, suivant le jour et l'heure que les ennemis devroient venir, je vous manderois de faire partir les galères chargées d'infanterie, lesquelles, à mon avis, ne doivent pas venir jusques a Taormina, parcequ'étant vues et ayant

apporté des troupes ici cela feroit soupçonner quelque chose aux ennemis qui en seroient bientôt avertis. Il faudroit, à mon avis, qu'elles vinssent terre à terre jusques au bas de Saint Alexis, du côté de Messine, pour pouvoir de là débarquer leur monde qui viendroit aisément ici par terre, et ils n'arriveroient que justement au temps qu'il faudroit.

Pour la cavalerie, il faut, à mon avis, qu'elle soit dès samedi au soir au dit quartier que je viens de vous marquer afin que, si les ennemis venoient la nuit du dimanche au lundi, elle fût en état de marcher sans être trop fatiguée. Je crois, Monseigneur, au cas que vous vouliez que j'exécute ce dessein, que vous pouvez le communiquer à M. le chevalier Duc. Je me servirai aussi, si vous le trouvez bon, de l'infanterie qui est à Forza, car, voulant sortir d'ici pour prendre les ennemis comme je viens de vous dire par devant et par derrière, il faut être forts pour les envelopper s'ils sont assez fous de donner dans ce panneau et qu'ils y viennent avec un corps de troupes considérable. Je vous réponds sur ma tête, Monseigneur, de faire un beau coup pour la gloire et pour l'utilité de nos armes.

M. l'intendant, qui part demain d'ici pour aller coucher à Scaletta et qui sera vendredi matin à Messine, vous expliquera mieux le tout. Je vous supplie très humblement de m'envoyer vos ordres sitôt que vous aurez reçu cette lettre, qui arrivera demain matin à Messine. Vous pourrez faire partir tout aussitôt quelqu'un de vos gardes pour m'apporter ce que vous aurez jugé à propos de ce dessein là, car de bonne heure je prendrai mes mesures, si vous voulez que je

l'exécute. N'attendez point que M. l'intendant soit arrivé pour me donner de vos nouvelles. Vous m'en donnerez encore plus précisément, s'il vous plaît, quand il sera arrivé. Ce que je vous demande là est seulement pour savoir de bonne heure si ce dessein vous agrée.

Quand même les ennemis ne viendroient pas pour ce prétendu dessein, je veux toujours vous demander, s'il vous plaît, environ cent maîtres pour aller enlever une garde de cavalerie des ennemis qu'ils tiennent environ deux lieues d'ici. Elle est de soixante maîtres ou environ. Il est presqu'infaillible de l'enlever; avec cela, une grande quantité de chevaux, dit on, qu'ils font pâturer derrière cette garde. Comme ils n'ont point vu encore sortir de cavalerie d'ici, je ne crois pas qu'ils se tiennent trop sur leurs gardes.

J'attendrai, s'il vous plaît, de vos nouvelles, Monseigneur, demain au soir ou vendredi de grand matin. Je suis, avec tout le respect possible...

CCCCXCII.

Le duc de Vivonne a La Villedieu.

Messine, 16 avril 1677.

Vivonne refuse à La Villedieu l'autorisation de tendre un piège aux ennemis; il veut rester sur la défensive et faire chasser les habitants de Mola. — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 80.)

Après avoir mûrement considéré tout ce que vous m'avez fait la grâce de m'écrire sur le sujet de l'affaire de Chiatto, je me suis déterminé de ne rien mettre au hasard jusques à l'arrivée du convoi que nous atten-

dons. Il pourroit être que les ennemis viendroient en tel nombre que vous ne seriez pas en état de faire ce que vous avez sagement pensé, et ce seroit en ce cas exposer tout ce que nous avons à la fortune. Au lieu de cela, mon intention est que nous devons nous tenir sur la simple défensive. Pour cet effet, je ferai partir demain au matin le régiment de Louvigny, ou par mer avec les galeres, ou par terre, si le temps ne permettoit pas aux dites galères de naviguer. Je crois qu'avec ce secours vous serez en état de bien recevoir les ennemis.

Pour ce qui est de Mola, ma résolution est que vous en chassiez tous les habitants aussitôt que vous aurez reçu cette lettre, laquelle vous tiendrez secrète, savoir les hommes, les femmes et les petits enfants. Ceux des dits habitants dont vous n'aurez pas de soupçon, vous pouvez les retenir à Taormina. Pour tous les autres, il faut les faire sortir absolument et, pour ceux qui sont suspects d'intelligence, vous pouvez les faire arrêter et me les envoyer pour être mis aux galères.

Les ennemis assemblent plus de monde que vous m'en marquez par votre lettre. J'ai avis que du côté de Milazzo ils ont fait marcher tout ce qu'ils y avoient de cavalerie et d'infanterie, et, des autres endroits plus éloignés, ils font la même chose. Ils joignent à cela beaucoup de paysans. Ils animent toutes nos terres à la révolte et ils y ont des intelligences vives. Ainsi il pourroit facilement arriver ce que je vous ai déja dit, que vos forces, quand vous les auriez toutes, ne seroient pas suffisantes pour remporter l'avantage que vous vous proposez. Si vous voyez plus de jour à l'exécution de ce dessein que je n'en ai vu jusques à

présent, vous me ferez plaisir de m'en avertir en diligence parceque j'irai à Taormina avec les galères pour vous assister de leur infanterie. Je suis à vous, Monsieur, de tout mon cœur.

CCCCXCIII.

Le duc de Vivonne a Costebelle.

Messine, 16 avril 1677.

Avis donné à Costebelle, commandant le fort le Crucifix, de se tenir sur ses gardes jour et nuit pour prévenir une surprise des ennemis qui vont attaquer Taormina. — (*Minute* : Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 134; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 81.)

Les avis réitérés que j'ai de divers endroits, que les ennemis doivent dans peu de jours venir dans vos quartiers dans le dessein qu'ils ont d'attaquer Taormina, m'obligent de vous faire ces lignes pour vous les communiquer et de vous ordonner d'être extrêmement sur vos gardes, surtout la nuit du jour de Pâques au lundi, afin que vous ne puissiez pas être surpris. Il ne faut pas divulguer ce dessein par terre, mais, *con bel modo*, la faire tenir sous les armes. Ce que je vous recommande particulièrement, c'est de m'envoyer en grande diligence les moindres avis que vous aurez des mouvements des ennemis. Je me repose sur votre vigilance à cet égard et demeure cependant votre serviteur très humble.

CCCCXCIV.

Ordre du duc de Vivonne au commandant de l'Ile.

Messine, 17 avril 1677.

Ordre de partir pour Taormina sans délai. — (*Minute :* Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 135; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 82.)

Il est ordonné au sieur de l'Ile, commandant du régiment de Louvigny, de partir incessamment avec le dit régiment pour aller à Taormina et y rester jusqu'à nouvel ordre de notre part. Fait à Messine, le 17 avril 1677.

CCCCXCV.

Ordre du duc de Vivonne au marquis d'Amfreville.

Messine, 18 avril 1677.

Ordre d'aller croiser au sud du cap Passaro et d'amener à Messine les vaisseaux chargés de marchandises utiles pour la ville. — (*Minute :* Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 136; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 83.)

Il est ordonné à M. le marquis d'Amfreville, chef d'escadre des armées navales du roi, de sortir incessamment de ce port avec le vaisseau *le Fortuné*, qu'il commande, et les vaisseaux *le Sage*, *le Vaillant* et le brûlot commandé par le capitaine du Rivault, et de s'en aller croiser au sud du cap Passaro jusqu'à la fin de ce mois. En cas qu'ils rencontrent des vaisseaux anglois chargés de blé, ils n'useront d'aucune violence à leur égard, mais, avec toute douceur, ils tâcheront de les amener à Messine. Pour tous les autres vaisseaux qui

seront chargés de la même marchandise ou autre utile pour cette ville, il les y emmèneront incessamment. Fait au dit Messine, le 18 avril 1677.

CCCCXCVI.

La Villedieu au duc de Vivonne.

Taormina, 20 avril 1677.

La Villedieu n'a pas de nouvelles des ennemis depuis la veille :

« J'ai fait partir ce matin, pour aller à Messine vous trouver, don Antonino Chiatto avec son frère et avec un nommé Joffia, que vous retiendrez s'il vous plaît, et vous leur ferez le bien que vous jugerez à propos. Je crois qu'il faudroit donner au frère de Chiatto quelque lieutenance et quelqu'autre emploi comme celui-là dans les troupes messinoises. Il faut aussi faire servir le nommé Joffia[1].

« Vous ne m'avez point fait de réponse, Monseigneur, si vous persistez dans la résolution de faire chasser de Mola tous les habitants. Faites la moi savoir, s'il vous plaît, après avoir examiné ce que je vous ai représenté sur cela. Il sera nécessaire d'en ôter quelques-uns que nous savons n'être pas bien intentionnés et, comme je crois qu'il faut vous les envoyer à Messine, j'attendrai une commodité pour le faire qui les puisse du même temps transporter comme les trois femmes que j'ai fait arrêter qui avoient porté et rapporté les lettres de Mola à Calatabiano[2]. »

1. *En marge :* « M. l'intendant n'ayant jamais voulu donner au dit Chiatto aucun régal qu'une misérable pension mal payée de vingt sols par jour, cet homme se donna aux ennemis et fit la trahison qui survint depuis à Mola quand les ennemis la reprirent, coupant la gorge à la garnison » (cette annotation est très vraisemblablement de d'Autiège).

2. *En marge :* « Mola fut reprise par les ennemis à cause que

La Villedieu trouve fort bonne la compagnie levée par le gouverneur de Mongiuffi. Elle fera la guerre à don Pietro Paolino, montera la garde dans les montagnes pour empêcher une surprise des ennemis, et arrêtera les déserteurs. Mais il faut que les capitaine et soldats de cette compagnie soient payés. La Villedieu le leur a promis. — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 85.)

CCCCXCVII.

La Villedieu au duc de Vivonne.

Taormina, 21 avril 1677.

Nouvelles de Taormina. Attaque de deux villages. Reconnaissance faite par La Villedieu à Calatabiano pour prendre du fourrage dans la plaine de l'Alcantera. Il y en a de quoi ravitailler toute la cavalerie française. — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 84.)

Le parti que je vous mandois de faire sortir, Monseigneur, sous le commandement de M. d'Audijos, est retourné aujourd'hui sans avoir trouvé seulement une vache ni un mouton, à savoir à Castelro et aux Graniti; aussi n'a-t-il pas été bien conduit. Je ne puis me défendre d'en donner le commandement à qui je viens de nommer. J'avois prié M. de l'Ile d'y aller aussi. Ils sont entrés ce matin dans le village des Graniti

M. de La Villedieu n'exécuta pas l'ordre que M. de Vivonne lui avoit donné de chasser tous les habitants de ce poste si délicat. Et M. de La Villedieu ne le fit pas à cause qu'il en fut prié par le gouverneur, nommé Duchesne, et d'autres officiers qui avoient des amourettes dans le lieu, surtout le frère du dit Duchesne, qui avoit pour maîtresse une femme de cette maison de Chiatto, pour raison de laquelle amourette les Chiatto songèrent à se venger, comme ils firent. »

sans y avoir trouvé presque aucune résistance, quoique ils aient trouvé plusieurs corps de garde de paysans qui ont plié tout aussitôt. Mais, nos gens étant entrés dans le dit village des Graniti, on les a laissé piller sans aucun ordre[1]. Quand on s'est voulu retirer, on a été embarrassé et on ne l'a fait qu'en désordre. Les paysans qui s'en étoient fuis dessus une montagne, s'en étant aperçus, ont accouru dans le temps qu'on se retiroit et ont suivi nos gens fort longtemps, si bien qu'ils nous ont tué ou pris prisonniers douze ou treize soldats et blessé cinq ou six autres de ce nombre là. Il manque cinq dragons, deux grenadiers de Louvigny qui ont été tués avec un sergent et quatre ou cinq autres soldats des autres corps. Il y a eu aussi un cornette de dragons blessé au genou assez considérablement, le sous lieutenant des grenadiers blessé à la cuisse, mais dans les chairs seulement. Je vous avoue, Monseigneur, que cela me donne du chagrin.

M. de l'Ile et les autres officiers jettent tous la faute sur leur commandant qu'on croit être un brave homme, mais incapable du moindre commandement. L'on n'a emmené que deux paysans seulement prisonniers, un de Castelro et l'autre des Graniti. Je vous les envoierai au premier jour pour en faire ce qu'il vous plaira. L'on a brûlé une maison ou deux aux Graniti, quoique je l'eusse fort défendu d'en rien faire. S'il est vrai que ce soit la maison de celui qu'on m'a dit, il n'en faut pas être fâché, car c'est un grand pendart. Il faudra tôt ou tard mieux châtier ces gens-là. Il n'y a rien de si facile avec deux cents hommes, de l'aveu de tous ces Messieurs qui ont été là, pourvu

1. *Dans la marge* : « Mauvaise conduite de M. d'Audijos. »

qu'on y marche avec les précautions nécessaires. Il y a eu aussi quelques paysans de tués, mais de tout cela nous n'en sommes pas mieux dans nos affaires. Nous voilà sans viande et sans espérance d'en pouvoir avoir, à moins qu'il ne nous arrive quelques bonnes fortunes que je ne prévois point. Les Espagnols font rigoureusement observer le *bande* qu'ils ont fait faire de retirer dans les montagnes au delà de Francavilla et de Linguaglossa le bétail qui pourroit être dans tous les villages voisins. Don Pietro Paolino confisque tout ce qu'il trouve contrevenir au dit *bande*[1].

J'ai ce matin aussi de mon côté été dans la plaine avec ce que j'ai pu faire monter de dragons à cheval. J'ai été jusque sous le château de Calatabiano[2] et de là le long de la rivière jusqu'au bord de la mer. C'est le plus beau pays de fourrage qui soit au monde et le meilleur. Il y a de quoi y faire subsister longtemps une armée entière et même fort proche d'ici tout joignant le village des Jardins[3]. Cependant, nous avons un peu de peine à tirer de ce bon fourrage parce que nous n'avons que peu de dragons à faire monter à cheval, qui ne peuvent pas y aller tous les jours ni même apporter leur fourrage à cause de la peine qu'il y a de monter de là à Taormina. Mais je crois, Monseigneur, que, si nous avions ici toute notre cavalerie, nous la pourrions faire aisément subsister. Je ne voudrois pas qu'elle fût dans Taormina. Il faudroit qu'elle campât en bas, où elle seroit en sûreté; à la vérité, les che-

1. *En marge* : « Retour des esprits du pays contre les François tant mandé à la cour par M. de Vivonne par avance. »

2. *Castellabiana* dans le texte.

3. De Giardini.

vaux seroient dehors; ce n'est pas qu'il y auroit à en mettre à couvert plus de deux ou trois cents, mais ce logement là serviroit plutôt pour les officiers et pour les cavaliers[1]. Il y a un ruisseau qu'on ne peut pas demander plus près. Il ne faudroit pas aller à un demi mille au fourrage, où il y en a, comme je viens de vous le dire, dans la plus grande quantité et le meilleur du monde. C'est même un fourrage qui remettroit toute votre cavalerie dans moins de quinze jours sans qu'il fallût donner de grains. Ce seroit une grande épargne et une grande commodité s'il vous manquoit des grains. Il n'y auroit qu'une petite garde à monter de la cavalerie qui s'avanceroit un peu, et une garde d'environ cent hommes d'infanterie et moins faisant un petit retranchement devant soi dans un lieu fort étroit, où vingt cinq à trente chevaux ne peuvent pas aller de front. La cavalerie seroit derrière cela et pourroit, en cas qu'il vint un grand corps de cavalerie et d'infanterie pour l'attaquer, se retirer aisément dans Taormina par des endroits que j'ai fait fermer et qu'on feroit ouvrir, qui montent de la marine à Taormina. Il n'y auroit à mon avis qu'une seule chose à craindre : comme cette cavalerie seroit dans des jardins[2] au bord de la mer sous le rocher de Taormina, qu'il ne vint quelques galères des ennemis qui, s'approchant, les pourroient incommoder; mais peut être ne songeroient elles pas à faire le tour de l'île pour cela,

1. *En marge :* « Quand le nouveau secours fut venu de France on campa en ce lieu, mais l'on ne put profiter de ce bon fourrage, parce que les ennemis ayant prévu l'avantage que nous en pouvions tirer contre eux le firent tout gâter par le feu ou autrement. »

2. A Giardini.

car apparemment elles ne viendroient pas de Milazzo par le plus court. Des brigantins pourroient incommoder par la même raison, mais peut être trouveriez vous des remèdes contre eux. Je puis vous assurer, Monseigneur, que, si cela se pouvoit faire, toute notre cavalerie seroit dans le meilleur état du monde dans quinze jours et sans qu'il en coûtât un sol au roi. Elle y pourroit subsister tout le mois prochain. Cela peut être pourroit encore faire d'autres effets, qu'ayant ici bas la cavalerie nous pourrions par ce moyen, envoyant des partis d'infanterie, surtout de Messinois, dans les montagnes, faire venir aisément de la viande. Je ne crois pas que les ennemis osassent se venir poster entre ici et Messine, ayant San Alessio et Forza.

Je vous avoue, Monseigneur, que je souhaiterois fort que vous prissiez la peine de venir pour examiner vous même tout ce que je viens de vous dire. Vous le pouvez aisément dans six heures de temps sur les galères. Vous verrez de dessus les galeres même l'endroit que je viens de vous marquer. Si vous vouliez mettre pied à terre, je vous ferois conduire des chevaux en bas si tôt que je verrois approcher les galères. Vous pouvez en moins de vingt quatre heures venir examiner cela et vous en retourner à Messine.

Il y auroit peut être quelques officiers de cavalerie embarrassés pour le logement, mais ils ne le seroient pas s'ils vouloient faire camper une grande partie de leur cavalerie.

Je n'ai aucune nouvelle certaine des ennemis. Le frère du marquis de Gallodoro m'a mandé aujourd'hui, avec un grand empressement, que les ennemis devoient venir descendre [*sic*] par Mongiuffi et Gallodoro pour

venir attaquer Taormina. Il assure qu'il le sait de bonne part, mais il m'a si fort accoutumé à ces alarmes que je n'en fais pas grand cas. Cependant, il ne faut rien négliger. Je suis, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

CCCCXCVIII.

La Villedieu au duc de Vivonne.

Taormina, 22 avril 1677.

« Je me donnai l'honneur de vous écrire hier au soir. Je vous rendois compte de ce qui s'étoit passé le matin dans les montagnes à la sortie de notre parti[1]. Le mal ne s'est pas trouvé si grand que je vous le mandois. Il est revenu aujourd'hui et hier au soir quelques soldats que nous croyions perdus. »

La Villedieu demande de la cavalerie qu'il serait facile de faire subsister à Taormina. Elle servirait non seulement à surprendre un poste de soixante cavaliers ennemis, mais à enlever du bétail à Mascali et à Linguaglossa. La Villedieu n'a pas de nouvelles des ennemis, mais il croit qu'ils préparent « quelque chose ». — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 86.)

CCCCXCIX.

Le duc de Vivonne a La Villedieu.

Messine, 24 avril 1677.

Vivonne aura un soin particulier de Chiatto et de Joffia qu'il connaît depuis longtemps. « Je suis bien aise que

1. A Graniti.

vous chassiez de Mola les mal intentionnés. Lorsque nos galères seront en état, je vous en enverai quelques unes pour les emmener ici. » Vivonne fera son possible pour donner des appointements à la compagnie de Mongiuffi dès que le convoi sera arrivé. Il refuse d'envoyer la cavalerie à Taormina ; elle est mécontente d'être mal payée et déserterait, se voyant si près des ennemis. Les ennemis assemblent toutes leurs troupes du côté de Catane. Jusqu'à l'arrivée du convoi, Vivonne ne veut rien hasarder. « Je suis bien aise de rien hasarder jusques à l'arrivée de notre convoi, alors je changerai de conduite. »

Vivonne a appris que le vice-roi, marquis de Castel Rodrigo, est mort subitement en apprenant qu'on avait décapité son frère à Madrid[1]. Vivonne se félicite de l'élection des jurats[2] et d'avoir reçu beaucoup de blé les jours précédents.

« Ainsi nous n'avons plus à espérer que le convoi pour respirer un peu plus librement que nous n'avons fait par le

1. Castel-Rodrigo mourut à Palerme le 16 avril, après une très courte maladie. Sa courte vice-royauté n'avait pas été heureuse. Il n'avait pu conserver ni Taormina ni Scaletta. En mourant, il désigna par un acte illégal et singulier sa veuve, Eléonore de Mora, pour lui succéder. Le marquis de Sartirana, mestre de camp général, devait commander l'armée et diriger les opérations. Le roi d'Espagne se hâta d'annuler cet acte (Guardione, *op. cit.*, p. 265). Le cardinal Luis Fernandez Porto-Carrero, qui venait de siéger à Rome au conclave qui élut Clément X, fut nommé par intérim vice-roi de Sicile. Il fit de grandes difficultés avant d'accepter, exigeant 50,000 ducats, mais il se contenta de la moitié et se décida à partir (*Gazette*, de Rome, 18 mai 1677). Il prit congé du pape le 2 mai et arriva à Palerme le 13 mai. Il choisit comme commandant en chef de l'armée le duc de Bournonville (Guardione, *op. cit.*, p. 266-267).

2. *En marge :* « L'événement fit voir que cette élection fut très mauvaise. »

passé. » — (*Minute :* Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 137; Ms. de Polignac, *année 1677*, nº 87.)

D.

Louis XIV au duc de Vivonne.

Dunkerque, 27 avril 1677.

Le roi avise Vivonne qu'il envoie ses lettres et le duplicata du courrier jeté à la mer par le patron de tartane Mourches par Cività-Vecchia pour plus de sûreté. Il lui demande d'aller les y faire prendre[1].

« Si vous pouviez même sous prétexte d'aller chercher des rafraîchissements pour votre maison obtenir des passeports du vice-roi de Sicile pour les felouques, cela seroit d'autant plus à propos que par ce moyen vous recevriez souvent de mes nouvelles et qu'il ne seroit plus nécessaire

1. Au sujet du transport du courrier français en Méditerranée, la *Gazette* du 25 juillet 1677 relatait cette curieuse nouvelle envoyée de Messine à la date du 13 juin :

« On a établi ici une poste et un brigantin pour le commerce des lettres en France et ailleurs, du consentement des Espagnols; à qui, sans cette liberté, on n'auroit plus souffert le passage de leurs courriers de Madrid à Bruxelles par la France. »

Mais, d'autre part, la correspondance du vice-roi espagnol à Naples fut plus d'une fois capturée par les marins de Vivonne ou les Messinois :

« Le comte Balbo, gouverneur des armes à Reggio, a envoyé demander au maréchal duc de Vivonne le patron de la felouque d'avis que les François ont prise, apportant une dépêche au marquis de Los Velez, notre vice-roi, mais il n'a pu l'obtenir » (*Gazette* du 4 janvier 1678, de Naples, le 24 novembre 1677).

« Les armateurs des ennemis ont enlevé une felouque qui apportoit des dépêches de Palerme et de quelques autres lieux de Sicile » (*Ibid.*, du 22 février 1678, de Naples, le 12 janvier).

de vous dépêcher des tartanes de Toulon qui courent beaucoup de risques dans leur navigation. »

Les Espagnols négocient avec les Hollandais pour l'envoi en Sicile de dix-huit vaisseaux.

« Ils prétendent avec ce secours mettre en mer une flotte de trente vaisseaux pour servir dans la Méditerranée. » Rien n'est encore conclu. Cependant, « je ne laisse pas de donner les ordres nécessaires pour en faire préparer dix, afin de fortifier mon armée navale de ce nombre avant même que les Hollandois puissent envoyer [la leur] dans les mers de Sicile ». — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 186; Arch. nat., *Marine*, B² 35, fol. 126.)

DI.

LOUIS XIV AU DUC DE VIVONNE.

Dunkerque, 27 avril 1677.

Louis XIV avertit Vivonne qu'il a donné à Du Quesne, lieutenant général en l'absence de Vivonne, le commandement des vaisseaux et des galères. — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 184; Arch. nat., *Marine*, B² 35, fol. 140 v°.)

Mon cousin, ayant fait choix du sieur Du Quesne, lieutenant général de mes armées navales, pour commander en votre absence mes vaisseaux et galères pendant la présente campagne, je vous fais cette lettre pour vous en donner avis et vous dire que mon intention est que vous teniez la main à ce que tous mes officiers de mes dites galères aient à lui obéir en votre absence en tout ce qu'il leur ordonnera pour le bien de mon service.

Et, la présente n'étant à autre fin, je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde[1].

1. Le 13 avril, Louis XIV avait annoncé à Vivonne la vic-

DII.

Le duc de Vivonne au duc d'Estrées.

Messine, 28 avril 1677.

Vivonne envoie à Rome le marquis de Chastenet, commandant du régiment de Crussol, et quelques officiers pour étudier avec l'ambassadeur la question du retour à Messine des soldats déserteurs[1]. Le duc d'Estrées veillera à ce que le secret ne soit pas ébruité pour que les Espagnols ne fassent difficulté « par le moyen des ministres de Sa Sainteté ». Les déserteurs seront amnistiés et recevront une avance de fonds. Vivonne a reçu en abondance tout le nécessaire pour l'année par le dernier convoi. Les soldats bien payés, nourris et habillés, n'auront plus sujet de déserter. — (*Minute :* Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 141; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 88. Publié par E. Sue, *op. cit.*, t. III, p. 468.)

DIII.

Ordonnance du duc de Vivonne.

Messine, 28 avril 1677.

Vivonne pardonne aux déserteurs des armées du roi qui demandent à rentrer au service de la France. — (*Minute :* Fr. 8033, fol. 143; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 89.)

Louis Victor de Rochechouart, duc de Vivonne, etc.

toire de Monsieur sur le prince d'Orange (Arch. nat., *Marine*, B² 34, fol. 117). Le même jour, Seignelay écrivait à Vivonne qu'il ordonnait au nom du roi au receveur de l'amiral, dont Vivonne s'était plaint, de suivre en tout les ordres du vice-roi (Arch. nat., *Marine*, B² 35, fol. 127 v°).

1. Ils se trouvaient en très grand nombre à Civitâ-Vecchia et à Ancône. Cf. n° DXI.

Les soldats qui ont servi dans l'armée du roi depuis que Sa Majesté a des troupes en Sicile, lesquels se retrouvent [*sic*] présentement à Rome et dans les autres lieux qui sont aux environs de cette ville, ensemble plusieurs autres soldats qui ont pareillement déserté de ses armées d'Allemagne et autres nous ayant fait représenter qu'ils seroient bien aises de rentrer dans le service de Sa dite Majesté, pourvu qu'ils pussent espérer leur pardon, nous avons estimé que leur demande leur pouvoit d'autant plus tôt être accordée qu'il y a espérance que, recevant cette grâce, ils en auront de la reconnoissance et montreront une plus grande fidélité à l'avenir. A ces causes, voulant donner moyen aux dits soldats de réparer leur faute, nous leur déclarons, par ces présentes, qu'en tant qu'à nous, en leur avons quitté, remis et pardonné, quittons, remettons et pardonnons tout ce en quoi les dits soldats de quelque pays et nation qu'ils soient peuvent avoir fait de mal en abandonnant le service de Sa dite Majesté en Sicile.

Ordonnons à tous officiers étant sous notre commandement de ne faire aucune recherche à l'avenir à l'encontre des dits soldats pour raison de ce, les mettant pour cet effet sous la protection et sauvegarde particulière de Sa dite Majesté, en attendant qu'Elle ait eu agréable d'envoyer ses ordres plus exprès sur ce sujet. En témoin de quoi, etc...[1].

1. Malgré cette ordonnance et les efforts de Chastenet, les déserteurs ne revinrent pas à Messine.

DIV.

Le duc de Vivonne a M. de Manse.

Messine, 29 avril 1677.

Vivonne demande à Manse d'assister de son mieux le marquis de Chastenet dans sa mission à Rome, de garder le secret sur cette expédition et de retenir les soldats à bord des galères pour qu'ils ne désertent pas à nouveau lorsqu'ils auront été payés. « Je vous recommande cette affaire avec toute la chaleur du monde, car elle est de la dernière conséquence. » Il fera valoir à la Cour le zèle de Manse à cette occasion[1]. — (*Minute :* Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 144; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 90.)

DV.

Le duc de Vivonne a Louvois.

Messine, 29 avril 1677.

L'arrivée des troupes françaises à Messine amenées par les vaisseaux de Valbelle. Conférence avec les officiers généraux. — (*Minute :* Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 145; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 91.)

J'ai reçu les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, l'une du 22e février et l'autre du 10e mars, avec la copie de celle que vous écrivez à

1. Le chevalier de Montbron, capitaine du vaisseau *le Dur*, reçut l'ordre de débarquer dans une felouque le plus près possible de Cività-Vecchia, en retournant en France, le marquis de Chastenet et quelques officiers et sergents de son régiment (Bibl. nat., Fr. 8033; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 95).

M. l'intendant. Elles m'ont été rendues le 26e avril et ont été apportées par le convoi qui est arrivé heureusement à Messine sous le commandement de M. de Valbelle. Il l'a escorté et conduit avec tant de soins que tous les bâtiments qui le composoient sont entrés avec lui dans ce port sans avoir reçu nul dommage. Les troupes furent débarquées le lendemain et passèrent par le milieu de la ville, s'attirant l'admiration de tout le monde, tant on trouvoit les soldats bien faits et bien vêtus. Je puis vous dire, Monsieur, que tout Messine en a été charmée et qu'on ne peut aussi voir des compagnies mieux entretenues que celles de ce régiment suisse[1].

Les officiers généraux que le roi a envoyés ici étant descendus à terre, nous avons eu plusieurs conférences sur l'état des affaires de Sa Majesté en Sicile, et, après l'exposition qu'on leur a faite et ce qu'ils ont pu remarquer eux mêmes, ils ont reconnu que ce pays est tout différent de la France et sont tombés d'accord qu'il est impossible de faire ici avec succès plusieurs choses qui se pratiquent utilement en Flandres et ailleurs. Il leur a paru comme à moi qu'on ne pouvoit ruiner quelques postes forts de situation sans nous affaiblir, ayant jugé que ces lieux sont essentiellement nécessaires à maintenir les armes de Sa Majesté ici et à la sûreté des terres qui lui obéissent[2].

1. Cf. nº CCCCLXXXIII et note.

2. Tout le monde s'attendait en Sicile, en Italie et en France à voir Vivonne commencer promptement une campagne brillante, après avoir reçu les importants renforts que le roi lui envoyait. Mais, soit timidité, soit embarras pour l'utilisation des forces nouvelles que subitement il avait à employer, il ne

Lorsque j'ai pris la liberté d'écrire au roi touchant les fortifications, je n'ai jamais eu dans l'esprit de faire autre chose que Sa Majesté m'a ordonné, qui est de songer simplement aux réparations les plus indispensables. Ainsi, Monsieur, soyez assuré, s'il vous plait,

sut pas agir vite, frapper fort et, comme dans bien d'autres occasions, perdit un temps précieux. Si toutes ces troupes avaient été envoyées dès le commencement de l'expédition, il est vraisemblable que la conquête de la Sicile aurait été relativement aisée et rapide, quoique sans aucune assurance de s'y maintenir. En 1677, il était trop tard. Les Siciliens avaient été déçus par les Français, et les agents politiques de l'Espagne agissaient sans peine sur leur esprit. Ils leur représentaient que le roi de France ne pensait pas à conquérir la Sicile et ne songeait qu'à faire une diversion à la guerre continentale, ou tout au moins voulait prendre quelques places dans le seul but de les échanger plus tard contre d'autres par traité. Les Siciliens devaient donc retourner un jour ou l'autre sous la domination de l'Espagne. Le mieux était donc pour eux de se concilier les Espagnols et de « s'acquérir du mérite auprès d'eux ». Cette opinion était rapportée par La Villedieu à Louvois, le 30 juin, dans une lettre (Arch. de la Guerre, vol. 610, n° 29; citée par C. Rousset, *op. cit.*, t. II, p. 450).

De là de nombreuses tentatives de complots. Le bruit courait aussi à Messine que les Français pilleraient la ville, s'enfuiraient et laisseraient les Messinois à la merci des Espagnols : « Fra di tanto in Messina acadevan spesso fastidiosi tumulti non solo per l'insolenza de' soldati Francesi ma per le mormorazioni che tuttavia crescevano che i Francesi dovessero finalmente saccheggiar Messina e lasciar gli abitanti alla discrezione degli Spagnuoli » (A. de Sariis, *Dell' Istoria del regno di Napoli*, t. III, p. 245).

L'inaction de Vivonne est ainsi expliquée par l'auteur anonyme du *Mémoire de ce qui s'est passé dans la dernière guerre de Messine* (Bibl. nat., Fr. 5863, fol. 259) : « La bonne chère et les dames l'emportèrent, et ce nouveau maréchal de France s'endormit sur son bâton. »

que l'on n'y fera point de dépenses ni considérables ni superflues.

En attendant que je vous écrive plus au long par un autre bâtiment que j'enverrai en France, je ne fais cette lettre plus longue que pour vous remercier de toutes vos honnêtetés et de tous les bons offices que vous avez la bonté de me rendre. La reconnoissance en est profondément gravée dans mon âme et je n'aspire à rien avec tant de passion qu'à voir continuer votre bienveillance que je mets au rang de ce que j'ai de plus cher au monde. Je suis...

DVI.

Le duc de Vivonne a Seignelay.

Messine, 29 avril 1677.

Vivonne annonce à Seignelay l'arrivée du convoi à Messine. (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 92.)

Monsieur,

Bien que je me remette à vous écrire plus au long par un autre bâtiment, je ne saurois néanmoins laisser partir celui ci sans vous donner au moins avis de l'heureuse arrivée du convoi sous la conduite de M. de Valbelle. Il comparut le 25e avril, dans un temps où nous l'attendions avec beaucoup d'impatience, et il a été escorté avec tant de soin et d'application que tous les bâtiments qui le composoient sont entrés presqu'à même temps dans le port sans avoir couru aucune mauvaise fortune[1]. Voilà, Monsieur, tout ce que j'avois

1. L'arrivée de l'escadre et des troupes à Messine effraya

à vous dire pour vous préparer seulement à attendre sans inquiétude mes autres dépêches. Je vous supplie de me continuer l'honneur de votre amitié et de croire que je suis plus sincèrement que personne[1].

DVII.

Le duc de Vivonne a Seignelay.

Messine, 29 avril 1677.

On a répandu dans Messine beaucoup de fausse monnaie. Vivonne fait rechercher les coupables. — (*Minute* : Fr. 8033, fol. 148; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 93.)

J'ai oublié à vous dire, Monsieur, dans ma précédente, que l'on a apporté par ce convoi quantité de

fort le vice-roi de Naples, qui appréhendait une action des Français sur les côtes napolitaines :

Gazette du 13 juin 1677, de Naples, le 6 mai : « Une escadre de vaisseaux françois, commandée par le chevalier de Valbelle, entra la nuit du 25 au 26 du passé dans le port de Messine et elle a porté de l'infanterie et des munitions. Après que notre vice-roi a vainement tenté toutes sortes de moyens pour engager les gentilshommes à fournir de leurs vassaux (*vaisseaux* dans le texte), afin de fortifier les plans maritimes de ce royaume, il a envoyé ordre aux gouverneurs de faire monter la garde aux habitants, sans excepter même les prêtres. Il a proposé de faire des chaînes en quelques ports pour en défendre l'entrée. Toutes ces précautions jetèrent la terreur dans l'esprit des peuples et les obligent à murmurer contre la puissance et contre le ministère d'Espagne qui les défendent si foiblement. »

1. Cette lettre, comme la suivante, est résumée dans les Mélanges Colbert, n° 174, fol. 308.

Le même courrier emportait à la cour un mémoire contenant les « Sentiments de Mgr le maréchal duc de Vivonne, général des

sequins de France qui sont faux. M. l'intendant, pour les avoir, a fait courir le bruit qu'il avoit besoin de beaucoup de cette monnoie pour envoyer à la Morée, et cela a fait qu'il en a jusqu'à présent deux mille, que plusieurs personnes avoient déjà reçus et qui lui ont été apportés de bonne foi. Il y a, Monsieur, cinquante sols a perdre sur chaque pièce. Si on ne remédie à un si grand mal, il est impossible d'empêcher la ruine de Messine. Nous tâcherons, M. l'intendant et moi, de découvrir avec adresse qui sont les auteurs de cette distribution de cette fausse monnoie, et par la première commodité nous vous avertirons de tout. C'est un mal qui est très considérable, j'apporterai tous mes soins pour en empêcher le cours. Cependant, Monsieur, je demeure[1]...

DVIII.

Le duc de Vivonne a Louis XIV.

Messine, 8 mai 1677.

Vivonne fait radouber les galères qui ont hiverné en Sicile. Elles partiront aussitôt après pour Cività-Vecchia où elles feront leur jonction avec celles qui viennent de

galères de France, sur les articles du projet de règlement pour l'augmentation du corps des galères, reçu à Messine le 11 septembre 1676 » (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 108).

1. Une lettre identique fut envoyée le même jour à Louvois par Vivonne (*Ibid.*, n° 94).

Le 21 mai, Vivonne demanda à Seignelay d'empêcher la fabrication de sequins à Lyon, en Dombes et en Provence parce qu'ils ne sont pas du carat de ceux de Venise. Il ne voulait pas non plus de « pistoles courtes » (*Ibid.*, n° 119).

Provence sous le commandement de Manse. Il expose les raisons pour lesquelles il souhaite que les galères restent en Sicile, où elles assurent la liberté des transports et du commerce de Messine. Considérations sur l'inutilité et les dangers des trop fréquentes traversées des galères. Messine a reçu du blé et des vivres du Levant[1], M. de la Barre ayant terminé son voyage. — (*Minute :* Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 153; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 107.)

DIX.

Louis XIV au duc de Vivonne.

Condé, 13 mai 1677.

« Je vous dirai que les nouvelles de l'armement des Hollandois pour envoyer dans la Méditerranée se confirment, et que les Espagnols leur doivent donner de l'argent incessamment pour équiper dix huit vaisseaux qui, joints à ceux que les dits Espagnols peuvent mettre en mer, pourront faire le nombre de trente. C'est ce qui m'a porté à donner mes ordres à Rochefort pour l'armement de quatre vaisseaux de 60 à 70 pièces de canon, à Brest

1. Vivonne adressa quelques jours plus tard à Seignelay le rapport de de la Barre sur « la traite des blés de Levant » (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 120).

Le même jour, Vivonne notifia au roi l'arrivée du convoi escorté par Valbelle. Il lui confirma la perte de deux vaisseaux ennemis aux Formigues, « mais que le reste a été sauvé et a trouvé moyen de passer à Palerme, d'où j'ai nouvelles que les troupes qui y ont été débarquées sont très bonnes et en bon nombre » (*Minute :* Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 151; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 106).

La *Gazette*, au reçu de nouvelles de Rome du 11 mai, annonça que Vivonne avait posé la première pierre d'une église consacrée à saint Louis, roi de France.

pour l'armement du même nombre et à Toulon pour celui de deux vaisseaux. En sorte que mon armée navale sera composée des trente plus grands vaisseaux qui peut [être] aient jamais été ensemble à la mer et vous mettra en état de conserver toujours la supériorité que mes forces navales ont eues jusqu'à présent sur celles des ennemis. »

Le roi insiste pour que Vivonne obtienne des vice-rois de Naples et de Sicile des passeports pour les bâtiments qui vont chercher le courrier à Civita-Vecchia. Les officiers de marine ne doivent avoir aucun commandement sur les troupes de terre, mais doivent obéir aux officiers de terre si les troupes des vaisseaux sont jointes aux armées de terre.

Le roi fait encore passer vingt mille setiers de blé à Messine. — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 189; Arch. nat., *Marine*, B² 35, fol. 156 v°.)

DX.

Du Quesne au duc de Vivonne.

Hyères, 13 mai 1677.

L'escadre française est prête à partir. « Tout se va disposer à la partance. » Du Quesne donne à Vivonne diverses nouvelles sur le *Royal-Louis*.

« Il y aura de quoi occuper les Siciliens françois à le venir voir puisque presque toute la Provence y vient à foule. L'on dit même que de Gênes ils voudroient aussi y venir. » Du Quesne entretient Vivonne des prises faites sur les vaisseaux espagnols échoués aux Formigues[1], et de son itinéraire. « Mon dessein est, si le vent ne me refuse, de faire

1. Deux navires espagnols s'étaient échoués aux Formigues. Un nommé Martin s'était approprié leurs canons. Devant les menaces de Colbert, Martin dut céder au roi les vingt-huit canons trouvés sur les épaves (Jal, *op. cit.*, t. II, p. 288).

la route du cap Corse à vue du Maritime[1] pour passer au cap Passaro. Et tant que je pourrai je ne passerai point par le Phare avec ce grand vaisseau qui tire près de cinq brasses d'eau avec quatre mois de vivres au plus. » — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 149.)

DXI.

Le duc de Vivonne au consul Benincasa.

Messine, 14 mai 1677.

Vivonne envoie à Benincasa, consul à Ancône, le capitaine de Cerisy, major au régiment de Montbas, pour chercher des déserteurs français qui sont à Ancône et aux environs au nombre d'environ cinq cents. Vivonne leur promet l'amnistie et leur adresse copie de son ordonnance[2]. Les soldats déserteurs seront embarqués sur tous les bâtiments qui chargent à Ancône pour Messine. — (*Minute :* Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 166; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 111.)

DXII.

Le duc de Vivonne a M. de Brezets.

Messine, 14 mai 1677.

Vivonne envoie à Augusta le vaisseau *le Grand*, commandé par M. de Beaulieu, pour embarquer tous les mulets que la garnison d'Augusta a pris aux ennemis et les amener à Messine pour l'artillerie et le train d'armée. Brezets, gouverneur de la ville, devra racheter tous les mulets qui ont pu être vendus. — (*Minute :* Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 167; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 112.)

1. L'île de Marittimo, au large de Trapani.
2. Cf. n° DIII.

DXIII.

Le duc de Vivonne a l'abbé d'Estrades.

Messine, 14 mai 1677.

Vivonne remercie d'Estrades de sa lettre du 12 mars parvenue le jour même à Messine et de ses efforts pour faciliter le commerce des Français en faisant transporter à Zante 15 000 sequins de Venise[1]. Il demande que l'on en fasse fabriquer un plus grand nombre encore.

Il donne des nouvelles de Messine et avertit d'Estrades qu'il a envoyé à Ancône le capitaine-major du régiment de Montbas, M. de Cerisy, pour rassembler les déserteurs qui s'y trouvent en leur notifiant le pardon du maréchal. Il prie d'Estrades de publier cette décision et d'engager les déserteurs qui se trouveraient à Venise à retourner à Messine. — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 116.)

DXIV.

Le commandeur de Bérieux au duc de Vivonne.

[Malte,] 16 mai 1677.

Le commandeur de Bérieux[2] a pu se procurer la copie d'un plan des fortifications de Syracuse. Il en envoie à Vivonne un duplicata par une tartane et lui demande « d'en faire connoître quelque chose à la Cour afin qu'on connoisse la passion que j'ai à faire mon devoir »[3]. — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 139.)

1. Cf. n° CCCCXXXIV.

2. Le chevalier, puis commandeur de Bérieux, devint capitaine de galère en 1677 et mourut en janvier 1680. Il était alors agent du roi à Malte.

3. Le texte de cette lettre est reproduit presque identique-

DXV.

Discours sur la place de Syracuse tant pour l'attaque que pour la défense.

Description de la place et des fortifications de Syracuse. Renseignements détaillés pour l'attaque de la ville. — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 140.)

Cette ville est située sur une langue de terre, entre deux ports, dont l'un est appelé Marmorée, lequel est gâté et l'on n'y peut pas mouiller. Le grand port, dont l'embouchure est au levant, est fort bon et capable de tenir une puissante armée, comme l'on pourra voir par son plan[1]. Son embouchure est fort large et a un château qui la défend sur la langue de terre[2] où est bâtie la ville, mais peu distant de la dite ville. La fortification de ce château n'est pas considérable, n'étant que de vieilles tours à l'antique.

Toutes les murailles qui forment l'enceinte de la ville de part et d'autre des ports ne sont pas fort bonnes, et la plupart ne sont pas terrepleinées et surtout celles qui sont depuis les Jésuites jusqu'à la porte de la Marine, comme l'on pourra voir sur le plan, par les lettres depuis A jusqu'à B, quoique sur le dit plan elles paroissent être terrepleinées[3].

ment dans la seconde lettre de Bérieux écrite à Vivonne le même jour. Cf. n° DXVI.

1. Nous n'avons plus le plan qui accompagnait la description.

2. La presqu'île d'Ortygie.

3. Syracuse, fortifiée au temps du prince de Ligne, avait reçu le 16 novembre 1676 la visite du colonel d'artillerie don Carlos Crunembergh, envoyé par Villafranca pour étudier « la

Le premier front de la place consiste à un bastion entier et un demi, au devant desquels il y a un ouvrage à couronne avec son chemin couvert et son glacis; les fossés de ce front sont pleins d'eau au devant de la courtine du bastion entier, qui est vers le port de Marmoreo; l'on a bâti dans le dit port un ravelin qui est très bien fortifié.

Le front de la ville consiste en deux demi bastions et une fossebraie qui a un ravelin dans le milieu de la courtine avec son chemin couvert et son glacis. Les fossés de cette fortification sont pleins d'eau et servent d'une darse pour mettre quelques galères.

Hors de la place tirant à Ponant, ce sont de grands marais d'une étendue extraordinaire, dont les assiégeants peuvent tirer de grands avantages contre les secours.

Tirant par les Capucins ou par Mestral, il y a une grande plaine remplie de jardins jusqu'à l'église de Sainte Lucie, et de la dite église jusques aux Capucins ce ne sont que pierres et rochers. Ce lieu des Capucins est très avantageux, et il est très à propos de s'en rendre maitre pour le siège de la place.

Pour attaquer cette place, il est inutile de dire que l'on doit se servir de la place d'Augusta, puisque nous en sommes les maitres. L'entreprise de ce siège se doit faire vers le 15 d'août pour les raisons ci dessous. Il faut avoir surtout des mortiers pour jeter des bombes et des pierres, parce que les habitants qui ne sont pas aguerris ne se laisseront pas longtemps mal-

mevor postura de las fortificaciones » et le moyen de perfectionner la défense de la place qui n'était pas protégée sur tous les points (P. Cardona, *op. cit.*, p. 81).

traiter d'un tel foudre qui aura plus d'effet en cette place qu'en beaucoup d'autres, parce que la plupart des maisons ne sont couvertes que de cannes et une bombe y peut mettre facilement le feu. Il faut faire une grande provision de gabions pour faire des batteries, parce que l'on ne peut guère creuser dans la plaine sans trouver de l'eau et du côté des Capucins à cause des rochers qui sont d'une pierre fort dure.

J'ai dit ci dessus qu'il falloit faire l'attaque de cette place au 15e d'août au plus tard[1], parce que c'est dans ce temps là que les vignes sont en état d'être vendangées, et, comme c'est le plus grand revenu de la noblesse et des bourgeois, il est certain que, se voyant à la veille de perdre leur revenu, cela ne pourra apporter qu'un très grand désordre entre eux et la garnison étant déjà en très grande mésintelligence selon les avis que nous en avons tous les jours tant par nos galères que par les autres bâtiments qui en viennent.

Pour former l'attaque de cette place, il est inutile d'observer les règles ordinaires qui sont de former des lignes de circonvallation et de contrevallation, parce qu'il faudroit trop de temps et que les sorties sont aussi peu à craindre que les secours de dehors, étant facile d'empêcher les derniers comme on verra ci après.

Il sera à propos de faire une digue au port Marmoreo, qui est quasi plein de matières, tant pierres que terre, à moins qu'il ne soit nettoyé depuis très peu de temps, ce que nous ne croyons pas, n'en ayant nul

1. Sur la date favorable à une attaque de Syracuse, voir aussi la lettre de Bérieux du 18 mai où il est question du début de juillet.

avis. Et en cas que l'on trouve à propos de faire la dite digue, l'endroit où elle se peut faire est écrit sur le plan, et l'on voira que par là toutes les fortifications vieilles et nouvelles seront inutiles aux assiégés.

L'on les peut amuser d'une fausse attaque à la pointe du demi bastion de la Couronne, qui est dans le fond du grand port.

Quoique l'on ait lieu d'espérer beaucoup de la digue, il est très certain que la porte de la Marine, par dedans le port, qui n'est point terrepleinée, comme nous l'avons dit, est le lieu le plus facile à faire une brèche par le moyen de l'armée navale, ce que l'on ne croit pas que les bourgeois attendent; ayant des troupes du côté des marais et des Capucins, la place ne peut recevoir des secours que par le port qui est très large, ce qui s'empêchera facilement par des brigantins ou galiotes, tant du côté du château que du fond du port, où ils pourroient avoir commerce par de petites barques.

La force de la garnison est incertaine, les avis en étant différents et tous ceux que nous en avons veulent qu'il n'y ait pas mille hommes étrangers, tant Espagnols que Milanois et Flamands, et c'est pour le plus, la plupart voulant qu'il n'y ait que cinq ou six cents.

Il y a trente six à quarante pièces de canon de fonte et quarante de fer, y compris la plupart des pierriers pris sur des tartanes par les tartanes, qui font le cours, de l'artillerie de fonte. Il y a trente pièces au château, et depuis le château jusqu'à la porte de la Marine, il n'y a que des pierriers et canons de fer près la dite porte. Au dessus d'une petite chapelle marquée dans

le plan, il y a trois ou quatre pièces de canon de fonte et le reste est aux fortifications de l'ouvrage à couronne.

Il y a très peu de poudre et le peu de boulets qu'ils ont n'est pas de calibre pour leurs canons. Ils n'ont point de canonniers, ce qu'on en jugera facilement puisqu'ils ont retenu un jeune homme d'ici qui alloit à Catane pour se faire prêtre et l'ont fait canonnier par force, aussi bien qu'un cordonnier qui a fui d'ici, qui sont les deux premiers de leur ville.

Il n'y a aucun lieu dans la place pour retirer les gens inutiles que les églises.

L'on se souviendra que j'ai dit ci dessus que depuis les Jésuites jusqu'à la porte de la Marine la muraille n'est pas terrepleinée, comme on verra sur le plan à la distance A B, et une douzaine de coups de canon est capable de faire brèche. J'ai répété cet article comme le plus important de tous.

DXVI.

Le commandeur de Bérieux au duc de Vivonne.

Malte, 16 mai 1677.

Envoi d'un plan des fortifications de Syracuse copié en secret, grâce à une trahison. — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 141.)

Il y a trois jours que je me donnai l'honneur d'écrire à V. E. pour lui faire connoitre qu'il y a six mois que je travaille pour pouvoir contribuer de quelque chose aux victoires qu'elle a accoutumé de remporter sur les ennemis du roi. Mais, n'ayant pu

réussir entièrement à ce que j'avois entrepris, qui étoit de faire dérober chez un des principaux officiers de la ville de Syracuse un plan des fortifications vieilles et nouvelles de la dite place, il a fallu me contenter d'une copie qu'on en a tirée de nuit, mais avec grand danger de la vie de celui qui a fait le coup. Je l'ai fait mettre ici par un chevalier de mes amis en état de servir comme l'original même, et l'ai envoyée il y a deux jours à V. E. avec un plan particulier des ports et un discours sur la place fait par celui qui l'a copié. Ce que je fais encore aujourd'hui par duplicata, Monseigneur, l'ayant confié à M. de Villars, qui le mettra entre les mains de V. E.

Je chercherai toute ma vie les occasions de lui faire connoître le plus profond respect que j'ai pour elle et la passion avec laquelle je cherche à lui rendre mes très humbles services, ce qu'elle connoîtra par la diligence que j'ai faite pour le plan que j'ai l'honneur de lui envoyer. Si je suis assez heureux pour en avoir fait ma cour à V. E. et qu'il soit de quelque utilité pour le service du roi, comme je l'espère, je la supplie très humblement, Monseigneur, d'avoir la bonté d'en faire connoître quelque chose à la Cour[1], afin qu'on soit persuadé que je cherche à faire mon devoir, et particulièrement quand il s'agit de contribuer à la gloire et à la satisfaction de V. E., pour la prospérité de laquelle je fais continuellement des vœux, étant avec très humble respect...

1. Cf., nº DXXXVIII, la recommandation de Vivonne.

DXVII.

Le commandeur de Bérieux au duc de Vivonne.

Malte, 18 mai 1677.

Nouveaux renseignements sur l'état de la place de Syracuse fournis par un Syracusain. De nombreux habitants sont prêts à accueillir les Français. — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 142.)

Depuis ma lettre écrite, il est arrivé ici un des principaux bourgeois de Syracuse exprès pour s'informer si je savois les intentions de V. E. touchant leur place, ayant très grande impatience d'être assiégés. Et, comme ils n'ont aucun commerce à Messine, il m'a prié, de la part de toute la noblesse, de demander à V. E. un écrit de sa main, par lequel elle les assure, Monseigneur, qu'elle ne touchera point à leurs privilèges, et, en cas qu'elle trouve à propos de me l'envoyer pour [le] leur faire tenir, comme je lui ait fait espérer, ils s'engagent de ne combattre que vingt quatre heures, faisant bannière blanche au lieu où ils seront convenu avec V. E., qui sera assurée qu'il n'y a pas une ville en Sicile où la noblesse et le peuple soient si bien unis et ayant tant d'envie de se tirer de la tyrannie des Espagnols qui les volent publiquement tous les jours.

Il m'a assuré qu'il n'y avoit que sept compagnies d'infanterie, dont la plus forte n'est que de soixante hommes, et trois de cavalerie, qui ne font que quarante maîtres l'une, et sont convenus avec les bourgeois en cas de siège de se retirer aux fortifications nouvelles pour les garder, et les bourgeois qui ont

fait sept compagnies de cent hommes chacune doivent garder la ville pour la mettre entre les mains de V. E. aussitôt qu'elle paroîtra, s'engageant même à empêcher les Espagnols de rentrer dans la ville quand une fois ils en seront sortis, ce qu'ils ne doivent faire que quand l'armée de France paroîtra.

Je me suis voulu informer de lui où étoit placée l'artillerie. Il m'a dit qu'au château il y a vingt six pièces de fonte et quatre vingts Espagnols pour le garder, au bastionnet deux pièces de fonte, au Canamiela deux autres pièces de fonte, à Vigiliena trois pièces de fer, à San Giacomo quatre de fer, à San Gioanello trois de fer, à San Filippo huit pièces, aux deux vieux bastions de la Couronne une pièce à chacun, n'y en ayant point du tout à la Couronne, depuis la porte Réale jusqu'à la porte de la Marine sept à huit pièces et puis de la Marine jusqu'au château huit ou dix pièces, tant canons de terre que pierriers. L'on connoitra tous ces lieux sur le plan, y étant écrits en bon ordre.

Nous nous sommes informés des lieux les plus avantageux pour faire des batteries; nous en avons trouvé trois. Le premier est à la Tonnare, où il y a des piliers, l'autre à un endroit nommé la Touppe de Sainte Lucie et le troisième a Saint François de Paule, qui étoit un couvent des Minimes, qui a été démoli depuis peu, dont tous les matériaux sont encore sur la place, desquels on pourra se servir si on en a besoin.

Le même Syracusain nous a confirmé ce que j'ai déjà eu l'honneur d'écrire à V. E. qui est que la porte de la Marine est le lieu le plus foible de toute la ville et que, si l'armée entre le soir et peut

canonner toute une nuit, le lendemain matin ils ne manqueront point de capituler.

Il nous a dit qu'il seroit à propos d'envoyer canonner un lieu très foible marqué sur le plan entre San Gioanello et San Giacomo, où il nous a assuré qu'il y avoit beaucoup plus de terrain que n'en marque le plan et qu'il étoit de grande conséquence d'assiéger cette place avant la moisson, qui se fait au commencement de juillet.

J'ai été bien aise de faire voir cet homme à M. de Villars afin qu'il en puisse faire un rapport plus fidèle à V. E. et l'éclaircir des doutes qu'elle pourroit avoir. Je lui ai fait voir le plan que je me donne l'honneur de lui envoyer, qu'il a trouvé très juste, mais pour plus grande sécurité il m'a promis de m'en envoyer un original fait par l'ingénieur qu'il a chez lui, ayant été le payeur des ouvriers de la fortification.

J'envoie encore à V. E. un nommé Mala, de la ville de Aci, lequel a de bons avis à lui donner. C'est un homme qui s'est sauvé ici de peur d'avoir la tête coupée, comme deux de ses frères, depuis peu de temps étant accusés d'être François. M. de Villars le présentera à V. E. et m'a promis de l'assurer, comme je fais par celle ci, que je suis avec profond respect...[1].

1. Ces lettres de Bérieux et le plan détaillé des fortifications de Syracuse suggérèrent à Vivonne l'idée d'attaquer cette place en s'aidant des conseils et des avis qu'il venait de recevoir. On verra plus loin avec quel soin il prépara en vue d'un débarquement les ordres destinés à chacun de ses subordonnés. Mais on sait que l'attaque par deux fois organisée et ébauchée ne fut jamais menée jusqu'au bout et que Syracuse ne fut jamais sérieusement inquiétée.

DXVIII.

Le duc de Vivonne à Louvois.

Messine, 20 mai 1677.

Vivonne rend compte de ce qui s'est passé à Messine depuis ses dernières lettres. La cavalerie a beaucoup souffert du manque d'orge et d'argent. Des chevaux sont morts et des soldats ont déserté. Il faut payer les officiers qui, de leur poche, ont remonté leur compagnie. Il faut empêcher la fabrication dans les Dombes de sequins faux qui n'ont cours ni à Venise ni en Orient et dont Messine a été inondée[1].

Don Giovanni Avarna, seul, a fait embarquer une compagnie de cent vingt hommes pour aller servir en France dans le régiment du Royal Italien. Il part le lendemain[2].

Messine est abondamment pourvue de blé. Les marchands, vu l'encombrement et l'abondance, voudraient même aller vendre leur blé ailleurs.

L'arrivée du régiment suisse a produit un si bon effet que Vivonne envoya un tambour des Grisons aux ennemis, sous prétexte de porter des lettres, afin de débaucher les Allemands. Ceux-ci consentiront en grand nombre à déser-

1. Cf. n° DVII et note.

2. Vivonne donna ordre le 21 mai au capitaine de Vaudricourt, commandant du vaisseau *le Bizarre*, d'embarquer à son bord, ou sur les bâtiments qu'il devait convoyer, la compagnie d'Avarna pour la France (*Ibid.*, n° 138, et Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 179).

Le comte d'Avarna ne quitta plus le service de la France et devint brigadier de dragons. Il fut tué au cours d'un combat en 1694 et jouissait à cette époque d'une pension de 6,000 livres octroyée par le roi. Voir Saint-Simon, *Mémoires*, éd. de Boislisle, t. II, p. 148.

ter si on les incorpore dans le régiment de Stoppa. Vivonne demande des ordres pour qu'ils soient payés. — (*Minute* : Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 173; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 137.)

DXIX.

Le duc de Vivonne à M. de Juigné.

Messine, 24 mai 1677.

Vivonne demande à Juigné[1] de « faire toute la diligence possible pour savoir ce qui se passera à Milazzo[2] journellement matin et soir afin que vous puissiez me mander si on fait sortir du monde de la garnison du lieu pour aller quelque part. Je tiendrai toujours de mes gardes prêts pour vous porter mes lettres et me rapporter vos réponses. Mais n'épargnez aucun soin, je vous prie, pour m'informer de tout ce qui se passera en ce pays là, soit touchant la cavalerie, soit touchant l'infanterie. Quand vous n'aurez pas de mes gardes, envoyez moi quelqu'un à pied pour m'avertir le plus diligeamment qu'il se pourra, nuit et

1. M. de Juigné commandait à Gesso.

2. Le marquis de Sartirana résidait à Milazzo, en fort mauvaise intelligence avec le cardinal vice-roi auquel il refusait d'obéir. Ses troupes et ses marins non payés se révoltaient et refusaient de servir. Les officiers des vaisseaux menaçaient de démissionner plutôt que d'obéir au nouveau commandant de la flotte, le marquis de Villafiel. Les chefs se détestaient les uns les autres (Galatti, *op. cit.*, p. 275-276).

Le comte Balbo, commandant espagnol à Reggio, estimait que Milazzo était très facile à prendre, ouverte en plusieurs endroits. Les Français, installés dans la place au premier assaut, auraient facilement pris Palerme, également mal protégée, affaiblie par les discordes et l'anarchie, et enfin tout le royaume (*Ibid.*, p. 279). Mais Vivonne ne sut pas profiter de la situation dans les villes ennemies.

jour. Je suis tout à vous ». — (*Minute :* Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 180 ; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 143.)

DXX.

M. de Juigné au duc de Vivonne.

Gesso, 25 mai 1677.

Renseignements sur la garnison de Milazzo et de Palerme. (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 144.)

J'ai reçu ce matin la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire par un de vos gardes, Monseigneur, avec une incluse pour le gouverneur de Remetta. J'apporterai toute sorte de soins pour satisfaire à ce que vous souhaitez de moi.

Hier soir, le valet de Borgia, dont je vous ai parlé, vint sur ma parole au couvent des Capucins, où j'eus une assez longue conversation avec lui touchant les affaires de Milazzo. Il me dit que par plusieurs fois on avoit eu avis que vous y vouliez entreprendre quelque chose et que sur ces avis la garnison s'étoit transportée la nuit dans la ville haute avec tous les meubles et provisions qui étoient en bas ; que l'état que je lui ait montré des troupes qui y sont et qui est conforme à celui que je vous ai laissé étoit véritable, excepté les Milanois qu'on m'avoit dit être au nombre de quatre cents, que les galères avoient apportés. Il me dit qu'elles n'en avoient apporté que deux cents et une compagnie de cavalerie démontée qui étoient presque tous des soldats françois renvoyés de Naples ; que vendredi un d'entre eux voulut déserter avec deux Milanois et que les paysans de Saponara les arrêtèrent et

les menèrent à Milazzo, où le François a eu la tête cassée et les deux Milanois ont été mis aux galères; qu'on n'a laissé aucune troupe dans Palerme; que ces trois galères qui sont à Milazzo y doivent porter cent cinquante hommes de Reggio et qu'il n'y a personne qui ne croie que cette campagne prochaine nous rendra maître d'une grande partie du pays.

Ce valet est follement amoureux d'une fille de Gesso qu'entretenoit le Père Minime. J'ai consenti à ce qu'ils se soient fiancés cette nuit à condition qu'ils n'épouseront point qu'il ne m'ait donné un état des troupes qu'ont les Espagnols dans ce pays ci et que j'aie eu le temps de vérifier ce qu'il m'en dira. Il témoigne d'une grande passion pour retourner à Messine, s'il peut traiter avec son ancien patron nommé Monleri, à qui il veut faire proposer une centaine d'écus.

Cette nuit, quatre cavaliers de M. de Cerisy, qui étoient ici avec leurs chevaux, ont déserté, et, quoiqu'ils pensoient emmener deux chevaux de leur capitaine assez bons, ils ont mieux aimé n'emmener que les leurs qui ne valoient rien. Les deux chevaux du capitaine, qui ont couché cette nuit dans la pâture avec les autres, s'en sont revenus d'eux mêmes à la ville. De ces quatre soldats, il y en avoit un brigadier. Je suis, avec toute sorte de respect et de soumission...

DXXI.

Le duc de Vivonne a M. de Brezets.

Messine, 25 et 26 mai 1677.

Vivonne demande par deux lettres des nouvelles de Syracuse. Il veut savoir aussi si la garnison fera une sortie vers Catane

lorsqu'il s'avancera vers Taormina avec les Suisses et la cavalerie. Il demande une réponse immédiate et secrète par toutes les felouques qu'il lui enverra[1]. — (*Minute :* Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 181 et 182; Ms. de Polignac, *année 1677*, nos 145 et 146.)

Je vous envoie, Monsieur, cette felouque exprès pour vous prier de me donner des nouvelles de Syracuse, si la garnison est toujours la même, si on ne l'a point diminuée, de quel nombre de soldats elle est composée, cavalerie et infanterie. Et comme je dois sortir pour m'avancer jusques à Taormina avec toute notre cavalerie et les Suisses, il se pourra faire peut être que les ennemis, craignant que nous en voulons à Catane, ils dégarnissent cette place, auquel cas il me seroit de la dernière conséquence d'être averti de ce dégarnissement.

Mais s'il n'en sortoit rien, je désire que vous me mandiez toujours, par le retour de cette felouque, ce qu'il y a dans Syracuse le plus au vrai que vous pourrez et que vous ne perdiez pas un moment de temps à me la renvoyer, l'avertissant qu'elle observe en revenant si elle ne trouvera point en chemin nos vaisseaux et nos galères, au quel cas elle viendra me joindre, où il apprendra que je serai, pour me porter votre réponse.

A mesure que je marcherai, je vous dépêcherai une autre felouque ou celle là même pour avoir la continuation de vos avis. C'est pourquoi je vous prie de tenir votre correspondance la plus vive que vous pourrez afin de savoir jour par jour ce qui se passera dans Syracuse. Je vous demande le secret sur tout.

1. Nous donnons ici le texte de la lettre du 25 mai

J'expédie cette felouque sous prétexte de me chercher des mulets pour couvrir le jeu. Vous pourrez retenir la seconde felouque plus longtemps que la première afin de me pouvoir informer plus sûrement et plus en détail [de] toutes choses.

DXXII.

Le duc de Vivonne a Louvois.

Messine, 25 mai 1677.

Messine recommande au roi la famille Caffaro, dévouée à la France, mais sans ressources, et pour laquelle il demande des places et des gratifications.

Les sénateurs demandent aussi « qu'on les favorise de quelque grâce » dans les pays dont on fera la conquête[1].

Vivonne souhaite que la charge de juge de la monarchie soit accordée à un Français et non à un Messinois. — (*Minute :* Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 185; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 148.)

DXXIII.

Ordre de Vivonne au marquis de Preuilly.

Messine, 27 mai 1677.

Ordre de partir pour Taormina avec les vaisseaux et brûlots. — (*Minute :* Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 193; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 150.)

Il est ordonné à M. le marquis de Preuilly, lieutenant général, etc., de partir de ce port dimanche pro-

1. Pour lui-même, Vivonne demandait à Seignelay par une lettre du même jour que le dixième des prises faites par les galères, galiotes, brigantins, flûtes et autres bâtiments à rame

chain, 30e du courant, avec les dix vaisseaux du roi qui y sont et les brûlots qui seront en état de le suivre et de se rendre incessamment devant Taormina, où, étant arrivé, il se tiendra bord à bord et le plus près qu'il pourra sans mettre en péril les dits vaisseaux, jusques à ce que nous ayons pu conférer ensemble[1].

DXXIV.

Ordre de bataille que les vaisseaux du roi tiendront en entrant dans le port de Syracuse.

(*Minute :* Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 188 ; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 154.)

Les vaisseaux du roi, ci dessus nommés[2], étant entrés dans le port de Syracuse, remorqués chacun par les galères, suivant qu'il est marqué ci devant[3], auront soin de se faire approcher de la porte de la Marine de la dite ville de Syracuse le plus près qu'il se pourra, sans courir risque de toucher, afin de pou-

ou à voile latine lui fût laissé, conformément aux usages français et en considération de ses services et de son zèle. (*Minute :* Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 184 ; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 147).

1. Vivonne envoya en même temps à La Brossardière l'ordre de partir avec toutes les galères pour Taormina. (*Minute :* Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 193 ; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 151).

2. Le *Sage*, le *Grand*, le *Pompeux*, le *Sceptre*, le *Saint-Michel*, l'*Agréable*, l'*Aimable*, le *Vermandois*, le *Fortuné* et le *Vaillant*.

3. Ordre de bataille des vaisseaux et galères pour entrer dans Syracuse. Ms. de Polignac, *année 1677*, n°s 152 et 153, et Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 187).

voir battre avec le canon la muraille de la dite ville qui règne depuis la dite porte jusqu'à l'église des Jésuites, laquelle muraille n'étant point terre pleinée chacun travaillera à faire pointer sur la dite muraille pour y faire brèche et après cela faire la descente des troupes de la Marine et y pouvoir entrer l'épée à la main.

Le vaisseau *le Sage*, commandé par M. le marquis de Langeron, étant entré le premier, se rangera pour mouiller de la manière qu'il est dit ci dessus, un peu plus avant dans le fond du port, au delà de la porte, afin de laisser place aux gros vaisseaux qui le suivent de pouvoir mouiller vis à vis du milieu de la dite muraille, et qu'avec leur grosse artillerie ils puissent plus tôt faire la dite brèche. Lors que le dit marquis de Langeron voudra laisser tomber son ancre, il observera de faire hisser au haut de son mât d'artimon un pavillon rouge, afin que les vaisseaux qui le suivent, étant avertis par ce moyen qu'il veut mouiller, puissent faire la même chose dans les distances convenables pour l'exécution ci dessus et en telle manière qu'il reste entre chaque vaisseau assez d'espace pour placer une ou deux galères suivant qu'il leur en est ordonné, et que les dites galères puissent tirer sans incommoder les feux des dits navires et être incommodées de leurs canons.

Celui qui suivra le dit vaisseau *le Sage* hissera un pareil pavillon rouge au mât d'artimon et, mouillant pour avertir le vaisseau qui le suivra de sa manœuvre et ainsi chacun en mouillant faisant la même chose, le mouillage se fera dans le bon ordre et sans confusion. Tout le mouillage étant fini, on ôtera le dit pavillon rouge mis au haut du mât d'artimon.

Nous n'avertissons point ici Messieurs les capitaines de préparer, pendant la nuit qui précédera l'entrée dans le dit port, les croupiats[1] et les autres choses nécessaires pour mouiller de la manière que l'on fit à Palerme, parce qu'étant tous très bons manouvriers nous avons cru n'en devoir parler que de cette manière seulement.

Il sera fait un bande dans chaque vaisseau et galère en se préparant à l'entreprise par lequel il sera défendu sur peine de la vie à aucun soldat ou matelot de s'écarter ni de piller étant à terre.

Et le même bande ordonnera aux officiers et aux sergents de tuer sur le champ sans pitié tous ceux qu'ils trouveront écartés ou pillant.

DXXV.

Ordre pour la descente.

(*Minute* : Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 189; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 155.)

Lorsque nous voudrons faire venir les chaloupes et les caïques chargées d'infanterie pour faire l'attaque, nous ferons hisser au haut du mât d'avant et au haut de l'artimon un pavillon rouge afin que ce signal puisse être vu de toute la ligne en même temps. Et d'autant que la fumée des batteries pourroit empêcher les vaisseaux les plus éloignés de voir le dit signal, nous ordonnons aux navires voisins du dit vaisseau amiral, tant devant que derrière, de faire le même

1. *Croupiat* ou *croupière*. « Amarre qu'on attache à l'arrière du navire pour l'aider à se mouvoir dans un sens déterminé selon certaines occurrences » (Jal, *Dictionnaire nautique*).

signal et à tous les autres vaisseaux aussi à mesure qu'ils le verront, afin que toute la ligne soit avertie de notre ordre en même temps. Alors toutes les chaloupes et caïques déborderont de leurs bords et se viendront ranger derrière l'amiral, savoir les chaloupes à la droite et les caïques à la gauche, entendant par la droite cette partie de vaisseau qui regardera vers l'entrée du port à cause que l'on fera le front du côté de l'endroit que l'on veut attaquer. L'amiral fera hisser au dessous du pavillon d'amiral une flamme rouge et une flamme blanche. Quand on hissera au dessous de la flamme rouge, qui sera au haut du mât d'avant, et une pareille flamme blanche au dessous de la flamme rouge, qui sera au haut du mât d'artimon, les vaisseaux qui auront tiré sur la muraille pour faire brèche cesseront de tirer pour donner lieu aux chaloupes et caïques de faire la descente, si ce n'est qu'ils vissent que de leurs batteries hautes ils pussent endommager la ville sans nuire aux troupes qui feront la dite descente. Pour les autres vaisseaux, ils continueront leur canonnade sur la ville ou ailleurs, prenant garde de ne pas nuire aussi aux dites troupes qui descendront.

Les chaloupes et caïques étant tous assemblés, le capitaine qui sera commandé à la tête des gens détachés et les grenadiers sera dans un canot un peu avancé, au devant du corps des chaloupes, et séparé d'elles, ayant avec lui les chaloupes des brûlots dans lesquelles les gens détachés et les grenadiers seront. Un pareil nombre de soldats et de galères sera dans le même ordre dans les chaloupes des flûtes que l'on aura menées à cette intention avec le capitaine détaché

dans un canot, ce qui composera la première attaque en même temps. Messieurs des vaisseaux à la droite et Messieurs des galères à la gauche suivront, et afin qu'il n'y ait point de désordre, ce qui est principalement à éviter, on ira lentement, observant de se partager le terrain également afin que les descentes de la droite et de la gauche se fassent en même temps et sans s'embarrasser. Enjoignons très expressément à Messieurs des vaisseaux et des galères de ne point souffrir qu'aucune chaloupe ou canque ou canot s'avance devant les autres et que tous suivent la chaloupe ou le canot dans lequel nous serons en personne, auprès duquel sera celui de M. le marquis de Preuilly, et à la droite, un peu derrière, celui du chef d'escadre des vaisseaux qui mettra pied à terre, et à la gauche, un peu derrière, sur la même ligne, celui du chef d'escadre des galères qui descendra pareillement, ne pouvant y avoir trop d'officiers généraux en une entreprise de cette importance et encore pour empêcher que les troupes ne se débandent étant entrées, et que le pillage ou les soldats en se débandant ne détruisent ce que la bravoure de la marine aura fait.

Les gens commandés des vaisseaux et des galères avec les grenadiers, les uns à droite, les autres à gauche, étant descendus, les chaloupes des brûlots et des flûtes qui les auront portés se rangeront le plus vite qu'il se pourra afin de donner plus de terrain aux chaloupes des vaisseaux et aux canques des galères qui porteront l'infanterie qui les doit soutenir, et que le débarquement s'en fasse le plus vite qu'il se pourra afin de les joindre le plus près qu'il sera possible et, à mesure que les chaloupes et les canques auront

débarqué, ils se rangeront avec la même vitesse pour se faire place les uns aux autres et pour retourner quérir le reste de l'infanterie, à cause qu'il n'y a pas assez de bâtiments de rame pour faire tout le débarquement en une fois.

L'infanterie des vaisseaux et des galères en débarquant se mettra en bataille le mieux et le plus vite qu'ils le pourront, et pour ne point se confondre et ne pas embarrasser la brèche, les troupes des vaisseaux s'ouvriront sur la droite et les troupes des galères sur la gauche, le tout avec le plus d'ordre qu'il se pourra. Il faudra qu'auparavant le débarquement les pelotons soient réglés et ceux qui les doivent commander, parce que comme il faudra marcher dans les rues, le terrain sera trop étroit pour y faire des bataillons, joint qu'il sera bon encore d'avoir des pelotons tout prêts pour faire marcher des gens dans des endroits, selon les occurrences, sans avoir à faire de détachements dans un lieu où la diligence sera extrêmement nécessaire, ne pouvant pas prévoir par avance ce qui peut arriver. Il faudra dès la nuit que les grenadiers soient tous prêts et ayant même les grenades, afin de pouvoir regarder si les mèches des dites grenades seront en très bon état.

Il faudra que dans les vaisseaux qui sont destinés pour battre et faire brèche, Messieurs les capitaines recommandent fort à leurs canonniers de battre tout dans un petit espace de la muraille afin de l'ouvrir plus tôt.

Comme M. le marquis de Langeron s'attachera à faire taire le feu qui pourroit tirer du fond de la ville sur les vaisseaux qui batteront la muraille, M. le mar-

quis d'Amfreville avec les trois vaisseaux qu'il commandera s'appliqueront à produire le même effet sur les batteries qui pourroient de son côté causer le même mal et sur la ville afin d'épouvanter les habitants et d'empêcher qu'il ne se fasse un si grand feu de mousqueterie sur les murailles.

DXXVI.

ORDRE DE BATAILLE POUR LES GALÈRES EN ENTRANT DANS LE PORT DE SYRACUSE QUE NOUS NOUS SOMMES PROPOSÉ D'ATTAQUER EN SORTANT DE MESSINE.

(*Minute :* Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 194; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 156.)

La galère la *Grande* remorquera le vaisseau le *Sage;*

La *Victoire* et la *Galante* remorqueront le *Grand;*

L'*Amazone* et la *Madame* remorqueront le *Pompeux;*

La *Patronne* et la *Maréchale* remorqueront le *Sceptre*, amiral;

La *Perle* et la *Fleur de Lys* remorqueront le *Saint Michel;*

La *Reine* remorquera l'*Agréable;*

La *Fortune* remorquera l'*Aimable;*

La *Favorite* remorquera le *Vermandois;*

L'*Invincible* remorquera le *Fortuné;*

Et la *Belle* remorquera le *Vaillant.*

Les galères ayant mené les vaisseaux à leur poste, suivant qu'il est porté par l'ordre que nous leur avons donné, elles se placeront dans les intervalles des dits vaisseaux dans les espaces qui leur seront

laissés et batteront du canon de leurs coursiers et de tous leurs autres canons la muraille de la dite ville de Syracuse qui règne depuis la porte de la Marine inclusivement jusqu'à l'église des Jésuites, et, parce que la dite muraille n'est pas terrepleinée, les capitaines des galères tiendront la main que leurs canonniers visent en un seul endroit afin de l'ouvrir plus tôt et y faire brèche pour pouvoir donner lieu aux troupes d'y entrer plus tôt l'épée à la main.

Les galères qui seront dans les intervalles des navires que commandera M. le marquis d'Amfreville tireront leur artillerie sur les mêmes lieux que tireront les dits vaisseaux pour faire taire les feux qui pourroient incommoder les autres navires et galères qui sont destinés pour faire la dite brèche ci dessus auprès de la porte de la Marine.

Lorsque le vaisseau amiral fera hisser au haut du mât d'avant et au haut du mât d'artimon un pavillon rouge et que toute la ligne des vaisseaux répondra par le même signal, alors tous les caïques des galères qu'elles auront tenus prêts et remplis de leur infanterie déborderont de leurs bords et se viendront ranger derrière l'amiral, à la gauche du poste qu'occuperont les chaloupes des vaisseaux.

Quand l'amiral fera hisser au dessous de son pavillon une flamme rouge, une flamme blanche au dessous du pavillon rouge de son mât d'avant et une autre flamme blanche au dessous de son pavillon rouge au haut de l'artimon, les galères qui auront eu ordre de tirer pour faire la brèche cesseront leur feu pour donner lieu aux chaloupes et aux caïques de faire leur descente, si ce n'est qu'elles vissent qu'elles pussent

causer quelque dommage aux feux des ennemis sans nuire à leurs soldats ou à ceux des vaisseaux.

Les galères mettront dans les chaloupes des brûlots et des flûtes que l'on leur baillera des soldats outre ceux qu'elles auront mis dans leurs caiques, et ces chaloupes composeront le détachement au devant duquel marchera dans un canot le capitaine de galère qui sera détaché pour le commander à la gauche du capitaine détaché des vaisseaux conduisant le dit détachement à la gauche du détachement des vaisseaux. Le corps des caiques suivra après dans le même ordre que marcheront les chaloupes des navires, observant d'aller lentement pour éviter le désordre, si nuisible en de telles rencontres, et partageront avec Messieurs des vaisseaux le terrain également. Et afin que les deux descentes de la droite et de la gauche se fassent sans embarras, Messieurs des galères ne souffriront point qu'aucun canon s'avance devant les autres, mais tous suivront dans le même rang la chaloupe ou le canot dans lequel nous serons en personne, auprès duquel sera celui de M. de Preuilly et à la droite, un peu derrière, celui du chef d'escadre des vaisseaux qui mettra pied à terre, et à la gauche, un peu derrière, sur la même ligne, celui du chef d'escadre des galères qui descendra pareillement, ne pouvant y avoir trop d'officiers généraux dans une journée de cette conséquence et pour combattre et pour empêcher que les troupes ne se débandent pour piller, au sujet de quoi nous enjoignons à Messieurs des galères de défendre sur peine de la vie à leurs soldats avant de marcher pour le combat et dès le soir précédent de ne point s'écarter ni piller et ordonnerons à leurs officiers et

sergents de tuer sur le champ sans pitié ceux qu'ils trouveront écartés ou pillant.

Le détachement des galères étant débarqué, les bâtiments qui l'auront porté se retireront en toute diligence pour faire place aux caïques des galères qui porteront l'infanterie qui le devra soutenir. Et nous ordonnons que ce second débarquement se fasse le plus tôt qu'il se pourra afin de joindre l'autre de près, et parce que toute l'infanterie des galères ne pourra pas se débarquer en une seule fois, nous ordonnons aux dits caïques et chaloupes de retourner avec vitesse quérir le restant pour se joindre aux premiers débarqués.

L'infanterie des galères en se débarquant se mettra en bataille le mieux et le plus vite qu'elle pourra et, pour éviter la confusion à la brèche, elle s'ouvrira sur la gauche, lors que celle des vaisseaux s'ouvrira sur la droite.

Il faudra qu'avant le débarquement les pelotons soient réglés et ceux qui les doivent commander parce que, comme il faudra marcher dans les rues de Syracuse, le terrain sera trop étroit pour y faire des bataillons. C'est pourquoi ils se diviseront en divers pelotons quand ils seront dans la ville.

La nuit que précédera la descente, les capitaines feront donner les grenades à leurs grenadiers afin qu'ils puissent regarder si les mèches des dites grenades seront en bon état.

DXXVII.

Le duc de Vivonne au marquis de Preuilly.

Taormina, 6 juin 1677.

Ordres et instructions pour la navigation de Preuilly à la rencontre de l'escadre des galères et en vue d'un combat possible avec l'ennemi en cours de route. — (*Minute :* Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 206; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 163.)

Il est ordonné[1] à M. le marquis de Preuilly, lieutenant général des armées navales de France, de partir incessamment avec tous les vaisseaux qu'il commande et de s'en aller joindre MM. de Valbelle et de Langeron qui partiront de Messine le 4e du courant et auxquels on a donné ordre par deux felouques de s'arrêter en deça des iles jusqu'à nouvel ordre de notre part[2]. Mon

1. Une lettre de Vivonne du même jour à Preuilly soulignait les principaux passages de cet ordre *Minute :* Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 203; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 162). Cet ordre et ceux qui l'accompagnaient n'étaient qu'une feinte imaginée par Vivonne pour détourner l'attention de Syracuse.

2. Le 2 juin, Vivonne ordonna à Valbelle de partir le 4 juin avec trois navires pour aller à la rencontre des galères, entre Stromboli et Milazzo, et de les escorter (*Ibid.*, n° 159; Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 201).

Le même jour, il donna le même ordre au marquis de Langeron, qui devait aller avec trois autres navires et un brûlot à la rencontre des galères jusqu'à l'île de Ponza pour les escorter ensuite jusqu'à Cività-Vecchia (*Ibid.*, n° 158; Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 200). Ordre lui fut envoyé en outre d'escorter le convoi de vivres pour Messine (*Ibid.*, n° 161).

Enfin La Brossardière devait quitter Messine avec ses quatorze galères pour joindre à Cività-Vecchia celles qui venaient de Provence (*Ibid.*, n°s 160, 165, 160; Bibl. nat., Fr. 8033,

dit sieur de Preuilly, ayant joint ces Messieurs en deçà des iles, attendra sous voiles avec eux les galères du roi, lesquelles les iront joindre sur cette croisière. Les vaisseaux et les galères étant ensemble, mon dit sieur le marquis de Preuilly fera route droit à l'île de Ponza pour combattre les vaisseaux et les galères d'Espagne qu'on dit être au dit lieu. Et en cas de combat et que les dits vaisseaux ennemis prissent ou chasse ou une fuite un peu longue, mon dit sieur de Preuilly ne s'attachera nullement à les poursuivre de telle manière que les galères du roi, étant dépourvues de l'appui des navires qu'il commandera, puissent être attaquées par les galères des ennemis en nombre supérieur et recevoir quelques échecs par ce moyen, mais se tiendra toujours le plus proche d'elles qu'il se pourra pour éviter un tel accident. Et même par cette raison il ajustera toute la navigation jusqu'à Cività Vecchia, de telle sorte avec celles des dites galères qu'il ne se sépare jamais d'elles s'il se peut, l'action importante de son voyage n'étant pas de combattre seulement les ennemis, mais de faire sûrement la jonction des deux escadres des galères du roi, ce que je lui recommande très particulièrement pour cet effet.

Que si mon dit sieur marquis de Preuilly ne rencontroit point MM. de Valbelle et Langeron en deçà des îles de Stromboli et de Lipari, il fera force de voiles

fol. 202 et 208). Cet ordre lui fut transmis par l'intendant d'Oppède, à qui Vivonne annonçait qu'il partait lui-même de Taormina pour Messine le lendemain au plus tard (*Ibid.*, n° 164).

On verra dans la lettre du 17 juin à Louvois (n° DXXXVII) la valeur et la signification réelle de ces divers ordres de Vivonne, qui voilaient ses véritables intentions.

pour les joindre au delà des dites îles sur la route de Ponza, et, cela étant fait, il les ramènera en deçà pour donner moyen aux galères du Roi de les aller joindre. Si les dites galères les joignoient au delà des îles, les vaisseaux et les dites galères s'en iront ensemble chercher les ennemis, sinon, les vaisseaux repasseront les dites îles pour attendre les dites galères en deçà de Stromboli et de Lipari.

Fait à Taormina, le 6e juin 1677.

DXXVIII.

Le chevalier de Valbelle au duc de Vivonne.

6 juin 1677.

Rapport sur l'activité de Valbelle pendant les jours précédents et l'exécution des ordres de Vivonne. — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 167.)

Monseigneur, pour l'exécution de vos ordres, je fis route vers le nord du Phare le 4e de ce mois, et une demi heure apres en être sorti M. de Langeron en sortit aussi. En approchant du Scylla, trois galères, deux galiotes et une felouque embusquées à l'est de ce rocher mirent en mer et gagnèrent en diligence Milazzo. Nous les chassâmes deux bonnes heures. Le lendemain 5e, deux felouques de Messine me joignirent et le patron Barthélemy, qui étoit sur une, me rendit une lettre de M. l'intendant qui m'apprenoit l'avis qu'on vous avoit donné et que votre intention étoit de retarder le voyage de M. de Langeron, même que vous lui aviez écrit et à moi aussi par une tartane. Je dépêchai d'abord les dites felouques après lui et suis

persuadé qu'à cette heure il a reçu votre lettre, car il ne pouvoit pas être loin n'ayant point venté.

La nuit du 5e au 6e j'ai reçu, Monseigneur, votre lettre[1] et, comme je doute de la vérité de la nouvelle, j'attends de nouveaux ordres de V. E. pour rentrer dans le Phare où les galères à la croisière que vous m'avez prescrites (*sic*) pour les escorter jusqu'où vous m'avez ordonné. J'ai même envie d'aller plus loin, si vous le trouvez bon, afin de mieux assurer leur passage. Avec votre permission, je vous dirai, Monseigneur, qu'il m'est revenu que les onze vaisseaux qui sont à Palerme étoient armés et prêts à faire voile pour aller je ne sais où et que les ennemis avoient renforcé quatorze galères. Cependant je ne saurois croire qu'ils osent nous chercher après les actions que nous avons faites contre eux.

Les Espagnols sont trop politiques pour hasarder. Ils savent que c'est la maxime de ceux qui sont attaqués de se tenir sur leurs gardes sans trop entreprendre. Je ne vous fatiguerai pas davantage. Vous en savez plus que moi et vos lumières sont vives et pénétrantes. Encore une fois, Monseigneur, j'attends de nouveaux ordres et vous supplie de trouver bon que je vous représente que M. de La Barre est désarmé, qu'il n'a pas de vivres pour quinze jours, et que j'avois besoin d'un brûlot et non pas M. de Langeron[2].

Je suis, avec soumission et respect...

1. Du 2 juin. Cf. p. 275, note 2.

2. Le même jour, Valbelle écrivit à nouveau à Vivonne pour lui donner quelques nouvelles qu'il tenait du capitaine d'une galiote, qui fit une prise et délivra deux bâtiments capturés par une galiote ennemie (*Ibid.*, n° 168).

DXXIX.

Le duc de Vivonne au duc d'Estrées.

Messine, 9 juin 1677.

Vivonne félicite le duc d'Estrées de la victoire remportée aux Indes occidentales par son frère, le comte d'Estrées[1].

« L'action ne sauroit être plus belle dans toutes ses circonstances ni plus complète de toute manière. Je suis persuadé aussi que le Roi ne laissera pas un si grand service sans l'honneur d'une récompense considérable et proportionnée au grand mérite de M. votre frère. »

« J'écris à M. de Manse les raisons pour lesquelles les galères qui sont ici ne sont pas encore parties pour l'aller joindre[2]. L'arrivée de M. Du Quesne avec tout le convoi composé de cinquante voiles en est la cause, n'ayant pas

1. Le comte Jean d'Estrées, né en 1628, servit d'abord dans l'armée de terre; il fut nommé maréchal de camp en 1649 et lieutenant général en 1655. En 1668, le roi, voulant « rétablir sa marine », le choisit comme lieutenant général des armées navales. Il devint vice-amiral en 1669. En février 1677, il quitta la Martinique, où il se trouvait, pour aller combattre la flotte hollandaise qu'il rencontra et battit à Tabago le 23 février (voir, sur toute cette expédition, Ch. de la Roncière, *Histoire de la marine française*, t. V, p. 652 et suiv.). Il devint maréchal de France en 1681, vice-roi de l'Amérique en 1686 et chevalier des ordres en 1688. Il mourut en 1707.

2. Vivonne expliquait en effet à Manse que le carénage des galères n'était pas achevé et qu'elles attendaient l'arrivée du convoi conduit par Du Quesne. Ce convoi était à la hauteur de Taormina et comptait environ soixante-dix voiles. Dès qu'il sera à Messine, disait-il, les galères partiront. Il est prudent d'attendre jusque-là (*Minute* : Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 213; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 170).

voulu exposer beaucoup de bâtiments qui le composent au hasard d'être pris par les galères des ennemis, ce qui auroit pu arriver facilement si le Phare et le port de Messine s'étoient trouvés privés de nos galères dans le temps qu'un si grand nombre de bâtiments seroient arrivés.

« Il y a quelques jours que je fus à Taormina pour voir l'état de la place et examiner la manière dont on le peut fortifier pour la garder avec une moindre garnison que celle qui y est. Je menai avec moi le régiment des Suisses pour le laisser en garnison au dit lieu jusqu'à la campagne et ramenai ici toute la garnison françoise qui y a demeuré depuis que cette ville est dans la possession du roi. Par ce moyen j'ai fait deux choses utiles, l'une que j'ai tiré de Messine des troupes qui y feroient quelques petits désordres, et l'autre qu'en ramenant ici les François je donnai moyen aux officiers d'habiller et raccomoder leurs compagnies pour être en état de mieux faire la campagne. J'ai mené aussi avec moi toute la cavalerie parce que, y ayant un excellent pâturage auprès de Taormina, ce qui nous manquoit ici aux environs de Messine, j'ai donné lieu aux cavaliers de remettre leurs chevaux en les rafraîchissant par de bonnes herbes. C'est, Monsieur, tout ce qu'il y a de nouveau dans ce pays; à quoi, n'ayant rien à ajouter, je finirai en vous protestant de nouveau que je suis le véritable... » — (*Minute :* Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 210; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 169.)

DXXX.

Du Quesne au duc de Vivonne.

En mer, 9 juin 1677.

Du Quesne rend compte de ses actes depuis son arrivée au cap Passaro[1].

1. Sur le départ de l'escadre de Provence, voir la lettre

« Il y a deux mille six cents soldats, de plus quatre vingt fusiliers qui arrivèrent comme nous étions à la voile, environ quatre cents maîtres, bonne cavalerie. Les quatre vingt fusiliers, à mon avis, ne sont pas gens si fiers, ayant été amenés contre leur gré. Il en doit encore venir cent vingt. Vous pouvez compter sur trois mille hommes sans les officiers. Il y en a quelques uns de l'infanterie de malades. »

Il faut que les galères soient prêtes pour remorquer le *Royal Louis* dans le port de Messine en cas de calme, « car ce vaisseau sans vent est une bastille, mais avec du vent raisonnable il fait assez son devoir ». Dans la traversée, il a navigué mieux qu'on avait pensé. « Il a surpris beaucoup de gens qui ne s'attendoient pas qu'il navigât si bien. »

Il faudra faire débarquer sur-le-champ l'infanterie et l'argent « qui se monte à plus d'un million, y compris celui de la marine ». — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 171.)

DXXXI.

La Villedieu au duc de Vivonne.

[Taormina,] 10 juin 1677.

La Villedieu rend compte du transport de canons à Mola et de ses négociations à l'égard des agents qu'il se ménage dans le pays ennemi des environs. — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 173.)

Suivant vos ordres, Monseigneur, notre cavalerie décampera avec les dragons pour prendre la route que vous ordonnerez. Toute l'infanterie qui étoit ici depuis longtemps en garnison comme aussi celle de Mola, à

d'Arnoul à Seignelay, du 11 mai 1677 (Bibl. nat., nouv. acq. fr. 21323, fol. 479), et Jal, *op. cit.*, t. II, p. 301.

la réserve de la compagnie du sieur Duchesne, suivra la cavalerie. Mais trouvez bon que je vous dise, Monseigneur, que vous avez oublié de mander quelque chose comme vous l'aviez dit sur le chapitre du major qui demeure ici, n'ayant aucun ordre d'en partir et y étant major pourvu par brevet de vous. Cependant sa compagnie part avec le reste. Le major du régiment de Stoppa dit qu'il ne demeurera point ici si l'autre y demeure. Vous aurez la bonté, s'il vous plaît, d'ordonner sur cela et de faire écrire, s'il vous plaît, vous même au sieur de Bombelle ce que vous aurez résolu.

Vous serez, je m'assure, content de moi, Monseigneur, quand vous apprendrez que les six pièces de canon que vous avez fait apporter ici sont à l'heure qu'il est au pied du degré de Mola. Demain et après demain j'espère les faire entrer dans la place, après quoi, j'y ferai conduire, s'il est possible, les deux pièces de 18 qui sont aux Dominicains, mais je crains qu'elles nous donneront bien de la peine[1]. L'on pourra vous

1. Hisser depuis la mer jusqu'à Taormina, puis jusqu'à Mola, huit pièces de canon par des sentiers de montagne étroits et des plus escarpés, c'était en effet un travail à peine possible. A ce sujet, La Villedieu écrivait à Louvois, le 30 juin 1677 : « Il [Vivonne] ordonna de même temps qu'on fît monter six pièces de canon à Mola, qu'il fit laisser en bas au bord de la mer, dont il y a deux pièces de 18 et les autres quatre de 10 et de 8. Cela a été exécuté depuis son départ avec bien de la peine, à force d'hommes et de machines. Il a fallu les faire passer par de terribles endroits. L'on a aussi destiné deux autres pièces pour le château qui est au-dessous de Mola et au-dessus de cette ville. L'on doit nous l'envoyer au premier jour. Ce canon dans Mola et dans le château est à mon gré la meilleure fortification qu'on puisse faire ici. Il ne sera pas possible que les ennemis, quand même on tourneroit d'un autre

dire avec quelle application j'ai travaillé moi même à ce qui s'est fait sans quoi nous n'en serions jamais venus à bout.

Les Suisses étoient fort mutinés; ils se sont mis à la raison quand ils ont vu que je les laissois là pour nous servir de nos soldats françois. J'espère que dans trois ou quatre jours la chose [sera] bien avancée, mais il en coûtera beaucoup plus que nous n'avions compté. M. l'intendant en partant d'ici avoit fort promis de nous envoyer promptement une ancre et des câbles, mais il ne nous paroît pas qu'il y ait songé depuis, cependant nous serons fort embarrassés pour nos pièces de 18.

Je crois aussi que vous serez bien aise d'apprendre que je suis dans un grand commerce avec don Pietro Paolino, qui veut se donner à nous. Il m'a déja écrit deux fois. Je viens de recevoir sa derniere lettre par où il mande qu'il veut être assuré de votre parole et de quelque chose de réel et de positif[1]. Je lui mande de me faire savoir à peu près quelles sont ses intentions, afin qu'on puisse voir de quelle maniere on y satisfera.

côté, se saisir *sic* de Taormina pour y subjourner *sic* sous cette artillerie. Outre cela, on doit travailler à deux ou trois redoutes sur les avenues de cette ville et achever de la renfermer de murailles, du côté de notre montagne, par où elle est toute ouverte. Il faut y envelopper la montagne, car elle est dans la ville » (Arch. de la Guerre, vol. 610, n° 29).

1. Vivonne envoya aussitôt à La Villedieu plein pouvoir pour traiter avec promesse de ratifier le contrat (Ms. de Poliguac, *année 1677*, n° 172; Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 215).

Le 24 juin, par une lettre en italien, Vivonne ratifia le traité fait par La Villedieu, promit que le régiment sollicité par Paolino serait payé comme il le desire et l'assura de la protection du roi (*Ibid.*, n° 198, et Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 234).

Je vous prie, Monseigneur, de me faire savoir au plus tôt comment vous voulez que je traite avec lui et ce qu'il vous plaît que je lui promette quand j'aurai su ses prétentions.

Mandez moi, s'il vous plaît, si je lui promettrai quelque somme d'argent au cas qu'il en demande et jusques à quelle somme je puis lui promettre en prenant toutes les précautions nécessaires afin qu'il ne nous dupe pas. Mais il faut, s'il vous plaît, que j'aie votre réponse samedi ou dimanche au soir au plus tard parce que je dois avoir de ses nouvelles lundi prochain et conclure avec lui.

Il y a aussi un autre prêtre avec lui qui est son confident et celui qu'il m'envoie ici pour qui il faudra faire quelque chose. Je crois, Monseigneur, que ce sera une fort bonne affaire si nous pouvons attirer cet homme de notre côté, car c'est lui qui maintient plus de quinze villages les plus voisins d'ici sous l'obéissance des Espagnols. Il pourra nous attirer toutes ces terres avec le temps et nous rendre d'ailleurs d'autres services considérables. Je veux l'engager à quitter les Espagnols d'une manière à n'oser plus jamais retourner avec eux. Je lui ai déjà proposé d'enlever toute la soie et tout le bétail des terres voisines qu'il voudra parmi nous pour son compte et dont il pourra faire une grande somme d'argent. Il me paroit qu'il écoute volontiers cette proposition. Je vous envoierai demain par M. de Cazaux la dernière lettre qu'il a écrite au Père Thomas car c'est par ce moyen que je traite cette affaire là.

Je ne partirai point d'ici que je ne sache l'issue et que d'ailleurs je n'aie mis toutes vos huit pièces de

canon dans Mola. Cela étant expédié, trouvez bon, Monseigneur, que j'aille faire un tour à Messine pour plusieurs affaires où ma présence est absolument nécessaire.

Je vous envoie une lettre qu'on vient de m'adresser pour vous la faire tenir en diligence pour cet effet. Je fais repartir le garde que vous m'avez envoyé pour marcher toute la nuit. Je suis, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Je vous supplie, Monseigneur, que j'aie votre réponse dimanche au soir au plus tard sur l'affaire que je viens de vous écrire.

DXXXII.

M. de Brezets au duc de Vivonne.

[Augusta,] 10 juin 1677.

Les ennemis se préparent à un siège dans Syracuse; personne ne sort de la place et les fourrages dans les environs ont été brûlés. La population demande grâce. Nouvelles diverses. — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 177.)

Monseigneur[1],

Je m'aperçois que pour de l'argent on fait toutes choses dans ce pays. Après avoir perdu deux messagers qui sont à Syracuse en prison, non pas pour le sujet que vous savez, Monseigneur, mais pour leur avoir trouvé une lettre sans seing en sortant pour venir ici, sans qu'ils aient pourtant rien déclaré (je

1. M. de Brezets envoyait à la même époque une lettre non datée à Vivonne pour lui mander que Du Quesne était au large de Syracuse (*Ibid.*, n° 176).

n'ai pu savoir à qui elle s'adressoit ni ce qu'elle contenoit), j'en ai établi un troisième qui s'est engagé de m'apprendre toutes les semaines une fois des nouvelles de tout ce qui se passera et sans accident.

Je vous assure, Monseigneur, que vous saurez tous les mouvements que les ennemis feront dans ce voisinage. Ils ont été fort tranquilles jusques ici et ne s'en est fait nul pendant votre séjour de Taormina. Je pense qu'ils se précautionneront plus pour cette place que pour les autres, et toutes les grimaces qu'ils font me paroissent qu'ils appréhendent un siège. Ils ont brûlé les fourrages sur la hauteur de Syracuse. Ils ne sort pas un soldat ni un cavalier que par finesse. Je vous envoie, Monseigneur, un état des gardes où il ne vous sera pas difficile de juger de la force de la garnison montant de trois jours l'un[1].

Si les choses sont vraies, comme elles m'ont été confirmées par un rendu qui vient d'arriver présentement, on n'en sauroit savoir plus de particularités. Tout le monde y crie miséricorde, les gentilshommes comme les paysans, et la duchesse de Camastra y est arrivée depuis dix jours. La compagnie de chevaux est sortie de Carlentini avec cent hommes que l'on a détachés pour envoyer du côté de Aci, si bien qu'il ne reste dans cette place au delà de deux cents hommes fort serrés sans qu'ils aient liberté de passer les portes. En vérité, tout le monde tremble dans ce voisinage et de Carlentini[2].

1. Cf. n° DXXXIII.

2. Si l'état de la place de Syracuse laissait à désirer, Catane au contraire était à cette époque assez bien fortifiée. Depuis plusieurs mois, Brancamonte, Crunembergh et Moncada tra-

J'ai appris qu'il y a trois cents paysans à . . . . . [1] qui demandent tous les jours l'armée de France pour se révolter. Voilà ce que m'a assuré mon messager de Syracuse. Je l'attends après demain qu'il doit revenir de son ambassade. Si vous vouliez me renvoyer Mousnier ou un autre, je pourrois encore vous apprendre quelque chose. Tous les habitants de Lentini gagnent la montagne aussi bien que d'Isurtini et d'ailleurs. Leur prince qui est allé à Palerme leur a montré l'exemple. On m'a assuré que Francamonte a désarmé tous les paysans à Catane, craignant une révolte sur les désordres que la misère oblige les soldats de faire et que dans leur conseil ils ont opiné, en cas que vous avanciez dans ce pays de ce côté, de piller Aci. Tout ce mauvais traitement refroidit beaucoup de monde.

Le tambour que j'ai envoyé il y a trois jours à Syracuse pour l'échange n'est pas encore revenu. Ainsi, je ne saurois vous apprendre le sentiment du gouverneur. Je voudrois avoir quelque chose de plus particulier à vous apprendre pour vous témoigner, Monseigneur, que je ne dors pas. J'ai des affaires considérables avec Bernard et, comme il s'en va en France, je vous supplie, Monseigneur, d'avoir la bonté de m'accorder un congé pour aller à Messine. Je ne vous le demande que pour quatre jours et vous assure que mon voyage ne sera pas plus long. Si vous l'approuvez et que vous me fassiez cette grâce, je m'embarquerai dans la felouque que vous m'envoierez. Je laisserai les choses dans un état qu'il n'y aura rien à craindre ici. Je l'es-

vaillaient à la rendre imprenable et renforçaient la garnison (P. Cardona, *op. cit.*, p. 82 et suiv.).

1. En blanc dans le texte.

père comme cela et suis, avec tout le respect imaginable...

Je vous envoie la lettre de Brancamonte pour la compagnie d'Augusta avec le paysan et adresse les informations à M. l'intendant pour vous épargner cette fatigue.

DXXXIII.

Brezets au duc de Vivonne.

[Augusta, 10 juin 1677.]

« État des gardes de Syracuse du côté de terre. »
(Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 178.)

A la Porte Réale	30	hommes
Porte de Lignes	20	—
Porte de Lou Cavalerie	20	—
Porte de l'Estrade couverte. . .	20	—
A la Petite Porte	30	—
Porte qui va à San Antonio . . .	30	—
	150	hommes.

A la Marine :

Devant les Jésuites il y a une batterie de quatre pièces de canon et neuf pierriers.

Porte de la Marine où débarquent les felouques	30	hommes
Porte du bastion de la fontaine[1] .	30	—
Garde au bastion de Santa Giovanella	12	—
Garde du bastion de la Secourse .	12	—
A la fontaine	20	—

1. La fontaine d'Aréthuse.

Au bastion Vilheune	12	hommes
A San Domenico	12	—
Recoupre	12	—
A Casanova	20	—
Chez le gouvernat	25	—
Deux gueriettes devant le château à chacune huit hommes, soit. . . .	16	—

Cavalerie :

Trois compagnies qui font en tout cent maîtres. Il en sort tous les jours une que l'on disperse en deux endroits, savoir à Santa Maria del Gesu, autrement Cordelières . . . . . 17 maîtres

A la T... . . . . 16 —

Il y a à la campagne trente ou quarante paysans à cheval que l'on envoie où l'on veut lorsqu'ils sont avertis.

Il y a une compagnie de paysans de Syracuse à pied de cent hommes dont il en monte tous les jours à Casanova vingt ou vingt cinq hommes.

Il y a dans chaque bastion de quatre à six pièces de canon.

DXXXIV.

Louis XIV au duc de Vivonne.

Versailles, 11 juin 1677.

Louis XIV ordonne à d'Oppède de vérifier les espèces qui ont été remises par le trésorier de la marine et de saisir toutes celles qui ne sont pas de bon aloi[1].

Il espère apprendre prochainement de nouveaux et

1. Réponse à la lettre n° DVII.

importants succès remportés sur les ennemis grâce au secours apporté par Du Quesne. Lorsque ce qui reste de vaisseaux et galères à l'Espagne sera détruit, les villes de Sicile, privées de secours, seront plus tentées de suivre l'exemple de Messine. Aussi le roi recommande à Vivonne de tenir les vaisseaux et les galères « dans une action continuelle, de ne les retenir dans le port de Messine que le temps qui sera nécessaire pour prendre des vivres et se radouber lorsqu'ils en auront besoin, de donner vos ordres au sieur Du Quesne pour aller chercher jusques dans les ports des ennemis le peu qui leur reste de vaisseaux et galères pour tâcher de les brûler ».

Il recommande aussi de ne mettre à terre que le moins possible des équipages.

Les Hollandais n'enverront pas de vaisseaux cette année dans la Méditerranée. Les Espagnols font, dit-on, préparer à Cadix trois galères qui iront se joindre à quatre vaisseaux armés à Majorque et se rendront en Sicile. Si cet avis se confirme, il faudra que Du Quesne aille les attendre vers les îles Saint-Pierre et les combattre. Cependant le roi s'en remet à Vivonne pour décider en ce cas[1]. — (Arch. nat., *Marine*, B² 35, fol. 177 v°.)

DXXXV.

Seignelay au duc de Vivonne.

Versailles, 11 juin 1677.

Vivonne doit interdire au marquis de Langeron d'épouser une Messinoise sans fortune. — (Arch. nat., *Marine*, B² 35, fol. 180 v°.)

Monsieur,

Le roi ayant été informé que le marquis de Langeron a dessein de se marier à une demoiselle messinoise qui,

1. Le 26 juin, le roi ordonna au Parlement, à la Cour des

n'ayant aucun bien, causeroit la ruine entière de sa maison et voulant bien reconnoître en cette occasion les services qu'il a rendus à Sa Majesté en lui ôtant les moyens de faire une chose si contraire à ses intérêts, Elle m'ordonne de vous écrire qu'en cas que, suivant l'apparence, toutes les raisons que vous lui aurez pu dire pour l'en empêcher aient été inutiles, vous lui disiez encore que Sa Majesté lui défend absolument de faire ce mariage et, en cas que cette défense soit encore inutile ou que vous ayez quelque soupçon qu'il pût passer outre, quand même il vous auroit donné parole de ne le pas faire, en ce cas Sa Majesté veut que vous le fassiez arrêter s'il n'est pas encore marié et que vous le fassiez embarquer sur le premier vaisseau qui passera en France.

Et, comme il est de l'intérêt du service de Sa Majesté qu'il ne paroisse point aux Messinois que ce soit par mépris pour eux que Sa Majesté veut empêcher ce mariage, Elle veut que vous cherchiez un prétexte pour faire arrêter le dit sieur de Langeron que vous trouverez aisément, mais, de quelque manière que ce soit, Sa Majesté veut que vous le fassiez arrêter et repasser en France ainsi que je viens ci dessus de vous le marquer s'il est encore assez temps pour empêcher ce mariage[1]. Je suis...

aides et à tous les autres officiers de justice du royaume de surseoir aux procès civils que Vivonne pouvait avoir, car sa présence à Messine l'empêchait de vaquer à ses affaires particulières | Arch. nat., *Marine*, B² 35, fol. 205 r.

1. Publié par P. Clément dans les *Lettres... de Colbert*, t. III, 1re partie, p. 55. — Ce mariage n'eut pas lieu. Le marquis de Langeron partit pour Marseille où le suivit la Messinoise. Ils vécurent quelques mois ensemble, puis Bussy-Rabutin nota

DXXXVI.

M. de Juigné au duc de Vivonne.

[Gesso,] 11 et 12 juin 1677.

Deux lettres par lesquelles Juigné mande à Vivonne qu'il y a cinq galères à Milazzo, dont deux viennent d'arriver apportant de la poudre et des balles. A Palerme, il y a quinze galères et treize vaisseaux. — (Ms. de Polignac, *année 1677*, nos 174 et 175.)

DXXXVII.

Le duc de Vivonne a Louvois.

Messine, 17 juin 1677.

Vivonne rend compte de l'attaque de Syracuse qu'il avait projetée, organisée, et qu'il dut abandonner pour le moment de l'arrivée de Du Quesne et de son inspection de Taormina. — (*Minute :* Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 217; Ms. de Polignac, *année 1677*, no 182.)

Monsieur,

Ayant vu par les lettres que vous me faites l'honneur de m'écrire que je ne saurois vous faire un plus grand plaisir que de vous donner souvent des nouvelles de ce pays, je vous rendrai compte de ce qui s'est passé depuis ces dernières en me servant de la commodité qui se présente des galères qui vont à Cività Vecchia, et pour commencer je vous dirai, Monsieur, qu'ayant vu que je ne pouvois rien entreprendre

dans une de ses lettres que Langeron « était guéri » de sa Messinoise.

par terre que M. Du Quesne ne fût venu et même quelque temps après, à cause qu'il faut faire le décompte aux troupes et qu'il faut donner loisir à la cavalerie de remonter leurs cavaliers qui sont à pied et l'infanterie de s'habiller, armer et équiper, à l'artillerie de pouvoir marcher à la suite des troupes et à la munition de se mettre en état de pouvoir porter du pain pour les dites troupes partout où il sera nécessaire; je ne me suis pas pressé de faire la jonction des galères du roi, voyant bien qu'elles seroient toutes ici à Messine auparavant que tout ce que j'ai dit ci dessus eût pris sa dernière forme. Cependant, Monsieur, je n'ai pas laissé de mon côté de me mettre en devoir de faire quelque chose qui pût donner de la gloire aux armes du roi dans le temps où il paroissoit raisonnablement penser à rien, et voici, Monsieur, ce que je m'étois proposé :

M. le commandeur de Bérieux, agent pour le roi à Malte, m'écrivit une lettre qui me fut rendue le 24e du passé[1]. Je trouvai sous son pli un fort beau plan de la ville de Syracuse avec un écrit qui marquoit qu'il avoit eu conférence avec quelques habitants de cette ville là, et plusieurs éclaircissements qui donnent espérance que, quand on assiègera cette ville là par terre et par mer, elle pourra être prise. Par la vue de ce plan, que je trouve conforme à celui que m'avoit déjà fait M. de Goussonville l'année passée lorsqu'il revint de sa prison, il me parut qu'avec les quatorze galères et les dix vaisseaux que j'avois alors que je pouvois entreprendre de faire une brèche à un certain endroit qui n'est point

1. Cl. nos DXIV à DXVII.

terrassé et où la dite muraille n'est pas fort épaisse et que, si je pouvois réussir à faire cette brèche, je pouvois entrer dans la ville en débarquant quinze ou seize cents hommes de troupes de la marine. Et cela me paroissoit d'autant plus faisable que M. de Bérieux me marquoit positivement par son mémoire qu'un homme qui étoit venu le trouver de Syracuse exprès l'avoit assuré de la part des habitants qu'ils ne vouloient être ni pillés ni brûlés et que, si l'armée du roi se présentoit dans le port, ils feroient deux choses, l'une qu'ils empêcheroient la garnison espagnole de sortir de leurs bastions pour venir dans la ville, et l'autre que dans le même temps ils feroient bandière blanche pour introduire les François dans leur ville.

M'étant confirmé tout seul dans ce dessein que je ne voulus communiquer à personne parce que je n'ai expérimenté que trop souvent que dès que je me suis découvert de quelque pensée on affecte de la rendre publique et à toute l'armée et à toute la ville, je disposai mes affaires en cette manière.

Je donnai ordre aux galères et aux vaisseaux de se tenir prêts pour aller faire la jonction à Cività Vecchia et, parce qu'il y couroit un bruit que les galères et les vaisseaux des ennemis s'apprêtoient pour aller à l'île de Ponza afin d'empêcher cette jonction, je me servis de ce bruit, quoique je l'estimasse faux, pour mieux couvrir mon dessein, et je dis que pour faire que les galères d'Espagne qui étoient en Sicile n'allassent point se joindre à celles de Naples, il falloit faire faire à notre cavalerie et à notre infanterie quelques mouvements vers les ennemis afin de donner jalousie à quelques

unes de leurs places et retenir leurs galeres dans les ports de Sicile.

En suite de cela, je fis marcher tout le régiment de Stoppa et toute la cavalerie à Taormina le jeudi 27e du passé et je donnai ordre à M. de Preuilly et à M. de La Brossardière de sortir le dimanche 30e et de s'avancer jusque par le travers de Taormina et qu'étant arrivés là je leur dirois ce qu'ils avoient à faire. J'avois expédié un jour ou deux auparavant une felouque à Augusta par laquelle j'écrivis à M. de Brézets de bien observer si notre mouvement à Taormina n'obligeroit point les ennemis à tirer quelques troupes de celles qui étoient a Syracuse pour fortifier Carlentini et Catane, et je lui découvris même mon secret afin qu'il travaillât avec plus de chaleur.

Pendant huit jours que je fus à Taormina, ma felouque fit divers voyages par lesquels n'ayant point appris que les ennemis eussent fait aucun remuement de troupes et ayant vu aussi que le temps ne se présenta jamais favorable pour aller du côté de Syracuse, je me vis dans l'impossibilité de rien tenter, d'autant plus que les ennemis, voyant venir notre secours que j'eus avis être dans le canal de Malte, avoient plutôt occasion de fortifier leurs postes de ce côté là que de les affoiblir. Ainsi, je quittai ce dessein pour le reprendre dans une conjoncture plus favorable et je m'en revins aussitôt ici.

Le 11e du courant, M. Du Quesne entra dans ce port et, dans le 13e, tout le convoi y entra aussi. Je ne fus pas sitôt arrivé dans cette ville que M. de Brezets me dépêcha de nouveau pour me faire savoir que, si je

voulois renvoyer ma felouque, il espéroit me pouvoir dire des choses pour l'exécution de mon dessein. Et, parce que la venue des nouveaux vaisseaux me donnoit espérance de pouvoir encore mieux réussir qu'auparavant, je voulus bien lui envoyer la dite felouque et c'est ce qui a été cause que les galères n'ont point parti aussitôt que le convoi a été entré, car je n'ai eu réponse de M. de Brezets qu'hier, par laquelle, n'ayant pas eu la satisfaction qu'il m'avoit promis, je me suis désisté tout à fait de ma pensée pour la remettre à un autre temps.

Hier seulement on fit le décompte de la compagnie (*sic*) et on leur donna de l'argent. Il ne m'a pas été possible de le faire faire plus tôt, de manière que la cavalerie et l'infanterie ne commençant qu'à travailler ou à se remonter ou à réhabiller les soldats, et la munition et l'artillerie à se mettre en état pour faire la campagne, il y a grande apparence que les galères seront jointes ici avant que tout cela soit fait et ait pris la forme nécessaire pour pouvoir marcher, et qu'ainsi le retardement de la partance des galères n'apportera aucun préjudice aux affaires du roi, quelque chose que l'on s'avisât de dire à l'encontre.

Pendant mon séjour à Taormina, j'ai fort considéré ce poste et la manière dont il le faut fortifier afin d'y laisser peu de garnison, car, comme nous avons besoin pour sortir en campagne de mettre ensemble le plus d'infanterie que nous pourrons, il fut jugé que cela ne se pouvoit point faire si au préalable nos principaux postes n'étoient en état de ne pouvoir être insultés lors que nous serions une fois entrés dans le pays. Vous jugez bien, Monsieur, qu'il n'y auroit rien de plus aisé

que de nous faire désister d'une entreprise si nous laissions un lieu comme Taormina et comme Gesso, qui sont ouverts, en proie aux ennemis et à la trahison des habitants. C'est le sentiment des principaux chefs avec qui j'ai l'honneur de servir ici, et ces ouvrages, qui ne seront pas d'une grande dépense puisqu'ils ne vont pas tous à sept milles livres, ne seroient pas à faire à présent si on m'avoit donné de quoi y faire travailler.

DXXXVIII.

Le duc de Vivonne a Seignelay.

Messine, 17 juin 1677.

Vivonne expose à Seignelay pourquoi les galères ne sont pas encore parties. Il lui raconte sa tentative sur Syracuse, comme il l'a fait à Louvois le même jour[1].

« M. le commandeur de Berieux merite par son application une juste louange et Sa Majesté doit considérer le grand zèle qu'il a temoigné dans ce rencontre, car il travaille autant qu'il peut pour favoriser le dessein dont je vous ai parlé ici dessus. » — (*Minute :* Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 221 ; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 190.)

DXXXIX.

M. de Juigné au duc de Vivonne.

Gesso, 17 juin 1677.

Nouvelles des ennemis à Milazzo et à Palerme. Les cinq galères de Milazzo sont allées rejoindre les treize qui sont à Palerme.

1. Vivonne ordonna le même jour à La Brossardière de conduire à Civita-Vecchia les galères qu'il commandait, de les

« On tint hier conseil au sujet de Castro Reale. Il fut résolu d'y faire porter quatre pièces de canon et le sieur Borgia doit aller aujourd'hui voir si les travaux qu'on y fait faire s'avancent.

« On met une taxe par tête à Saponara pour faire un fortin de fascines sur une petite montagne qui commande tout le village. » — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 193.)

DXL.

Le duc de Vivonne au marquis de Preuilly.

Messine, 17 juin 1677.

Ordre de partir avec six vaisseaux et deux brûlots pour aller à la rencontre des vaisseaux espagnols qui amènent des troupes en Sicile. — (Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 194.)

Il est ordonné à M. le marquis de Preuilly, lieutenant général des armées navales du roi, de partir incessamment avec les vaisseaux *le Sceptre*, *le Saint Michel*, *le Prudent*, *le Vaillant*, *le Téméraire* et *le Vermandois* et les brûlots commandés par les capitaines du Rivault et Verguin pour aller au devant des vaisseaux espagnols qu'on a nouvelles qui doivent venir d'Alicante en Sicile pour y porter des troupes. En cas qu'il apprenne que les dits vaisseaux soient en Sicile, il s'en reviendra en ce port. Que, si il a avis qu'ils ne soient pas encore passés ou qu'ils fussent de partance prochaine ou en chemin, on laisse à son choix de profiter des avis qu'il aura et de croiser où il estimera

joindre à l'escadre de Manse et de les ramener à Messine aussitôt après (*Ibid.*, n° 192). Il ordonnait aussi à Gabaret d'assister avec quatre vaisseaux la traversée des galères (*Ibid.*, n° 194).

pour le mieux jusque au 10e du mois prochain au plus tard, auquel temps il reviendra.

DXLI.

Le duc de Vivonne à Seignelay.

Messine, 17 juin 1677.

Brillante conduite du commandant de la chaloupe du *Magnanime*. — *Minute* : Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 229; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 195.

La chaloupe du *Magnanime*[1], étant en garde commandée par M. Bruneau, volontaire sur le dit vaisseau, ayant découvert à la pointe du jour un navire qui rangeoit la côte de Calabre, suivant ce qui est ordonné aux chaloupes de garde, il fit force pour le reconnoître; l'ayant joint, il trouva qu'il étoit anglois.

Le calme étant survenu et les courants violents jetèrent le vaisseau et la chaloupe fort proche de la ville de Reggio d'où il sortit une grande galiote armée en guerre avec bandière d'Espagne qui voguoit droit à l'anglois a dessein d'enlever la chaloupe françoise qui étoit à son bord.

Le sieur Bruneau, s'en étant aperçu, se résolut au combat, quoiqu'il connût bien qu'il ne pouvoit être que fort inégal puisqu'il n'avoit que quinze hommes avec lui et que la galiote ennemie étoit remplie de plus de six vingts. Mais, voulant vendre chèrement

1. Ce vaisseau devait périr peu de temps après au cours d'une tempête qui le jeta sur les roches des bouches de Bonifacio. Il rentrait alors en France, conduit par le capitaine Gravier. Cf. Jal, *op cit.*, t. II, p. 302-303.

sa liberté, il prit toutes les précautions qu'auroit pu prendre l'homme du monde le plus expérimenté à la mer. Il commença par obliger l'équipage du navire anglois de se mettre à fond de cale, ne réservant auprès de lui que le capitaine et, après avoir bien disposé toutes choses dans le meilleur état qu'il lui fut possible, il attendit les ennemis qui s'approchèrent à la portée du pistolet et sommèrent le capitaine anglois de leur remettre entre les mains les François, sinon qu'ils lui obligeroient par la force. Alors le dit sieur Bruneau fit amener le pavillon anglois et arbora celui de France en se montrant à même temps aux ennemis le sabre à la main, leur criant que c'étoient des canailles et qu'il les attendoit à l'abordage. Cette réponse hardie intimida les ennemis en sorte qu'ils changèrent le dessein d'attaquer en celui de se retirer. L'on peut dire que la chaloupe du *Magnanime* n'a été sauvée que par la bonne conduite du sieur Bruneau en cette occasion. Elle n'est pas seulement d'un volontaire, mais d'un homme qui auroit passé par tous les degrés, aussi a-t-elle été louée de tous les gens du métier. Il y a huit ans qu'il est volontaire[1].

DXLII.

Le duc de Vivonne a Villette[2].

Messine, 23 juin 1677.

Ordre de porter des troupes à Augusta d'où il retirera et ramè-

1. Le lendemain, Vivonne écrivit encore à Seignelay pour plaider en faveur du maintien des galères à Messine (*Minute :* Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 225; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 191).

2. A M. de La Villette, dans le texte.

nera la garnison qui s'y trouve. — (*Minute :* Bibl. nat., Fr. 8033, fol. 232; Ms. de Polignac, *année 1677*, n° 197.)

Il est ordonné à M. de Villette, capitaine du vaisseau du roi *le Henry*[1], de partir incessamment de ce port pour s'en aller à Augusta avec le vaisseau *l'Éclatant*, le *More* et le navire génois commandé par le capitaine Scanavino y porter M. l'intendant, M. de Casaux et quatorze compagnies d'infanterie, savoir : deux sur le vaisseau *le Henry*, deux sur *l'Éclatant* et cinq sur chacun des autres vaisseaux. Étant arrivé au dit Augusta et ayant débarqué les dites compagnies d'infanterie, il attendra le retour de M. l'intendant et de M. de Casaux et ramènera en cette ville vingt deux compagnies qui composent la garnison du dit Augusta avec les chevaux et les mulets, et il régalera le tout sur les dits vaisseaux, à proportion de ce qu'il aura fait en allant des dites quatorze.

Fait à Messine, le 23e juin 1677.

Par Monseigneur.

DXLIII.

Louis XIV au duc de Vivonne.

Versailles, 30 juin 1677.

Le roi persiste, malgré la demande de Vivonne, dans sa décision de ne laisser à Messine pendant l'hiver qu'une escadre de sept galères et de faire rentrer les quinze autres en France en septembre. Il expose les raisons qu'il a pour

1. Ce navire était en fort mauvais état et rentra en France peu après, conduit par M. de Villette, porteur de dépêches pour le roi. Sur son retour et la réprimande adressée par Colbert à Arnoul fils à son sujet, cf. Jal, *op. cit.*, t. II, p. 302-303.

prendre cette détermination. Le roi s'est inquiété du long séjour de Manse à Cività-Vecchia, mais il espère que ses galères sont bien arrivées à Messine.

Louis XIV avertit Vivonne que le nonce, l'ambassadeur de Venise[1] et les Génois se sont plaints auprès de lui des prises faites par les vaisseaux du roi et ceux que des particuliers ont armés en course à Messine. « Le dit nonce particulièrement se plaint que les armateurs de Messine prennent les bâtiments du commerce dans la plage romaine et jusque sous le canon des villes et châteaux de l'État ecclésiastique[2]. C'est dont je suis bien aise de vous avertir,

1. Domenico Contarini, ambassadeur à la cour de France de 1676 à 1680.

2. A maintes reprises au cours de l'année 1677, la *Gazette* relata, d'après des nouvelles venues de Naples, des actions qui montrent à quel point les bâtiments armés en course par les Français ou les Messinois gênaient le commerce maritime des Napolitains :

Naples, 9 février. — « On prépare ici une galère pour donner chasse aux tartanes françoises qui croisent sur nos mers et qui ont enlevé plusieurs bâtiments chargés de marchandises. »

Naples, 24 mars. — « Le marquis de Los Velez a sursis le départ des grains et du biscuit qu'il vouloit envoyer à Porto-Longone et en d'autres places, craignant que ces provisions ne tombent entre les mains des François qui croisent toujours de ce côté. »

Naples, 24 avril. — « Deux tartanes et une patache de Raguse chargées d'huile et de pains pour le compte de deux marchands de cette ville ont été prises par les François et conduites à Messine. »

Naples, 27 mai. — « Les armateurs françois et messinois sont en si grand nombre qu'il n'y a plus de sûreté pour nos barques. Les bandits [calabrais] sont entrés en commerce avec ces armateurs et ils leur vendent les vivres, les chevaux et les armes qu'ils enlèvent en divers lieux de Calabre où ils font plus de désordre que jamais. Les particuliers du royaume de Naples

afin que vous conteniez ces corsaires autant qu'il vous sera possible. Pour cet effet, je veux que vous leur défendiez d'approcher des dites villes et châteaux, et en cas que nonobstant ces défenses ils ne laissent pas de le faire, dès que vous en aurez la preuve mon intention est que vous les fassiez punir sévèrement. Pour ce qui est des vaisseaux vénitiens, prenez garde que le commerce du golfe Adriatique ne soit pas troublé et empêchez avec grand soin que les armateurs n'y arrêtent aucun vaisseau vénitien.

« Vous voyez l'avantage que les habitants de la ville de Messine ont retiré pour leur subsistance de la liberté du commerce. Je veux que vous teniez la main à ce qu'elle soit toujours maintenue et qu'il n'y soit donné aucune atteinte par les jurats, et pour cet effet que vous donniez

ont perdu depuis peu de grandes sommes par les prises que les François et les Messinois ont faites de plusieurs bâtiments chargés de pains et de riches étoffes qui venoient de divers endroits pour le compte de nos marchands. »

Naples, 20 août. — « Les armateurs de Messine ont enlevé deux barques de Final chargées de marchandises, et les François en ont pris plusieurs autres qui alloient à la foire de Saint Dominique, à Suriano. Ces prises, qui sont de plus de cent mille écus, ruinent nos marchands.

« On assure que les ennemis ont enlevé plus de six mille chefs de bétail de la Calabre, où les bandits se joignent à eux. »

Jusqu'à la fin de l'occupation de Messine par les Français, les notes de ce genre se renouvellent dans la *Gazette*.

Comme on le voit, les Français et les Messinois ne se contentaient pas de faire des prises en mer, mais par des incursions hardies en Calabre ils s'emparaient aussi d'un important butin, surtout de bestiaux.

Les Espagnols en vinrent à soupçonner les habitants de la Calabre d'intelligence avec les Messinois et les Français et à les accuser de conduire de nuit le bétail sur le rivage pour le laisser enlever par les ennemis qui le leur payaient en argent comptant et au prix qu'ils désiraient (*Gazette* du 8 mars 1678, de Naples, 22 janvier).

les ordres que vous estimerez nécessaires. » — (Arch. nat., *Marine*, B² 35, fol. 206.)

DXLIV.

Louvois au duc de Vivonne.

Versailles, 6 juillet 1677.

« Je vous ai marqué par mes précédentes que, quoique Sa Majesté veuille regarder la guerre de Sicile à l'avenir avec plus d'application que l'on a fait l'année dernière, je ne crois pas possible de faire tout ce que l'on voudroit de grand[1]. » — (Arch. de la Guerre, vol. 524, fol. 197.)

DXLV.

Louis XIV au duc de Vivonne.

Versailles, 30 juillet 1677.

Louis XIV avertit Vivonne des précautions qu'il prend et de la tactique qu'il veut suivre à l'égard de la flotte hollandaise payée par les Espagnols pour passer dans la Méditerranée. — (Arch. nat., *Marine*, B² 35, fol. 233.)

Mon cousin[2],

L'avis que je reçois de toutes parts qu'enfin les Hollandois se sont résolus d'envoyer une escadre dans la

1. Louvois à d'Oppède (6 juillet) : « Sa Majesté espère que par le moyen du renfort considérable de troupes qu'Elle a envoyé en Sicile, Elle apprendra bientôt que M. de Vivonne se sera rendu maître de Catane et par ce moyen que vous serez en état d'établir des contributions dans le pays qui aideront beaucoup à faire subsister les troupes de Sa Majesté » (*Ibid.*, fol. 194 v°).

2. *En marge :* « Dictée par Monseigneur. »

Méditerranée au secours des Espagnols m'oblige de vous donner part de tout ce que je fais dans une conjecture aussi importante au bien de mon service et de tout ce que j'estime que mon armée navale, qui est sous votre commandement, pourra faire en ce rencontre pour la gloire de mes armes.

Vous saurez donc que les Espagnols ont déjà commencé de fournir aux amirautés de Hollande des sommes de deniers assez considérables pour l'armement et l'entretènement de cette escadre, et encore qu'il y ait lieu de douter qu'ils puissent achever le paiement de tout ce qu'ils ont promis pour cela et, par conséquent, que le départ de cette escadre ne soit pas encore bien assuré, je ne laisse pas de disposer et de faire préparer toutes les forces que je veux opposer aux dits Hollandois.

Vous saurez donc que je donne au sieur comte d'Estrées, vice amiral de Ponant, le commandement d'une escadre de seize de mes vaisseaux pour aller attendre cette flotte dans la Manche et la combattre ou à la sortie ou entre les caps de Clare ou de Finisterre, avec ordre de la suivre jusque dans le Détroit[1] et les combattre partout où il les pourra joindre. Ainsi je dois bien espérer de ce premier effort et que peut être ils n'échapperont pas à la valeur et à la vigilance que tous les officiers de marine ont à présent, et même à la supériorité que mes forces navales ont sur celles des Hollandois.

Mais si le dit sieur comte d'Estrées ne pouvoit joindre cette escadre, je lui ordonne que, lorsqu'il sera arrivé au Détroit, il détache quatre des meilleurs vais-

1. De Gibraltar.

seaux commandés par le marquis de Grancey[1] pour vous aller joindre, et, outre ces quatre vaisseaux, je donne ordre dès à présent à Toulon d'armer encore deux vaisseaux de soixante à soixante dix pièces de canon pour les faire partir dans le commencement du mois de septembre prochain et les envoyer à Messine, en sorte que, par ce moyen, vous aurez vingt six de mes plus grands vaisseaux de guerre, outre mes vingt et une galères et tous les brûlots et autres bâtiments nécessaires.

Comme je suis bien informé que toutes les forces maritimes des Espagnols consistent au nombre et en la qualité des vaisseaux contenus au mémoire que je vous envoie, vous connoîtrez facilement que vous êtes en état non seulement de résister aux forces espagnoles et hollandoises jointes ensemble, mais même que j'estime nécessaire pour le bien de mon service que vous preniez vos mesures nécessaires pour aller au devant de la flotte hollandoise, soit jusques au Détroit ou entre les caps de Gata[2] et des Trois Fourches[3] ou au moins entre l'Afrique et la Sardaigne, où mon armée auroit un très grand avantage en deux manières, l'une de combattre une flotte fatiguée d'une longue navigation, dans laquelle elle auroit été continuellement harcelée par l'escadre de Ponant, et l'autre en ce qu'elle la pourroit combattre auparavant que les vaisseaux qui sont à présent à Palerme, à Naples

1. François-Benedict Rouxel de Médavy, marquis de Grancey, capitaine de vaisseau en 1663, chef d'escadre en 1672, lieutenant général en 1679.

2. Au sud de l'Espagne, à l'est d'Almeria.

3. *Tres Forcas*, au Maroc, au nord de Melilla.

et dans les autres ports d'Italie eussent joint et fortifié la flotte hollandoise.

Vous voyez bien clairement combien cette action seroit avantageuse au bien de mon service et glorieuse à mes armes. C'est pourquoi je vous envoie cette lettre par Toulon, Livourne et Civita Vecchia, afin qu'elle vous soit promptement et sûrement rendue, et je désire qu'aussitôt que vous l'aurez reçue vous assembliez mes principaux officiers de marine, que vous examiniez ensemble avec soin tout ce que je viens de vous dire et que vous vous disposiez a exécuter ce que vous croirez être plus utile.

Comme je serai averti aussitôt que l'escadre hollandoise paroîtra devant Dunkerque ou devant Calais, je vous en donnerai encore avis par les trois mêmes endroits, afin que vous soyez averti à point nommé du temps auquel cette flotte pourra arriver dans la Méditerranée et, comme j'anime ici tous les officiers qui commanderont l'escadre de Ponant et les excite à me rendre un service aussi important que celui de la défaite de cette flotte, je désire que vous fassiez la même chose à l'égard de ceux qui commandent les vaisseaux de mon armée navale de Levant et que vous leur fassiez bien connoître que puisque par l'application que j'ai donnée au rétablissement de mes forces maritimes j'aurai la satisfaction de faire voir à toute l'Europe que je ferai suivre une flotte hollandoise dès la sortie de leurs ports par une de mes armées jusques dans le Détroit, et qu'une autre, en même temps, viendra au devant d'elle pour la combattre, en cas qu'elle ait évité la rencontre de la première. Ils peuvent juger du gré que je leur saurai si, par leur valeur et par leur

expérience et le bonheur qui accompagne partout mes armes, ils parviennent à défaire cette armée, ce que j'espère avec d'autant plus de raison que dans le Levant et dans le Ponant, depuis deux ans, mes vaisseaux n'ont point hésité à combattre les ennemis forts ou foibles, et ont remporté sur eux des avantages considérables.

DXLVI.

Louis XIV au duc de Vivonne.

Versailles, 11 août 1677.

Louis XIV avertit Vivonne que le traité entre les Espagnols et les Hollandais est « entièrement rompu » et qu'aucun vaisseau hollandais ne passera dans la Méditerranée.

Les Espagnols ont traité avec des armateurs hollandais pour envoyer cinq vaisseaux à Naples qui empêcheront le commerce de Messine[1]. — (Arch. nat., *Marine*, B² 35, fol. 244.)

1. Par une lettre du 13 août, Louis XIV ordonnait à Vivonne de s'appliquer uniquement à détruire ce qui restait des vaisseaux et galères des Espagnols, « ce qui vous donnera beaucoup de facilité pour la conquête de la Sicile puisqu'il leur sera très difficile pour ne pas dire impossible de transporter des troupes d'un autre État de la couronne d'Espagne en Italie ». Il combattra les cinq frégates hollandaises qui sont dans l'Archipel. Il devra renvoyer dix vaisseaux en France (Arch. nat., *Marine*, B² 35, fol. 247 et 249).

Les 23 août et 3 septembre, le roi avisait Vivonne de diverses mesures prises en vue du départ et de l'escorte du convoi de ravitaillement et lui donna des ordres relatifs aux prises faites par les corsaires français le long des côtes de l'État romain et dans l'Adriatique (*Ibid.*, fol. 255 et 272).

DXLVII.

Le duc de Vivonne a Seignelay.

Messine, 11 août 1677.

Un accident a causé la perte d'une galère[1]. Vivonne propose d'armer une galère « de nouvelle fabrique et de mon invention que j'ai fait construire ici à mes dépens ». Il y a assez de monde pour former l'équipage. Le major des galères, de Roussy, en serait capitaine. — (Bibl. nat., Mélanges Colbert, n° 174 *bis*, fol. 563.)

DXLVIII.

Louvois au duc de Vivonne.

Fontainebleau, 22-30 septembre 1677.

« Le roi a paru touché de la mort de M. de Mornas. C'étoit un bon officier et qui avoit bien servi, et, quoique Sa Majesté paroisse satisfaite des services de M. de Casaux, Elle n'a pas jugé à propos de le faire, quant à présent, lieutenant général...

« Le roi a vu avec surprise et avec douleur qu'avec tous les efforts que Sa Majesté a faits pour envoyer des troupes

1. Celle de Foresta, la *Capitane*. Pendant le séjour des galères à Cività-Vecchia, le feu prit à cette galère, endommageant deux autres galères et causant la mort d'un grand nombre d'hommes (Guardione, *op. cit.*, p. 269).

A la même époque, un accident coûta la vie au chevalier Henri de Fenquières qui commandait un vaisseau. « Il fut tué par un mortier que l'on ne croyoit pas chargé en saluant Vivonne qui entroit sur son vaisseau » (Bussy-Rabutin, *Correspondance*, t. VII, p. 327).

à Messine, des sommes très considérables pour les faire subsister et toutes les autres choses qu'Elle a cru qui pourroient vous aider à pouvoir faire quelque conquête en Sicile, l'on trouvoit les choses plus difficiles alors que l'année passée dans le temps que vous manquiez de tout. Toutefois, Sa Majesté veut espérer qu'après que les excessives chaleurs seront passées, vous vous serez mis en campagne pour faire quelque entreprise qui puisse répondre à l'attente et aux efforts de Sa Majesté et convenir à votre réputation[1].

1. Au mois d'août, Vivonne reprit ses projets sur Syracuse. Le 19, toute la cavalerie et la plus grande partie de l'infanterie marchèrent sur Milazzo pour attirer dans cette place les principales forces des Espagnols. Le 24, Vivonne fit embarquer sur les vaisseaux et galères 1 500 hommes d'élite choisis dans tous les bataillons, et le même jour la flotte sortit du port. A la hauteur de Scaletta, Vivonne réunit les officiers généraux de la marine et leur communiqua le plan des opérations, qu'il avait gardé secret jusqu'alors. La discussion, très vive, dura plusieurs jours. La mer, par une fatalité nouvelle, devenait très mauvaise. Vivonne voulut passer outre, faire remorquer les vaisseaux par les galères et entrer de vive force quand même dans le port de Syracuse. Mais l'intendant survint, apportant des lettres de Colbert qui rappelaient la flotte à Messine. Les Hollandais s'apprêtaient à retourner dans la Méditerranée et le roi voulait que sa flotte fût en mesure de les combattre au premier ordre. Pour la troisième fois, Vivonne dut ainsi renoncer à attaquer Syracuse. Le cardinal Porto-Carrero pensait que les Français se dirigeaient contre Catane et fortifiait cette ville.

On trouve le récit complet de l'entreprise dans une lettre de Dumonceau de Nollant à Louvois (Messine, 15 septembre 1677) : « Je trouve, Monseigneur, l'occasion d'une tartane qui s'en retourne en France pour vous rendre un fidèle compte de ce qui s'est passé dans le projet que M. le maréchal avoit fait pour l'attaque de Syracuse.

« Il communiqua son dessein à MM. de La Villedieu, Cazaux,

« Il est inutile de répondre à ce que vous marquez de la force des troupes ennemies parce que le roi vous a envoyé toutes celles qu'il pouvoit faire passer en Sicile dans l'état présent des affaires, et si avec un corps si nombreux il n'est pas possible d'y faire des progrès, il seroit bon que vous prissiez la peine de le mander au roi, afin

d'Oppède et Morton. J'eus l'honneur d'entrer aussi dans cette confidence. Il nous proposa donc l'attaque de Syracuse, nous exagérant par un plan la facilité qu'il y avoit d'entrer dans le port avec les vaisseaux et galères et combien il seroit aisé de faire une brèche avec une artillerie aussi grande que celle des vaisseaux, nous montrant depuis la porte de la Marine jusques aux Jésuites que ce n'étoit qu'une muraille sèche sans être terrassée. Il ne fut pas difficile, Monseigneur, de nous persuader une chose qui nous seroit si aisée, ajoutant que en moins de deux heures il pourroit placer ses vaisseaux et galères dans l'ordre qui étoit nécessaire pour faire la brèche et éteindre le feu des ennemis; qu'à l'égard de la descente, il détacheroit douze cents hommes des troupes de terre qui seroient commandées par M. de La Villedieu avec cent officiers, que Morton devoit commander, et quinze cents hommes des troupes de la marine. Voilà à peu près la disposition de l'attaque.

« M. le maréchal nous distribua à chacun ses ordres, et pendant trois semaines l'on n'eut point d'autre application qu'à les exécuter afin qu'il trouvât les choses en état aussitôt qu'il voudroit s'embarquer.

« Le 19 août, il fit marcher M. de Casaux avec la cavalerie, les dragons et le reste de l'infanterie pour aller camper auprès de Milazzo et donna ordre aux galères d'aller aussi devant Milazzo pour donner de ce côté là de la jalousie.

« M. le maréchal s'embarqua ce même jour avec tous les détachements, resta dans le port jusqu'au 24e qu'il mit à la voile. A la vue de Scaletta, il fit assembler les officiers de la marine pour leur faire part de son dessein. Il y eut de grandes contrariétés. Il se passa cinq ou six jours en contestations. Enfin, il fut résolu d'entrer dans le port. Sur ces entrefaites, M. l'intendant apporta des lettres de M. Colbert qui donnoient avis que les Hollandois armoient pour passer le Détroit et que

que Sa Majesté prît ses mesures, étant certain qu'il vaudroit beaucoup mieux qu'il prît le parti de la défensive et de maintenir seulement ce qu'elle occupe présentement que d'entretenir inutilement en Sicile un corps aussi nombreux que celui que vous avez[1].

« Vous aurez vu par mes précédentes que Sa Majesté vous a laissé la liberté de conserver quelques troupes messinoises. Si vous croyez qu'il fût absolument nécessaire d'en entretenir, je n'ai qu'à vous confirmer la même chose et vous dire qu'en ce cas là Sa Majesté estime que vous devez les répartir dans les lieux où vous tenez de fortes garnisons et dans les postes avancés pour servir principalement que les soldats ne désertent. »

Dans le reste de la lettre, Louvois répond à Vivonne à des questions touchant l'administration[2]. — (Arch. de la Guerre, vol. 527, fol. 469 et 654.)

l'intention de Sa Majesté étoit que les vaisseaux fussent prêts pour aller au devant d'eux aussitôt qu'ils en auroient l'avis. Il fut tenu là dessus encore un conseil, ensuite de quoi on se détermina d'entrer dans le port d'Augusta. »

Dans une lettre à Louvois (9 octobre 1677), La Villedieu critiquait beaucoup le projet formé par Vivonne d'aller attaquer Syracuse, « quoiqu'on lui ait remontré les difficultés d'y pouvoir réussir, surtout ne bloquant point cette place par terre pour empêcher que les ennemis n'y jetassent du secours et pour pouvoir faire à temps et à loisir ce qu'il projetoit ». La Villedieu blâmait aussi le temps qui fut perdu sur les vaisseaux après l'embarquement, Vivonne voulant donner ses instructions aux officiers et réunissant pour cela des conseils de guerre pendant cinq ou six jours sans que l'on avançât (Arch. de la Guerre, vol. 610, n° 39).

1. Ce passage très important de la lettre de Louvois a été publié par C. Rousset, t. II, p. 452.

On verra qu'un mois plus tard Louvois revint sur ce sujet d'une façon aussi catégorique dans une nouvelle lettre à Vivonne. Cf. n° DLIII.

2. Le 24 septembre, Louvois écrivit encore à Vivonne en lui

DXLIX.

Le duc de Vivonne a Louvois.

Messine, 23 septembre 1677.

L'armée commandée par Casaux assiege le château de Calatabiano et manque d'artillerie[1]. Vivonne, à la demande de Casaux, lui en a envoyé, mais le vent n'a pas permis aux galeres de sortir du port pour accompagner la barque chargée des canons. Pendant ce temps, la moitié de l'armée assiegeante est tombée malade à cause du « mauvais air », les officiers plus encore que les soldats. Vivonne lui écrit de changer son camp et de retarder le siege de Calatabiano. Les pluies qui sont venues vont rafraîchir l'air et faire pousser l'herbe dont la cavalerie manque.

transmettant un extrait d'une lettre du duc d'Estrées qui dénonçait un complot contre Messine Arch. de la Guerre, vol. 527, fol. 510-511).

1. Au cours de cette expédition dans la plaine de Mascali, au nord de Catane, Casaux fit attaquer un corps ennemi composé d'un régiment allemand, d'un régiment corse et de quelques Siciliens par un détachement commandé par Chastenet, qu'il soutint de près. Chastenet fut tué dès le début de l'action. L'effort des Français fit plier les Espagnols qui s'enfuirent.

Une lettre du général de cavalerie Diego de Brancamonte au vice-roi espagnol (15 septembre, Catane) relate ce combat au Belvedere, où les Français furent vainqueurs. Les Espagnols eurent d'après lui soixante morts et blessés, les Français trente morts et soixante blessés (Guardione, *op. cit.*, *Documenti*, p. 367). Les Français firent en outre plusieurs prisonniers. Pendant ce temps, les prétentions de Brancamonte irritaient la garnison de Catane au point de provoquer la démission de tous les mestres de camp et des capitaines (*Gazette*, de Naples, 13 octobre).

« M. d'Audijos[1] étant mort d'une fièvre chaude en quatre jours, je vous prie très humblement, Monsieur, de vouloir demander au roi son régiment en ma faveur. Vous savez que je n'ai pas la main mauvaise pour faire les régiments bons. Je suis assuré que celui là profitera beaucoup entre mes mains, aussi bien qu'a fait le régiment de Vivonne, ainsi que vous pourrez le savoir de ceux qui sont ici et ceux que j'ai eus autrefois... » Si le roi le lui accorde, Vivonne demande qu'il y ajoute deux compagnies et lui envoie de quoi les monter. — (Arch. de la Guerre, vol. 610, n° 35.)

DL.

Le duc de Vivonne a Louvois.

Messine, 26 septembre 1677.

L'armée commandée par Casaux est revenue près de Messine et campe dans divers villages[2]. Elle est dans un état de santé déplorable. Beaucoup de soldats et d'officiers sont morts. Vivonne fait de son mieux pour secourir le

1. Colonel des dragons de Messine.

2. Casaux campait à Castanea. Il écrivit de là à Louvois, le 5 octobre, une lettre pour lui raconter son expédition, l'épidémie qui décimait son armée, ainsi que la désertion. Il était lui-même malade du foie (Arch. de la Guerre, vol. 610, n° 37) : « L'infortune la plus grande du monde est arrivée à l'armée; elle a été attaquée par un air pestilentiel. Il y a eu et sont encore des régiments de cavalerie commandés par un cornette et d'autres par des maréchaux des logis. Il y a un grand nombre de cavaliers et de soldats qui n'ont pas mangé un morceau de viande ni bu du vin depuis plus de deux ans, la livre de viande se vendant ordinairement huit sols, le vin fort cher; leur solde ne suffit que pour acheter un peu d'huile pour faire de la soupe. Toutes les troupes des garnisons de ce pays, depuis qu'elles y sont, à la réserve de Messine qui a eu quelques

reste. Cette épidémie immobilise l'armée[1]. — (Arch. de la Guerre, vol. 610, n° 36.)

DLI.

Le duc de Vivonne à Louvois.

[Messine, septembre 1677.]

Au dos : « Mémoire de M. de Vivonne de tout ce qui a été résolu de faire depuis la fin de mai 1677 par les vaisseaux, les galères et l'armée de terre jusques à ce qu'elle se soit retirée de la plaine de Mascali, où la plupart des officiers et soldats tombèrent malades. *Reçu en octobre 1677.* Avec des apostilles à côté de M. d'Oppede. » — Arch. de la Guerre, vol. 610, n° 25.)

Qu'auparavant la venue de M. Du Quesne sur les avis de M. le commandeur de Bérieux, qui regardoient la ville de Syracuse, on s'avança jusques à Taormina par terre avec les Suisses et la cavalerie et, par mer, avec le peu de vaisseaux et de galères qu'il y avoit alors les derniers jours du mois de mai à commencer du 27e.

— *Je n'eus aucune connoissance en ce temps là du dessein de M. de Vivonne sur Syracuse. Je croyois comme les autres que ce voyage étoit pour aller visiter*

matelas et quelques paillasses, tout le reste couche sur la terre; je crois que c'est en partie ce qui causa la désertion » (cité aussi par C. Rousset, *op. cit.*, t. II, p. 455, n.).

1. Le bruit courait à cette époque en Italie que la ville de Modica s'était soulevée contre les Espagnols, ainsi que le pays environnant, et avait appelé les Français (lettre de Pierre Cotolendi à Louvois, 17 septembre, aux Arch. de la Guerre, vol. 610, n° 34).

les fortifications de Taormina et cacher aux ennemis le départ des galères[1].

Que ce voyage ne dura que huit jours. (*Bon.*)

Que, comme on étoit pour commencer ce voyage, on eut nouvelles assurées que M. de Manse étoit à Cività Vecchia avec l'escadre des galères qu'il conduisoit. (*Bon.*)

Que la première pensée fut de faire partir les galères qui étoient à Messine pour aller joindre les autres, mais qu'ayant fait réflexion qu'un retardement de huit jours ne pouvoit être qu'avantageux au service, si on pouvoit réussir à Syracuse, on crut qu'on pouvoit donner ce peu de retardement au hasard d'une si belle entreprise. Ce qui fut exécuté.

— *Je n'en ai eu aucune connoissance, comme il est dit ci devant.*

Que, comme on étoit à Taormina, on eut avis par les ennemis que le convoi conduit par M. Du Quesne étoit à la vue de la Sicile. (*Bon.*) Sur quoi l'on trouva à propos de différer l'exécution du dessein de Syracuse, d'autant plus que, la vue du dit convoi ayant donné aux ennemis de l'inquiétude pour cette place, ils y avoient jeté du monde aussi bien que dans Carlentini.

— *Je n'ai eu aucune connoissance du dit dessein.*

Que, les huit jours expirés, on donna ordre aux galères de s'en aller à Cività Vecchia et aux vaisseaux de les accompagner le plus avant qu'ils pourroient et d'aller ensuite chercher ceux des ennemis qui devoient porter des troupes à Palerme. (*Bon.*)

1. Tout ce qui est souligné est dans la marge, en face du paragraphe. Ce sont les annotations de l'intendant d'Oppède.

Que dans le même temps et avant la partance des dites galères M. l'intendant représenta à M. le maréchal que, puisque le convoi étoit si proche, il seroit bon de retenir les galères jusques à ce qu'il fût entré tant à cause des barques, que les galères, galiotes et brigantins des ennemis auroient pu prendre facilement, qu'à cause du *Royal Louis* et des autres grands vaisseaux qu'il falloit introduire dans le Phare sûrement.

— *Bon, mais à la vue du convoi.*

Ce qui, ayant été trouvé nécessaire, fut exécuté de même et que par ainsi la partance des galères fut retardée.

Que M. Du Quesne arriva à Messine le 11e juin. (*Bon.*)

Que le 17e juin les quatorze galères eurent ordre d'aller à Civitâ Vecchia pour faire la jonction des huit qui les y attendoient, mais que, le mauvais temps les ayant retenues dans le port, elles ne purent sortir le Phare (*sic*) que le 27e du dit mois. (*Bon.*)

Que le même jour M. de Preuilly sortit avec six vaisseaux et M. Gabaret avec quatre. (*Bon.*)

Que M. Du Quesne, n'étant arrivé qu'au mois de juin, n'a pu se preparer plus tôt à faire la campagne, puisque l'argent, le blé et les troupes ne vinrent que par ce convoi.

— *L'argent et les troupes arrivèrent par ce convoi, mais pour du blé il y en avoit beaucoup à Messine dès le mois de mai.*

Que, cinq ou six jours après l'arrivée de M. Du Quesne, il fût tenu un conseil ou étoient M. l'intendant, M. de Casaux, M. de La Villedieu, M. de Morton et

M. de Nollant, dans lequel ayant été agité ce que l'on pouvoit faire, il fut trouvé qu'on n'étoit pas en état de former aucun dessein, à cause qu'il n'y avoit que trois jours de farine et, par conséquent, qu'il n'y en avoit pas suffisamment pour garnir les postes qu'il falloit laisser pourvus en mettant en campagne et pour faire marcher l'armée.

— *Qu'il fut tenu divers conseils où on résolut de donner du temps aux troupes pour les réparer et pour faire venir celles des garnisons d'Augusta et autres, et que le 25e de juillet on tint le conseil porté par cet article où je représentai toutes les diligences que j'avois faites pour avoir de la farine, n'en ayant oublié aucune.*

Qu'on pria, à cause de cela, M. Henry de vouloir bien prêter la farine qu'il faisoit moudre au delà de la consommation ordinaire, afin d'en pouvoir faire un amas qui pût servir à avoir l'avance nécessaire pour munir les places et faire marcher l'armée. (*Bon.*)

Que ce que M. Henry faisoit faire de farine au delà de la subsistance ordinaire devant servir à faire le biscuit des vaisseaux et des galères, lesquelles vivoient du pain frais dans le port, on jugea à propos d'envoyer M. de Lhéry, dont le navire étoit incommodé, en toute diligence à Toulon pour rapporter des farines que M. Henry y avoit, afin qu'il pût, par ce moyen, retourner les farines qu'il prêtoit à la terre, dont il ne se pouvoit passer pour faire le biscuit de l'armée navale. (*Bon.*)

Que les sécheresses ne permirent pas à M. Henry ni à M. Maupin de faire la diligence prétendue dans la mouture du blé, ainsi qu'au lieu de quinze jours de retardement il nous a fallu attendre jusque vers la fin

d'août pour pouvoir mettre en campagne, ayant pour vingt jours de vivres devant nous, mais sans aucun moyen de faire porter ni le pain ni la munition de guerre à la suite de l'armée.

— *L'on avoit pour un mois de vivres, toutes les places fournies pour trois mois, quelques mules pour l'artillerie et pour porter du pain pour trois jours.*

Qu'au retour de Syracuse on étoit dans la résolution, par l'action des troupes de terre, de faire quelque chose, mais qu'il a été impossible de faire seulement le siège du château de Calatabiano, à cause que les troupes qui commençoient à être travaillées du mauvais air de la plaine de Mascali en s'approchant du dit Calatabiano furent si généralement attaquées de maladies qu'à moins de trois jours il y en eut plus de la moitié hors d'état de servir, de sorte que, craignant la destruction totale de l'armée, on a été obligé de la mettre en quartier. Ce que l'on a fait de l'approbation de tout le monde. (*Bon.*)

DLII.

Louis XIV au duc de Vivonne.

Versailles, 4 octobre 1677.

Le roi, inquiet des efforts des Espagnols pour incendier ou faire sauter la flotte française dans le port de Messine, avise Vivonne que le duc de Giovenazzo, envoyé d'Espagne en Savoie, a traité avec deux personnes pour faire mettre le feu aux vaisseaux et galères françaises qui sont à Messine. Vivonne devra prendre des mesures en conséquence[1]. — (Arch. nat., *Marine*, B[2] 35, fol. 296.)

1. Publié par Pillement, *Lettres...*, t. III, 1[re] partie, p. 65.

DLIII.

Louvois au duc de Vivonne.

Versailles, 30-31 octobre 1677.

« J'ai reçu les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire les 15e et 18e du mois passé, par les quelles le roi a vu avec beaucoup de déplaisir ce qui vous a fait manquer l'entreprise de Syracuse, dont Sa Majesté ne doute point que vous ne vous fussiez rendu maître, si la mer ne vous avoit point été si contraire qu'elle l'a été. Elle attendra avec impatience d'apprendre par vos premières lettres ce que vous aurez pu entreprendre pendant le reste de la campagne, Sa Majesté ne pouvant voir qu'avec un déplaisir sensible qu'une dépense et des efforts aussi extraordinaires que ceux qu'Elle a faits soient demeurés inutiles[1], et comme, vu l'état présent de ses affaires, Sa Majesté ne vous peut point envoyer plus de troupes que vous en avez présentement et que tout ce qu'Elle peut faire est de leur faire passer des recrues, Elle m'a commandé de vous demander votre avis sur la continuation de la guerre de Sicile, c'est

— Le comte Balbo, gouverneur de Reggio, promit au cardinal Porto-Carrero d'aller mettre le feu aux vaisseaux dans le port de Messine (*Gazette*, de Naples, 6 octobre 1677). Il voulut mettre son projet à exécution et à grands frais prépara un bateau incendiaire. Mais ceux qui le remorquaient y mirent le feu trop tôt (nuit du 28 janvier 1678) et la tentative échoua, causant chez les Espagnols un vif désappointement (Galatti, *op. cit.*, p. 293).

Le 26 octobre, le roi avisait Vivonne que le duc de Camastro, gouverneur de Syracuse, était mal dans ses affaires, il serait possible de faire avec lui un traité avantageux pour le roi (Arch. nat., *loc. cit.*, fol. 312).

1. A un mois de distance, Louvois revenait sur le sujet qu'il avait déjà traité en des termes à peine différents ; cf. n° DXLVIII.

à dire ici, les forces des ennemis[1] et la difficulté du pays continuant à vous empêcher de rien entreprendre avec le corps que vous avez, Sa Majesté ne pourra pas disposer de la plus grande partie des troupes qui le composent pour l'employer contre la Catalogne ou contre le Milanois dont Elle pût espérer plus de fruit.

« En ce cas là, Sa Majesté désire que vous lui mandiez le nombre de compagnies de cavalerie, d'infanterie et de dragons dont vous croirez avoir besoin pour maintenir les postes que vous jugerez à propos de garder en Sicile et de quel nombre de troupes Sa Majesté pourroit disposer pour les employer ailleurs. C'est sur quoi Sa Majesté attendra de vos nouvelles avec beaucoup d'impatience[2]...

« Le roi sera bien aise que vous continuiez à faire passer en France tous les rendus qui viendront des ennemis et de les envoyer au commissaire Lenfant qui a les ordres nécessaires de les engager à prendre parti. »

Le roi ne veut pas que Vivonne entretienne à Messine

1. Ces forces, d'après la *Gazette*, étaient très diminuées par la désertion, les privations, la mésintelligence entre les principaux officiers de terre et de mer. Les officiers de cavalerie à Reggio menaçaient de quitter le service s'ils n'étaient payés. Le cardinal Porto-Carrero, vice-roi, tentait sans grand succès de les faire patienter. En plusieurs places, la garnison espagnole et les bourgeois se détestaient et en venaient aux mains. En août, quelques renforts venant de Milan et de Naples parvinrent à Palerme (*Gazette*, de Naples, 20 août).

2. Par cette lettre qui ne laissait rien ignorer de tout le mécontentement du roi à l'égard de Vivonne, Louvois marquait que l'expédition de Sicile, coûteuse et infructueuse, était virtuellement terminée. Le même jour, Louvois écrivait à d'Oppède : « Je vous adresse une copie de la lettre que j'écris à Mgr le duc de Vivonne, tant pour vous informer de ce que je lui mande que pour avoir votre avis en votre particulier sur ce qu'elle contient, sans lui témoigner que je vous ai rien fait savoir » (Arch. de la Guerre, *ibid.*, fol. 727).

plus de cinq cents Messinois. Il ne donnera pas la charge de juge de la monarchie au Père Fardella, sur l'avis de Vivonne.

Louvois répond à diverses questions d'ordre administratif. — (Arch. de la Guerre, vol. 528, fol. 675 et 733.)

DLIV.

Louis XIV au duc de Vivonne.

Versailles, 6 novembre 1677.

« J'ai reçu des avis certains que, les Espagnols ayant enfin remis de l'argent en Hollande pour l'armement de dix huit vaisseaux, on y travaille avec une telle diligence qu'ils espèrent les faire sortir de leurs ports dans le mois de décembre prochain avant les glaces, en sorte qu'ils pourront arriver dans la fin de février ou au commencement de mars dans les mers de Sicile. » Louis XIV, en conséquence, fait armer huit vaisseaux, quatre à Rochefort et quatre à Toulon, qui iront fin décembre en Sicile[1]. — (Arch. nat., *Marine*, B² 35, fol. 324.)

DLV.

Le duc de Vivonne a Louvois.

Messine, 16 novembre 1677.

Deux lettres dans lesquelles Vivonne envoie l'état des garnisons qu'il a réglées depuis la réforme et fait le détail

1. Le 10 novembre, le roi avisa Vivonne qu'il faisait armer encore deux autres vaisseaux en Ponant pour escorter en Sicile les blés qu'il faisait acheter en Bretagne et en Poitou (Arch. nat., *Marine*, B² 35, fol. 334).

Le 17 novembre, le roi recommandait encore à Vivonne

de ce qu'il y a dans chaque place. Il y a en tout 138 compagnies françaises[1] à 50 hommes chacune. Le régiment suisse est en bon état, bien qu'il ait souffert des maladies et de la désertion.

Il y a à Messine 62 compagnies françaises et 4 suisses[2]. Cela ne suffit pas pour faire quelque chose, car il n'y a plus que des places considérables à attaquer : Milazzo, Catane, Carlentini et Syracuse[3].

Il faudrait porter la guerre du côté d'Augusta, mais auparavant fortifier Messine et les postes environnants. Le siège de Milazzo serait très difficile et ne rapporterait pas grand avantage.

Il faut que le roi envoie des troupes s'il veut faire des conquêtes en Sicile[4]; s'il veut simplement se maintenir, il

d'établir une entière liberté dans la vente des blés (*Ibid.*, fol. 242) et le prévenait que la flotte hollandaise serait à Naples au mois de mars (*Ibid.*, fol. 343).

1. Le régiment de Picardie ne comptait plus que treize compagnies, celui de Piémont douze, de Champagne douze, de Normandie quatorze, de Marine douze, de Crussol dix-sept, de Louvigny dix-sept, de Schomberg douze, de Provence treize et de Vivonne seize. En tout 7 000 hommes environ.

2. A Taormina et Mola, il y avait vingt-sept compagnies dont deux suisses, à San Alessio une, à Forza cinq, à Savoca trois, à Scaletta cinq, à Gesso quatorze dont deux suisses, à Augusta vingt-quatre (voir aussi Arch. de la Guerre, vol. 610, nos 46 et 52).

3. Dans ces diverses places les ennemis avaient beaucoup travaillé et s'étaient fortifiés depuis un an.

4. Il devenait de mois en mois plus difficile de « faire des conquêtes en Sicile », comme disait Vivonne. Au cours des années précédentes, Vivonne avait perdu un temps précieux et laissé échapper des occasions qu'il ne retrouva plus.

La Villedieu voyait très juste quand il écrivait à Louvois 30 juin : « Je crois vous faire plaisir de vous dire à peu près ce que je connois de l'état des choses en ce pays ci. Il ne faut plus se flatter que la conquête entière de la Sicile soit

faut qu'il envoie quand même deux ou trois mille hommes pour parer aux désertions et à la maladie.

Il faut respecter les privilèges de Messine, le Sénat s'en

aisée. Les peuples, soit par un esprit de légèreté, soit qu'ils supportassent avec peine la domination des Espagnols dans le commencement de la révolte de Messine, sembloient vouloir suivre son exemple. Tout le royaume étoit ébranlé. Mais les Espagnols, et par des troupes qu'ils y ont fait passer depuis ce temps là s'en sont rendus les maîtres et par ce qu'ils leur ont fait croire, les ont si bien raffermis que nous trouverons plus de résistance dans les gens du pays que dans les troupes réglées. On leur a persuadé que le roi ne pensoit point à la conquête de ce royaume, que ce que Sa Majesté en faisoit n'étoit que pour faire une diversion ou tout au plus pour y prendre quelques places, pour les échanger ensuite dans un traité de pays contre d'autres que Sa Majesté prenoit d'un autre côté. Ils ont même eu la politique de faire publier par plusieurs fois dans le cœur du royaume et dans les endroits les plus reculés d'où nous sommes que la paix étoit faite.

« Ainsi ce peuple, persuadé de retourner sous la domination des Espagnols, quand même nous les aurions conquis, fait de son mieux pour se les concilier et pour s'acquérir du mérite auprès d'eux.

« La situation du pays est une chose terrible. Presque tous les villages situés sur le sommet des montagnes sont autant de forteresses et peuvent chacun en particulier faire la guerre. Il y a pourtant des lieux principaux à prendre, surtout au bord de la mer, d'où l'on peut mettre à raison les plus voisins. Nous ne laisserons pas de pouvoir faire quelque chose de glorieux pour les armes du roi et de nous rendre maîtres d'un canton de pays considérable, où les troupes puissent trouver une facile subsistance et par lequel l'on puisse faciliter celle de Messine et du pays qui est réduit sous l'obéissance du roi. C'est dont nous avons tous grand besoin.

« Les ennemis n'oseroient assurément se présenter devant nous pour faire quelque résistance en campagne. Il s'en faut bien qu'ils ne soient si forts que nous en troupes réglées. Ce qu'ils semblent faire, c'est de nous attendre dans les postes

montrant très jaloux[1]. La cavalerie est en très mauvais état. Les bons cavaliers ont déserté ou sont morts. Les généraux demandent des vivres et du fourrage.

Les ennemis veulent faire passer des troupes en Sicile. Si le roi envoie des secours, il faut que ce soit à Messine au mois de mars. — (Arch. de la Guerre, vol. 610, nos 40, 41 et 42.)

DLVI.

Le duc de Vivonne a Louvois.

Messine, 17 novembre 1677.

Mémoire sur l'état de l'armée de Sicile depuis la réforme.

Vivonne craint que les maladies incessantes et la désertion n'affaiblissent beaucoup l'armée. Il commente les avis contenus dans ses lettres précédentes et déclare difficile de diminuer les garnisons de Gesso et de Taormina, car « ce sont deux têtes du pays conquis qu'il faudroit rendre très bonnes ».

Il faudrait assiéger Carlentini de préférence aux autres

principaux et aux environs, qui sont Milazzo, Catane et Carlentini. Mais, comme ils sont dispersés et que nous sommes plus forts qu'eux, quand même ils seroient tous joints ensemble, ce qu'ils n'oseroient faire, avant raison de craindre qu'avec nos galères nous ne tombassions promptement sur un poste dégarni, il est assuré que nous les forcerons si nous les attaquons comme il faut et que nous viendrons à bout de ce que nous entreprendrons ». Arch. de la Guerre, vol. 610, n° 29.

1. Louis XIV avait reçu par deux fois un mémoire du Sénat contenant ses doléances (cf. p. 148, note 2) et où il se plaignait entre autres de la vente frauduleuse dans la ville de denrées introduites en franchise dans le port comme destinées à la flotte. Le roi, il faut le croire, interpréta mal ce mémoire long et confus en italien. Il fit défense, le 11 novembre, en son Conseil, aux magistrats de Messine de taxer à

places[1], parce qu'elle est la clé d'un pays plus abondant. Pour le faire, il faudrait que les secours arrivassent au début d'avril au plus tard et vinssent tous ensemble et non successivement comme les années précédentes. Ils devront être considérables, car les ennemis sont forts en cavalerie et infanterie. La cavalerie surtout doit être renforcée.

« Les désertions sont causées par la cherté des vivres et par le peu de douceur que les cavaliers et soldats ont trouvée depuis qu'ils sont en Sicile, ne pouvant avec leur paye boire du vin, ni manger de la viande, n'ayant jamais eu de draps ni couvertures et en beaucoup d'endroits jamais de matelas[2].

l'entrée les marchandises destinées à l'armée navale, ce que les Messinois ne faisaient nullement. Ils furent froissés de cette mesure (Arch. de la Guerre, vol. 610, n° 32).

1. D'Oppède était plutôt d'avis d'assiéger Milazzo.

2. Ceci est confirmé par la lettre de Casaux à Louvois du 5 octobre : « Ce qui est encore de fâcheux est, Monseigneur, que depuis quelque temps la désertion s'est mise parmi les cavaliers et soldats, et j'appréhende que ce malheur n'ait des suites parce que les troupes y souffrent beaucoup, toutes sortes de denrées y étant fort chères. Il y a un grand nombre de cavaliers et de soldats qui n'ont pas mangé un morceau de viande ni bu du vin il y a plus de deux ans, la livre de viande se vendant ordinairement huit sols, le vin fort cher. Leur solde ne suffit que pour acheter un peu d'huile pour faire de la soupe; toutes les troupes des garnisons de ce pays depuis qu'elles y sont, à la réserve de Messine, qui a eu quelques matelas et quelques paillasses, tout le reste couche sur la terre. Je crois que c'est en partie ce qui cause cette désertion.

« Les troupes des ennemis désertent aussi bien que les nôtres parce qu'ils (*sic*) ne sont pas payés. Je crois que cela est fort égal de part et d'autre » (Arch. de la Guerre, vol. 610, n° 37).

D'après La Villedieu, l'armée française perdit en deux mois plus de 1 200 hommes, tant par la maladie que par la désertion (*Ibid.*, n° 39). La Villedieu s'en désolait et assurait que si

« Pour arrêter cette désertion[1], il faudroit faire venir des viandes salées, des légumes et des huiles des lieux dont l'on en peut retirer à bon compte et du vin de France pour être distribué aux troupes au prix que ces denrées coûteroient rendues à Messine... Il faudroit aussi de quoi coucher tous les soldats qui sont dans les garnisons et quelqu'un qui fût chargé de l'entretien des casernes et des lits. »

Il faudrait augmenter les dix-sept compagnies de Messinois, qu'on entretient, pour garder les moulins.

Vivonne craint de manquer de blé, la récolte étant mauvaise en Orient et en Italie. Il faut en envoyer au plus tôt[2]. — (Arch. de la Guerre, vol. 610, n° 44.)

DLVII.

Louis XIV au duc de Vivonne.

Saint-Germain-en-Laye, 23 décembre 1677.

« Je continue de recevoir les avis que l'escadre de Hollande, au nombre de dix huit vaisseaux et six brûlots, est prête de partir du Texel pour se rendre à Palerme où vous devez faire état qu'elle sera dans la fin du mois de février ou au commencement de celui de mars prochain. Et comme

on (Vivonne) l'avait écouté, si *on* lui avait permis d'agir, il aurait accompli de brillants faits d'armes et peut-être mis l'armée dans un état plus avantageux.

1. En une seule semaine, écrivait l'ambassadeur vénitien à Naples, 300 déserteurs français se rendirent à Naples (cité par Galatti, *op. cit.*, p. 288).

2. Ce mémoire est signé par Vivonne, Montauban de la Tour et d'Oppede. — Le 15 décembre, Vivonne écrivit encore à Louvois pour lui recommander un officier et divers Messinois candidats à certains emplois (Arch. de la Guerre, vol. 610, n° 53).

les six vaisseaux que je fais armer à Rochefort et à Brest sont prêts à partir », Vivonne aura à Messine vingt et un vaisseaux en janvier.

Le roi en fait armer encore six à Toulon qui devront partir à la fin de février; dès qu'ils seront prêts, le roi en fera armer six nouveaux[1].

Il ordonne de combattre cinq corsaires de Flessingue qui sont dans les mers de Naples[2]. — (Arch. nat., *Marine*, B² 35, fol. 401.)

DLVIII.

Louvois au duc de Vivonne.

Saint-Germain, 31 décembre 1677[3].

Le roi espère que les officiers et soldats tombés malades dans la plaine de Mascali et bien traités depuis se sont rétablis[4]. Le roi, ne pouvant donner satisfaction à tous les Messinois qui mériteraient une charte, préfère n'en point accorder. Il s'en remet à ce sujet à Vivonne.

Les députés de Messine vont repartir[5]. — (Arch. de la Guerre, vol. 530, fol. 119, 366, 419 *bis*, 653.)

1. Voir la liste de ces divers vaisseaux, Arch. nat., *Marine*, B² 35, fol. 401.

2. Le 29 décembre, le roi ordonna à Vivonne de retenir deux vaisseaux, *l'Aventurier* et *le Bizarre*, pour renforcer l'armée navale à Messine (*Ibid.*, fol. 415).

3. D'autres minutes de cette lettre sont du 8, 18, 20 décembre.

4. Louvois à d'Oppède (18 décembre) : « Ce n'a pas été une petite mortification pour Sa Majesté de voir qu'elle (l'armée de renfort) soit si notablement dépérie sans avoir été aucunement utile à son service » (*Ibid.*, fol. 370).

5. Dans la crainte habilement répandue à Messine par les agents de l'Espagne que Louis XIV abandonnât la ville, les sénateurs messinois décidèrent d'envoyer à la cour deux d'entre

DLIX.

Louis XIV au duc de Vivonne.

Saint-Germain-en-Laye, 1er janvier 1678.

Le roi rappelle Vivonne en France. — (Arch. nat., *Marine*, B³ 37, fol. 1.)

Mon cousin,

Les services signalés que vous m'avez rendus dans le commandement de mes armées de terre et de mer

eux, don Giuseppe Gotho et Carlo Laganà, qui partirent le 30 avril sur le *Sceptre* afin de supplier le roi de continuer à les protéger. Ils arrivèrent à Paris au commencement de septembre, mais ne furent reçus par le roi que le 12 octobre, car ils refusaient de se présenter avec le cérémonial obligatoire pour les ambassadeurs des villes sujettes. La difficulté protocolaire fut tournée et les ambassadeurs obtinrent plusieurs audiences. Ils supplièrent Louis XIV de ne pas céder Messine à l'Espagne, menaçant de se donner aux Turcs plutôt que d'y consentir. Ils renouvelèrent la demande d'un roi sicilien.

Louis XIV leur remit une lettre pour le Sénat où il promettait de ne jamais abandonner Messine. Il nomma archevêque de la ville le Père Caraffa, théatin, et garantit la prochaine désignation d'un roi, qui devait être le prince de Condé. Il accorda enfin un certain nombre de privilèges que réclamaient les sénateurs (Galatti, *op. cit.*, p. 282-285, d'après les dépêches de l'ambassadeur vénitien, Contarini, à la cour de France).

Les députés messinois étaient à la cour lorsque l'abandon de Messine fut décidé, mais le secret en fut si bien gardé qu'ils n'eurent pas le plus petit soupçon de ce qui allait arriver. Ils purent croire, au contraire, comme l'ambassadeur de Venise, Contarini, les propos habilement répandus à la cour qui assuraient que d'importants renforts allaient partir pour la Sicile (dépêches de Contarini des 5 et 12 janvier 1678 citées par Galatti, *op. cit.*, p. 302). Laganà ne rejoignit Messine que le 3 février, en compagnie de La Feuillade.

en Sicile m'ont si bien persuadé que le poids d'une affaire aussi difficile ne pouvoit être en meilleures mains que j'avois résolu de ne vous point accorder le congé que vous m'avez demandé pour quelque temps[1], mais, ayant depuis fait réflexion qu'il pouvoit être très nécessaire pour la continuation de mes conquêtes en Sicile que vous vinssiez vous même recevoir mes ordres et me rendre compte des moyens que vous estimez les plus avantageux pour achever de me rendre maître du reste de cette île, c'est ce qui m'a porté à vous permettre de repasser en France aussitôt que mon cousin le duc de La Feuillade, que j'ai choisi pour commander mes armées en Sicile pendant la campagne prochaine, sera arrivé à Messine, mon intention étant que vous ne perdiez pas un seul moment à vous embarquer sur un des vaisseaux qui auront porté mon dit cousin le duc de La Feuillade pour venir recevoir ici les marques que j'ai impatience de vous donner de la satisfaction entière que j'ai des services que vous m'avez rendus, et pour me rendre compte de l'état présent des affaires de Sicile et des moyens d'en achever la conquête lorsque vous y serez retourné[2]. Sur ce, je prie Dieu...

1. Seignelay à d'Oppède (2 janvier) : « Vous apprendrez par plusieurs endroits que le roi a accordé à M. le duc de Vivonne le congé qu'il a demandé plusieurs fois et que Sa Majesté a choisi M. de La Feuillade pour commander en Sicile jusques à ce que M. de Vivonne y soit retourné... » (*Ibid.*, fol. 10).

2. Le même jour, le roi écrivait au duc de La Feuillade que, considérant que ne pouvant « faire un meilleur choix que de vous pour le commandement de nos armées », il avait résolu de lui confier celui de l'armée navale qui est à présent en Sicile. Il le nommait commandant en chef de cette armée (Arch. nat., *Marine*, B² 37, fol. 2) et des galères (*Ibid.*, fol. 3).

DLX.

Louvois au duc de Vivonne.

Saint-Germain-en-Laye, 2 janvier 1678.

Louvois envoie à Vivonne l'ordre du roi de rentrer en France dès que La Feuillade sera à Messine. — (*Minute* : Arch. de la Guerre, vol. 570, n° 17.)

Monsieur,

Comme le désir que le roi a de vous voir arriver promptement par decà est extrême, je vous adresse par la voie d'une tartane que Sa Majesté fait dépêcher exprès le double des lettres que M. le duc de La Feuillade, qui va vous relever, doit vous porter, afin que, suivant ce que vous verrez des instructions de Sa Majesté par ces dépêches, vous disposiez les choses de telle manière pour votre départ que vous ne perdiez pas un moment de temps à vous mettre en mer pour repasser dans le royaume lorsque M. de La Feuillade sera arrivé a Messine[1]. C'est le seul sujet de ces

1. Publié par C. Rousset, t. II, p. 463-464 (rédaction un peu différente). — Dans une première rédaction effacée dans le ms., Louvois commençait ainsi : « Comme je ne saurois trop fortement vous exprimer le desir que le roi a montré de vous voir... »

Comme on l'a vu par la lettre précédente, Louis XIV et Seignelay s'efforçaient de laisser croire que Vivonne, à diverses reprises, avait sollicité son rappel et venait de l'obtenir. En fait, cette mesure, si soudaine, le surprit au moment où, semble-t-il, il s'y attendait le moins. Rien ne l'avait fait pressentir. Il n'existe aucune trace de protestation de Vivonne, qui paraît l'avoir acceptée sans mot dire, alors qu'il ne se gênait pas à l'occasion pour protester et récriminer. Peut-être était-il trompé lui aussi par l'affirmation réitérée du roi que son congé

lignes et pour vous assurer que je suis, avec une extrême passion...

en France n'était que momentané et devait servir à préparer la conquête de la Sicile tout entière. Peut-être aussi était-il las du rôle qu'il jouait à Messine depuis trois ans, rôle qui aurait pu être très brillant, mais qui s'était révélé surtout difficile, ingrat et peut-être au-dessus de ses forces.

Le rappel de Vivonne avait été décidé, comme on sait, à la suite de la résolution prise par le roi d'évacuer la Sicile. Louvois y avait amené Louis XIV. A cette époque, le roi luttait avec peine contre la coalition de ses ennemis. Louvois s'épuisait à recruter des armées et, répudiant les conquêtes lointaines, concentrait les forces de la France. L'expédition de Messine n'avait été qu'une diversion. Il ne pouvait être question, surtout à un moment où les opérations militaires tentées par Vivonne donnaient des résultats si peu encourageants, de conquérir toute la Sicile. C'eût été une guerre ruineuse et bien ingrate. La Sicile, comme le dit C. Rousset, était ingouvernable.

Louvois, du reste, n'avait jamais été favorable à cette expédition, mais il serait exagéré de penser que le seul sentiment de jalousie à l'égard de Colbert et de Seignelay ait été la cause de son opposition et de son intervention auprès du roi pour faire décider l'évacuation de la Sicile. Il dut sans peine faire ressortir l'intérêt qui s'attachait à faire habilement, prestement et en ce moment précis une « retraite stratégique ». Les Hollandais préparaient un nouvel effort pour venir en aide aux Espagnols, et les Anglais, fort irrités de la présence des Français en Sicile, allaient se joindre à eux. Il fallait évacuer la Sicile avant d'y être enfermé. Pour y parvenir, La Feuillade parut mieux qualifié que Vivonne.

Un contemporain, Primi Visconti, observateur attentif et curieux de tout ce qui se passait à la cour, raconte comme suit l'intervention de Louvois. Sans doute se fait-il l'écho des bruits qui circulaient à la cour : « Les Anglois prenoient de l'ombrage et préparoient des flottes pour seconder les Espagnols dans la Méditerranée, ainsi que des troupes pour les envoyer à Ostende. Ce fut à cette occasion que Louvois, voyant que son ministère étoit exclu de la guerre de Messine et ne

DLXI.

Louis XIV au duc de Vivonne.

Saint-Germain-en-Laye, 2 janvier 1678.

Le roi avise Vivonne que La Feuillade lui apportera son congé

pouvant souffrir que Colbert s'occupât de l'armée, ni que le cardinal d'Estrées, ennemi de la maison de Le Tellier, pût tirer gloire des affaires de Sicile, se rendit tout bouleversé chez le roi, affirmant qu'il avoit jeté inutilement trente millions dans la Méditerranée, qu'avec cette somme on auroit acquis la moitié de la Flandre, qu'il compromettoit sa réputation s'il ne retiroit ses troupes de Messine et qu'il devoit faire brûler ses galères et ses vaisseaux dans le port plutôt que de les laisser à la merci de ses ennemis, auxquels il ne pouvoit résister à cause du secours des Anglois. Le roi choisit le maréchal de La Feuillade comme étant un homme propre à exécuter des entreprises hardies et lui ordonna de brûler les galères s'il ne lui étoit pas possible de les sauver. Cette résolution, qui devoit abaisser l'autorité de Colbert, laisoit plaisir à Louvois. Mais La Feuillade réussit à sauver les vaisseaux, les troupes et une quantité de rebelles de Sicile, que l'on vit ensuite à la cour et dans Paris se lamenter comme des forcenés et qui furent renvoyés du royaume et dispersés dans le monde entier comme des Juifs, car ils étoient réduits à la misère et on craignoit d'eux quelque désordre.

« Le roi, s'étant aperçu qu'il avoit suivi avec trop d'empressement le sentiment de Louvois, envoya un contre ordre à La Feuillade pour lui prescrire de se maintenir en Sicile; mais La Feuillade étoit déjà de retour et près de Toulon quand cet ordre lui parvint.

« J'étois présent quand il reçut du roi l'ordre de se mettre en route. Tout le monde croyoit à une intrigue de Louvois pour l'éloigner de la cour, car La Feuillade étoit le seul courtisan qui se maintint en faveur auprès du roi, malgré Louvois, et son régiment des gardes étoit le seul qui ne fût pas critiqué par le ministre » (Primi Visconti, *Mémoires*, éd. Lemoine, p. 216 et suiv.).

et lui ordonne de s'embarquer sans retard. — (Arch. nat., *Marine*, B² 35, fol. 9.)

Le sieur duc de La Feuillade[1], que j'ai choisi pour commander en votre absence mes armées navales en Sicile, vous remettra en main la lettre par laquelle je vous accorde le congé que vous m'avez demandé pour quelque temps, et j'ai estimé nécessaire de vous en donner avis par avance, afin que vous puissiez vous préparer à repasser en France, parce que, comme je veux être promptement informé du temps auquel le sieur duc de La Feuillade sera arrivé à Messine, je désire que vous vous embarquiez sur le même vaisseau qui l'aura porté et que vous fassiez en sorte de remettre à la voile le même jour ou le lendemain de son arrivée pour repasser en Provence[2] et venir

1. « La Feuillade est un homme de haute taille, blond, plein de feu et beau parleur; il fait de grands gestes, paraît inquiet, s'agite et se promène tout le temps ou bien il court. Il a l'air d'un fou, mais il est habile; il est toujours sur ses gardes; ses manières, qui paraissent libres, sont adroites et plaisent au roi » (Primi Visconti, *Mémoires*, p. 218-219). Il était maréchal de France depuis 1675.

2. La Feuillade partit de Paris le 8 janvier, fit la route à cheval, avançant jour et nuit, arriva à Toulon le 16, s'embarqua à Hyères le 24 et arriva à Messine le 3 février. Vivonne ne s'embarqua que le 10. Dans l'intervalle, La Feuillade avait laissé à son prédécesseur tous les honneurs et toute l'autorité du commandement.

D'Oppède à Louvois, 14 février 1678 (Arch. de la Guerre, vol. 610, n° 87) : « M. le duc de Vivonne, qui paroissoit un peu embarrassé avant que M. de La Feuillade fût arrivé, a eu tous les sujets du monde de se louer de ses honnêtetés. Il n'a jamais voulu commander ni rien ordonner jusques à ce que M. de Vivonne ait été parti, sans pourtant que le service du roi ait été retardé, et il l'a renvoyé comblé de ses civilités. »

ensuite me rendre compte des moyens de faire réussir les desseins que vous avez pour achever la conquête de ce royaume. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait...

DLXII.

Le duc de Vivonne a Louis XIV.

Messine, 9 janvier 1678.

Vivonne rend compte de la manière dont il a exécuté les ordres du roi expédiés en octobre et novembre et reçus le 24 décembre.

« La liberté est établie à Messine. Chacun vend comme il veut et je n'oublie rien de tout ce qui dépend de moi pour faire réussir la volonté de Votre Majesté sur ce sujet...

« Les Flessingois dont Votre Majesté a agréable de me parler n'ont fait que passer dans les mers de Sicile et n'y ont point du tout séjourné. Ils se tiennent dans celles de Levant et il y a déjà longtemps que j'ai envoyé le *Prudent* et le *Téméraire* contre eux pour l'effet porté par la lettre de Votre Majesté. »

Vivonne se défend contre les attaques de ses ennemis : « Votre Majesté peut voir après cela de quel esprit sont portés ceux qui lui ont écrit le contraire et si je mérite qu'on m'écrive qu'il y a de la honte dans mon procédé en ce rencontre. Je ne puis me servir que des vaisseaux que Votre Majesté me donne, et quand je les ai mis dehors une fois pour faire le cours, je ne puis pas répondre de ce qu'ils font ou de ce qu'ils ne font pas. En vérité, on me fait tort! Je sais que je dois tout sacrifier à Votre Majesté et je sais de plus que je l'ai fait, et Elle me permettra de lui dire, avec le dernier respect pourtant, que ceux qui n'en usent pas si bien que moi ne devroient point être reçus à accabler les autres par de fausses écritures.

« Il me paroit que j'ai entièrement rempli tout ce qui étoit de mon devoir en exécutant ponctuellement et avec diligence tout ce qui en a été prescrit par ses ordres. Quand le mauvais succès de Mola est arrivé[1], il y a plusieurs personnes ici parmi les François et parmi les Messinois qui auroient bien souhaité tous les dix vaisseaux dans le port et qu'ils n'en eussent même pas sorti.

« Les affaires de ce pays sont extrêmement délicates, Sire, et peu de choses y apporte des grands changements, de sorte qu'il ne faut pas une médiocre prudence pour se savoir gouverner parmi tant de difficultés qui se rencontrent tout à la fois dans cette affaire. C'est pour cela que je La conjure très humblement, et par la bonté dont Elle m'a toujours honoré et par la justice qu'Elle doit à ceux qui ont l'honneur de La servir, de ne pas regarder mes actions par les yeux de mes ennemis et de mes envieux, que des intérêts particuliers font parler contre la vérité et contre son service. Car sans cela qui est l'homme si juste en qui on ne trouve pas des défauts ou dont les actions ne se puissent blâmer quand on le voudra faire à quelque prix que ce soit? Il me paroit qu'il y a de l'acharnement contre moi depuis quelque temps, mais il est injuste et sans fondement, et Sa Majesté si clairvoyante peut comprendre combien il est douloureux à un honnête homme de voir ses meilleures actions et son zèle tournés en si mauvaise part auprès d'Elle. J'avoue que je suis malheureux, mais cela ne diminuera jamais rien de la passion avec laquelle je dois la servir[2]. » — (Arch. nat., *Marine*, B⁴ 8, fol. 5.)

1. Voir la lettre suivante.

2. Vivonne essayait par cette lettre de se disculper auprès du roi, dont le mécontentement lui était connu par la lettre de Louvois. Cf. n° DLIII.

DLXIII.

Le duc de Vivonne a Louvois.

Messine, 10 janvier 1678.

Rapport détaillé sur la surprise et la perte de Mola.
(Arch. de la Guerre, vol. 610, n° 65.)

Monsieur,

Je reçus, le 24e du passé, deux lettres de votre part, l'une du 22e septembre et l'autre du dernier octobre passé, avec toutes les expéditions qui les accompagnoient. Tous ces paquets me furent apportés par le retour d'une barque que j'avois envoyée à Cività Vecchia. Pour répondre, j'aurai l'honneur de vous dire, Monsieur, que j'aurois voulu de bon cœur et que je voudrois bien encore vous pouvoir donner de meilleures nouvelles que celles que vous avez eues par le passé et celles que j'ai à vous dire aujourd'hui. Mais les événements ne dépendent pas des hommes. On fait de son mieux et les succès, ensuite, ne sont pas entre nos mains.

Vous aurez vu par mes précédentes comme quoi les troupes du roi qui nous restent se comportèrent en la prise d'un certain fort que les ennemis avoient bâti à la Marine, proche de Gesso[1]. On ne peut pas mieux faire qu'elles firent dans ce rencontre et, après une telle vigueur, nous ne pouvions pas raisonnablement nous figurer qu'il nous dût arriver une disgrâce

1. Cf. *Mémoire de ce qui s'est passé...* Bibl. nat., Fr. 5863, fol. 256-257.

comme celle qui nous accueillit le 19e du passé dans Mola, place accommodée et fournie suffisamment d'hommes et de toutes sortes de munitions. Cependant, nous avons eu le cruel déplaisir de la voir passer de nos mains en celles des ennemis en vingt quatre heures, par la trahison de quelques paysans, de la manière la plus déplorable du monde, ainsi que vous le pouvez voir par le procès que vous envoie M. l'intendant.

La garnison qui étoit dans le village ayant été surprise et en partie égorgée[1], il restoit le château avec quarante quatre soldats, cinq sergents, un sous lieutenant et un capitaine nommé Bretagnac, qui eut la fortune de s'échapper du village et de se retirer dans ce château. Il n'y avoit personne qui n'eût une juste espérance que l'on auroit le temps de le secourir puisque cette pièce est forte et qu'il y avoit dedans une grande quantité de munitions de guerre et de bouche.

L'avis de cette surprise m'étant venu le même jour 19e au soir, je fis partir la nuit même M. de l'Ile, commandant de Louvigny, avec un détachement de cinq cents hommes qui arriva le lendemain matin à dix heures au pied de la montagne de Taormina, ce qui étoit une diligence extraordinaire, car la nuit avoit été terrible. Je n'en fis pas une moindre le lendemain avec le reste de l'infanterie et de la cavalerie, mais tous nos soins furent inutiles. Le dit sieur de Bretagnac se rendit misérablement aux ennemis à huit ou

1. Sur les causes de cette révolte, voir plus haut, n° CCCCXCVI, et les notes.

neuf heures du matin, dans le temps que M. de l'Ile arrivoit à Gallodoro, sans avoir eu personne seulement de blessé, ni que les ennemis eussent causé aucun dommage au château ou il étoit, ni qu'il en eût fait aux ennemis[1].

1. Montauban de la Tour à Louvois (13 décembre 1677) : « Le sieur Duchesne, capitaine dans Louvigny et qui commandoit dans Mola, se laissa surprendre dans son lit par ses propres habitants. Il fut blessé et se sauva à Taormina. La plupart de la garnison fut égorgée ou prise, et le sieur de Bretagnac, capitaine dans Picardie, se retira dans le château, ce qui nous donnoit bien de la joie, puisque nous étions assurés de reprendre Mola si le château eût tenu jusqu'à ce que nous fussions arrivés. Mais au bout de vingt quatre heures le sieur de Bretagnac le rendit sans nulle résistance, bien qu'il eût quarante hommes, cinq sergents et toutes les choses nécessaires pour la défense et n'étant attaqué que par des paysans. Je vous avoue, Monseigneur, que c'est un coup fâcheux pour les affaires de ce pays ici et qui a consterné tout le peuple » (Arch. de la Guerre, vol. 610, n° 52 *bis*). Les insurgés menaçaient de mettre le feu au château. D'où, sans doute, la reddition de Bretagnac (Galatti, *op. cit.*, p. 293).

Camus de Morton donna à Louvois, le 3 janvier, un récit beaucoup plus circonstancié : « M. Duchesne, capitaine dans le régiment de Louvigny, y commandoit depuis qu'elle étoit à nous. Il y avoit, Monseigneur, quatre compagnies de Picardie dedans en garnison, qui étoient celles de Clerville, de Bretagnac, de Dantenet et de Bigos. Ce premier n'y étoit pas, ayant eu permission de M. de Vivonne de rester ici [à Messine] parce que son rang n'étoit pas réglé avec ses camarades à cause d'une commission qu'il avoit reçue nouvellement. Il n'y avoit donc que trois capitaines qui firent ronde tous trois cette nuit et le commandant, Monseigneur, en fit deux. Dans le temps de la dernière, qui fut faite par le sieur Bigos, la conspiration s'exécuta. Elle commença par un corps de garde qu'ils égorgerent, qui étoit à une petite brèche du village. Le sieur Bigos fut blessé dans le temps qu'il faisoit sa ronde. Les paysans

Notre déplaisir a été extrême en cette occasion, et cette fatalité est d'autant plus fâcheuse que les peuples de ce pays ne peuvent supporter la moindre, et qu'ils se représentent toujours que s'ils retombent entre les mains des Espagnols il n'y a pour eux que des supplices extrêmes à envisager.

Plusieurs, croyant que toutes les terres entre Scaletta et Taormina ne pouvoient se maintenir sans Mola, vouloient que l'on abandonnât la ville de Taormina. Mais M. le marquis de Montauban ayant ouvert un avis contraire, et l'ayant soutenu par raison, on résolut qu'il falloit faire tout l'effort pour la conserver, afin qu'elle nous aidât à reprendre Mola ou au moins à maintenir les villages. Les ennemis se sont assemblés à Francavilla et prétendent nous obliger à

se saisirent du logis du commandant pour l'égorger. Ils le blessèrent de plusieurs coups. Il fit son possible pour se jeter dans le château, mais il lui fut impossible, Monseigneur. Il prit le parti de descendre à Taormina. Les sieurs Dantenet et Bigos furent pris à cause de leurs blessures et les officiers de leurs compagnies, et le sieur de Bretagnac se jeta dans le château, qu'il rendit peu de temps après, quoiqu'il eût avec lui quarante quatre soldats et sergents.

« Cette affaire, Monseigneur, arriva le 19e du mois passé à une heure devant le jour. Ce château se rendit le 20e au matin. La nouvelle arriva ici à cinq heures du soir, le 19e. L'on y marcha toute la nuit, mais en chemin on apprit la reddition du château.

« De ces quatre compagnies, Monseigneur, il reste quatre vingts hommes, y compris les malades qui étoient aux hôpitaux. Le reste est tué ou prisonnier » (Arch. de la Guerre, vol. 610, n° 61).

Selon de Nollant, le capitaine Duchesne « ne put jamais tirer aucuns soldats de leurs logis. Il a reçu cinq ou six blessures » (*Ibid.*, n° 66).

abandonner ce poste. Ils ont même remué une infinité de machines parmi nos paysans pour les faire révolter, lesquels nous donnent de grands embarras, surtout la terre de Savoca, qui a eu de grands emportements dans cette conjoncture[1]. Nous avons cependant soutenu avec fermeté toutes ces secousses et nous ne quitterons Taormina qu'à la dernière extrémité. Nous avons quelque espérance, si M. Du Quesne peut revenir bientôt, de nous mettre en état de rétablir les choses. Au moins, j'y ferai tout ce qui pourra dépendre de moi. Il eût été à souhaiter dans ce rencontre que les postes de Forza, de San Alessio, de Savoca et de Scaletta eussent été fortifiés de la bonne manière, mais cela n'ayant été fait qu'avec de la terre et du mortier, que les pluies emportent, il a fallu les soutenir par le monde et éparpiller toutes nos forces, ce qui les rend foibles partout.

Vous désirez, Monsieur, savoir de moi si le roi ne pourroit point tirer des troupes d'ici pour envoyer en Catalogne ou ailleurs, estimant que nous en avons

1. Montauban à Louvois : « M. de Bournonville s'est avancé à Francavilla, à trois lieues de Mola, avec tout ce qu'il a pu assembler de troupes et de paysans. Il dit qu'il veut attaquer tous nos autres postes et nous obliger à quitter Taormina, qui est assez incommodée de Mola. On prend toutes les précautions possibles pour le maintenir. C'est un fort méchant lieu, mais si nous le quittions en présence des ennemis, cela feroit un très méchant effet parce que nous aurions de la peine à soutenir les derrières par le méchant état où sont tous les postes. Je ne sais pas, Monseigneur, s'il en a coûté beaucoup en fortifications, mais je puis bien vous assurer que tout ce qu'on a fait et tout ce que j'ai vu est insultable. On y remédie le mieux que l'on peut » (Arch. de la Guerre, vol. 610, n° 52 *bis*).

Bournonville alla visiter Mola.

plus qu'il n'en faut pour être sur la défensive. Mais, Monsieur, vous voulez bien que je vous die deux choses avec tout respect, l'une que les deux grandes réformes qui nous ont été ordonnées, les désertions, les maladies et les accidents de la guerre, ont réduit les troupes à un nombre si médiocre qu'il n'en reste seulement que pour la garde des postes[1], et l'autre que Sa Majesté ne doit plus compter sur la conservation de ce pays, sur son obéissance dès qu'Elle y aura fait connoître qu'Elle n'y veut être que sur la simple défensive.

Je ne sais quelle fatalité il y a sur moi que je n'aie jamais pu trouver créance sur tout ce que j'ai représenté touchant la Sicile. D'autres gens [qui] ne s'étoient

1. C'était exact, mais ce qui restait était excellent. La Villedieu à Louvois (30 juin 1677) : « Ce qui nous reste de notre vieille infanterie, c'est-à-dire de celle que nous amenâmes il y a deux ans et de celle qui vint l'année derrière, est très bon. Nous en avons beaucoup perdu, comme vous le savez, Monseigneur, par maladie et par désertion. Ce qui est demeuré après avoir pâti s'est tourné en bonne infanterie » (Arch. de la Guerre, vol. 610, n° 29).

Néanmoins, d'Oppède estimait comme Vivonne que, sans d'importants renforts, on ne pourrait faire de grands progrès en Sicile au cours de la campagne suivante (*Ibid.*, n^{os} 47 et 54).

Au total, Louis XIV avait envoyé en Sicile 15 950 hommes, savoir : 250 en janvier 1675; 3 000 en février; 3 600 en mai; 1 100 en mai 1676; 3 500 en août et 4 500 en avril 1677. Lorsque La Feuillade rentra en France, le 7 avril 1677, les commissaires délégués par Louvois pour faire la revue des troupes, à mesure qu'elles débarquaient, constatèrent la présence de 6 581 hommes seulement, sans compter les officiers. Il en manquait donc près de 10 000, morts ou disparus (cf. C. Rousset, *op. cit.*, t. II, p. 474 et n.).

pas chargés du gros des affaires, cherchant à se rendre agréables aux dépens du service du roi, ont fait sans doute les choses plus aisées qu'elles ne sont. Je sais que c'est le secret pour ruiner à coup sûr les affaires, mais je serois au désespoir que ma peur eût lieu, qui est que les lettres de ces gens là coûteront cher à Sa Majesté.

Je vous prie d'ajouter, Monsieur, une fois créance à ce que vous écrit un des plus zélés sujets du roi et soyez, s'il vous plait, persuadé que qui n'avancera pas en ce pays y reculera notablement et d'une manière qui ne peut donner que déplaisir à Sa Majesté. J'ai toujours parlé dans ce sens là dans toutes mes lettres et croyez, je vous prie, que, comme le bonheur de mes commencements ne m'en ont point fait imaginer les suites faciles comme à d'autres, une situation contraire ne me fait point grossir les objets au delà de leur juste grandeur.

Si j'ai fait des progrès l'année passée, c'est parce que je n'avois qu'un seul lieu à garder, mais depuis que j'ai eu le bonheur de m'étendre, ce qui étoit une armée n'a plus été que des garnisons.

Si vous me voulez faire un peu de justice (comme je ne puis pas croire que vous ne me la fassiez) vous m'avouerez que tous ceux qui ont l'honneur de commander les armées du roi, présentement hors de la Sicile, ont un corps de troupes qui est distinct et séparé des garnisons des places. Il n'y a qu'à moi qu'on compte les garnisons fixes pour troupes de campagne. Tout le monde voit que si je veux faire un mouvement il faut que je tire toute la garnison de Messine et que je désarme les galères du roi pour

laisser une garde dans cette grande ville. Après cela, Sa Majesté non seulement ne peut pas songer à nous rien ôter, mais, si Elle n'envoie de quoi faire quelque chose dans le temps et dans la saison, ma fidélité m'oblige de l'avertir que toutes les apparences sont que ses affaires ne se soutiendront pas longtemps en ce pays[1].

Il n'y a point de doute, Monsieur, que se seroit un grand repos d'esprit pour le monde et un établissement solide pour le service du roi que M. Henry voulût se charger de fournir Messine de grains. Et puisque Sa Majesté approuve cette pensée, il lui est aisé d'en

1. Le 31 décembre, d'Oppède envoya à Louvois un « Mémoire sur la continuation de la guerre de Sicile et sur le fruit que Sa Majesté en peut attendre ». Il exposait que la faiblesse de l'armée française et la nature du pays, « extrêmement rude et sec », étaient les principaux obstacles à la conquête de la Sicile. Il concluait en disant que, si le roi voulait s'emparer du reste de la Sicile, il fallait des renforts d'infanterie considérables, alors que la cavalerie, difficile à nourrir, lui paraissait suffisante, contrairement à ce que pensait Vivonne. Mais, « si Sa Majesté veut prendre le parti de n'être en Sicile que sur la défensive et de conserver seulement ce qu'elle y occupe, nous avons plus de troupes qu'il nous est nécessaire ». Cependant, un départ de troupes désespérerait les Messinois, qui « ont déjà de grands soupçons qu'on ne les garde que pour faire un traité de paix avantageux. Ils en seroient persuadés s'ils voyoient que Sa Majesté retirât une partie de ses troupes et ils savent fort bien comment se débarrasser de ceux qui les incommodent. Les habitants de Mola leur en ont donné un nouvel exemple. Si l'on veut retenir ces peuples, il leur faut faire attendre des secours et leur promettre des conquêtes » (Arch. de la Guerre, vol. 610, n° 54).

C'est précisément ce que fit Louis XIV par le moyen de La Feuillade.

commander l'exécution. Le plus tôt sur cela ne seroit que le meilleur, pourvu qu'on lui ordonne rigoureusement de ne pas donner occasion au Sénat de se plaindre sur la frustration des gabelles.

DLXIV.

Le duc de Vivonne à Louvois.

Messine, 14 janvier 1678

Situation critique des Français à Messine.
(Arch. de la Guerre, vol. 610, n° 70.)

Monsieur,

Ce qui est arrivé à nos fortifications de Taormina et de Forza depuis vous avoir écrit la lettre ci jointe, tous les travaux de l'un et de l'autre lieu étant tombés la nuit précédente par les pluies qui ont été fort grandes, m'oblige, Monsieur, de vous en avertir, afin que, sachant ce qui se passe en ce pays, vous puissiez informer Sa Majesté que si nous sommes obligés d'abandonner toutes les terres qui sont au delà de Scaletta (ce que nous ne ferons qu'à la dernière extrémité) la faute n'en soit imputée qu'à un accident de cette nature.

Malgré toutes ces disgrâces, M. Rippert n'a pas perdu courage et il continue à faire si bien son devoir depuis la perte de Mola qu'il mérite une louange particulière de fermeté. Sa vigilance et son application nuit et jour sont sans exemple, et on doit à ses soins la conservation de ce poste si important dans la conjoncture présente que les temps ont été si fâcheux et

si contraires que nous n'avons pu emmener du canon au château de Taormina[1], ce qui seroit cependant le salut assuré de cette place dans la situation présente. Il est chargé dans des barques depuis plusieurs jours avec beaucoup de fascines, mais on n'a pu les faire sortir du port.

Je dois aussi vous avertir, Monsieur, que la cavalerie dépérit à vue d'œil. Nous n'avons pu nous dispenser de la faire camper à Fiumedinisi, pour empêcher la révolte de Savoca et des autres terres entre Taormina et Scaletta, et la même raison nous oblige à la tenir là jusqu'à ce que le canon soit porté à Taormina. On donne une si petite mesure aux chevaux par jour qu'ils n'ont en quatre ou cinq jours que ce que la cavalerie du roi a par jour partout ailleurs. Encore sont ils plusieurs jours sans rien avoir. L'herbe dans cette saison est en petite quantité et ne fait aucune utilité aux chevaux ; de manière qu'il faut qu'ils dépérissent extrêmement si les affaires demeurent en l'état qu'elles sont.

Du 14e.

Depuis avoir écrit ce qui est ci dessus, nous avons eu nouvelles que les ennemis se sont retirés dans leurs quartiers. Si cela est et que M. Du Quesne revienne bientôt, comme il y a apparence qu'il ne doit pas tarder, nous ne sommes pas sans espérance de rétablir les affaires comme elles étoient. Déjà les terres qui

1. Dans sa lettre du 31 décembre, d'Oppède mentionnait déjà cette résolution de monter au château de Taormina quatre pièces de 24 pour les opposer à l'artillerie de Mola et les mesures prises dans ce but. Vivonne devait ensuite entreprendre le siège de Mola.

s'étoient échappées se sont remises dans leur devoir[1]. Je suis avec plus de passion que personne du monde, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

VIVONNE[2].

Ce 14e janvier 1678 à Messine.

1. Quand les canons furent hissés au château de Taormina, le bombardement du château de Mola fut entrepris par Montauban de la Tour, qui écrivait le 30 janvier à Louvois : « Toute la face du château de Mola est détruite, et, sur l'assurance que m'a donnée le sieur Duchesne, qui y commandoit, qu'en l'état où j'ai mis ce château il est inhabitable et comblé de démolitions à n'y pouvoir contenir personne, je vas m'attacher aux maisons qui restent sur pied » (Arch. de la Guerre, vol. 610, n° 77).

On sait que le siège de Mola fut interrompu sur l'ordre de La Feuillade, qui rassembla ses troupes et les embarqua pour Augusta.

2. Les dernières lignes de cette lettre montrent que Vivonne, découragé, conservait cependant l'espoir de rétablir les affaires du roi en Sicile, alors fort compromises, et continuait la lutte contre les Espagnols et leurs partisans. Il était loin de s'attendre à son rappel en France, qui allait le toucher peu de jours après. Cette lettre du 14 janvier est la dernière qu'il adressa à la cour. C'est aussi la dernière de la correspondance du maréchal comme vice-roi à Messine.

Vivonne s'embarqua le 11 février et arriva le 27 à Toulon. Arnoul à Colbert 1er mars 1678 : « M. le maréchal de Vivonne est arrivé depuis avant hier sur le vaisseau du roi *le Fortuné*, commandé par M. de Cogolin » (Arch. nat., *Marine*, B² 29, fol. 207).

ERRATUM.

Tome I, p. 96 : *lire* Lhéry *et non* Lévy.

— p. 129, note 1 : *lire* Jacques de Gilliers de La Villedieu, lieutenant en 1660, brigadier d'infanterie le 26 novembre 1676, maréchal de camp le 13 janvier 1677, mort au siège de Puicerda le 18 mai 1678.

— p. 290 : *lire* Fatinelli *et non* Fabinelli.

— p. 393, note : *lire* CCCXIV *et non* CCCIV.

Tome II, p. 18 : *lire* Calatabiano *et non* Catalabiano.

— p. 176, note : *lire* Saint-Hérem *et non* Saint-Héron.

— p. 204, note 1 : *lire* Tommaso *et non* Tournaso Caffaro.

TABLE ALPHABÉTIQUE

A

Abruzze (l'), I, 8 note.
Aci, Acireale, en Sicile, I, 402 et n., 404; II, 19, 63, 64, 69, 75, 286, 287.
Agay, en Provence, I, 20 n.
Agréable (l'), vaisseau, I, 10; II, 175 n., 265 n., 271.
Agusseau (Henri de), intendant de Languedoc, I, 55 et n.
Aimable (l'), vaisseau, I, 24, 45, 68; II, 24, 175 n., 208 n., 265 n., 271.
Alcantara (le camp d'), en Sicile, II, 109.
Alger, I, 110, 220, 224.
Ali, village de Sicile, II, 71, 124, 127, 153.
Alicante, I, 222-223; II, 298.
Aligre Saint-Lié (M. d'), lieutenant de vaisseau, I, 24, 45.
Allemands (soldats), I, 62 n., 66, 129, 171 n., 180, 187, 228 n.; II, 45.
Alméras (Guillaume d'), lieutenant général, I, 29 et n., 93, 99, 117, 148 n., 157, 182, 204, 205, 206, 214, 218, 222, 239 et n., 242, 263, 271 n., 274 n.
Alsace, I, 59 n.
Amfreville (le marquis d'), capitaine de vaisseau, I, 240 et n., 241, 242, 306; II, 11, 13, 115, 192, 193, 227, 271, 272.
Amsterdam, I, 6, 255 n.
Ancône, I, 256, 257, 271, 272, 277, 301, 343, 346, 389; II, 248, 249.
Andaloro (don Giacomo), I, 300 n., 346; II, 209.
Anglais (les), II, 136, 332 n., 333 n.
Anna (Francisco), II, 161, 162.
Apollon (l'), vaisseau, I, 24, 46, 263.
Arcueil (M. d'), capitaine au régiment de Crussol, II, 75.
Argone (M. d'), officier, II, 141, 146.
Arnoul (Pierre), intendant de la marine à Toulon, I, 4 n., 15 n., 19 n., 28 et n., 29, 33, 34, 35 n., 37, 39 n., 41, 43, 48, 49, 56, 60, 73, 76, 88, 89, 113, 123, 138, 141, 149, 150 n., 152, 163, 184, 190, 191 n., 199 n., 226, 231, 243, 244 n., 252 n., 253, 259 n., 289, 290, 301, 315, 366; II, 141 n., 189, 198 n., 204, 242, 281 n., 301 n.
Arquez (M. d'), officier, I, 215.
Assuré (l'), vaisseau, I, 23.
Astorga (Antonio Pietro, marquis d'), vice-roi de Naples, I, 7 et n., 50, 69 n., 104 n., 123 n., 150 n., 206 n.
Aubert, enseigne, I, 24, 45.
Audijos (d'), colonel messinois, I, 345; II, 25, 27 et n., 28, 33, 35, 39, 46, 229, 230, 314 et n.
Augusta, I, 136, 154, 155, 162, 166 et n., 167 et n., 168, 170 n., 172 n., 173, 174, 181, 182, 184 n., 186, 187, 188, 189, 192, 195, 196, 201, 215, 216, 218, 234, 236, 246, 247, 280, 285, 289, 292 et n., 294 n., 295 n., 309 et n., 318, 323, 324, 344, 358, 367, 372, 373 n., 379, 395, 399, 413, 420, 422, 423; II, 8, 12, 36, 88, 105, 106, 108, 117, 139, 149, 151, 187, 190,

197, 200, 288, 301, 312 n., 318, 323 n., 347 n.
Aumont (le duc d'), I, 177.
Autiège (d'), secrétaire de Vivonne, I, 35 et n., 37, 90 n., 107 n., 254 et n., 265 n., 278 n., 279, 287, 299, 311 n., 312 n.; II, 15 n., 127, 153, 154, 178, 228 n.
Autiguy (M. d'), I, 322.
Avalos (la tour d'), à Augusta, I, 167.
Avarna (don Giacomo), I, 87, 150 n., 349, 368, 418; II, 23, 71, 191, 207, 210, 259.
Avenant (*l'*), vaisseau, I, 323.
Aventurier (*l'*), vaisseau, II, 328.
Averay (M. d'), II, 220.

B

Baïa, I, 148 n.
Balbo (le comte), gouverneur de Reggio, II, 236 n., 260 n., 320 n.
Barbarie (la), I, 83, 91, 92, 186.
Barcelone, I, 18, 29, 39, 173, 222 n., 223, 226, 233 n.
Bardet, lieutenant de vaisseau, I, 24, 46.
Barletta (le port de), I, 158 n., 190.
Barna (Giuseppe), conspirateur messinois, I, 118, 119, 120 n., 121, 138.
Baronis (M.), I, 348.
Barrin de la Galissonnière, lieutenant de vaisseau, I, 12; II, 70.
Bastion-de-France (compagnie du), I, 42 et n., 216, 227 et n.
Bauso, village de Sicile, II, 25 et n., 27 et n., 28, 35, 38, 46.
Bayona (Francesco Bazan de Bonavides, marquis de), vice-roi de Sicile, I, 7 et n., 33 n., 291 n., 326 n.
Beaujeu (le chevalier de), I, 338.
Beaulieu, capitaine de vaisseau, I, 263, 270, 306; II, 44, 140, 156, 248.
Beaussier, enseigne, I, 10, 94.
Beauvoisis (le marquis de), capitaine de brûlot, I, 11, 241 et n.
Bellefontaine (M. de), capitaine de vaisseau, I, 240; II, 36.
Belle-Isle Erard (le marquis de), capitaine de vaisseau, I, 240.
Belmonte (le prince de), I, 286.
Belvedere (le prince de), I, 286.
—, village, 313 n.
Benincasa, consul à Ancône, II, 248.
Bérieux (le commandeur de), I, 223; II, 249 et n., 254, 256, 258 n., 293, 294, 297, 345.
Bernard, commissaire de l'armée, I, 400, 401, 402, 404.
Berthelot (François), fournisseur des vivres, II, 145, 148 et n., 182 n.
Béthomas (Éléonor de Beaulieu, chevalier de), capitaine de galère, I, 307 et n., 315; II, 108, 115.
Béthune (François-Annibal, comte de), capitaine de vaisseau, I, 290 et n., 293, 294 n., 295, 372.
Bidaud (Ange-Rodolphe), sieur de Salnove, lieutenant de vaisseau, I, 11 et n.
Biernes, capitaine du régiment de Schomberg, II, 60.
Bifignano (le prince de), I, 286.
Bigos, capitaine, II, 339 n., 340 n.
Bissy (le chevalier de), I, 133.
Bizarre (*le*), vaisseau, II, 242 n., 259 n., 328 n.
Blémont (M. de), lieutenant de vaisseau, I, 94.
Boirvaux (M. de), commissaire de l'artillerie, I, 197; II, 21, 22, 51, 53, 89, 90, 92, 163, 166.
Bombelle (M. de), II, 282.
Bonnalin, enseigne, I, 45.

Bonnefonds, enseigne, I, 45, 46.
Bonmont de la Miottière, lieutenant de vaisseau, I, 94.
Borgia (Gaspard), gouverneur de Gesso, I, 283, 355, II, 261.
— (Thérèse), religieuse bénédictine, fille du précédent, I, 355 et n.
Bosquet (Annable), lieutenant de vaisseau, I, 23 et n.
Bournonville (le duc de), I, 322; II, 235 n., 341 n.
Boursanne (le duc de), I, 148.
Brancamonte (don Diego), mestre de camp général de la cavalerie espagnole, I, 376 et n.; II, 9 n., 14, 57, 61, 69 n., 74 n., 79, 80, 84, 155, 156, 165, 217, 286 n., 287, 288, 313 n.
Brégy (M. de), capitaine au régiment de Crussol, I, 215, 400; II, 72 n., 101, 114, 118, 150.
Bretagnac, capitaine au régiment de Picardie, II, 338, 339 n., 340 n.
Breteuil (Antoine le Tonnelier, chevalier de), capitaine de galère, I, 307 et n.
Brezets (M. de), officier, II, 149, 248, 262, 285, 288, 295, 296.
Brodart, intendant, I, 103, 125, 160, 231, 325, 360, 368.
Brucca (la), en Sicile, I, 184, 290, 309, 345, 405.
Brucourt (M. de), I, 94.
Bruneau, volontaire, II, 299, 300.
Brunet, enseigne, I, 11, 94.
Bruslon, enseigne, I, 11.
Brusque (le), vaisseau, II, 113.
Buisson (M. du), enseigne, I, 46.
— (M. du), commissaire de l'artillerie. Voir Dubuisson.
Bullarello (don Carlo), I, 238, 246.
Buquoy (le comte de), colonel des Allemands, I, 284.
Burgues (M. de), enseigne, I, 24, 46.

C

Cadix, I, 220 et n., 377.
Caffaro (Antonio), Messinois, I, 1 n., 2, 121 n., 134, 196, 248; II, 189, 191, 210, 264.
— (Bernardo), II, 113.
— (Tommaso), I, 121, 134, 174, 299; II, 204 n., 348.
Cagliari, I, 168, 173, 198 n., 222 n., 226, 233 n., 377.
Calabre (la), I, 50, 92, 105, 109, 124 n., 149 n., 171 n., 205, 206, 208, 209, 286, 288, 324, 348, 367; II, 122 n., 299, 302 n., 303 n.
Calabro (Gregorio), II, 23.
Calais, II, 307.
Calatabiano, village de Sicile, II, 18, 62, 69, 80, 84, 228, 231, 313, 319.
Callenbourg (Gérard), amiral hollandais, I, 327 n.
Caltagirone, village sicilien, II, 8 n., 126 n.
Camastra (le duc de), II, 8 n., 320 n.
— (la duchesse de), II, 286.
Campano, consul à Gênes, I, 259 n.
Capri, île, I, 148 n., 377; II, 122 n.
Capucins (les), couvent, faubourg et poste fortifié à Messine, I, 92, 218, 236 n., 283; II, 6, 43, 55.
Caraffa (Simone), archevêque de Messine, I, 272 et n., 364 et n., 389; II, 329 n.
Carlentini, village sicilien, I, 184 n., 396, 404, 405, 424; II, 76, 106, 286, 295, 316, 323, 325 n.
Carpino (le prince de), I, 271, 286.
Casaux (Isaac de Beon des), maréchal de camp, II, 144 et n., 199, 284, 301, 309, 310 n., 311 n., 313, 314 et n., 317, 326.
Caserte (le prince de), I, 344.
Cassis, en Provence, I, 4.

Castanea (la), village sicilien, I, 236 n., 365, 367, 404; II, 4, 5, 7, 314 n.
Castellaccio, fort de Messine, I, 9 n., 79, 92 n.; II, 55.
Castelli (le chanoine), évêque de Patti, I, 364; II, 15, 26, 32.
Castelro, village sicilien, II, 229, 230.
Castel Rodrigo (Aniello de Guzman, marquis de), vice-roi de Sicile, I, 394 n., 412 n.; II, 9 n., 18 n., 19 n., 69 n., 106 n., 107 n., 110 n., 125, 127 n., 156, 195, 235.
Catalabiano. Voyez Calatabiano.
Catalogne (la), I, 14, 16, 32, 155; II, 121, 151, 321, 341.
Catane, I, 9, 155, 186, 287, 291 n., 379; II, 18 n., 19 n., 36, 57, 64, 69 et n., 73, 99, 106, 107, 122 n., 125, 127, 162, 263, 295, 304 n., 310 n., 313 n., 323, 325 n.
Cattani (Giuseppe Balsamo, baron de), I, 1 n., 2.
Cavozza (M. de la), officier messinois, II, 213.
Caze, maréchal des logis, I, 74, 135.
Cefalù, ville de Sicile, I, 370 n.
Cerisy (M. de), capitaine, II, 248, 249, 262.
Chabert (Cyprien), capitaine de vaisseau, I, 23 et n., 44, 216 n.
Champagne (le régiment de), II, 5, 6, 7, 25, 29, 50, 57, 58, 91, 142 n., 323 n.
Charles II, roi d'Espagne, I, 222 et n., 326.
Charost (le duc de), I, 175, 176, 177.
Chastenet (M. de), capitaine au régiment de Crussol, II, 59 n., 75, 88, 110, 118, 154, 238, 239 n., 240, 313 n.
Châteauneuf (Melchior Thomas de), capitaine de vaisseau, I, 46 et n., 68, 263, 270, 306; II, 37, 38, 41 n., 113.
Châteaurenault (François-Louis Rousselet, marquis de), chef d'escadre, I, 277, 322, 324, 325, 347 et n., 349, 357, 367, 379, 413, 422.
Châtenay. Voir Chastenet.
Chaumont (Alexandre, chevalier de), I, 43 et n., 67, 214, 262 et n., 280, 307, 325, 411.
Cheval-Marin (*le*), vaisseau, I, 129, 318; II, 113.
Chevalier, lieutenant de vaisseau, I, 45.
Chiatto (Antonino), Sicilien, I, 348, 349; II, 221, 222, 224, 228, 229, 234.
Cianciolo (Antonio), sénateur messinois, II, 28 et n.
Cicinelli (le prince Andrea), mestre de camp, II, 18 n., 58 et n., 59, 61, 87, 89, 110, 154, 217, 219.
Ciermario (le camp de), II, 23.
Cigala (Filippo), I, 2 n.
Civitâ-Vecchia, I, 280, 374; II, 23, 179, 236, 240 n., 245, 247, 275 n., 276, 294, 302, 307, 309 n., 316, 317, 337.
Clément X, pape, I, 373 n.
Clerville, capitaine, II, 339 n.
Coëtlogon (Alain-Emmanuel, marquis de), capitaine de vaisseau, I, 94 et n., 166 n., 190, 263, 307, 320.
Cogolin (le chevalier de Cuers de), capitaine de vaisseau, I, 11 et n., 24, 30, 46, 210; II, 347 n.
Cogolin fils, enseigne de vaisseau, I, 11, 24, 68.
Cohornes (de), capitaine de vaisseau, I, 41 et n., 65, 164.
Colbert (Antoine-Martin), chevalier de Malte, II, 142 et n., 167.
Colbert de Croissy, I, 217 n.
Colbert de Terron, intendant à Messine, I, 99, 110, 112, 117, 126, 141, 146, 149 n., 179, 181, 190, 191, 192, 215, 218, 221,

234 n., 274 n., 278 et n., 289 n., 303, 308 n., 313, 387, 410.
Collinaire, I, 4 n., 15 n.
Combes (les), modernes des galères, I, 329, 384.
Comte (le), vaisseau-hôpital, I, 94, 98 n.; II, 36, 137.
Condro (le prince de), I, 300.
Conrart, lieutenant au régiment de Crussol, II, 60.
Contarini, ambassadeur vénitien, II, 129 n., 144 n., 302 et n., 329 n.
Coriton, enseigne, I, 94, 242.
Corse, cap, I, 18, 30, 319, 377, 572.
—, île, II, 172.
Costebelle, commandant du Crucifix, II, 15, 76, 98, 163, 226.
Cotolendi (François), consul à Livourne, I, 3 et n., 60, 255 et n., 259 n., 264 n., 369, 370; II, 177, 220, 315 n.
Cotoner (Nicolas), grand maître de Malte, I, 91 n., 115.
Courville (de), munitionnaire de la marine, I, 90, 112 et n., 247 et n., 281; II, 209.
Créquy (le maréchal de), I, 297 n.
Crisafli (Thomas), II, 2, 56 n., 71.
— (Vincent), II, 61.
Crucifix (le fort du), II, 14 et n., 46, 111 et n., 124.
Crunemberg (don Carlos), II, 250 n., 286 n.
Crussol (le régiment de), I, 232 n., 403, 414; II, 59 et n., 88, 110, 150, 238, 323 n.

D

Dantenet, capitaine, II, 339, 340.
Dauphin de Saint-Mesmes, capitaine de vaisseau, I, 44, 74.
Delamare, juge de l'Amirauté, I, 197; II, 153.
Delcampe, enseigne, I, 11.
Denio (Giuseppe), I, 376.
Denry, enseigne, I, 46.
Desclouzeaux, commissaire de la marine, I, 225 n., 274 n.
Desfontaines, enseigne, I, 46.
Desfrancs, lieutenant de vaisseau, I, 93.
Desgouttes, enseigne de vaisseau, I, 11, 190, 193; II, 70.
Desgrois, capitaine de brûlot, I, 25, 263, 270.
Desmaretz de Vouzy, enseigne, I, 10.
Desnoyelles, lieutenant de vaisseau, I, 45; II, 137.
Desprez, capitaine de brûlot, I, 11.
Desvoys, major de Messine, I, 135.
Douvres, I, 175 et n., 176, 177.
Dubuisson, commissaire de l'artillerie, II, 16, 112.
Duc (Emmanuel-Auguste, des comtes de Cocconato, chevalier, puis comte), II, 3 et n., 8, 20, 67.
Duc (le), vaisseau, II, 212 n., 223.
Duchesne, commandant de Mola, II, 161, 229 n., 282, 339 n., 340 n., 347 n.
Duhamel, capitaine au régiment de Champagne, II, 163, 167.
Dulignon, fournisseur de la marine, I, 77 et n., 229, 279.
Dunkerque, I, 175 n., 176; II, 307.
Du Quesne (Abraham), lieutenant général, I, 29 et n., 45 et n., 68, 69, 70, 73, 91, 92, 110, 111, 127 n., 128 n., 140 n., 145, 146, 153 n., 157, 160, 182 n., 186, 200, 201, 216, 219, 220, 223, 226, 227 et n., 234 et n., 236, 239 et n., 240 et n., 244, 245, 246, 262, 263, 271, 274 n., 288, 295 n., 308, 309 n., 314 n., 354, 361 n., 366, 370, 372, 374, 379, 382, 387, 388, 412, 413, 414; II, 16, 35, 39, 45, 65, 70, 78, 134

et n., 135, 141, 156, 160, 164, 168, 169, 170, 171, 177, 180, 189, 190, 201, 207, 208 n., 242 n., 237, 247, 279 et n., 280, 290, 315-317, 346.
Du Quesne (Henri), capitaine de vaisseau, I, 263 et n., 270, 398.
Du Quesne-Guiton, capitaine de vaisseau, I, 322 et n.
Dur (*le*), vaisseau, II, 240 n.

E

Éclatant (*l'*), vaisseau, II, 170, 175 n., 198, 301.
Elbe (île), II, 172, 180.
Éole (*l'*), vaisseau, I, 320; II, 36.
Espanet, capitaine de galère, I, 307, 315 et n.
Estienne-Jean, I, 201, 220; II, 136, 204 n.
Estrades (l'abbé d'), ambassadeur à Venise, I, 346, 391; II, 158, 174, 202, 203, 249.
Estrées (César d'), cardinal, I, 1, 2 et n., 80 n., 109 n., 170 n., 171 n., 172 n., 203 n., 264 n., 265 n., 266 n., 287, 288, 297, 346, 364; II, 174, 202.
— (le comte Jean d'), vice-amiral, II, 279 et n., 305.
— (François-Annibal II, duc d'), I, 1, 2 et n., 3, 4, 5 n., 6 n., 7, 13 n., 14 n., 22 n., 57 n., 61, 106 n., 255 et n., 256 et n., 257, 287 n., 288 n., 303, 346, 361, 373 n., 374, 407; II, 124, 127, 135, 152, 153, 155, 173, 178, 238, 279, 313 n.

F

Fabinelli. Voyez Fatinelli.
Faraone (Francisco), I, 137 et n.
Fardella (le Père Mario), dominicain de Trapani, II, 135, 152, 322.
Fatinelli (le commandeur), I, 290, 421 n.; II, 190.
Faure, lieutenant de vaisseau, I, 24, 46.
Fénis, enseigne, I, 24, 46.
Ferrandina (Federico Toledo, marquis de Villafranca et duc de), vice-roi de Sicile, I, 7 et n., 56, 62 n., 63 et n., 104 n., 105, 207, 225 et n., 228, 233 n., 237, 252, 257 n., 265, 327 n., 368 n., 394 et n.; II, 250 n.
Feuquières (le chevalier Henri de), I, 321; II, 70, 309 n.
Fidèle (*le*), vaisseau, I, 46, 68, 320.
Fiennes (Maximilien-François, des comtes de Lumbres, comte de), mestre de camp, II, 20 et n., 25, 27, 33, 34.
Fier (*le*), vaisseau, I, 10.
Filippini (Giovanni), II, 178.
Finalmarina, localité génoise, II, 157, 168.
Fiumedinisi, village de Sicile, II, 27 n., 28, 56, 71, 72 n., 111 et n., 116, 346.
Flacourt (Pierre Le Bret de), capitaine de vaisseau, I, 373 et n.; II, 127.
Fleury, écuyer de Vivonne, I, 74.
Flotte (de), lieutenant de vaisseau, I, 24, 46.
Foggia, I, 271.
Forbin (le chevalier de), capitaine de vaisseau, I, 24 et n., 46, 263, 270.
Forbin-Janson (le chevalier Albert de), capitaine de galère, I, 307 et n.; II, 34 et n.
Foresta (de), capitaine de galère, II, 104, 309 n.
Formigues (les), II, 246 n., 247 et n.
Fortuné (*le*), vaisseau, I, 11, 68; II, 139, 193, 227, 265 n., 271, 347 n.
Forville (M. de), capitaine de galère, I, 307.
Forza, village sicilien, II, 14 n.,

101, 111 et n., 162, 213, 223, 233, 323 n., 341, 345.
Francavilla (don Carlo Russo, vicomte de), I, 357 et n., 358, 363, 365, 367, 383, 408.
—, village de Sicile, II, 19, 69 n., 231, 340, 341 n.
Freire de la Cerda (Francisco), amiral espagnol, I, 322 et n.
Fréjus, I, 20.
Fresnoy (Élie du), premier commis de Louvois, I, 250 et n.
Furieux (*le*), vaisseau, I, 320.

G

Gabaret, I, 226 n., 305 n., 375, 376, 377, 382, 385, 387, 388, 395, 413; II, 93, 103, 105, 115, 133 n., 141, 317.
Gaetano (don Blasco), officier espagnol, I, 344.
Gastard, commissaire des guerres, I, 341 et n., 380 n., 383, 400; II, 200, 212, 220.
Gallodoro, village de Sicile, I, 397; II, 9 n., 68, 83, 85, 162, 233, 339.
— (le marquis de), I, 397; II, 14, 15, 47, 62, 68, 163, 233.
Gata (le cap de), II, 306.
Gaudemar, enseigne, I, 94.
Gédoüin, lieutenant de vaisseau, I, 24, 46.
Gênes, I, 5 n., 111, 322, 376; II, 136, 169, 180, 181, 302.
Gennaro (Mario Antonio), I, 33 n.
Gesso, village de Sicile, I, 131, 133 n., 145, 146, 155, 201, 216, 218, 235, 236 n., 284, 355, 365, 379; II, 2, 4, 5, 7, 9, 20, 25, 27, 33, 35, 56, 102, 116, 124, 149, 150, 192, 297, 323 n., 325, 337.
Giampilieri, village de Sicile, II, 22 n., 56, 92, 111.
Giardini, village de Sicile, II, 9 n., 59, 75, 81, 231.
Gibel (le mont) ou Etna, 110 n.
Gibraltar (le détroit de), I, 217, 220 n.; II, 305, 306, 307, 311 n.
Giovenazzo (le duc de), II, 319.
Girard (Claude), lieutenant de vaisseau, I, 11 et n.
Giustiniani, ambassadeur de Venise, I, 303 n.
Gomont (Nicolas de), seigneur de Portian, I, 111 et n.
Gonzaga, fort de Messine, I, 9 n.; II, 55.
Gotho (l'abbé Giuseppe), I, 297, 303 n.; II, 329.
Goussonville, capitaine de vaisseau, I, 164 et n., 376; II, 293.
Grancey (le marquis de), chef d'escadre, II, 306 et n.
Grand (*le*), vaisseau, I, 263; II, 139, 156, 175 n., 248, 265, 271.
Grandcombe, gouverneur d'un fort de Messine, I, 87.
Grandmaison (M. de), officier, II, 220.
Graniti, village sicilien, I, 397; II, 68, 229, 230.
Gratian, consul à Tunis, I, 235.
Graulas (M. de la), officier, I, 414, 415.
Gravier, capitaine de vaisseau, I, 24 et n., 31, 71, 320.
Grignan (le comte de), gouverneur de Provence, I, 315 n., 366.
Guastaldi (le cardinal), I, 370 n.
Guenin, intendant, II, 145.
Guigues, enseigne, I, 24, 46.

H

Haan (de), amiral hollandais, I, 223 n., 234 n., 322 et n.
Hailly (le chevalier d'), capitaine de vaisseau, I, 10 et n., 71, 210, 269, 306; II, 115, 197.
Harcourt (le chevalier d'), I, 74.

Hayet (le commissaire), II, 220.
Henry, commissaire des vivres, II, 134 n., 318, 344 n.
Henry (*le*), vaisseau, II, 175 n., 301.
Hérieux, lieutenant, I, 393.
Heureux (*l'*), vaisseau, I, 24, 46.
Hollandais (les), I, 83, 92, 106, 111, 199, 201, 220, 221; II, 12, 141, 147, 237, 246, 290, 305, 306, 307, 308, 310 n., 311 n., 327, 332 n.
Hubert, commissaire à Dunkerque, I, 176.
Huet (l'abbé), secrétaire de l'ambassadeur à Rome, II, 127, 153, 179 n.
Hurtin, lieutenant de vaisseau, I, 211.
Hyères (îles d'), I, 67, 91 n., 361 n., 377, 380 n.

I

Ibarra (Diego de), amiral espagnol, I, 322 et n.
Ile (M. de l'), commandant du régiment de Louvigny, II, 227, 229, 430, 338.
Imperiale (la porte), à Messine, I, 118 et n.
Infreville (Louis Leroux, chevalier d'), sieur de Saint-Aubin, capitaine de vaisseau, I, 94 et n., 98 n., 208, 210, 318 et n.
Innocent XI, pape, I, 373 n.
Intendant (M. l'). Voir Oppède (le marquis d').
Isurtini, village sicilien, II, 287.

J

Jacquier, munitionnaire, I, 77 n.; II, 148.
Joffia, II, 228, 234.
Joigny (M. de), capitaine au régiment de Crussol, I, 415; II, 75, 86.
Juan d'Autriche (don), I, 9 n., 220 n., 222 et n., 223, 224; II, 127 n.
Juigné (M. de), II, 260 et n., 261, 292, 297.

L

La Barre (Antoine de), capitaine de vaisseau, 45 et n., 68; II, 23, 208 et n., 209 n., 278.
La Barre, lieutenant de vaisseau, I, 93.
La Bretèche (M. de), capitaine de vaisseau, I, 24 et n., 68, 117, 119, 146, 162, 163, 208; II, 38, 44, 108, 115.
Labriga, village de Sicile, II, 26 n., 67.
La Brossardière (Jacques de Laye du Plessis, sieur de), chef d'escadre, I, 18 et n., 20, 263, 305 n., 375; II, 2, 9, 24, 33, 34 et n., 47, 48 n., 65, 66, 108, 208, 265, 275 n., 295, 297.
La Cornière (Pierre de), lieutenant de vaisseau, I, 23 et n., 45.
La Cueva (Melchior de), duc d'Albuquerque, amiral espagnol, I, 69, 123 n.
La Fayette (le chevalier de), capitaine de vaisseau I, 12 et n., 71, 400 n.; II, 156
La Ferrière (M. de), II, 65.
La Feuillade (le maréchal duc de), II, 329 n., 330 et n., 331, 333 n., 334 et n., 344 n., 347 n.
Lafont (J. de), consul en Barbarie, I, 285.
La Galissonnière (Barrin de). Voir Barrin de la Galissonnière.
Lagana (Carlo), sénateur messinois, II, 2 n., 329 n.
Lagarde (de), enseigne, I, 11.
La Garde (M. de), II, 65.
La Greffe (M. de), II, 6, 7, 56.
Lalonde (M. de), ingénieur, II, 151, 187 n.

La Mothe (le chevalier de), I, 208, 242, 306; II, 113.
Landet (Michel), capitaine espagnol, II, 155.
Landria, château à Messine, I, 120 n.; II, 55, 56.
Langeron (Joseph Andrault, marquis de), capitaine de vaisseau, I, 11 et n., 71, 307; II, 115, 266, 270, 275, 276, 277, 278, 290, 291.
La Porte (Charles, marquis de), capitaine de vaisseau, I, 320 et n.; II, 41 n., 113.
La Roussille (M. de), officier, II, 56.
La Salle (M. de), capitaine au régiment de Picardie, I, 415; II, 121 n.
La Tour du Pin (René de). Voir Montauban.
Lauzun (le chevalier François de), capitaine de galère, I, 360.
La Vigerie, capitaine de vaisseau, I, 408.
La Virue (de), ingénieur des fortifications, I, 422 et n.; II, 99, 102, 151.
La Vilaine (M. de), capitaine de flûte, I, 47, 289 n.
La Villedieu (Jacques de Gilliers de), maréchal de camp, I, 121, 128 n., 129 et n., 133, 232 n., 258 n., 283, 284, 299, 320, 365, 380 n., 382; II, 9 n., 17, 18 n., 56, 57, 59, 68, 74, 75, 76, 82, 84, 87, 89, 91, 94, 99, 107, 108, 117, 118, 144, 161, 166, 185, 192, 199, 215, 221, 224, 228, 229, 234, 282 n., 283 n., 310 n., 311 n., 312 n., 317, 323 n., 326 n., 342 n., 348.
Le Clerc, trésorier général de l'extraordinaire des guerres, II, 182 n.
Lenfant, commissaire des vivres à Toulon, I, 366; II, 120, 121, 211, 321.
Lentini, village de Sicile, I, 396, 404, 405; II, 106, 107, 287.
Léonard, ingénieur des fortifications, II, 99, 102.
Léoni (le Père), I, 346, 391.
Léry. Voyez Lhéry.
Levy, enseigne de vaisseau, I, 43 et n.
Lhéry (Henri Cauchon, chevalier de), capitaine de vaisseau, I, 71 et n., 96, 146 n., 158 n., 190, 307; II, 2, 3, 7, 82, 200, 318, 348.
— (le régiment de), I, 96; II, 120, 121.
Lieutaud (le chevalier de), enseigne, I, 23 et n.
Ligne (le prince de), vice-roi de Sicile, puis du Milanais, I, 7 et n., 62 n., 90; II, 127 n., 250 n.
Lillebonne (Charlotte de Rochechouart, princesse de), fille de Vivonne, II, 175 et n.
Lilybée, cap, I, 245 n.
Limina, village de Sicile, I, 397; II, 15, 46, 81, 184, 191.
Limoglossa, village sicilien, II, 234, 234.
Lipari (le Père Tommaso), juge de la monarchie, I, 92, 115, 127 et n., 134, 229, 264 n., 265, 267, 268, 272, 279, 280, 287, 302.
— (don Michel), conspirateur messinois, I, 229, 253, 264, 265 et n., 266, 267, 272, 279, 287, 302.
—, île, II, 276, 277.
Livourne, I, 5 n., 20, 57 n., 65, 111, 255, 272, 376, 377, 382; II, 103, 174, 307.
Los Velez (Ferdinando Giachino, marquis de), vice-roi de Sardaigne puis de Naples, I, 7 et n., 242 n., 255 n., 296 n., 326 et n., 412 n.; II, 122 n., 127 n., 198 n., 236 n., 244 n., 302 n.
Louvigny (le régiment de), I, 232 n., 403, 414; II, 57, 88, 150, 225, 227, 230, 323 n.
Ludovisio (le prince), I, 7; II, 115 n.

Lumbardello, village de Sicile, II, 2, 71.
Lune (*la*), vaisseau, II, 138.

M

Macardier, lieutenant de vaisseau, I, 11.
Magnanime (*le*), vaisseau, II, 175 n., 299, 300.
Magnifique (*le*), vaisseau, I, 22, 93, 98 n., 320.
Magnou (Pierre Guerusseau du), capitaine de vaisseau, I, 319 et n.
Maine (le duc du), I, 58 n.
Malorty (Villars de), enseigne de vaisseau, I, 11 et n.
Malte, I, 5 n., 91, 223, 370; II, 142, 167.
Mandanice, village sicilien, II, 28.
Mandot (le chevalier de), capitaine de galère, I, 307.
Manfredonia, en Sicile, I, 271.
Manse (Antoine de), chef d'escadre des galères, I, 305 n.; II, 176 n., 205 n., 240, 246, 279 et n., 298, 302, 316.
Marchese (Francisco), conspirateur, I, 265.
— (Giuseppe), Messinois, I, 196, 268, 269, 302, 365, 366, 390, 408; II, 14, 113.
Mareuil (M. de), officier des galères, II, 108, 176 n.
Margi (le passage de), I, 397; II, 68, 71.
Marie-Anne, reine régente d'Espagne, I, 9 n., 16 n., 222 n.
Marittimo (le cap et l'île de), II, 138, 248.
Mascali, village sicilien, II, 57, 61, 62, 63, 110 n., 124, 234, 313 n., 315, 319, 328.
Massa, village sicilien, II, 5.
Matagriffone, fort de Messine, I, 9 n.; II, 55.
Maubousquet (Lazare de Pontevès, seigneur de), capitaine de galère, I, 307 et n.
Maupin (M.), II, 318.
Mehemet, bey de Tunis, I, 235.
Melilli, I, 404, 405, 414, 416, 421, 423; II, 106, 116, 117, 121 n.
Mende (le commandeur de), II, 202 n.
Merviel (le chevalier de), I, 211.
Miccichè (le baron de), I, 225 et n., 228, 376.
Michel, lieutenant de vaisseau, I, 23, 45.
Middellandt (van), amiral hollandais, I, 322 n.
Milan et Milanais, I, 8, 62 n., 66, 201, 255; II, 127 n., 174, 202 n., 321.
Milazzo, ville de Sicile, I, 33 n., 60, 63, 64, 68, 104 n., 105 et n., 127, 128 n., 130, 131, 136, 145, 146, 148, 157 n., 201, 204, 205, 206, 211, 212, 213, 214, 227, 228, 233, 234, 236 n., 239, 246, 248, 251, 265, 266, 290, 302, 351, 352, 368 n., 382, 394, 411, 412, 418; II, 2, 43, 71, 76, 105, 116, 117, 122 n., 169, 191, 195, 233, 260, 261, 262, 275, 277, 292, 310 n., 311, 323, 326.
Minganti, officier messinois, II, 213.
Modica, village, II, 315 n.
Mola, village de Sicile, I, 348, 349; II, 9 n., 18 n., 74, 75, 81, 88, 94, 99, 109 et n., 110, 127, 161, 166, 167, 225, 228 et n., 235, 282, 285, 323 n., 336, 338, 339 n., 340, 341 n., 344 n., 345, 346 n., 347 n.
Monaco, I, 20 et n., 44, 178.
Monarque (*le*), vaisseau, II, 133 n., 175 n., 189, 190, 191, 207.
Monderval (M. de), officier, II, 7.
Monforte, village, I, 130.
Mongiuffi (le marquis de), II, 58, 86, 214, 215, 229, 233, 235.
Monnepveu-Chiverny (de), enseigne, I, 11.

Mons (de), enseigne de vaisseau, I, 11.
Montastruc (M. de), officier, II, 29, 31, 42, 50, 54, 112, 161.
Montauban (René de la Tour du Pin, marquis de), lieutenant général, II, 144 et n., 199, 327 n., 339 n., 340, 347 n. 1.
Montaulieu (M. de), officier des galères, II, 108, 115.
Montbron (le chevalier de), lieutenant de vaisseau, I, 12 et n., 93, 98 n., 204; II, 212 n., 240 n.
Monte-Cristo, île, I, 377; II, 171, 172.
Montesarchio (André d'Avola, prince de), amiral d'Espagne, I, 122 n., 172 n., 201 n., 205, 207 et n., 233, 322.
Montespan (Mme de), I, 2 n., 58 n., 156 n., 327, 384.
Montferron (le commandeur de), capitaine de galère, I, 316 et n.
Montreuil-Certanville (Jacques Godot de, comte de Sébeville), capitaine de vaisseau, I, 241 et n.; II, 45.
More (le), vaisseau, II, 120.
Morée (la), I, 90, 92, 105, 117, 183, 186; II, 245.
Mornas (Charles de Sillredy, sieur de), maréchal de camp, I, 114 et n., 121, 128 n., 129, 136, 181 n., 184, 185, 215, 233, 234, 238, 345, 414, 415, 419, 421; II, 90, 91, 106, 111, 118, 144, 161 n., 185, 192, 199, 203, 204, 309.
Mortemart (Gabriel de Rochechouart, duc de), I, 243 et n., 253.
— (le marquis de), I, 194.
Morton (Simon Camus de), II, 144 et n., 199, 311 n., 317, 339 n.
Mourche, capitaine de tartane, I, 386, 387; II, 183, 189.
Musarra (Carlo), secrétaire du Sénat de Messine, I, 25, 26.

N

Naples, royaume et ville, I, 5 n., 6, 8 et n., 14 n., 50, 58 n., 66, 77, 103, 112, 122 n., 139, 148 n., 149 n., 151, 159, 161, 165, 169, 171 n., 201 et n., 202 n., 203 n., 206, 226, 257, 317 n., 359, 368 n., 377; II, 24 n., 121 n., 122 n., 181, 236 n., 302 n., 303 n., 308, 321 n., 327 n., 328.
Nesmond (André, chevalier de), capitaine de vaisseau, I, 319 et n., 320.
Nisida, île, I, 61 n.
Nithard (Jean-Évrard), cardinal, I, 9 et n., 265 et n., 300.
Noli, cap, I, 18, 30.
Nollant (Dumonceau de), II, 310 n., 318, 340 n.
Normandie (le régiment de), II, 5, 6, 7, 25, 50, 55, 67, 90, 91, 92, 323 n.
Nuchèze (M. de), I, 239, 242.

O

Oppède (le marquis d'), intendant à Messine, I, 273 n., 278 et n., 310, 311 n., 312 et n., 331, 381 n., 382, 387, 411; II, 4, 8, 12, 22, 31 et n., 32, 33, 37, 39, 41, 42, 53, 76, 78, 79, 89, 131 n., 179 n., 194, 195, 196, 206, 218, 223, 241, 245, 276 n., 283, 288, 289, 301, 304, 311 n., 315, 316 n., 321 n., 326 n., 342.
— (le chevalier, puis commandeur d'), II, 39 n., 47 n., 48 n., 49, 64, 71, 91, 108, 112, 115.
Orléans (Monsieur, duc d'). Voir Philippe, duc d'Orléans.
— (Marguerite-Louise d'), I, 111 n.
Ornano (le marquis d'), I, 265 n., 287 et n.
Orsini (le cardinal), I, 297.

Oullières (le baron d'), II, 202 n.

P

Pagliara (la), village sicilien, II, 28.
Palavicini (le marquis), I, 287, 288, 302.
Palerme, I, 7 n., 33 n., 56, 63 n., 109 n., 129, 148, 172 n., 201 n., 233 n., 304, 309 et n., 315, 317 n., 331, 351, 352, 355 n., 359, 368 n., 382, 394; II, 43, 69, 125 n., 126 n., 136, 169, 181, 191, 287, 292, 297, 316, 327.
Palles (M. de), lieutenant de vaisseau, I, 45.
Paolino (don Pietro), II, 215, 216, 229, 231, 283.
Parfait (le), vaisseau, I, 46, 68, 263, 398 n.; II, 139, 170, 171, 175 n.
Paris, commissaire de l'armée, II, 33.
Passaro, cap, I, 162, 245 n., 291, 292; II, 193, 227, 280.
Paterno, gentilhomme de Catane, II, 128.
Paule (la), vaisseau, II, 136, 139, 161, 169.
Payon, capitaine au régiment de Louvigny, II, 57.
Pellegrini, consul du village de Labriga, II, 26 et n.
Pennes (le chevalier de), capitaine de galère, I, 358 et n., 367; II, 108.
Pérussis (de), enseigne, I, 24, 46.
Pescara, I, 158 n.
Philippe, duc d'Orléans (Monsieur), I, 231, 232, 341.
Piancourt (le chevalier de), capitaine de galère, I, 360 et n.
Picardie (le régiment de), I, 96, 232 n., 257 n.; II, 55, 113, 323 n.
Piémont (le régiment de), I, 42, 96, 180, 232 n., 258 n.; II, 86, 112, 323 n.
Pignatelli (Domenico), gouverneur de Scalletta, II, 115 n.
Planta, enseigne, I, 45.
Poggio Reale (le duc et le marquis de), mestres de camp palermitains, II, 43.
Pompeux (le), vaisseau, II, 157, 170, 175 n., 198, 212 n., 265 n., 271.
Pomponne (le marquis de), I, 4 n., 5 n., 6 n., 32 n., 62 n., 79 n., 106 n., 109 n., 117 n., 129 n., 156 n., 171 n., 172 n., 188 n., 203 n., 254 n., 297, 303, 317 n.
Pont-Saint-Pierre (les sieurs de), de Lyon, I, 113, 114.
Ponza, île, II, 23, 275 n., 277, 294.
Porto Carrero (Luis Fernandez), cardinal, vice-roi de Sicile, II, 235 n., 260 n., 310 n.
Porto Longone, II, 302 n., 320 n., 321 n.
Prades (don Carlo Vintimiglia, comte de), I, 148, 169, 367; II, 5, 9 n., 61.
Preuilly (Raymond de Cruent d'Humières, marquis de), lieutenant général, I, 23 et n., 45, 68, 91, 92, 117, 121, 134, 142, 226 n., 271 n., 274 n., 306, 307; II, 16 et n., 24, 22 n., 25, 29, 36, 39, 41, 44, 47, 50, 51, 54, 56, 66, 70, 78, 103, 111, 112, 113, 115, 118, 171, 173, 180, 190, 202, 264, 273, 275, 276, 295, 298, 317.
Procida, île, I, 61 n.
Profond (le), vaisseau, I, 264.
Provence (le régiment de), I, 108, 232 n., 258 n.; II, 5, 6, 55, 67, 92, 323 n.
Prudent (le), vaisseau, I, 11, 146, 164; II, 139, 156, 170, 171, 176 n., 298, 335.
Puys (du), enseigne, I, 24, 45.

Q

Quaist (le chevalier de), II, 79, 216.

R

Raymondi, volontaire au régiment de Provence, II, 115.
Reggio (Calabre), I, 5 n., 33 n., 118, 138 n., 190, 195, 255, 288, 294 n.; II, 3, 11, 73, 121 n., 236 n., 262, 299, 320, 321 n.
Relingue, capitaine de vaisseau, I, 271 n.
Renset (M. de), II, 86.
Reconsse (M. de), officier, II, 29.
Rippert (M.), officier, II, 345.
Ris (M. de), enseigne, I, 11.
Rivault (du), capitaine de brûlot, II, 227, 298.
Rocca de Castille (don Juan de), chef d'escadre espagnol, II, 189, 181.
Roccamodori, abbaye, II, 20.
Rochechouart-Mortemart (Louis de), fils du maréchal de Vivonne, I, 324 et n.
Rochechouart (le commandeur de), capitaine de galère, I, 383 et n.
— (le chevalier de), lieutenant-colonel du régiment de Vivonne, I, 414-415.
Rochefort, I, 110, 161 n.
Rocquart, major de Messine, II, 6, 25, 54, 56.
Romano (le commandeur), I, 117.
Rome, I, 58 n., 65, 361, 373.
Rostand, I, 227 n.
Rouille (Pierre), sieur du Coudray, intendant de Provence, I, 43 et n., 48, 52, 55, 60, 125, 244 n., 361 n., 366, 370.
Roussy (M. de), major des galères, I, 368; II, 72 n., 309.
Roux (Jean-Baptiste), lieutenant de vaisseau, I, 10.
Royal-Italien (le régiment), II, 147, 210, 259.
Royal-Louis (*le*), vaisseau, II, 129, 133 et n., 134, 141, 175, 179, 190, 198, 201, 203, 212 n., 281, 317.
Ruyter (Michel-Adrianzoon van), amiral hollandais, I, 139 et n., 140 n., 152, 157 et n., 159, 161, 162, 164, 165, 168, 173, 175 et n., 176, 177, 186, 189, 191, 192, 193, 196, 199, 245, 246, 247, 220 et n., 222 et n., 224, 226, 233 n., 234, 235 n., 239, 240 n., 242, 246, 251, 252, 255, 257 et n., 259, 260, 262, 266, 274, 275, 284, 288, 291 n., 295.

S

Sage (*le*), vaisseau, I, 11, 319; II, 193, 197, 227, 265 n., 266, 271.
Saint-Amant (le baron de), capitaine de vaisseau, I, 319 et n., 320; II, 41 n., 113.
Saint-Aubin d'Infreville. Voir Infreville.
Saint-Cla (M. de), officier, II, 108.
Saint-Esprit (*le*), vaisseau, I, 45 n., 68, 242 n.; II, 139, 170, 171, 175 n., 189.
Saint-Hérem (le chevalier de), capitaine de galère, II, 176 n.
Saint-Héron. Voyez Saint-Hérem.
Saint-Martin (de), I, 215.
Saint-Maurice, capitaine de brûlot, I, 216 n.
Saint-Michel (*le*), vaisseau, I, 45, 68; II, 113, 170, 175 n., 265 n., 271, 298.
Saint-Tropez, I, 73 n.
Sainte-Croix-Clément (le chevalier), I, 74.
Sainte-Fraise (M. de), I, 45 n.
Sainte-Marguerite, îles, I, 73 n.
Salerne, I, 149 n., 377.
Salice, village sicilien, II, 4.
Salvadore (fort), à Messine, I, 6 n., 9 n., 258 n., 283, 284, 299; II, 54.
San Alessio, II, 18 et n., 111, 123, 233, 323 n., 341.

San Calogero, village sicilien, II, 71, 106, 107.
San Marco (le comte de), gouverneur de Syracuse, I, 184 n.
San Placido, village sicilien, I, 136; II, 13, 51, 67, 74, 80 n., 91, 92, 114, 124.
San Rizzo (la tour), II, 3 et n., 4, 5, 7, 33, 116, 124.
San Stefano, village sicilien, I, 128 n., 266 n., 367; II, 4, 34, 71.
San Teodoro (le marquis de), II, 152 n., 211 n.
Sans-Pareil (*le*), vaisseau, II, 37, 113.
Santa Cecilia (Nicolo), commandant à Scaletta, Majorquin, II, 21 et n.
Santa Lucia del Mela, village, I, 130 et n.; II, 216.
Saponara, village de Sicile, I, 225, 228, 252; II, 261, 298.
Sardaigne (la), I, 20, 276, 288; II, 306.
Sartirana (le comte de), gouverneur de Milazzo, II, 43 et n., 235 n., 260 n.
Saussigny (de), commissaire de marine, I, 44 et n.
Savoca, localité sicilienne, I, 397; II, 14, 32, 68, 72 n., 111, 124, 152 n., 323, 341, 346.
Savoie-Nemours (Jeanne-Baptiste de), duchesse régente de Savoie, II, 221.
Savonnière (M. de), I, 202 n.
Scaletta, ville de Sicile, I, 105 n., 131, 136, 150, 245, 347, 399, 413; II, 3, 4, 9, 11, 13, 15 n., 16, 18 n., 19, 24-74, 80 et n., 82, 83, 90, 91, 92, 96, 97, 103, 111, 112, 114, 116, 119, 129, 149, 150, 223, 310, 311 n., 323 n., 341, 345, 346.
Scarlatti (l'abbé), I, 287.
Scelti (Giuseppe), II, 178.
Sceptre (*le*), vaisseau, I, 44; II, 71, 175 n., 201, 265 n., 271, 298, 329 n.
Schisso, village de Sicile, II, 9 n., 68.
Schomberg (Armand-Frédéric, comte de), maréchal de France, I, 15 et n., 18 n.
— (le régiment de), II, 58, 60, 323 n.
Scilla, I, 217; II, 43, 277.
Scuderi (don Silvestre), I, 267.
— (le mont), II, 71.
Septèmes (M. de), capitaine de vaisseau, I, 23 et n., 46, 68; II, 137, 156.
Serpaut, capitaine de brûlot, I, 158 n., 190, 195.
Serraire (Cyprien), lieutenant de vaisseau, I, 46.
Serrier, capitaine au régiment de Schomberg, II, 75.
Sforza (le cardinal), I, 364, 369.
Sicé (M. de), II, 70.
Sillery (le chevalier), I, 190.
Sinigaglia, I, 301.
Sirène (*la*), vaisseau, I, 94, 98 n., 290 n.
Soria (don Diego de), stratigo de Messine, I, 9 n., 33 n.
Spadafora, village, I, 131, 132, 136, 137, 145.
Spadaro (le chevalier), I, 344 n.
Staniert, consul anglais, I, 398.
Stoppa, colonel des Suisses, I, 171 n., 187 n.; II, 145, 189, 211 n., 212 n., 260, 282, 295.
Stromboli (île de), I, 72, 133, 211, 234 n., 238, 239, 242, 243; II, 275 n., 276, 277.
Suisse (le régiment), II, 198, 199, 203, 204, 259, 263, 283, 315.
Syracuse, I, 136, 144 n., 184 n., 290 et n., 351, 352, 379, 382, 395, 396, 403, 404, 412 n.; II, 43, 105, 106, 122 n., 249, 250-258, 263, 265, 271, 272, 274, 285, 286, 287, 288, 289, 293, 310, 312 n., 315, 316, 320, 323.

T

Tambonneau (le chevalier), ca-

patane de vaisseau, I, 11 et n., 208, 211.
Taormina, ville de Sicile, I, 148, 169, 184 n., 347, 353, 357, 367, 369; II, 5 n., 9 et n., 15 n., 17, 57, 61, 64, 69, 77, 80, 81, 82, 84, 87, 88, 90-102, 106-111, 116, 117, 123, 127 n., 149, 162, 167, 184, 187, 191, 192, 222, 225, 226, 231, 232, 234, 235, 263, 280, 282 n., 295, 297, 315, 316, 323 n., 325, 338, 339, 341, 345, 346.
Téméraire (le), vaisseau, I, 11, 398 n.; II, 139, 170, 176 n., 199, 298, 335.
Termini, I, 370 n.; II, 122 n.
Tessé (regiment de dragons), I, 96.
Thianges (Mme de), I, 102, 188 n., 261, 338.
Thivas, enseigne, I, 23.
Thoron, d'Aix, I, 44.
Tommaso Lorenzo dit, Messinois, I, 1 n., 169.
— (le Père), augustin, II, 246, 284.
Tortel, capitaine de brûlot, I, 25, 47.
Toscane (Cosme III de Médicis, grand-duc de), I, 111 et n.
Toucas, capitaine de brûlot, I, 200, 272 n.
Tourlaville (la compagnie de), II, 6.
Tourville (Anne-Hilarion de Cotentin, comte de), chef d'escadre, I, 94 et n., 98 n., 146 n., 148 n., 158 n., 161, 166 n., 167 n., 190, 271 n., 308, 331, 382.
Trapani, I, 57 et n., 109 n., 152.
Tre Castanie (le prince de), Sicilien, I, 342.
Tremestieri, village de Sicile, II, 20.
Trieste, I, 66, 115, 116, 165.
Triomphant (le), vaisseau, I, 45.
Tripoli, I, 223.
Triton (le), vaisseau, II, 71.
Tromp (Cornelis), amiral hollandais, I, 16 n., 31, 321.
Tropea, en Calabre, I, 324.
Trullet, enseigne, I, 24, 46.
Tunis, I, 34, 42, 90, 91 n., 92, 105, 110, 112, 158, 182, 183, 198 n., 224, 235.
Turcs (les), II, 329 n.
Turenne (le maréchal de), I, 59 n., 155 n., 160.

U

Ustica, île, I, 309 n.; II, 136, 137, 171.

V

Vaillant (le), vaisseau, I, 24, 46, 68; II, 137, 139, 156, 176 n., 193, 227, 265 n., 271, 298.
Valbelle (Jean-Baptiste, chevalier de), chef d'escadre, I, 10 et n., 44 et n., 46, 26, 28, 29, 31 n., 34, 35, 38, 39 n., 40 n., 47, 51, 65, 66, 71, 72, 85, 90, 106 n., 120 n., 133, 160 n., 226 n., 271 n., 274 n., 329-331, 340, 341; II, 157, 173, 198, 242 n., 243, 244 n., 246 n., 271, 275, 276, 277.
Valbelle-Saint-Symphorien (le chevalier de), enseigne, I, 94.
Vallavoire (François-Auguste, marquis de), lieutenant général, I, 25 n., 26 n., 31 et n., 32 n., 34, 35, 58 n., 64, 65, 76, 79, 80 n., 84, 104 n., 106, 107 et n., 117, 119, 120 n., 121, 131, 132, 133, 136, 137, 169, 171 n., 187 n., 201 n., 249 et n., 250, 251, 271 n., 282, 328-332, 338-342, 348, 349, 365, 367, 382, 383, 388 n., 417, 421; II, 5 n., 18 n., 109, 111, 113, 114 et n., 116, 117, 143, 154, 216.
— (Mme de), I, 329.
Vauban (le maréchal de), II, 151.
Vaudricourt de l'Aulnay, capi-

taine de vaisseau, I, 45, 387; II, 213 n., 359 n.
Vauvré (Louis de Girardin de), commissaire de l'armée navale, I, 371 et n.; II, 190.
Velasco (don Alphonse de), I, 266 n.
Venise (le chevalier de), enseigne, I, 46.
— (la république de), I, 62 n., 66, 106 n., 204 n.; II, 129 n., 146, 179.
Ventimiglia (don Carlo), comte de Prades. Voir Prades (le comte de).
Verguin, capitaine de brûlot, I, 11; II, 298.
Verkiel, capitaine, II, 60.
Vermandois (le duc de), I, 197.
Vermandois (*le*), vaisseau, II, 113, 170, 176 n., 265 n., 271, 298.
Verschoor, contre-amiral hollandais, I, 242 n.
Villafranca (marquis de). Voir Ferrandina (duc de).
Villars (le marquis de), II, 178, 258.
Villeneuve (M. de), capitaine au régiment de Crussol, II, 59.
Villeneuve-Ferrières, capitaine de vaisseau, I, 241 et n.
Villette (M. de), capitaine de vaisseau, I, 271 n.; II, 38, 300, 301.
— (M. de la), capitaine, II, 220.
Vinciguerra, major de Messine, I, 135, 354, 365.
Vintimiglia, colonel messinois, I, 236 et n., 237.
Viso (le marquis del), capitaine général des galères d'Espagne, I, 69 et n.
Vittoria (la tour), à Messine, I, 92.
Vivonne (la duchesse de), I, 217 n., 381.
— (le régiment de), I, 234 n., 258 n.; II, 177, 323 n.

Y

York (le duc d'), I, 58 n.

Z

Zante, île, II, 24 n., 249.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

162950
Vivonne, Louis Victor de Rochechouart, duc
de Mortemart et de
Correspondance relative à l'exped.de
Messine; ed. Cordey. vol.2.
HF
V8637
NAME OF BORROWER.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED